



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file - Votre référence

Our file - Notre référence

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

UNIVERSITE D'OTTAWA
DEPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
MAITRISE ES ARTS EN POLITIQUE INTERNATIONALE ET COMPAREE

LES RELATIONS DE L'ALGERIE AVEC LES ETATS-UNIS :
COHERENCE, LOGIQUES ET RUPTURES.

THESE PRESENTEE A L'ECOLE DES ETUDES SUPERIEURES ET DE LA RECHERCHE
DE L'UNIVERSITE D'OTTAWA EN VUE DE L'OBTENTION DE LA MAITRISE ES
ARTS (M.A.) EN SCIENCE POLITIQUE

DIRECTEUR: PROFESSEUR J. SIGLER



Amine Ait-Chaalal, Ottawa, Canada, 1992



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Acquis - Votre référence

Acquis - Votre référence

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-315-79990-0

Canada



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

REMERCIEMENTS

Voilà une tâche bien agréable à remplir que d'ici remercier tous ceux sans qui ce travail ne serait assurément pas arrivé à son terme.

Je tiens d'abord à exprimer toute ma sincère reconnaissance à Monsieur le Professeur John Sigler, mon directeur de thèse, avec qui la réalisation d'un travail devient une expérience enthousiasmante. Par l'étendue de son savoir, la grande qualité de son accueil, ses encouragements répétés, la fréquentation du Professeur Sigler est une expérience intellectuelle et humaine réellement marquante.

Je désire également remercier Monsieur le Professeur Théofil Kis qui a bien voulu être mon lecteur, qui, dès mon arrivée à Ottawa, m'a guidé dans les subtilités de l'enseignement nord-américain, et, à de nombreuses reprises, sa porte étant généreusement ouverte, a bien voulu me consacrer de multiples occasions de discuter avec lui et de bénéficier de ses analyses.

Que Monsieur le Professeur Andrew Axline, qui a aussi accepté d'être mon lecteur, veuille bien recevoir mes remerciements, pour avoir, notamment, toujours été d'une grande disponibilité et flexibilité afin de permettre à cette thèse de voir le jour.

Monsieur le Professeur François-Pierre Gingras, avec qui, expérience très formatrice et stimulante, j'ai été deux années de suite assistant à l'enseignement, a bien voulu me faire découvrir de nombreux aspects d'un fabuleux pays ainsi que quelques-unes de ses coutumes et m'accueillir chaleureusement au milieu des siens. Je l'en remercie très sincèrement et je regrette que les circonstances de la vie ne m'aient pas permis d'approfondir ces découvertes. Mais cela n'est sans doute que partie remise...

Bien évidemment Madame Françoise Quesnel mérite ici une mention très particulière pour toute sa bonne humeur, son sourire et l'enthousiasme qu'elle insuffle au Département, elle et son équipe.

Je tiens à dire aussi ma reconnaissance à Monsieur le Professeur Claude Roosens, de Louvain-la-Neuve, pour sa bienveillance, parfois même "à distance", ses conseils et les conversations riches et passionnantes avec lui.

Je tiens à chaleureusement remercier toutes les personnes qui ont bien voulu accepter d'être interviewées, qui m'ont souvent consacré de longues heures de leur temps et remis des documents parfois tout à fait inédits: du côté algérien, MM. Abdesselam, Aït Laoussine, Bouteflika, Bensid, Brahimî, Haireche, Layachi, Malek, Taleb, Sahnoun; du côté américain, Mme Smith de Cherif, MM.

Entelis, Parker, Quandt, Sebastian, Zartman. Conformément à leurs souhaits, je ne citerai pas ceux ayant requis l'anonymat. Cependant que les diplomates et officels algériens, les fonctionnaires de l'ONU à New York, les diplomates des Ambassades des Etats-Unis à Alger et à Ottawa, les officiels du Département d'Etat et les autres personnes qui ont bien voulu me rencontrer et me fournir des informations et documents soient ici remerciées. Sans leur apport décisif, leur disponibilité et leur ouverture d'esprit à tous, ce travail n'aurait pu être ce qu'il est.

Que mes parents trouvent ici toute l'expression de mon profond respect et de mon admiration, que les mots d'ailleurs ne peuvent exprimer.

Un grand merci à Amar, pour toute son aide efficace, active et patiente, quelle que soit la distance, et dans bien des domaines. Bien des évolutions ne seraient pas arrivées à leur terme sans son action et ses suggestions.

Que Nadra veuille bien trouver ici l'expression de toute ma très sincère affection et vive reconnaissance, et Guy celle de ma fidèle amitié.

A tous encore un grand merci. Puisse ce modeste travail être à la hauteur de leurs attentes.

TABLE DES MATIERES

	PAGES
<u>INTRODUCTION</u>	iv
<u>PARTIE I: LA GUERRE D'ALGERIE ET LA PERIODE BEN BELLA</u>	1
1. LA POSITION DES ETATS-UNIS DURANT LA GUERRE D'ALGERIE: UNE SUBTILE EQUIVOQUE ?	2
1.1. L'arrière-fond historique	2
1.2. Les premières années de la guerre (1954-1958) et les premiers débats à l'ONU	5
1.3. Les positions américaines après l'arrivée du Général de Gaulle au pouvoir (1958)	8
1.4. J.F.K. au pouvoir (1961)	10
2. BEN BELLA ET LES ETATS-UNIS: LE MAUVAIS DEPART OU L'ELAN ARRETE	13
2.1. Ben Bella et J.F.K.: l'occasion ratée	13
2.2. La "guerre des sables" (1963) et les nouvelles frictions	18
2.3. Les oppositions au niveau international	20
2.4. Les premiers contacts au niveau commercial	24
<u>PARTIE II: L'ALGERIE BOUMEDIENNISTE: LES EVOLUTIONS DIVERGENTES</u>	27
1. PERCEPTIONS ET REALITES DES RELATIONS ALGERO-AMERICAINES: DE LA POSSIBILITE D'UN DECOUPLAGE	28
1.1. La diplomatie et les diplomates algériens sous le Président Boumédienne	28
1.2. Quelques principes de la diplomatie algérienne dans le cadre des relations avec les Etats-Unis	31
1.3. Le domaine multilatéral politico-stratégique (axes 3 & 4)	32
1.4. Les dossiers bilatéraux technico-commerciaux (axes 1 & 2)	36
2. LE CONTENTIEUX POLITICO-IDEOLOGIQUE ET STRATEGIQUE: L'OPPOSITION CREATRICE	42
2.1. Quelques aspects des relations bilatérales	42
2.2. La question palestinienne et le Moyen-Orient	44
2.2.1. Les positions de principe des deux pays	44
2.2.2. La guerre de 1967 et ses conséquences: la rupture	45
2.2.3. La guerre de 1973 et ses suites: la reprise	48
2.3. Le Nouvel Ordre Economique International et l'OPEP	52
2.3.1. La réunion du Groupe des 77 à Alger (1967)	53
2.3.2. Le 4ième Sommet des Non-Alignés- Alger, Sept. 1973	54
2.3.3. L'OPEP entre en scène	56
2.3.4. Le débat dans le cadre de l'ONU (1974)	58
2.3.5. Le dialogue Nord/Sud: l'opportunité non concrétisée	59

2.5. Les évolutions politiques algériennes à partir de 1988 et les impacts sur les relations bilatérales	119
2.6. Les discordances persistantes sur le Moyen-Orient et certaines concordances partielles	122
2.6.1. Les principaux points de désaccord	122
2.6.2. Les positions respectives sur la question libanaise	125
2.7. Le Sahara occidental et certaines évolutions des positions algériennes et américaines	126
2.7.1. Quelques "variations" au Congrès mais la même politique au niveau de l'exécutif	126
2.7.2. Les évolutions sur les scènes régionale, internationale et américaine	129
2.8. Algérie- Etats-Unis/1979-1990: des rapports complexes et banalisés	131
3. LES VOLETS TECHNICO-COMMERCIAUX: UN CONTENTIEUX DOMMAGEABLE	134
3.1. Les principales évolutions	134
3.2. Le dossier gazier	135
3.2.1. Les modifications de la scène politique algérienne et leurs premières conséquences	135
3.2.2. Les contrats avec les entreprises américaines: des ruptures très préjudiciables	140
3.2.3. Le bien-fondé de certaines revendications algériennes	145
3.2.4. Tentatives d'estimation des effets et des conséquences financières pour l'Algérie	146
3.2.5. Essais d'explication	150
3.3. Les échanges commerciaux: la dégradation et le redémarrage	153
3.3.1. Les exportations algériennes: le déclin de la position américaine et ses corollaires	153
3.3.2. Les importations algériennes, la balance commerciale et la coopération technique	155
<u>EPILOGUE: LES RELATIONS ALGERO-AMERICAINES DANS LE CADRE DES EVENEMENTS DU GOLFE</u>	158
<u>CONCLUSION</u>	163
<u>NOTES</u>	i
<u>NOTICES BIOGRAPHIQUES</u>	xxxiii
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	xxxv
<u>ANNEXES</u>	Cahier séparé

INTRODUCTION

Spontanément, il ne semblerait pas que les relations de l'Algérie avec les Etats-Unis soient particulièrement significatives à étudier, tant ces deux pays semblent éloignés géographiquement, mais aussi culturellement, linguistiquement, historiquement. Cependant une observation préliminaire plus attentive met assez rapidement en évidence des subtilités et complexités qui incitent à approfondir plus substantiellement la recherche. Ainsi, par exemple, il est intéressant de constater qu'un très important contrat gazier fut signé entre sociétés des deux pays alors que ceux-ci n'avaient pas de relations diplomatiques, ou encore que, il y a quelques années, et alors que les deux pays s'opposaient avec virulence dans les enceintes internationales, les Etats-Unis étaient, de loin, le premier partenaire commercial de l'Algérie. De plus, ce sujet, facteur le rendant encore plus attractif, n'a pour le moment été que fort peu abordé, dans les deux pays.

Il nous sera ainsi permis de mettre en lumière le fait qu'un certain éloignement politico-idéologique (plus net jusqu'en 1978, en déclin à partir de cette date) n'était pas incompatible, même après la rupture des relations diplomatiques (en 1967), à la poursuite de relations non négligeables dans de nombreux domaines. Signalons d'emblée, et ainsi que l'indique notre titre, que l'optique adoptée sera spécifiquement celle des relations de l'Algérie avec les Etats-Unis, et que le point de vue sera par conséquent assez largement "algérien", d'où il résultera une certaine asymétrie dans le traitement des diverses questions.

Nous tenterons de décrire les principales composantes de continuités et de ruptures dans les relations entre les deux pays et d'essayer de mettre en lumière les principes de base et les "logiques" animant celles-ci, aboutissant à une certaine cohérence globale.

Les relations entre l'Algérie et les États-Unis pourront être vues comme s'articulant autour de 4 logiques/axes qui

s'entrecoupent: certains se renforcent, d'autres se neutralisent; le tout se combinant et s'interinfluençant pour donner des relations spécifiques .

Il est possible de mettre en évidence quatre axes principaux:

1) commercial, 2) technico-développementiste, 3) politico-idéologique, et 4) stratégique.

Les deux premiers axes (1 & 2) pourront être qualifiés d'axes à prédominance convergente/coopérative, c'est-à-dire renforçant les tendances à une coopération entre les deux Etats. Les deux autres (3 & 4) seront quant à eux qualifiés d'axes à prédominance divergente/conflictuelle, c'est-à-dire induisant des facteurs de tension (et même de rupture).

L'axe commercial (1) prend en compte le fait que les deux pays ont des produits à s'échanger, le commerce entre eux a un sens, une certaine complémentarité existe (notamment hydrocarbures algériens/ blé, céréales, matériels américains). Ce qui conduira les États-Unis à occuper une place significative dans les échanges algériens.

L'axe technico-développementiste (2) souligne que, dans le cadre de sa stratégie de développement, l'Algérie a besoin d'acquérir des techniques et technologies occidentales. Voulant sortir du face-à-face avec la France -avec laquelle, du fait de la colonisation, la dépendance est très marquée-, les États-Unis présentent une opportunité intéressante (construction de raffineries et d'installations industrielles diverses, formation aux États-Unis d'experts algériens dans de nombreux domaines).

Pour ce qui est de ces deux axes, quelques indications s'imposent. D'une part, on perçoit une volonté algérienne (plus ou moins ferme selon les périodes) de diversification de ses partenaires étrangers. D'autre part, il importe de mettre en lumière la différence des niveaux de départ. Le poids respectif

des deux pays est très différent. D'un côté nous trouvons un pays en voie de développement en situation de double dépendance: dépendance au niveau de ses exportations, les hydrocarbures composant progressivement jusqu'à 98% de ses revenus et dépendance au niveau des importations, constituées de quantités croissantes de produits alimentaires et de biens d'équipement. De l'autre côté nous avons un pays industrialisé, première puissance économique mondiale et dont les capacités commerciales, économiques, bancaires, technologiques et financières sont considérables. A titre d'illustration, on peut indiquer le fait que le rapport du PNB en 1990 était de 1 à 103.

Il en résulte que la marge de manoeuvre de l'Algérie s'en trouve réduite, devant se mouvoir au sein de contraintes très strictes. La dépendance par rapport aux hydrocarbures (produits stratégiques) indique par ailleurs que si ce secteur se trouvait atteint, on peut prévoir une sérieuse déstabilisation politique et socio-économique de l'Algérie. Ces éléments apparaîtront souvent, soit en filigrane, soit de façon explicite, lors du traitement des dossiers commerciaux et techniques.

L'axe politico-idéologique (3) prend en considération le fait que l'Algérie "progressiste, révolutionnaire" et socialisante (jusqu'à une certaine époque) ne pouvait qu'être en situation divergente face aux Etats-Unis, superpuissance occidentale. Cet axe trouvera souvent les deux pays dans des camps plutôt opposés (et parfois même à la tête de ces camps antagonistes), notamment sur la conception des rapports économiques internationaux (Nouvel Ordre Economique International, dialogue Nord/Sud) et sur la question pétrolière (l'Algérie jouant un rôle actif au sein de l'OPEP). On se trouve là avec deux pays ayant des visions idéologiques et politiques fort contrastées quant aux modalités d'organisation et de fonctionnement de la scène économique et politique mondiale.

L'axe stratégique (4) -compris ici comme le positionnement par rapport à des dossiers mettant en cause la sécurité et la

défense d'un pays ou d'un groupement de pays (dont fait partie le pays étudié) ainsi que des positions de principe pour le soutien de certaines causes considérées comme importantes-, est probablement celui ayant occasionné les tensions les plus réelles (allant parfois jusqu'à la rupture). Les thèmes de friction et de confrontation sont nombreux: question moyen-orientale, soutien à des mouvements de libération nationale, position sur l'échiquier arabe et méditerranéen, rapports avec le Maroc, question de l'autodétermination du Sahara occidental. Les événements récents dans le Golfe ont illustré à nouveau cet état de fait. Dans le cadre de cet axe, les relations de l'Algérie et des Etats-Unis avec le Maroc apparaîtront à de nombreuses reprises, vu la très claire liaison existant à cet égard.

De façon générale, on peut percevoir, dans ses relations avec les Etats-Unis, une volonté de l'Algérie de sortir des trop "possessives" relations bilatérales avec la France. Il en résulte une certaine orientation vers les Etats-Unis pour plusieurs motifs (notamment ceux des axes 1 & 2: commercial et technico-développementiste), mais sans jamais (pouvoir et/ou vouloir) s'en rapprocher de façon décisive du fait d'oppositions significatives (particulièrement celles signalées sur les axes 3 & 4: politico-idéologique et stratégique). Le résultat est, la plupart du temps, une relative neutralisation des forces agissant sur les différents axes.

Il est par ailleurs concevable de regrouper les quatre axes sous deux grands intitulés: les deux premiers peuvent former le volet "technico-commercial", les deux autres le volet "politico-stratégique". On remarquera que, en évitant les simplifications abusives, le premier volet se rattache plutôt au cadre des relations bilatérales, le second s'intégrant plus dans l'ensemble multilatéral.

Il est dès lors possible, au vu de ce que nous venons de développer, d'analyser comme hypothèse de travail l'idée selon laquelle il peut exister dans le contexte des relations entre

Etats une possibilité plus ou moins forte de "découplage" entre le bilatéral et le multilatéral. Dans le cadre des relations de l'Algérie avec les Etats-Unis, on se trouverait globalement dans une situation où les relations bilatérales seraient beaucoup plus coopératives que conflictuelles (axes 1 et 2), mais, dans le cadre multilatéral, les relations sont alors plus conflictuelles que coopératives (axes 3 et 4)².

Au niveau du découpage temporel, et après une analyse de la position américaine (et de ses nuances) durant la guerre d'Algérie (1954-1962) et pendant la période où A. Ben Bella était au pouvoir (1962-1965) [Partie I], le travail s'articulera principalement autour des deux Présidents qu'a connus l'Algérie de 1965 à 1991: H. Boumédiène (1965-1978) [Partie II] et C. Bendjédid (1979-1992³) [Partie III], ainsi que des six Présidents des Etats-Unis en fonction depuis la même année: L.B. Johnson (1963-1969), R. Nixon (1969-1974), G. Ford (1974-1977), J. Carter (1977-1981), R. Reagan (1981-1989) et G. Bush (depuis 1989). Cela donnera la possibilité de mettre en lumière un certain nombre d'éléments caractéristiques de chaque période, l'apparentant ou la différenciant des autres, et d'ainsi mettre en lumière les éléments de continuité et ceux de rupture.

Au niveau méthodologique, pour des raisons d'applicabilité la partie I ne prendra pas comme grille d'analyse la conception sur base d'axes et du découplage mais visera plutôt à situer les principaux éléments de la situation dans leur contexte. Les parties II et III (respectivement H. Boumédiène et C. Bendjédid) seront élaborées sur le même modèle: d'abord une exposition de la mise en application des axes et du découplage à la période étudiée (1965-1978 et 1979-1990) [Chapitre 1.], ensuite l'analyse des dossiers politico-stratégiques [Chapitre 2.] et enfin l'étude des questions technico-commerciales [Chapitre 3.].

Le point d'aboutissement, traité en épilogue, sera la mise en perspective des relations de l'Algérie avec les Etats-Unis dans le contexte des événements du Golfe durant la période août

1990-février 1991, la crise et le conflit ayant eu de fortes répercussions sur les populations des pays arabes et les positions des diplomaties maghrébines par rapport aux États-Unis.

Les sources utilisées furent nombreuses. En plus du traitement d'un certain nombre de publications et sources documentaires "classiques" maghrébines, américaines et européennes consacrées, directement ou indirectement, à ce sujet (livres, revues, journaux), nous avons également recouru à des documents parfois inédits ou peu exploités (certains remis par les personnes interviewées).

Et, de façon encore plus sensible, ont été menées des entrevues avec des responsables politiques et diplomatiques (anciens ou actuels ministres, ambassadeurs, diplomates, fonctionnaires gouvernementaux) algériens et américains. Au total, une trentaine de personnes ont été interviewées à Alger, Washington, D.C., New York et Ottawa. Cela a marqué une certaine réorientation par rapport à ce qui était prévu initialement, et ce pour plusieurs raisons. D'abord, le contenu et la densité de la première série d'interviews (à Alger) furent tels qu'il apparut vite comme amplement justifié d'entreprendre la même procédure aux États-Unis, ce qui fut fait à l'occasion de deux voyages de recherche. Ensuite, les informations recueillies lors de ces interviews sont sans communes mesures avec ce que l'on peut trouver d'écrit sur le sujet, surtout dans le cadre de rencontres avec des "acteurs privilégiés"; ce qui induisit d'ailleurs une nouvelle orientation de la démarche d'analyse, les documents officiels américains étant consultés mais non plus utilisés de façon intensive. Enfin, le fait qu'il n'existe pas réellement de documents officiels algériens accessibles et que les documents officiels américains sur le sujet ne soient que peu nombreux (en plus du fait du caractère parfois "rébarbatif" de ceux-ci) incita à réserver une place plus substantielle à l'approche "humaine".

Cela correspond d'ailleurs à ce que nous avions pressenti

lors des premières démarches d'élaboration de ce travail lorsque nous indiquions alors que nous serions parfois sans doute amené à réorienter notre perspective et à amender notre démarche, afin de mieux répondre aux exigences et contingences qui apparaîtront progressivement.

Force est de reconnaître que cette thèse ne s'est pas voulue seulement de science politique au sens strict, mais aussi en grande partie à la fois de réflexion politique et d'histoire contemporaine, avec le souhait de multiplier les éclairages d'analyse et de stimuler les démarches de questionnement, se rattachant à la démarche de science politique "latine". Il en découle des approches "mixtes" qui nous ont semblé être une richesse à favoriser.

NOTES

1. Les logiques prises ici en considération ne renvoient pas à la définition littéraire (ou littérale) de ce concept mais plutôt aux "logiques des intérêts nationaux" motivant les Etats dans leurs politiques étrangères.

2. Un aspect intéressant se trouve dans l'existence d'une certaine similitude, sur quelques axes, des relations entre le Maroc par rapport aux Etats-Unis (et à l'URSS). En effet, avec les Etats-Unis, le Maroc se trouve sur des axes positifs pour ce qui est des aspects technico-développementiste, politico-idéologique et stratégique (axes 2, 3, 4) -acquisition de technologies, proximité idéologique et bonne entente stratégique, mais pas sur l'axe commercial (1)- pas de réelle complémentarité. Or avec l'URSS il existe pour le Maroc une assez forte complémentarité positive sur l'axe commercial (notamment dans le domaine des phosphates: contrats importants, pour les deux partenaires), et une relative complémentarité positive dans le domaine technico-développementiste (formation de nombreux experts, notamment dans l'ingénierat). Cela est d'autant plus intéressant que l'Algérie se trouve en situation de forte concurrence sur l'axe commercial (1) avec l'URSS: tous deux sont producteurs de gaz et vendeurs actifs sur le marché européen. Il existe -ou, faudrait-il dire aujourd'hui, a existé- par ailleurs entre l'URSS et l'Algérie une relative complémentarité positive, mais pas toujours, sur les trois autres axes (technico-développementiste, politico-idéologique et stratégique: 2,3,4).

3. Le samedi 11 janvier 1992 le Président algérien a remis sa démission. Il a été remplacé par un "Haut Comité d'Etat" présidé par M. Boudiaf, ancien leader de la guerre de libération nationale algérienne.

PARTIE I: LA GUERRE D'ALGERIE ET LA PERIODE BEN BELLA

1. LA POSITION DES ETATS-UNIS DURANT LA GUERRE D'ALGÉRIE: UNE SUBTILE EQUIVOQUE ?

1.1. L'arrière-fond historique

Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954 éclatent en plusieurs points d'Algérie de nombreux incidents armés et apparaissent au grand jour le Front de Libération Nationale (FLN) et l'Armée de Libération Nationale (ALN). C'est le début de la guerre d'Algérie. Elle ne se finira que près de huit ans plus tard avec l'indépendance de l'Algérie, le 5 juillet 1962, laissant un pays exsangue et ravagé, des infrastructures détruites, un traumatisme économique et social profond et environ un million de victimes algériennes (sur une population de 10 millions d'habitants).

Quelques jours après le déclenchement de la guerre, le Ministre de l'Intérieur de l'époque (F.Mitterrand) déclare "L'Algérie, c'est la France" et "La seule négociation, c'est la guerre"¹. Ce sera d'ailleurs le même qui, lorsqu'il sera Ministre de la Justice dans un gouvernement suivant, signera les premiers arrêtés d'exécution à mort par la guillotine de combattants algériens.

Durant cette longue période de la guerre d'Algérie, les Etats-Unis verront se succéder deux Présidents, Dwight D. Eisenhower (du 21 janvier 1953 au 21 janvier 1961) et John F. Kennedy (du 21 janvier 1961 au 22 novembre 1963), le premier républicain, le second démocrate.

Les prises de position officielles et officieuses des Etats-Unis seront diverses. Sans oublier la division du pouvoir aux Etats-Unis et la relative influence du Congrès (notamment les Commissions pour les Affaires étrangères du Sénat et de la Chambre des Représentants) sur certains aspects de la politique étrangère des Etats-Unis², de nombreux passages de la Constitution américaine étant d'ailleurs assez explicites à cet

égard.

Dès lors de nombreuses subtilités et variantes seront à prendre en considération pour l'évocation de la politique américaine durant la guerre d'Algérie. Un champ d'analyse fort intéressant sera l'Organisation des Nations Unies (ONU) où la "question algérienne" deviendra rapidement un enjeu important et délicat, tout spécialement dans le cadre des relations américano-françaises³.

Il faut dès à présent souligner ici un aspect "technique" aux fortes répercussions politiques, et militaires. Par l'article 6 du Traité de l'Atlantique Nord de 1949⁴, l'Algérie, élément très particulier, faisait partie intégrante de la zone couverte par l'OTAN. Dès lors un lien de solidarité "automatique" était instauré entre la France et ses alliés occidentaux, donc les Etats-Unis, dans la guerre que celle-ci menait contre les combattants algériens. Cela se traduisit d'ailleurs de façon très concrète sur le terrain par l'utilisation massive par l'armée française de matériels et d'armes normalement destinés à des opérations dans le cadre des opérations européennes de l'OTAN. De plus, une partie de ces armements étaient de fabrication américaine⁵. De nombreux Algériens feront grief aux Etats-Unis pour n'avoir rien fait concernant cette pénible réalité⁶. Dès lors les Etats-Unis apparaissaient comme des alliés effectifs et actifs de la France, ou du moins comme soutenant l'effort militaire français en vue d'écraser la lutte des combattants du FLN.

Cependant, à l'analyse, la position américaine s'avère plus complexe et subtile. Les Etats-Unis, après avoir saisi le caractère authentiquement nationaliste de la révolution algérienne et la volonté farouche d'indépendance du peuple algérien, ont évolué vers une position plus nuancée. Les autorités américaines se sont trouvées confrontées en fait à deux exigences discordantes. D'une part, la volonté de ne pas "lâcher" l'allié français. D'autre part, le souhait de ne pas s'associer

de façon flagrante à une démarche colonialiste violente et brutale, nécessairement vouée à l'échec; avec le risque sérieux d'ainsi s'aliéner les pays nouvellement indépendants émergeant sur la scène internationale.

Il faut ici mettre en évidence le fait que la guerre d'Algérie sera l'occasion de tensions, parfois très sensibles, entre les Etats-Unis et la France. Ces tensions iront croissant avec le caractère inéluctable de l'indépendance algérienne. Certains milieux de l'administration américaine verront l'obstination brutale de la France comme un élément consternant et dangereux, susceptible de pousser les révolutionnaires algériens dans le camp soviéto-communiste. D'autant plus que les autorités américaines mettront vite en cause les thèses fantaisistes d'une certaine propagande française selon lesquelles le FLN serait sous influence communiste'.

A cela s'ajoutent des initiatives externes à l'exécutif américain, telle que la très ferme prise de position du sénateur John F. Kennedy de juillet 1957 indiquant clairement le caractère colonialiste des agissements français en Algérie et la nécessité de la cessation de cette situation par une évolution vers l'indépendance. Dans ce contexte, il faut aussi signaler la modification du pouvoir en France avec le retour aux affaires en mai-juin 1958 (dans des conditions tourmentées), suite à l'évolution de la situation en Algérie, du Général de Gaulle et l'instauration subséquente de la Vème République, sur les décombres de la IVème, "morte" du fait de la guerre d'Algérie.

Après avoir ainsi passé en revue rapidement le cadre général, analysons maintenant quelques évolutions spécifiques.

1.2. Les premières années de la guerre (1954-1958)
et les premiers débats à l'ONU

Certains milieux américains soutiendront assez rapidement la cause algérienne, tout particulièrement les syndicats (AFL-CIO¹) et certaines sphères universitaires. Signalons ici que, grâce à l'obtention de bourses, notamment par l'entremise de la politique active de l'Union Générale des Étudiants Musulmans Algériens (UGEMA), un nombre significatif d'étudiants algériens accompliront tout ou partie de leurs études dans des universités américaines dans de nombreux domaines (à l'indépendance de l'Algérie en 1962 environ une centaine se trouvaient aux Etats-Unis²). Certains d'entre eux occuperont des postes de responsabilité importants dans le milieu politico-diplomatique (ces deux sphères étant intimement liées) de l'Algérie indépendante ainsi que dans le domaine économique. On remarquera que l'idée des Etats-Unis comme alternative occidentale à la France fait déjà son apparition.

Par ailleurs, avec le prolongement de la guerre et le durcissement des méthodes de répression française -dont l'usage extensif de la torture³- certaines franges de l'opinion publique américaine vont être sensibilisées au processus en cours en Algérie, notamment par le biais de l'action des représentants du FLN à New York auprès de la presse.

Un des terrains où l'"affaire algérienne" va le plus interférer dans les relations américano-françaises sera assurément l'ONU. Paris observera avec une attention particulière le vote des Etats-Unis à l'ONU et chaque "défaillance" américaine provoquera des remous français significatifs.

La "question algérienne" viendra devant l'ONU dès la session de 1955, avec inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale (AG), ce qui provoque le départ de la délégation française qui plaide l'incompétence de l'ONU dans cette affaire

(étant donné que l'Algérie est considérée comme faisant partie de la France, "une et indivisible"). Si les Etats-Unis votent contre la résolution présentée par le groupe afro-asiatique (dont l'essor croissant se fait sentir, en particulier depuis la conférence de Bandoeng d'avril 1955), ils laissent une liberté de manoeuvre à leurs "clients", ce qui ne va pas sans irriter la France. Le 25 novembre 1955, l'AG se dessaisit du dossier¹¹, mais uniquement pour des raisons d'opportunité, et non pas de compétence¹².

En 1956, en Conseil de Sécurité, les Etats-Unis votent en faveur des thèses françaises, estimant qu'il ne s'impose pas encore que celui-ci se saisisse de la question. Mais l'AG inscrit la question à son ordre du jour et en février 1957 elle adopte à l'unanimité une résolution vague et très modérée (espoir en une solution pacifique, démocratique et juste de la question¹³).

1956 marquera cependant un cran supplémentaire dans l'internationalisation de la guerre d'Algérie avec, d'une part, en mars, les indépendances marocaines et tunisiennes -rendant d'autant plus anachronique la situation en Algérie et fournissant des bases arrières aux combattants algériens-, et, d'autre part, en novembre, l'expédition franco-anglo-israélienne contre l'Egypte, où les préoccupations (et les fantasmes) français par rapport au soutien égyptien à la révolution algérienne ont joué un rôle important. De plus, l'attitude combinée américano-soviétique pour mettre fin à cette expédition marquera un nouvel élément de rancoeur française à l'égard des Etats-Unis. L'année 1956 permettra à la France d'accrocher à son palmarès l'un des premiers actes de piraterie aérienne de l'Histoire, par le détournement en octobre de l'avion transportant une délégation de dirigeants du FLN se rendant de Rabat à Tunis.

Pour la session onusienne de 1957, une autre résolution vague et modérée est votée (préoccupation par rapport à la situation en Algérie et voeu de pourparlers¹⁴). Mais 1957 voit se produire de nouvelles évolutions, notamment liées à la

politique interne américaine. Le jeune sénateur démocrate John F. Kennedy va faire une entrée fracassante dans le débat, et à la Commission des Affaires étrangères du Sénat, par une déclaration le 2 juillet 1957 où il dénonce durement la politique colonialiste française et plaide en faveur de l'indépendance de l'Algérie. Le sénateur Kennedy était en contact avec les représentants du FLN à New York, dont les plus connus sont Chanderli et M. Yazid; ceux-ci furent des promoteurs infatigables, efficaces et déterminés de la cause algérienne à l'ONU et aux Etats-Unis¹⁵. J.F. Kennedy était aussi en relation avec W. Porter, responsable pour les affaires nord-africaines au Département d'Etat.

Si les propos du sénateur Kennedy seront étiquetés comme inopportuns par les milieux politiques aux Etats-Unis, ils n'en bénéficieront pas moins d'une importante répercussion internationale -ce qui était l'essentiel pour les Algériens-, notamment grâce à l'action efficace de diffusion des représentants du FLN sur place et du caractère excessif de la réaction française. De plus ils seront repris par la suite, de façon adoucie, dans un rapport du sénateur Mansfield, et, sur instruction du Président Eisenhower, les républicains pourront critiquer le sénateur Kennedy pour un certain "simplisme", mais sans démontrer d'hostilité à la cause algérienne¹⁶. Pour les Algériens ce soutien très significatif de quelqu'un qui semblait dès cette époque promettre à un brillant futur fut énormément apprécié et le nom de Kennedy a encore aujourd'hui en Algérie une valeur symbolique réelle¹⁷.

1958 marquera un tournant, et ce à plus d'un titre. D'abord, l'opinion publique américaine sera très choquée par le bombardement français, le 8 février 1958, du village tunisien de Sakhiyet Sidi Youssef où de nombreux Tunisiens et Algériens réfugiés périront¹⁸. Une mission de bons offices anglo-américaine est acceptée par le gouvernement français en avril 1958. Mais les événements vont se précipiter en Algérie et en France, l'intense agitation à Alger permettant le retour au

pouvoir du Général de Gaulle en mai-juin 1958 (celui-ci va alors mettre en place le processus institutionnel menant à la Vème République).

1.3. Les positions américaines après l'arrivée du Général de Gaulle au pouvoir (1958)

Le Général de Gaulle se déclare opposé à l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de l'AG de l'ONU et les autorités françaises indiquent la non-participation française aux débats à ce sujet". Par la suite aura lieu la première sérieuse "anicroche" américaine. En effet, la délégation américaine, conduite par l'Ambassadeur Cabot Lodge, après avoir oeuvré pour qu'il ne soit pas fait mention du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne/GPRA (nouvellement créé en septembre 1958) s'abstient sur le vote de la résolution en AG. Les Français, et le Général de Gaulle, sont furieux et le font savoir. Que la résolution ne soit pas retenue, du fait de la nécessité de réunir la majorité des deux tiers, ne changera pas grand chose. Le Général de Gaulle lancera ses mots célèbres sur les "Nations dites unies" et sur le "machin".

En fait les Etats-Unis semblent être arrivés à la conclusion que le FLN (et son émanation gouvernementale, le GPRA) sera l'interlocuteur nécessaire lors de l'inévitable négociation, et, dès lors, bien que ne voulant pas offusquer le partenaire français, les Etats-Unis essaie de ne pas avoir des attitudes trop négatives vis-à-vis de la cause algérienne, afin de ne pas, notamment, la pousser dans les bras des pays communistes. Il y a aussi la volonté de ne pas mettre les Etats-Unis dans la situation inconfortable consistant à voter contre la majorité des pays en voie de développement ayant récemment acquis leur indépendance.

En 1959, le Général de Gaulle semble résolu à faire du vote américain à l'ONU un élément central quant à la réalité de la

solidarité entre les deux pays²⁰. Lors de la visite du Président Eisenhower à Paris, le Général de Gaulle informe celui-ci le 2 septembre de la teneur de son prochain discours du 14 septembre au sujet de l'idée d'autodétermination de l'Algérie. La réaction américaine apparaît positive. Dès lors, la surprise et la colère françaises ne seront que plus grandes quand les Etats-Unis s'abstiendront, lors du vote de décembre 1959 en AG (ils avaient rejeté la résolution présentée en commission dont les termes étaient plus durs). La résolution ne recueillera cependant pas assez de votes positifs pour atteindre les deux tiers requis. Le Général de Gaulle semble quant à lui s'être finalement résigné par rapport à la position américaine²¹.

C'est 1960 qui va marquer un nouveau tournant très significatif. Le 19 décembre 1960, la résolution 1573 est adoptée (63 pour, 8 contre, 27 abstentions) grâce à l'action déterminée et pugnace des représentants du FLN. Pour la première fois une résolution avec une signification et un impacts réels est adoptée. Elle "reconnaît le droit du peuple algérien à la libre détermination et à l'indépendance", "la nécessité impérieuse de garanties adéquates" pour la mise en oeuvre de ce droit et la sauvegarde de l'unité et de l'intégrité territoriale de l'Algérie - disposition particulièrement importante au vu des tentatives françaises de déposséder l'Algérie du Sahara²². L'échec français est flagrant; c'en est fini des manoeuvres d'obstruction voulant faire de la guerre d'Algérie seulement une affaire intérieure française.

1.4. J.F.K. au pouvoir (1961)

1961 marque aussi de nouvelles évolutions. L'arrivée à la Maison-Blanche de J.F. Kennedy ne peut manquer de préoccuper les dirigeants français. Un certain nombre d'événements feront presque retarder la visite prévue fin avril du Président Kennedy et de son épouse à Paris. Les contacts officiels (et officieux) de l'Ambassadeur américain à Tunis avec d'importants dirigeants du FLN, notamment le Ministre de l'Information du GPRA, M. Yazid, provoquera l'ire des dirigeants français²³.

De plus, le Président Kennedy sera particulièrement offusqué par les rumeurs circulant dans certains milieux français quant à une éventuelle participation de la Central Intelligence Agency/CIA au putsch raté des généraux d'Alger en avril 1961 (le fait que le Général putschiste Salan ait occupé de hautes fonctions au sein de l'OTAN et avait donc de nombreux contacts américains a permis de donner un semblant de réalité à ces allégations). Il faut ici signaler que le rôle de la CIA durant la guerre d'Algérie n'a jamais été très clairement mis en lumière, et des éléments comme le rapatriement par l'Agence sur les Etats-Unis, dans la phase terminale de sa maladie, du penseur antillais Frantz Fanon (auteur de Peau noire, masques blancs, Les damnés de la terre, Sociologie d'une révolution, L'an V de la Révolution algérienne), intimement lié à la Révolution algérienne, n'ont pas réellement contribué à éclaircir le tableau.

On peut cependant penser que, dans le cadre de ses tâches de renseignement, la CIA a eu des contacts officieux, par des canaux divers (et plus ou moins "explicites"), avec des éléments algériens, tout comme avec certains éléments français (de plus il semble abusif de voir l'Agence comme un tout monolithique, ceux qui étaient en contact avec les uns n'étant pas nécessairement en contact avec les autres, et, a fortiori, ne partageaient sans doute pas les mêmes visions du monde)²⁴.

Dans ce cadre, il est important de souligner que, en 1956, du pétrole est découvert dans le Sahara algérien, ce qui offrait des perspectives très attirantes pour l'approvisionnement énergétique de la France. La France tenta un moment de détacher le Sahara du reste de l'Algérie dans le cadre des négociations, ce qui fut formellement refusé par les Algériens, qui optèrent pour la poursuite des combats jusqu'à la libération intégrale du territoire algérien. Des milieux français ont alors émis des accusations sur le rôle que joueraient des intérêts pétroliers américains en faveur de l'indépendance algérienne, en vue d'avoir accès au pétrole algérien par la suite²⁵.

De plus, 1961 est marquée par la bataille de Bizerte (port tunisien où se trouvait une base française) où des milliers de Tunisiens périrent sous les balles françaises pour reconquérir cette parcelle du territoire tunisien encore occupée. Une résolution contre la France sera votée à l'ONU. C'est dans ce cadre que, le 20 décembre 1961, une nouvelle résolution énergique sur l'Algérie est votée par l'AG de l'ONU. De plus, les autorités américaines font part de leur souhait de recevoir des responsables algériens au Département d'Etat (revenant sur une position contraire adoptée en 1959 pour calmer les récriminations et lamentations françaises)²⁶.

L'inéluctabilité de l'indépendance (après l'échec de premières négociations en 1961, les Algériens et les Français s'acheminent vers un autre cycle de rencontres en vue de finaliser les modalités de l'indépendance algérienne) incite donc les autorités américaines à ne plus faire preuve d'une prudence excessive et inutile. D'autant plus que certains pays socialistes semblent prêter une certaine attention à l'évolution de la révolution algérienne. Dans ce cadre, ce seront en fait les Chinois qui marqueront une sympathie prononcée pour les Algériens, reconnaissant le GPRA dès septembre 1958 et recevant avec tous les honneurs une délégation officielle dirigée par le Président du GPRA, F. Abbas, en 1960. L'Union Soviétique sera nettement plus prudente, ne reconnaissant le GPRA, de facto,

qu'en 1960, et, de jure, en mars 1962, après la conclusion des accords d'Evian (ce qui provoquera un mouvement d'humeur du Général de Gaulle, qui rappellera son Ambassadeur à Moscou²⁷).

Le Président Kennedy exprimera pour sa part le 18 mars sa satisfaction lors de la signature des accords d'Evian²⁸ et lors de l'accession à l'indépendance de l'Algérie (suite à un référendum avec plus de 99% de oui)²⁹.

Au vu de ce qu'avaient été les prises de position du Président Kennedy en faveur de l'indépendance algérienne, on pourrait penser que les relations allaient pouvoir s'entamer sous de bons auspices. Il n'en fut rien ainsi qu'il sera exposé au chapitre suivant.

2. BEN BELLA ET LES ETATS-UNIS: LE MAUVAIS DEPART OU L'ELAN ARRETE

Rappelons ici que la non-intégration de la période Ben Bella dans le cadre strict de l'analyse sur base d'axes, avec étude de l'hypothèse du découplage, est en partie due au caractère de "gestation embryonnaire" et d'intense "agitation" qui la caractérise. En effet de juillet 1962 à juin 1965, date de l'accession au pouvoir de Houari Boumédiène, les évolutions internes de l'Algérie seront marquées par de multiples tumultes ne permettant pas vraiment une application très productive de la grille d'analyse. Cependant il n'en reste pas moins que certains éléments caractéristiques des années suivantes vont faire leur apparition durant cette période et que celle-ci contient déjà certaines des tendances qui iront en se renforçant par la suite.

2.1. Ben Bella et J.F.K. : l'occasion ratée

Au niveau interne algérien, dès les premiers jours de l'indépendance, de graves divergences, dégénérant parfois en affrontements, vont opposer deux groupes, d'une part, les autorités légitimes, en l'occurrence le GPRA¹, et, d'autre part, le "Bureau politique" (BP) du FLN, nouvellement créé et réuni à Tlemcen autour de Ahmed Ben Bella². Sans rentrer dans le détail, le BP, appuyé par l'Etat-major général de l'ALN³ dirigé par le Colonel H. Boumédiène, prend le dessus et finit, non sans réelles difficultés et résistances diverses, à s'imposer à Alger.

L'instabilité ne prendra d'ailleurs pas fin et le régime ne cessera d'être contesté par de nombreuses forces, notamment par des groupes formés autour de certains chefs dits "historiques" de la guerre de libération nationale (dont H. Aït Ahmed et M. Boudiaf). L'été 1962 sera particulièrement mouvementé et les élections législatives de septembre 1962 se dérouleront dans une ambiance plutôt tendue, d'autant que les listes initiales pour celles-ci seront "purgées" afin de mieux correspondre aux souhaits du nouveau dirigeant de l'Algérie.

Dans ce contexte A. Ben Bella (désigné Premier Ministre le 26 septembre 1962) et sa délégation se rendent en octobre 1962 aux Etats-Unis, et plus spécifiquement à New York, pour l'admission de l'Algérie à l'ONU. Dans ce cadre, le Président Kennedy, qui garde toujours un intérêt spécifique pour l'Algérie depuis sa déclaration de 1957, fait part aux autorités algériennes de son souhait de recevoir la délégation à la Maison-Blanche. Signalons qu'entre-temps l'ancien responsable pour les affaires nord-africaines du Département d'Etat, W. Porter, a été nommé chargé d'affaires à Alger le 29 septembre 1962, après y avoir été consul général depuis mai 1961 (il sera nommé Ambassadeur le 29 novembre 1962), démontrant l'attention portée par le Président Kennedy à l'Algérie et à son évolution.

Cette visite aux Etats-Unis, qui semblait devoir être le point de départ d'une relation intéressante et réussie, va être en fait la manifestation des divergences politiques et idéologiques entre les deux pays, qui vont aller en s'accroissant avec le temps.

Il faut également indiquer ici que du fait des contacts cordiaux qu'il avait avec certains milieux américains, notamment avec le syndicaliste Irving Brown (AFL-CIO), le dirigeant du FLN Hocine Aït Ahmed⁴ était vu plutôt "positivement" à Washington. Le fait que ce ne soit pas lui qui accède au pouvoir en Algérie et sa progressive entrée en dissidence ouverte, et armée, avec le pouvoir en place n'ira pas sans "décevoir" les Etats-Unis (pendant un certain temps des déplacements plutôt insolites de la part de diplomates américains à Alger seront d'ailleurs constatés; il y sera mis fin par une note verbale du Ministère algérien des Affaires étrangères indiquant les modalités de circulation des diplomates étrangers sur le territoire algérien).

Dans le cadre de la préparation de la visite à Washington, les premières difficultés vont apparaître. Lors de la rencontre préparatoire entre le Secrétaire d'Etat Dean Rusk et le Ministre des Affaires étrangères Mohamed Khemisti, deux points sont

soulevés. Les Américains ne sont pas du tout enthousiasmés par la volonté de Ben Bella de se rendre à Cuba immédiatement après la visite à Washington (fut même suggérée la possibilité d'une escale à Mexico pour introduire un certain délai; la partie algérienne n'acceptera pas).

Les Algériens quant à eux feront part de leurs réserves quant à la présence lors des cérémonies d'un certain nombre d'Ambassadeurs et notamment le doyen, représentant du pouvoir sud-vietnamien de Saïgon. Dean Rusk indiquera la nécessité protocolaire de la présence de celui-ci. Les autres Ambassadeurs causant problème étaient ceux d'Afrique du Sud, de Taïwan, de Corée du Sud, du Portugal et d'Israël. On voit apparaître ici en germe les divergences politico-idéologiques qui iront en s'accroissant: apartheid, unité des pays divisés (l'Algérie favorisant les solutions de réunification), colonisation, problématique moyen-orientale et, avec Cuba, la scène latino-américaine.

Toujours est-il que les discussions ministérielles se finissent assez mal et qu'après rapport à A. Ben Bella, la décision est presque prise d'annuler la visite. C'est alors que le Président Kennedy téléphone personnellement à Ben Bella et lui demande de maintenir son voyage à Washington, allant ainsi au-delà des intentions de sa propre diplomatie. L'idée du voyage à Cuba est acceptée et la question des Ambassadeurs sera résolue par le biais de subtilités protocolaires⁵.

Le 15 octobre, l'accueil du Président Kennedy fut fort chaleureux et les discours échangés cordiaux⁶. Mais c'est en fait par la suite que la dégradation va très vite se faire sentir. En effet la délégation algérienne se rend comme prévu immédiatement après (le lendemain) à Cuba, afin d'exprimer la reconnaissance algérienne au soutien cubain durant la guerre de libération. Et là, A. Ben Bella signe un communiqué commun avec F. Castro, très virulent à l'égard des Etats-Unis, demandant notamment le retrait de la base de Guantanamo. Facteur aggravant:

cela se passe dans le contexte très chargé du déclenchement de la crise des missiles entre les Etats-Unis, Cuba et l'URSS.

Il est évident qu'une certaine solidarité révolutionnaire, une proximité idéologique ainsi que des sentiments de reconnaissance ont dû jouer, mais, vu l'atmosphère de l'époque (il suffit de se reporter aux journaux pour constater la tension existante, même avant la crise des missiles), certains s'attendaient à plus de prudence et de courtoisie envers l'hôte de la veille, surtout que celui-ci n'avait pas ménagé dans le passé son soutien à la cause algérienne.

La presse et un certain nombre de personnalités américaines n'ont pas été tendres par rapport au comportement de A. Ben Bella jugé insultant par certains⁷. Plus grave, cela a permis à certains milieux de faire des assimilations abusives (tels que des sophismes simplistes et spécieux du style: "Castro est communiste, or Ben Bella est l'ami de Castro, donc Ben Bella est communiste")⁸. En Algérie également, de nombreuses personnes ont été sceptiques quant à cette attitude pour le moins inamicale envers un Président ayant montré avant même son arrivée au pouvoir un intérêt et des prédispositions favorables à l'égard de l'Algérie.

Se pose en fait la question de l'opportunité de ces deux voyages si rapprochés. Un choix s'imposait: soit J.F.K., soit F. Castro. Mais mettre ainsi en opposition spatio-temporelle flagrante ces deux "amitiés" ne pouvait que provoquer des frictions. Certains ont cru percevoir dans cette attitude un style quelque peu don quichottesque⁹ où des motifs d'ordre "émotionnels" ont prévalu sur la réflexion. La tension qui prévalu suite au voyage à Cuba marqua un mauvais départ, contribuant à introduire un important "coefficient de méfiance"¹⁰ dans les relations entre l'Algérie et les Etats-Unis, et les évolutions des années suivantes vont alors approfondir le fossé et l'incompréhension sur de nombreux dossiers.

Le Président Kennedy fut affecté par l'attitude de Ben Bella ainsi que l'indique celui qui fut son conseiller, Arthur Schlesinger, Jr. :

Après son passage à Washington, à la grande surprise de Kennedy qui en fut vivement contrarié, le leader algérien alla rendre visite à Fidel Castro pour lequel, en apparence il avait aussi des sentiments fraternels: il se joignit rapidement à lui pour publier un communiqué pressant les Etats-Unis de se retirer de Guantanamo. Kennedy avait trouvé Ben Bella sincère et sympathique, et ce qu'il considérait comme une naïveté désespérante ou une insulte délibérée, le laissa perplexe¹¹.

En décembre 1962, l'Ambassadeur Porter dira, au journaliste du New York Times C. Sulzberger, de l'équipe au pouvoir à Alger que "ce sont tous un tas d'innocents fantasques", et, à propos de Cuba, "Les Algériens reconnaissent maintenant leur erreur et sont impressionnés par les reculades des Russes dans l'affaire de Cuba"¹².

Pour ce qui est de la façon dont les Etats-Unis envisageaient leurs relations avec l'Algérie nouvellement indépendante, des documents secrets déclassifiés en 1985¹³ apportent des indications intéressantes. Ainsi on peut y lire:

(...) it remains our objective: (1) to prevent significant influence or control within the bounds of Algeria or over Algerian external policies by communist, or any other powers hostile to the United States, (2) to gain sufficient continuing influence in Algeria to prevent adoption of policies or actions on its part inimical to U.S. interests, and to promote those which directly or indirectly support our interests, (3) to extend and strengthen Algerian ties with the Free World, based to the extent possible upon development of a new relationship with France consistent with Algerian independence, and (4) to contribute to political stability, economic recovery, and progress toward sound development in Algeria¹⁴.

Dans la réponse du Président Kennedy au "Plan of Action for Algeria" soumis par le Secrétaire d'Etat D. Rusk, il est indiqué:

All concerned should bear in mind the need for a program commensurate with our policy interests in this key North African country. While we want France to shoulder the lion's share of the burden, we also want

to increase our own influence¹⁵.

La nationalisation algérienne en mars 1963 des "biens vacants" (c.à d. abandonnés par les citoyens étrangers lors de l'indépendance de l'Algérie) introduisit un nouvel élément de tension, quelques biens appartenant à des Américains ayant été touchés. Les projets économiques prévus ne seront pas mis en oeuvre. Les seuls contacts économique-commerciaux relèveront de l'humanitaire (dans le cadre du "Food for Peace" par exemple).

2.2. La "guerre des sables" (1963) et les nouvelles frictions

Un élément de tension beaucoup plus substantiel apparaîtra lors de la guerre dite "des sables" entre le Maroc et l'Algérie en octobre 1963, suite à des revendications territoriales marocaines sur le territoire national algérien (en violation du principe de l'intangibilité des frontières réaffirmé par l'article 3 de la Charte de l'Organisation de l'Unité Africaine-OUA, récemment signée). L'Algérie affirmera que les Etats-Unis ont participé au transport des troupes marocaines, ceux-ci prenant donc ainsi clairement partie dans le conflit, en dépit de leur neutralité officielle¹⁶.

Il apparaît que ces affirmations sont relativement crédibles ainsi que l'indique, bien que de manière implicite, les propos d'un auteur américain, spécialiste de la région et qui écrivait en 1967:

American popularity in Morocco was dramatically heightened during the Moroccan-Algerian border war in October-November 1963, when a limited amount of American aid was given behind the front to Moroccan forces. Officially none of this was directly connected with the fighting, and most of the assistance was advisory, technical, and logistical. Nonetheless, Moroccans felt that America had shown itself to be a friend, and popular rumors soon produced stories of help blown up out of all recognition- as was conversely true in Algeria as well¹⁷.

De plus, l'attitude américaine vis-à-vis de l'Algérie durant

le conflit fut pour le moins "cassante"¹⁸. En effet, à cette époque l'Algérie ne se trouvait pas encore avec une armée constituée (chars, aviation), à la différence du Maroc, indépendant depuis 1956, dont les Forces armées royales (FAR) bénéficiaient d'un important support logistique, financier et humain de l'armée française (soutien français remontant à la période des premiers mois de l'indépendance marocaine durant lesquels les FAR furent utilisées pour éliminer les maquisards de la Résistance marocaine). En Algérie, l'ALN de la guerre de libération était en voie de reconversion, pour former l'Armée nationale populaire (ANP).

Dès lors l'Algérie, pour défendre son intégrité territoriale menacée, se voit contrainte à avoir recours, dans la précipitation, à l'aide extérieure. Ainsi fut-il décidé d'accepter des chars... cubains. L'attitude américaine fut alors "frénétique". L'Ambassadeur Porter vint même porter à Ben Bella, alité, un message menaçant de Kennedy. A. Ben Bella répondit à l'Ambassadeur que l'Algérie était prête à dire aux Cubains de garder leurs armes, mais alors les Etats-Unis étaient-ils prêts à fournir à l'Algérie l'équivalent pour défendre ses frontières? L'Ambassadeur consulta la Maison-Blanche et informa les Algériens que les Etats-Unis n'étaient prêts à fournir que des médicaments et des médecins... La partie algérienne répondit alors que le reproche américain était injustifié vu la nécessité impérieuse de l'Algérie nouvellement indépendante de se défendre pour préserver son intégrité territoriale.

D'autres points de friction vont apparaître. Ainsi la présence dans le proche entourage de Ben Bella de nombreux "conseillers" algériens et étrangers aux tendances marxistes (ou cryptocommunistes) n'était pas pour rassurer les Etats-Unis. De plus, quelques Ambassadeurs avaient aussi une influence réelle (certains en Algérie ajoutèrent néfaste) au niveau de la Présidence notamment ceux de Cuba (J. P. Serguerra) et d'Egypte (A. Kachaba)¹⁹. On parla même de "Ministres des Affaires étrangères bis" pour décrire leur influence. On signalera qu'en

Algérie cet "entourage" n'était pas non plus vraiment vu d'un bon oeil et fut une cause, parmi d'autres, de la déposition de Ben Bella en juin 1965. Un rapport officiel américain parlera de "pro-Communist influences in important opinion-making positions"²⁰.

De plus, en 1964 A. Ben Bella se rend à Moscou et, événement tout à fait exceptionnel pour un dirigeant non-communiste, il est décoré, le 1er mai 1964, sur la Place Rouge, par N. Khrouchtchev, des plus hautes décorations soviétiques, celles de "Héros de l'Union Soviétique", de l'"Ordre de Lénine" et de "l'Etoile Rouge"²¹. Une telle "connivence" n'était pas vraiment pour satisfaire les autorités américaines. Tout comme la rencontre Nasser-Khrouchtchev-Ben Bella en Egypte, qui donna lieu à une photo mémorable où les trois hommes se tiennent la main au barrage d'Assouan.

Par ailleurs, dans le cadre de la politique intérieure algérienne, en mars 1964, dans le cadre du Congrès du FLN est élaborée la "Charte d'Alger", document d'orientation politico-économico-idéologique aux fortes connotations marxisantes. Dès lors les oppositions idéologiques entre les deux pays vont aller en s'accroissant. De plus, A. Ben Bella va concentrer entre ses mains un pouvoir sans cesse croissant, devenant successivement, et cumulativement, chef du gouvernement, du parti, de l'Etat, et s'attribuant également plusieurs postes ministériels.

2.3. Les oppositions au niveau international

Un certain nombre de dossiers internationaux vont ainsi trouver l'Algérie dans un camp opposé à celui des Etats-Unis. Ce sera bien évidemment d'abord toute la problématique moyen-orientale où l'Algérie, pays arabe, du fait de son expérience révolutionnaire et de sa longue guerre de libération nationale verra de nombreuses similitudes et une solidarité quasi-spontanée avec la cause palestinienne.

La position algérienne sur cette question fut souvent en pointe. En effet, dès 1963, dans les réunions de la Ligue Arabe, l'Algérie "surprenait" les autres pays arabes en affirmant l'impérieuse nécessité de la levée de la "tutelle arabe" sur les Palestiniens. L'Algérie, ayant très clairement à l'esprit son passé récent et sa volonté farouche d'alors de se préserver de toutes ingérences externes, insistait sur le fait que la question palestinienne se devait d'être abordée comme dans tous les mouvements de libération nationale.

Ce fut une attitude permanente de l'Algérie que de promouvoir la création d'une organisation palestinienne indépendante. Ainsi, lorsqu'en 1964 est fondée à Jérusalem l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), l'Algérie est présente, en la personne de son Ministre des Affaires étrangères, Abdelaziz Bouteflika²². Assez tôt les autorités algériennes furent en contact avec les dirigeants du Fatah (dont Yasser Arafat, Abou Djihad, Abou Iyad) pour les aider à émerger par rapport aux factions inféodées à des Etats. Cette attitude découlait en droite ligne de la formation et du fonctionnement du FLN et de l'ALN. Les Etats-Unis n'apprécieront pas vraiment ces activités algériennes (cela sera d'ailleurs encore plus sensible dans la décennie 1970).

Autre point de divergence sérieux: le Vietnam. Tenant compte qu'il s'agira d'une préoccupation croissante (pour ne pas dire obsédante) de la politique étrangère américaine, la position très militante de l'Algérie va paraître particulièrement irritante et même, dans une certaine mesure, peu compréhensible pour les officiels américains. En effet, les autorités américaines ne comprenaient pas pourquoi l'Algérie était si déterminée et active pour dénoncer de façon virulente son attitude dans une zone si éloignée d'elle, tant géographiquement qu'émotionnellement (à la différence de la question palestinienne)²³.

Ce que les autorités américaines ne pouvaient (ou ne voulaient) pas comprendre c'était toute la signification que

représentait le combat des Vietnamiens aux yeux des Algériens. En effet, la défaite française de Diên Biên Phu en mai 1954 eut un impact psychologique absolument considérable sur de nombreux nationalistes algériens. Grâce à cette défaite, la preuve était faite que la France pouvait être battue militairement, et spectaculairement, par un peuple colonisé. Dès lors, la solidarité avec le peuple vietnamien à nouveau en lutte pour son indépendance s'imposait naturellement comme une nécessité objective. Les éditoriaux enflammés d'El Moudjahid (quotidien algérien officieux en langue française) en témoigneront abondamment, au grand déplaisir de l'Ambassade américaine.

L'Algérie aura également une position divergente par rapport à celle des Etats-Unis sur la question congolaise. Ce ne sera certes pas le point de friction le plus sérieux, mais il n'en reste pas moins que cela en fut un autre. Soulignons aussi les liens des dirigeants algériens avec le très actif leader tiers-mondiste marocain M. Ben Barka, qui jouera un rôle important dans la cadre de la Conférence Tricontinentale²⁴, et qui était fort peu apprécié par les dirigeants américains²⁵.

Un des symboles (bien que finalement non concrétisé) des divergences était la 2ième Conférence afro-asiatique (AFRAS 2)- aussi dite Bandoeng II- qui devait se tenir à Alger en juin 1965. Alger se voulait ainsi la capitale revendicatrice et active du Tiers-Monde émergent (ce sera finalement le cas en septembre 1973 avec le 4ième Sommet des Non-Alignés).

La prise du pouvoir par le Conseil de la Révolution dirigé par le Ministre de la Défense Houari Boumédiène le 19 juin 1965 remettra sine die la conférence qui n'aura finalement jamais lieu (signalons que d'autres problèmes se posaient, notamment la question épineuse de l'éventuelle présence d'une délégation soviétique à cette conférence, qui mécontentait sérieusement les autorités de la République populaire de Chine).

De façon assez intéressante ce sont en fait les Soviétiques

qui réagirent beaucoup plus mal que les Américains à la mise à l'écart de Ben Bella, dont l'orientation idéologique leur convenait somme toute assez bien. Ils mettront un certain temps à cesser de boudier le nouveau régime. De plus, pendant une assez longue période, au niveau des partis, ils ne reconnaîtront pas le FLN comme interlocuteur du Parti Communiste de l'Union Soviétique (PCUS), préférant plutôt le groupuscule clandestin faisant fonction de parti communiste en Algérie.

Les Américains sembleront finalement relativement assez bien s'accommoder du changement, d'autant que celui-ci se traduit par un certain recentrage de la scène politique algérienne, par la mise à l'écart des éléments gauchistes et marxisants, tant Algériens qu'étrangers, qui peuplaient les allées du pouvoir les années précédentes.

Signalons ici cependant que, malgré les problèmes, certains facteurs, d'ordre divers, tempéreront un certain temps les tensions. Ainsi, lors de la crise des missiles, Ben Bella assurera Kennedy qu'il ne laissera pas d'éventuels avions soviétiques transiter par l'Algérie. De plus, lors de l'assassinat du Président Kennedy, Ben Bella sera visiblement ému. Ainsi Arthur Schlesinger, Jr. rapporte que:

A Alger, Ben Bella téléphona à l'Ambassadeur Porter, en larmes, pour lui dire: "Je ne peux pas y croire. Croyez-moi, j'aurais préféré que cela m'arrivât à moi"²⁶.

Il apparaît d'ailleurs que la nature des relations de Ben Bella vis-à-vis de Kennedy était des plus "bizarres", faite de respect personnel et d'admiration pour l'homme mais aussi d'agressivité et de défiance pour la fonction qu'il occupait en tant que Président des Etats-Unis. Complexe et délicate ambiguïté, oh combien difficile à gérer. Ainsi:

Chaque fois que Porter retournait en consultation à Washington, Ben Bella le chargeait de transmettre ses "salutations fraternelles" au président, un message qui ne manquait pas d'amuser Kennedy.(...) Malheureusement, l'admiration presque fanatique de Ben Bella pour le président américain ne s'étendait pas à

la politique extérieure des Etats-Unis.(...) Au cours des mois suivants, le gouvernement algérien encouragea les Cubains et le Viêt-Cong et fulmina contre l'impérialisme américain tandis que Ben Bella continuait à envoyer ses salutations fraternelles au président américain²⁷ .

John F. Kennedy semble quant à lui avoir été plutôt dérouté par cet interlocuteur si insaisissable et compliqué :

Le président harcelait Porter de questions sur Ben Bella; il lui demandait même de décrire les expressions du visage du leader algérien quand il disait telle ou telle chose rapportée dans les dépêches. Mais si Kennedy était déçu par la conduite fantasque de Ben Bella, cela ne le détournait pas de la voie qu'il s'était tracé²⁸.

Les tensions iront en s'accroissant avec L. B. Johnson comme Président à partir de novembre 1963, mais avec l'aspect de la relation personnelle particulière entre Ben Bella et J.F.K. en moins.

2.4. Les premiers contacts au niveau commercial

Au niveau commercial, bien que rien de très substantiel ne soit réellement entrepris durant cette période (la dépendance avec la France était encore trop prononcée), signalons néanmoins que les premiers jalons d'une coopération future avec les entreprises américaines sont lancés dès les premières années de l'Algérie indépendante.

Certaines entreprises américaines étaient déjà présentes dans le domaine pétrolier avant l'indépendance²⁹. En effet, à partir de 1956 du pétrole est découvert dans le Sahara. Dès lors, les autorités françaises ont essayé d'intéresser les autres pays et d'associer des capitaux étrangers à leurs efforts. Cela avait en fait deux visées. D'une part, du fait de l'ampleur des investissements, il y avait nécessité d'apports externes en capitaux et en technologies, d'où l'utilité du concours des grandes sociétés pétrolières américaines et autres. D'autre part,

il y avait une finalité très politique: la France tentait de démontrer que les grandes sociétés internationales, et donc, par conséquent, les puissances étrangères, s'engageaient derrière la politique française en Algérie. Ces opérations se passaient dans le cadre d'opérations où la partie française gardait la maîtrise du processus (selon la formule 51-49%) ou sur base d'opérations à participation croisée. Les entreprises présentes étaient certaines des majors ainsi que, en plus grand nombre, des compagnies indépendantes (dont El Paso, que l'on verra apparaître à nouveau par la suite).

Ces sociétés étaient engagées en association avec des entreprises françaises et voulaient continuer à bénéficier de clauses particulières après l'indépendance algérienne. Leur souci était d'attendre et de voir venir les évolutions. Dans le domaine des hydrocarbures, les accords d'Evian avaient imposé des clauses restrictives pour empêcher l'Algérie d'avoir des relations commerciales sans la France, en vertu du droit de préférence. Ainsi, concernant la délivrance de permis pour la prospection pétrolière, une clause stipulait que, à offre égale, le permis serait accordé à la France.

Pour leur part, les Algériens souhaitaient modifier ces relations, avec ce handicap politico-juridique à prendre en considération. De plus, l'attitude des étrangers était réservée face au nouveau pouvoir, à inclinaison "révolutionnaire". Un long et patient travail d'explication sera nécessaire pour faire comprendre la détermination de la partie algérienne d'arriver à des relations saines et responsables avec ses partenaires étrangers, sur une base de souveraineté accomplie et de respect mutuel, sans intermédiaires. Ce processus commencera à se concrétiser réellement à partir de 1965 avec la renégociation avec la France de certains aspects touchant à la sphère économique. Fruit d'une longue et ardue négociation, les nouveaux accords avec la France seront signés peu après l'arrivée de Houari Boumédiène au pouvoir.

Au niveau gazier, A. Ben Bella charge en 1963 Belaïd Abdesselam de prendre contact à l'extérieur en vue de la valorisation du potentiel algérien. A l'époque, vu la distance, les Etats-Unis n'étaient pas considérés comme acheteurs, mais pour ce qui est de la technologie (notamment la liquéfaction gazière), des méthodes de mise en valeur et de transport ainsi que des capitaux, les possibilités étaient substantielles (bien supérieures à celles de l'Europe). B. Abdesselam est nommé en avril 1964 Président de la Sonatrach -Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures- tout un programme ! Qui va d'ailleurs se concrétiser au fur et à mesure.

Dès octobre 1964, avec un groupe de collaborateurs, B. Abdesselam effectue un long voyage à l'étranger qui le mènera aux Etats-Unis. Il ira notamment à New York, Dallas, Houston, Boston et il entrera en contact pour la première fois avec certaines des sociétés qui travailleront par la suite en Algérie. Se sont ainsi nouées toute une série de relations qui se concrétiseront par la suite. Le discours tenu aux entreprises américaines sera : "Venez! De nombreux besoins existent; nous sommes ouverts à tout". Mais il faudra attendre 1965, avec la conclusion des nouveaux accords sur les hydrocarbures avec la France et l'arrivée du nouveau pouvoir en Algérie, pour que les choses avancent.

A cet égard, on signalera le concours de sociétés-conseils américaines durant les négociations avec la France. Au niveau du concret, on mentionnera la participation de l'importante société d'ingénierie Bechtel dans la construction du pipe-line BeniMansour -Alger.

Mais c'est en fait sous Houari Boumédiène, et, de façon intéressante, particulièrement après la rupture des relations diplomatiques, que les relations commerciales vont connaître un essor considérable.

PARTIE II: L'ALGERIE BOUMEDIENNISTE: LES EVOLUTIONS DIVERGENTES

1. PERCEPTIONS ET REALITES DES RELATIONS ALGERO-AMERICAINES: DE LA POSSIBILITE D'UN DECOUPLAGE

Dans ce chapitre nous allons commencer à aborder les relations de l'Algérie avec les Etats-Unis sur base des axes précédemment exposés. Ceux-ci vont être utilisés dans le cadre de cette partie ainsi que pour la suivante.

1.1. La diplomatie et les diplomates algériens sous le Président Boumédiène

Les évolutions que nous allons maintenant étudier s'étalent sur une période allant du 19 juin 1965, date de l'accession au pouvoir de Houari Boumédiène¹ à la tête d'un "Conseil de la Révolution", jusqu'à son décès le 28 décembre 1978. Elle est caractérisée par une grande continuité au niveau du Ministère des Affaires étrangères, puisque Abdelaziz Bouteflika (surnommé aussi par ses proches "Si Abdelkader", son nom de guerre) sera en charge de celui-ci pendant toute cette période; il était devenu Ministre des Affaires étrangères en 1963, après l'attentat qui avait coûté la vie à son prédécesseur, Mohamed Khemisti.

A. Bouteflika animera avec beaucoup de dextérité et une grande pugnacité une équipe de diplomates qui se fera particulièrement remarquer dans diverses enceintes internationales durant la décennie 1970. Lui-même sera un Ministre très actif, admiré par les uns, craint et redouté par les autres. Il sera en quelque sorte à l'étranger le symbole de la diplomatie algérienne, audacieuse, revendicatrice, déterminée et même parfois frondeuse. Signalons par ailleurs qu'il accéda à ce poste très jeune: il avait 26 ans en 1963! Son action à la tête des Affaires étrangères est indubitable et sa vigueur dans les arènes internationales réelle. Il sera d'ailleurs un très actif Président de l'Assemblée générale (AG) de l'ONU lors de sa session ordinaire de 1974; ainsi durant celle-ci le chef de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine), Yasser Arafat, sera

invité à venir prendre pour la première fois la parole à l'intérieur de l'enceinte onusienne et la délégation sud-africaine verra sa participation aux travaux de l'AG suspendue.

Au niveau interne algérien, A. Bouteflika était membre du Conseil de la Révolution qui s'installa au pouvoir en juin 1965² et il était un intime, depuis la guerre de libération nationale, du Président Boumédiène. Il en résulta, en général, un très harmonieux partage des rôles entre les deux hommes et une politique étrangère claire, cohérente et efficace.

Quelques considérations sur la diplomatie algérienne sont utiles pour mettre les divers éléments dans leur contexte. Pendant de nombreuses années, et comme ce fut le cas dans plusieurs pays nouvellement indépendants, les principaux diplomates algériens furent ceux qui avaient participé à la lutte de libération nationale à divers titres, notamment dans le cadre du mouvement étudiant et des représentations extérieures du FLN et du GPRA à travers le monde. Dès lors la diplomatie algérienne plongeait ses racines, tant au niveau des hommes, des idées que des méthodes dans l'expérience révolutionnaire encore toute récente. Elle n'avait évidemment qu'assez peu de ressemblances avec les diplomaties "installées" faites de fonctionnaires spécifiquement préparés pour ces tâches et au comportement feutré.

Il en résultera un style plutôt avant-gardiste qui, tout en respectant les usages et conventions en vigueur, ne s'embarrassait pas de protocole inutile et de formules verbeuses. C'était une diplomatie concrète, avec des buts affichés, une volonté d'aboutir réelle et une détermination parfois à la limite de l'entêtement. On parlera à ce propos de "diplomatie de maquisards".

Il convient aussi ici de signaler l'importante connexion existant en Algérie (ceci est aussi valable pour certains autres pays en voie de développement) entre la sphère diplomatique et

le milieu politique. La "circulation" entre les deux est très courante et la délimitation n'est pas très stricte. Certains Ambassadeurs ont ou ont eu un rôle politique évident et les cas de Ministres et hauts responsables devenus ou ayant été Ambassadeurs sont nombreux (l'actuel Premier Ministre Sid Ahmed Ghazali, juste auparavant Ministre des Finances et Ministre des Affaires étrangères, a été Ambassadeur en Belgique-Représentant Permanent auprès des Communautés Européennes pendant quatre ans, il avait été, sous H. Boumédiène, Ministre de l'Energie et PDG de la Sonatrach)⁴. La proximité est à cet égard suffisamment proche pour que l'on puisse parler d'un milieu politico-diplomatique.

Du fait de l'importance des questions industrielles, énergétiques, commerciales et techniques dans le cadre de l'action diplomatique algérienne dans les années 1970, il faut aussi souligner ici l'importance du Ministère de l'Energie et de l'Industrie et de celui qui le dirigea avec détermination et vigueur de 1965 à 1977, B. Abdesselam⁵, ainsi que son successeur à l'Energie jusqu'en 1979, S.A. Ghazali (également PDG de la Sonatrach de 1966 à 1979).

Comme on l'a indiqué précédemment le style de la diplomatie algérienne est resté longtemps fortement influencé par son expérience de la lutte de libération nationale. P. Balta et C. Rulleau écrivaient à ce sujet en 1981:

(...) la politique étrangère de l'Algérie est appliquée par une équipe restreinte de "diplomates-militants" qui se sentent, généralement, mobilisés en permanence. Ils ont acquis une maîtrise certaine des institutions internationales et des conférences qu'ils aiment organiser chez eux. Ils connaissent bien leurs dossiers, qu'ils préparent minutieusement, et se présentent avec des communications rédigées à l'avance⁶.

De même, N. Grimaud écrivait:

(...)un nombre restreint d'ambassadeurs de la première heure prennent collectivement part à la gestation des projets. Habités de longue date à travailler ensemble et perpétuellement en contact -fût-ce par téléphone-

ils alimentent un va et vient d'idées qui tournent, évoluent et rebondissent jusqu'à déboucher sur "un coup".

Ces quelques éléments contextuels permettent de mieux comprendre le cadre général dans lequel s'articule la politique étrangère de l'Algérie sous la Présidence de Houari Boumédiène et sous la houlette active du Ministre A. Boutefflika. Nous allons donc maintenant nous intéresser plus spécifiquement à l'interaction de cette diplomatie avec les Etats-Unis.

1.2. Quelques principes de la diplomatie algérienne dans le cadre des relations avec les Etats-Unis

Pour comprendre certaines des oppositions avec les Etats-Unis, et particulièrement sur les axes 3, politico-idéologique, et 4, stratégique, il est utile de donner ici quelques uns des principes de base de la diplomatie algérienne sous H. Boumédiène. Ce sont notamment ceux d'indépendance nationale, d'anti-impérialisme et de non-alignement". Ces principes vont être la colonne vertébrale de l'action internationale de l'Algérie.

Ceux-ci vont être réaffirmés par le Président Boumédiène en personne lors d'une réunion des Ambassadeurs algériens le 20 octobre 1969. Ainsi il déclare:

Indépendance nationale, coopération désintéressée et ouverte à tout le monde sur des bases claires dans le respect de la souveraineté des partenaires, rejet de la politique des blocs et des bases militaires, refus de l'exploitation économique du Tiers Monde par le biais du commerce extérieur, par le truchement du capital international ou de la vente de ce qu'on appelle la "technologie", tels sont les impératifs que notre pays doit défendre et respecter, pour contribuer à l'établissement de liens internationaux qui servent tous les peuples au lieu d'enrichir davantage les pays nantis et d'appauvrir de plus en plus les pays démunis".

Ce paragraphe met clairement en lumière la plupart des

points qui vont opposer l'Algérie et les Etats-Unis sur la scène internationale. Un autre passage illustre aussi avec force certains facteurs de tension non négligeables. En effet, le Président Boumédiène affirme aussi :

La politique de notre pays consiste tout naturellement à apporter notre appui à toutes les causes justes à travers le monde tant en Afrique qu'en Orient arabe, en Asie qu'en Amérique latine. En soutenant ces causes légitimes, nous avons conscience de demeurer fidèles à notre passé et aux grands sacrifices que notre peuple a consentis tout au long de sa lutte contre la domination étrangère¹⁰.

Ainsi que l'on peut le constater est ici affirmée la filiation historique du soutien algérien aux mouvements de libération nationale. Ces éléments seront réaffirmés dans le texte d'orientation idéologique que constitua la Charte Nationale de 1976¹¹, qui fut approuvée par référendum après discussion à travers le pays (après approbation et amendement de l'avant-projet par le Conseil de la Révolution et le Conseil des Ministres réunis en sessions conjointes)¹².

1.3. Le domaine multilatéral politico-stratégique (axes 3 et 4)

Un élément important à signaler ici est le credo boumédienniste selon lequel "la politique extérieure doit refléter la politique intérieure"¹³. Dès lors un certain nombre d'actions algériennes vont être mises en exergue, avec comme potentialité leur éventuelle diffusion à l'échelle du Tiers-Monde¹⁴. Cela se manifestera particulièrement, comme nous le verrons par la suite, pour la volonté algérienne -et sa mise en action effective- de récupération de ses ressources naturelles (notamment son gaz et son pétrole). Après la nationalisation algérienne des sociétés pétrolières françaises du 24 février 1971 (les sociétés américaines l'avaient été dès 1967, ceci sera étudié plus en détail dans le chapitre 3), nombre de pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) suivirent le mouvement et l'Algérie lancera sa grande offensive sur le Nouvel Ordre Economique International (NOEI), principalement dans

le cadre du 4ième Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays Non-Alignés (à Alger en septembre 1973) et, faisant suite à celui-ci, lors de la 6ième session spéciale des Nations Unies d'avril-mai 1974 où le Président Boumédiène prononça un retentissant discours¹⁶, où il indiquait la nécessité d'un remodelage mieux équilibré, plus cohérent et plus viable à long terme des rapports économiques internationaux.

Cette question de la conception politico-idéologique (axe 3) de l'organisation de la scène économique internationale¹⁶ trouvera régulièrement l'Algérie et les Etats-Unis dans des camps opposés, et même souvent comme leaders de ces groupes antagonistes durant toute la décennie 1970 et dans les arènes internationales les plus diverses (ONU, Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement/CNUCED, "dialogue Nord-Sud" notamment dans le cadre de la Conférence sur la coopération économique internationale/CCEI à Paris).

L'Algérie sera la promotrice active d'une politique efficace ainsi que positive (et non plus simplement négative) de non-alignement. Sur ce dossier, l'Algérie se trouvera d'ailleurs aussi en opposition avec l'URSS qui voyait très défavorablement certaines des initiatives algériennes. Autre point de divergence significatif avec les Etats-Unis sur l'axe 3, très lié d'ailleurs au précédent, la question pétrolière. Ainsi que l'évocation précédente des nationalisations de 1971 l'indique, l'Algérie eut longtemps une politique en pointe, notamment dans le cadre de l'OPEP et de l'OPAEP (Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole), pour ce qui est de la réappropriation par les Etats du Tiers-Monde de leurs richesses minières et énergétiques. Dès lors, au vu des structures de l'économie internationale, des intérêts stratégiques en jeu et des divers enjeux, les positions algériennes ne pouvaient que sérieusement interférer avec celles des Etats-Unis. Le Secrétaire d'Etat H. Kissinger, parfois par clients moyen-orientaux interposés, s'employa avec vigueur à contrer les initiatives algériennes en ce domaine¹⁷.

La question pétrolière se rattache aussi à l'axe 4, stratégique, avec l'utilisation de "l'arme pétrolière" dans le cadre du conflit israélo-arabe d'octobre 1973. Le pétrole, source d'énergie stratégique, devint alors un enjeu politique international considérable, qui amena même des menaces à peine voilées de Kissinger concernant une possible intervention militaire américaine dans le Golfe.

L'axe stratégique comportait de nombreux autres points de divergence significatifs. Le plus important d'entre eux fut bien évidemment toute la problématique moyen-orientale, avec la question palestinienne et l'engagement croissant des Etats-Unis aux côtés d'Israël. L'Algérie, par son passé révolutionnaire récent et par choix résolu, fut un soutien assidu de la cause palestinienne et un promoteur tenace de son émancipation réelle et définitive de toute sorte de tutelle arabe, par nature manipulatrice et dangereuse. C'est d'ailleurs justement les questions moyen-orientales qui amenèrent la rupture des relations diplomatiques avec les Etats-Unis en juin 1967, suite au conflit israélo-arabe et au soutien massif des Etats-Unis à l'entreprise israélienne (on parla même à un moment de participation directe américaine).

De façon intéressante, c'est aussi cet aspect qui va être un des facteurs indirects du rétablissement progressif des relations entre les deux pays. En effet, suite à la guerre israélo-arabe d'octobre 1973, H. Kissinger va estimer nécessaire, vu le poids et l'influence de l'Algérie dans la région (notamment vis-à-vis de la Syrie), de s'arrêter à Alger en décembre 1973 pour exposer au Président Boumédiène la politique américaine au Moyen-Orient et ainsi obtenir un acquiescement algérien pour ses initiatives. Celui-ci ne sera pas refusé, bien qu'avec réserve. Le Président Boumédiène va alors être un des rares Chefs d'Etat arabes à être tenu régulièrement au courant des progrès de la diplomatie américaine dans la région.

Fait très particulier, en avril 1974, dans la foulée de la

6ième session spéciale de l'ONU, le Président Boumédiène sera reçu à la Maison-Blanche par le Président Nixon. Or il est tout à fait exceptionnel qu'un Président américain reçoive le Chef d'un Etat avec qui les Etats-Unis n'entretiennent plus des relations diplomatiques. Fin 1974, les relations seront rétablies".

D'autres sérieux points de friction existent sur l'axe stratégique, on citera notamment le soutien à des mouvements de libération nationale, particulièrement en Afrique. Dans cette optique, à partir de 1975, la question du Sahara occidental fut dans les dernières années de la Présidence Boumédiène un dossier particulièrement épineux. D'autant plus que pour le Chef d'Etat algérien l'implication américaine dans ce conflit ne faisait aucun doute, par France giscardienne interposée notamment, la visée en étant une déstabilisation de la région.

Signalons aussi qu'Alger était vue, au début des années 1970, comme la "capitale des mouvements de libération", ce qui n'était pas vraiment pour satisfaire Washington. Alger fut également un moment le lieu de résidence de certains leaders des "Black Panthers" et de quelques citoyens américains en rupture de ban avec leur gouvernement. Si l'arrivée de l'équipe Carter suscita certains espoirs en Algérie, ceux-ci ne furent pas, loin s'en faut, concrétisés.

A l'échelle plus vaste du Moyen-Orient, l'"aventure égyptienne" à partir de 1977 sera vue à Alger comme une manoeuvre américaine de division et d'affaiblissement du monde arabe, par la neutralisation de son maillon le plus puissant. L'Algérie sera d'ailleurs membre du "Front de la fermeté" qui se constitua à l'encontre du processus de paix séparé de Camp David.

Comme on peut le constater les points de friction existant sur les deux axes à tendance divergente, politico-idéologique (3) et stratégique (4), ne manquent pas, c'est bien là le moins que l'on puisse dire. Ce furent d'ailleurs ceux-ci qui prévalurent

durant les premières années de la Présidence Boumédienne avec la rupture de juin 1967, qui dura jusqu'en 1974. De plus l'Algérie n'envoya d'Ambassadeur à Washington qu'en 1977.

Visiblement les dossiers multilatéraux n'étaient pas faits pour rapprocher les deux pays. Certains obstacles cependant disparurent, dont le dossier vietnamien (avec les accords de paix) ou l'entrée de la Chine populaire à l'ONU en 1971. Les confrontations sur divers dossiers au sein de l'ONU ainsi que les divers sujets abordés précédemment seront traités plus en détail dans le chapitre suivant.

1.4. Les dossiers bilatéraux technico-commerciaux (axes 1 et 2)

Cependant, si des tendances divergentes très fortes existaient, des tendances plus convergentes n'étaient pas absentes. Celles-ci se retrouveront plus spécifiquement dans le cadre de certains dossiers assez strictement bilatéraux, non politiques, ou du moins non politisés, à savoir le commerce et les technologies. Ainsi les axes 1, commercial, et 2, technico-développementiste, vont permettre de trouver des affinités fonctionnelles non négligeables.

Dans une certaine mesure, ce sera l'intensification de ces courants commerciaux et techniques qui vont progressivement mener à l'idée de l'utilité du rétablissement des relations diplomatiques. Signalons cependant dès ici que la rupture des relations diplomatiques n'avaient pas amené une cessation de tous les contacts, un certain nombre de canaux de communication étant largement disponibles. On citera les "Chargés des intérêts" installés dans les missions guinéenne à Washington et suisse à Alger, les consulats américains à Oran et Constantine, sans oublier les divers contacts dans les enceintes internationales¹⁹.

Il est nécessaire de signaler ici une caractéristique

relativement importante de la politique de développement algérienne. Sous H. Boumédiène, celle-ci était en partie axée, sous la houlette du très énergique Ministre de l'Industrie et de l'Energie, Belaïd Abdesselam, sur un ambitieux programme d'industrialisation, nécessitant des apports en capitaux et en matériels importants. A part quelques cas spécifiques (notamment la sidérurgie réalisée avec l'assistance soviétique), ces apports se trouvaient principalement dans les pays occidentaux. Or l'Algérie souhaitait également, pour passer de façon effective de l'indépendance politique à l'indépendance économique, sortir du face-à-face pénible avec la France. Celle-ci d'ailleurs, ou du moins certains milieux français très influents, ne s'étaient pas réellement résolus à accepter l'indépendance de l'Algérie et souhaitaient perpétuer des liens de dépendance économique prononcés.

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, l'optique algérienne va être, autant que faire se peut, de diversifier ses partenaires commerciaux et ses fournisseurs de technologie avancée. Les Etats-Unis vont être un des pays où les entreprises seront les plus à même de correspondre aux souhaits des Algériens (le Japon et l'Allemagne seront également des pays intéressants). De plus, il faut souligner qu'un certain nombre d'Algériens, durant la guerre de libération nationale avaient fait leurs études (ou une partie d'entre elles) dans des universités américaines, ce qui avait indubitablement "créé des liens" et favorisé une certaine familiarité linguistico-culturelle.

Dans ce même ordre d'idées, pour se dégager de la présence plutôt "étouffante" et "possessive" de la France et de ses entreprises sur son territoire national, l'Algérie va souvent mettre en vigueur certaines modalités de nouveaux rapports de travail d'abord avec des entreprises américaines (présentes en nombre relativement réduit) avant de se lancer à l'assaut décisif contre le "gros morceau" français. Ce fut particulièrement vrai dans le domaine pétrolier (nationalisations et nouvelles formules de coopération).

De son côté, la France voyait d'un très mauvais oeil les évolutions qui faisaient que l'Algérie s'adressait à des pays occidentaux "rivaux", car elle voyait ainsi l'Algérie s'éloigner de son orbite. A cet égard, la France était beaucoup moins inquiète des contacts algériens avec les pays de l'Est, sachant pertinemment que les risques de substituabilité par rapport à elle étaient là plutôt réduits ²⁰.

Une des concrétisations les plus retentissantes de l'ampleur croissante des relations commerciales et techniques entre l'Algérie et les Etats-Unis fut, en 1969, le contrat gazier Sonatrach-El Paso, portant sur la livraison sur 25 ans d'un volume de 10 milliards de m³ de gaz naturel liquéfié (GNL) algérien par méthaniers. Ce contrat revêtait une importance symbolique, commerciale, technique et politique que nous illustrerons au chapitre 3. Signalons simplement que certains milieux français (en particulier pétroliers) firent de nombreux et multiples efforts pour le faire échouer (ce en qui finalement arriva après le décès du Président Boumédiène).

Progressivement, et le rétablissement des relations diplomatiques facilita ces évolutions, les courants d'échange techniques et commerciaux entre les deux pays vont aller en s'accroissant, tout particulièrement dans les domaines des hydrocarbures (mais pas seulement). Un nombre considérable d'entreprises américaines les plus diverses vont venir travailler en Algérie, des étudiants algériens iront se perfectionner aux Etats-Unis, les échanges commerciaux vont croître de façon substantielle, jusqu'à faire des Etats-Unis le principal partenaire commercial de l'Algérie.

Evidemment, de prime abord, il peut sembler quelque peu surprenant qu'il puisse exister un tel degré de coopération avec un pays avec lequel les oppositions politiques sont si aiguës. La remarque fut d'ailleurs formulée en Algérie même et chez certains pays arabes "frères", pleine de sous-entendus implicites bien évidemment.

C'est ici que l'hypothèse du découplage bilatéral/multilatéral acquiert tout son intérêt. En effet, il apparaît de façon assez nette, et les interviews réalisées, tant auprès des interlocuteurs algériens qu'américains, le confirment²¹, que, d'une part, pour ses relations commerciales et techniques avec les Etats-Unis, les orientations et choix idéologiques de l'Algérie n'ont pas eu d'impact décisif, et que, d'autre part, on peut parler d'une réelle "autonomie" entre les domaines politico-stratégiques et technico-commerciaux.

A cet égard, le Président Boumédiène se chargea de répondre en personne aux différents détracteurs de la démarche algérienne, notamment dans un discours le 13 avril 1971:

Je crois utile de vous signaler qu'un nouveau refrain est repris dans les milieux occidentaux et dans certains milieux arabes depuis le jour où nous avons conclu un accord avec une société américaine en vue de lui vendre du gaz naturel [contrat Sonatrach-El Paso]. Vous avez conscience que c'est là un accord purement commercial: nous avons du gaz en excédent que nous voulons vendre et les Etats-Unis en ont besoin; des murmures, suivis de commentaires, ont commencé à s'élever. Il n'y a rien d'étrange dans un tel accord entre un pays socialiste en voie de développement et le plus grand Etat capitaliste du monde²².

Pour bien montrer que cela n'interfère nullement avec les choix politiques et idéologiques algériens, notamment au niveau international, il ajoute :

La position de l'Algérie en ce qui concerne les causes justes ne souffre aucune équivoque et notre pays n'a de leçons à recevoir de quiconque sur ce point, qu'il s'agisse de notre attitude vis-à-vis de la Palestine, de Cuba, des mouvements de libération en Amérique latine ou en Afrique ou, enfin, de la cause du peuple vietnamien²³.

Il donne par la suite des exemples du commerce effectué par l'URSS avec des pays comme l'Iran ou la RFA, et poursuit, faisant implicitement référence à la question du désengagement par rapport à la tutelle française:

Je mentionne ces différents exemples parce qu'on a entendu qu'entre deux colonialismes, le français et l'américain, il vaut mieux choisir le moindre. C'est-à-dire le français. Ce refrain nous l'avons entendu,

comme je l'ai déjà dit, dans les milieux occidentaux et dans certains milieux arabes. Pour les seconds, nous dirons simplement que cette curieuse logique a mené à toutes les défaites subies par la nation arabe. Nous n'avons, quant à nous, aucun choix à faire entre deux colonialismes ou deux impérialismes. Nous les avons tous deux répudiés et à tout jamais²⁴.

L'artisan de la politique d'industrialisation à cette époque, B. Abdesselam, écrira à ce propos:

Déployer des activités politiques et soutenir une action diplomatique pour faire triompher nos idées sur les relations économiques internationales, c'est une chose; mener des opérations commerciales sur le marché mondial, c'en est une autre²⁵.

Lors du discours qu'il prononça pour l'inauguration de l'Usine GNL 1 d'Arzew (destinée à la livraison du GNL du contrat Sonatrach- El Paso) en février 1978, le Président Boumédiène aborda également dans des termes comparables cette même problématique.

Pour reprendre l'idée du découplage, il n'est probablement pas fortuit que le contrat avec El Paso soit signé après la rupture des relations diplomatiques. En effet, l'Algérie était en profond désaccord politique sur bien des dossiers avec les Etats-Unis et tenait à le faire savoir. Pour cela elle avait ^{été} au bout de sa logique et de ses possibilités en rompant avec les Etats-Unis, s'affirmant ainsi en opposition résolue. Mais à partir de là elle pouvait envisager des relations commerciales sans connotation politique de dépendance ou de "renonciation à des principes" d'aucune sorte. On pourrait aller jusqu'à dire que la rupture de 1967 peut être vue comme un élément facilitant le contrat de 1969²⁶.

Signalons cependant que l'année 1978 verra le refus par le

Département de l'Energie américain d'accepter deux nouveaux importants contrats de livraison de GNL (deux autres avaient été acceptés auparavant avec Panhandle-Trunkline et Distrigas-Boston). Les échanges seront aussi importants dans de nombreux autres domaines industriels (comme l'électronique et les télécommunications).

2. LE CONTENTIEUX POLITICO-IDEOLOGIQUE ET STRATEGIQUE: L'OPPOSITION CREATRICE

Les relations de l'Algérie avec les Etats-Unis durant la période où le Président Boumédiène était au pouvoir sont marquées par des évolutions très caractéristiques sur les axes politico-idéologique et stratégique. Sans vouloir ici rendre compte de la totalité de celles-ci -si tant est que cela soit possible, et que, au demeurant, cela ait une réelle utilité-, nous allons essayer d'en donner les principales et les plus "représentatives".

2.1. Quelques aspects des relations bilatérales

Signalons d'emblée que l'arrivée de Houari Boumédiène au pouvoir le 19 juin 1965 coïncide avec une phase de tension assez nette dans les relations entre les deux pays. En effet, celles-ci sont caractérisées par des difficultés certaines, notamment du fait des modalités de l'aide humanitaire apportée par les Etats-Unis à l'Algérie et des conditions posées quant à son renouvellement. De plus, l'amendement du Congrès américain Hickenlooper pose comme principe le refus de cette aide aux pays ayant nationalisé des biens appartenant à des citoyens américains¹. Or, depuis 1963, avec la nationalisation des "biens vacants", certains Américains ont été touchés. Et, de plus, l'Algérie n'est pas réellement favorable à des formules qui permettraient alors aux autorités françaises de faire valoir des réclamations qui seraient considérables, et non supportables par l'Etat algérien encore aux prises avec de sérieuses difficultés économiques et financières.

Néanmoins, la mise à l'écart de Ben Bella satisfaisait dans une certaine mesure les responsables américains, étant donné que le groupe de conseillers marxisants entourant ce dernier est totalement marginalisé. Ainsi dans un "Memorandum for the President" daté du 3 septembre 1965 on lit: "Moreover, Boumedienne seems at least marginally better than Ben Bella

(...). So there's a good case for treating Algeria as one of the good guys until it demonstrates otherwise"².

Ce sera d'ailleurs l'URSS qui marquera son vif dépit face à la mise à l'écart de Ben Bella et les relations de l'Algérie avec ce pays se refroidiront pendant quelques mois. Par ailleurs le FLN algérien ne sera reconnu comme interlocuteur du PCUS (Parti Communiste de l'Union Soviétique) qu'en 1971, celui-ci ne discutant qu'avec les résidus du PCA (Parti communiste algérien) jusqu'à cette année. Il en résulta d'ailleurs une curieuse dichotomie: le gouvernement algérien (issu du FLN) était l'interlocuteur unique du gouvernement soviétique, mais le FLN n'était pas reconnu comme interlocuteur alors qu'il était le seul parti officiellement reconnu en Algérie !

Finalement, l'aide alimentaire américaine sera accordée, mais sur de nouvelles bases (prescrites par la loi PL 480, faisant passer le paiement en monnaie locale à celui en dollars). Mais un certain nombre de tensions vont progressivement venir crispier la situation entre les deux pays.

Au-delà de frictions, certes très réelles, sur des points précis de politique bilatérale, ce sont de nombreux aspects abordés dans des cadres multilatéraux qui vont trouver l'Algérie assez farouchement opposée aux Etats-Unis.

Rappelons ici que les lignes directrices de l'Algérie étaient les principes de non-alignement, d'anti-impérialisme et d'anti-colonialisme. Cela va se manifester vis-à-vis de plusieurs dossiers sensibles. Les principaux seront: la question palestinienne, l'édification d'un Nouvel ordre économique international (NOEI) avec particulièrement l'action dans le cadre de l'OPEP, le soutien algérien aux mouvements de libération nationale (dont le Front Polisario au Sahara occidental). Ces trois dossiers, dans toute leur complexité (et leurs divers aspects connexes), vont être successivement et cumulativement les principaux points de divergence, et parfois de confrontation,

entre les deux pays de 1965 à 1978.

2.2. La question palestinienne et le Moyen-Orient

2.2.1 Les positions de principe des deux pays

La question palestinienne en particulier, la problématique moyen-orientale en général, étaient (et restent d'ailleurs) des éléments très substantiels de désaccord. Les positions de départ des deux pays sont d'ailleurs à cet égard fort peu conciliables. Pour l'Algérie, le soutien à la cause palestinienne est vu comme une obligation morale, historique et logique. Moralement, le soutien à un peuple en lutte pour son émancipation s'impose à l'Algérie comme une cause juste et ne saurait lui être marchandé. Historiquement, la longue et douloureuse expérience coloniale de l'Algérie, et la sauvage guerre de libération nationale qui fut nécessaire pour la libération du joug colonial introduit chez les dirigeants algériens, issus de ce processus, un puissant sentiment de parenté d'expérience avec les combattants palestiniens. D'où le caractère logique de la présence de l'Algérie aux côtés des Palestiniens'.

De plus, l'éloignement du champ des opérations militaires différencie assez nettement l'Algérie de certains pays arabes par sa volonté de ne pas manipuler ou utiliser à son profit la cause palestinienne. Au contraire, l'Algérie (comme il avait déjà été indiqué au chapitre I.2. "Ben Bella et les Etats-Unis") sera une promotrice active de l'émergence d'un mouvement palestinien autonome, indépendant de toute sujétion. Ce sera notamment la promotion de la tendance du Fatah au sein de l'OLP, encore aujourd'hui symbolisée par Y. Arafat. Cette position lui vaudra d'ailleurs l'irritation de nombreux pays arabes. Ce sera d'ailleurs sur proposition insistante de l'Algérie au sommet arabe de Rabat de 1974 que l'OLP sera reconnue comme "seul et légitime représentant du peuple palestinien", déjouant des plans fort différents. La position de l'Algérie apparaît en

pointe sur le sujet, y compris à l'échelle du monde arabe.

Par rapport à cela, la politique américaine au Moyen-Orient présente des caractéristiques qui la rendent très difficilement conciliable avec les options algériennes dans la région. A partir des années 1960 notamment (1967 marquant une date charnière), la politique américaine va consister en un engagement substantiel et croissant auprès de l'Etat d'Israël, celui-ci, dans l'optique de la confrontation Est-Ouest, étant vu comme une tête de pont occidentale en Orient; avec, plus spécifiquement, la popularisation de l'argument -mis en cause par certains- de l'atout stratégique (strategic asset) que constituerait Israël pour les Etats-Unis. L'engagement américain auprès d'Israël ne se démentira pas au fil des années, et les guerres de 1967 et 1973 viendront renforcer l'ampleur, l'intensité et la densité des liens entre les deux pays. L'action du Conseiller pour la sécurité nationale (National Security Advisor) puis Secrétaire d'Etat H.Kissinger, sera à cet égard fort importante, notamment en 1973, et même après que celui-ci n'occupe plus de fonctions officielles⁵.

2.2.2. La guerre de 1967 et ses conséquences: la rupture

Des lors, les divergences de conception et de vision entre les deux diplomaties ne pouvaient pas ne pas déboucher sur une optique de confrontation et même de rupture. De 1965 à 1967, en continuation de la situation prévalant durant la période précédente, les motifs de "friction" vont s'accumuler. 1967 va constituer un point de rupture significatif. Le début de cette année est marqué par les premiers signes de dégradation de la situation entre Israël et l'Egypte. La zone du canal de Suez et du Golfe d'Akaba vont devenir progressivement des points rouges. Piégé par leur propre rhétorique, et sans réelle préparation militaire préalable, les Egyptiens⁶ demandent le 16 mai au Secrétaire Général de l'ONU U Thant le retrait partiel des forces d'interposition (Casques bleus) se trouvant sur la frontière avec Israël. Mais U Thant, de façon surprenante et en contradiction

avec sa mission de modérateur et de promoteur de solutions pacifiques, lance quasiment une mise en demeure à Nasser, décide de retirer toutes les troupes onusiennes dans la région (et pas seulement celles sur la frontière) et met rapidement en oeuvre un retrait total, ce qui provoque une brusque montée de la tension⁷.

Prenant prétexte de ces évolutions, Israël lance le 5 juin des attaques sur les installations militaires égyptiennes et syriennes⁸, met hors de combat de nombreux éléments armés de ces deux pays (notamment l'aviation) ainsi que de Jordanie, s'empare du Sinaï égyptien, du Golan syrien, de la bande de Gaza, de Jérusalem-Est et de la rive Ouest du Jourdain/Cisjordanie (West Bank). Cette guerre constitue un élément décisif de l'histoire du Moyen-Orient. Elle est en grande partie à l'origine de la situation présente et tous les dossiers aujourd'hui à l'ordre du jour ont un lien, direct ou indirect, avec ce qui s'est passé en juin 1967.

Pour ce qui est des relations algéro-américaines, la guerre va amener une évolution des plus significatives avec la réalisation d'un acte d'une grande importance dans la "hiérarchie diplomatique", à savoir la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays. En effet au vu de l'engagement massif des Etats-Unis aux côtés d'Israël et sur base d'informations égyptiennes à propos d'une participation directe des Etats-Unis aux combats, l'Algérie décida, le 6 juin, avec un certain nombre de pays arabes, de rompre avec Washington⁹.

Il est important ici de signaler que cet acte n'était pas considéré à Alger comme un acte anti-américain. Cette rupture se voulait uniquement en correspondance avec les principes affirmés de la politique extérieure algérienne. A cet égard, la rupture avec Washington n'était pas la première, deux autres ayant eu lieu auparavant, sur base des mêmes principes. La première en 1965 avec la RFA du fait de l'établissement de relations diplomatiques entre ce pays et Israël (reprise des relations en

1967), et en 1966 avec le Royaume-Uni au sujet de l'affaire rhodésienne (reprise en 1968).

A cet égard il est significatif de mentionner que la rupture avec les Etats-Unis ne s'accompagna nullement d'une amélioration des relations avec l'URSS. En effet, vu l'engagement mitigé des Soviétiques par rapport à la cause arabe (contrastant avec l'engagement actif des Américains vis-à-vis d'Israël), des manifestations -nullement découragées par le pouvoir- eurent lieu à Alger devant l'Ambassade soviétique aux cris de "URSS-trahison!". De plus, se rendant à Moscou durant cette période, le Président Boumédiène put se rendre compte de la prudence soviétique sur la question, ceux-ci voulant se limiter à un strict rôle de fournisseurs d'armes (de plus, en échange de rémunération). Il fut marqué par cette attitude et celle-ci conditionna probablement en partie sa conception de la coexistence pacifique telle qu'il l'exprimera durant les années 1970.

Ce mécontentement par rapport à des solutions imposées par les deux superpuissances sera marqué par la non-acceptation de la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU (22/11/1967), qui, pour l'Algérie, marquait une reculade décisive pour la cause palestinienne, les Palestiniens n'étant plus considérés comme un peuple mais seulement en tant que "réfugiés" (ce qui revenait implicitement à leur dénier toute possibilité en vue de la constitution d'un Etat).

Dans les années suivantes l'Algérie ne sera pas non plus en faveur du plan du Secrétaire d'Etat Rogers. Mais en fait à cette période, à partir de 1969, la diplomatie américaine est marquée par l'empreinte du Conseiller pour la sécurité nationale Kissinger, et celui-ci se montra plutôt hostile quant à la mise en oeuvre du plan Rogers. De plus, l'antagonisme de compétences, depuis classique, entre Secrétaire d'Etat et Conseiller pour la sécurité nationale se manifesta de façon concrète, le résultat final étant le remplacement de Rogers par Kissinger en 1973. Dans

les années précédentes, et particulièrement dans le cadre du voyage de Nixon en Chine et de ses préparatifs secrets, Kissinger agissait souvent en Secrétaire d'Etat-bis, si pas même en Secrétaire d'Etat tout court, court-circuitant allègrement le titulaire officiel du poste. Ainsi la politique moyen-orientale des Présidents Nixon et Ford, de 1969 à 1977, porte indubitablement sa marque, et l'intensité de son engagement vis-à-vis d'Israël en est une des composantes centrales.

2.2.3. La guerre de 1973 et ses suites: la reprise

Mais, de façon intéressante et révélatrice de la subtilité du Secrétaire d'Etat américain, c'est lui qui repris le contact officiel avec les dirigeants algériens et qui reconnut de façon claire le rôle et le poids de l'Algérie sur la scène moyen-orientale après la guerre d'octobre 1973. Cette guerre, autre moment décisif dans l'histoire de la région, notamment par la mise en cause dans les faits (particulièrement avec le franchissement du canal de Suez et des lignes de défense israéliennes par les troupes égyptiennes) du mythe de l'invincibilité d'Israël, vit la participation active d'unités aériennes algériennes aux combats. De plus, l'Algérie acheta pour 200 millions de \$ d'armements à l'Urss pour fourniture immédiate aux armées égyptiennes et syriennes.

Le Président algérien sera alors quelque peu décontenancé par le surprenant manque de détermination du Président Sadate qui ne sembla pas vraiment vouloir aller au-delà d'une (semi-)victoire symbolique¹⁰. Mais dès lors que la politique extérieure algérienne consistait notamment à ne pas être "plus royaliste que le roi", la surenchère n'était pas à l'ordre du jour. Cependant la déception algérienne devant ces demi-mesures sera nettement perceptible.

Par la suite, l'Algérie sera très présente sur la scène moyen-orientale. Du fait de l'influence du Président Boumédiène aux niveaux arabe, africain et des Non-Alignés, le Secrétaire

d'Etat américain estima nécessaire pour le succès de sa mission au Moyen-Orient suite à la guerre de 1973, et tout particulièrement son souhait de faire participer la Syrie au processus¹¹, d'intégrer l'Algérie dans son programme. Et c'est ainsi qu'il effectua une visite à Alger en décembre 1973¹² pour exposer au Chef de l'Etat algérien son plan de paix, malgré l'éloignement de l'Algérie de la région considérée et la rupture de 1967 (justement à cause du conflit au Moyen-Orient!). Le Président Boumédiène fut un des rares dirigeants arabes régulièrement tenu au courant des évolutions de la diplomatie américaine dans la région (H. Kissinger effectua deux autres visites à Alger en 1974 et semble avoir gardé une impression assez forte du leader algérien¹³).

Dans le même cadre, Boumédiène fut reçu (suite à son déplacement à New York pour la session extraordinaire de l'ONU sur les matières premières et le développement) à la Maison-Blanche en avril 1974 par le Président Nixon. Fait rare: il est plutôt exceptionnel qu'un Président américain reçoive le Chef d'Etat d'un pays avec lequel il n'existe pas de relations diplomatiques.

Malgré un certain scepticisme et des réticences réelles, mais avec le souhait de voir des évolutions positives apparaître et la volonté d'être un élément moteur du processus de paix au Moyen-Orient, l'Algérie donnera un acquiescement mesuré et prudent aux initiatives américaines. Pour saisir le poids de Boumédiène dans cette région, il est utile de mentionner l'intensité de ses relations avec le Roi Fayçal d'Arabie Saoudite. Ainsi, rendant compte de l'une des péripéties de l'histoire de l'OPEP, P.Terzian écrit:

C'est alors que débarque à Riyad le ministre Algérien de l'Industrie et de l'Energie, Belaïd Abdesselam, porteur d'un message du président Boumédiène à Fayçal. Si Boumédiène décide ainsi d'entrer en scène, c'est qu'il sait pouvoir compter sur l'immense crédit dont il jouit auprès de Fayçal. L'amitié qui lie les deux hommes est une donnée très importante de toute cette période. Son rôle sera déterminant à maintes reprises, comme nous le verrons par la suite. Fayçal

voit en Boumédienne l'un des plus grands hommes d'Etat arabes et lui porte une estime dont aucun autre dirigeant du Moyen-Orient ou d'Afrique du Nord ne pourra se targuer. Preuve éclatante de cette estime: Fayçal se rendra sept fois à Alger pour consulter Boumédienne en différentes occasions, sans que le président algérien ne lui rende aucune visite, comme l'exigerait au moins le protocole. Visiblement, leurs relations n'ont que faire des considérations protocolaires ¹⁴.

L'intensité de ce lien fut très déterminante dans le cadre de l'OPEP et également sur la scène arabe. En effet lors du sommet arabe de Rabat de 1974, le Président Boumédienne fut un vibrant promoteur de la reconnaissance de l'OLP comme unique représentant du peuple palestinien. Cette thèse n'était pas à l'époque acceptée, et parfois même combattue, par de nombreux pays arabes, pour des raisons diverses. Cependant l'axe Boumédienne-Fayçal fonctionna, déjouant les manoeuvres de certains et l'OLP acquiesça un statut reconnu par tous les Etats arabes. Cette évolution sera vue avec un vif mécontentement par les dirigeants américains (et certains de leurs alliés arabes), qui favorisaient nettement une configuration faisant jouer un rôle central au roi Hussein de Jordanie.

Ce fut dans cette lancée, et sous la présidence du Ministre algérien des Affaires étrangères A. Boutefflika, Président de l'Assemblée générale de l'ONU pour la session de 1974, que Y. Arafat fut invité à venir s'exprimer dans cette enceinte à New York (c'est d'ailleurs à ce jour l'unique fois où il pourra s'exprimer au siège new yorkais de l'organisation, les autorités américaines lui refusant par la suite systématiquement un visa d'entrée, en violation avec l'accord de siège)¹⁵ .

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de trouver l'Algérie comme membre du "Front arabe de la fermeté"¹⁶ constitué après la visite de Sadate en Israël en 1977 et la mise en oeuvre d'un processus de paix séparé. La position algérienne sera très ferme, voyant comme une entreprise de déstabilisation et de division du monde arabe la démarche égyptienne, puissamment encouragée par

les Etats-Unis. Et c'est ainsi que, dès novembre 1973, le Président Boumédiène exposait, avec une prescience évidente, ses inquiétudes:

Enfin, la solution américaine au profit exclusif de Washington qui passe, elle, par la récupération de l'Egypte dans l'orbite des Etats-Unis. L'opération de séduction entreprise par le secrétaire d'Etat américain en direction du Caire et de diverses capitales arabes et islamiques -Rabat, Tunis, Amman, Ryad, Téhéran et Islamabad- vise à bloquer l'élan unitaire qui s'est manifesté du Golfe à l'Atlantique et à diviser le monde arabe ¹⁷.

Il apparaît que l'initiative égyptienne fait craquer non pas le maillon faible mais bien le maillon fort du monde arabe, et détruit durablement tout l'équilibre de la région.

Le Moyen-Orient ne cessera pas d'être un élément sérieux de divergence entre l'Algérie et les Etats-Unis, menant parfois à des tensions réelles, et même à la rupture en 1967. L'assassinat du Roi Fayçal d'Arabie Saoudite en 1975 détruisit la relation spécifique du souverain avec Boumédiène qui avait amené des évolutions substantielles sur la scène arabe et au niveau de l'OPEP. Les prises de position du Roi Fayçal sur la question palestinienne étaient très fermes et il n'hésita pas à mettre en garde les Etats-Unis plus d'une fois pour leur partialité et leur mépris par rapport aux position arabes. Son remplacement par le Roi Khaled, avec le Prince Fahd comme éminence grise (avant de monter sur le trône en 1982), va introduire un infléchissement pro-américain très prononcé de la politique extérieure saoudienne (les derniers événements du Golfe en sont la dernière illustration, et la plus flagrante). Signalons ici que l'assassinat du monarque séoudien soulève encore aujourd'hui de nombreuses interrogations¹⁸.

Il est cependant important de souligner que c'est en partie le Moyen-Orient qui va amener le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays. En effet, la visite de Boumédiène à Washington, celles de Kissinger à Alger ouvrent la voie au processus. Bien que fermement attachée à certains principes, l'Algérie se refusait par ailleurs à opter pour une

politique extérieure dogmatique, et savait faire preuve de souplesse et de réalisme. De plus, le raffermissement et l'intensification des contacts et échanges commerciaux et techniques incitait aussi à la reprise des relations diplomatiques (ne serait-ce que pour des raisons d'efficacité).

C'est ici qu'il faut signaler un aspect intéressant du découplage bilatéral/multilatéral, technico-commercial/politico-stratégique. Si le découplage apparaît comme net dans le sens qu'il n'y a pas ou peu d'effet ou d'impact des orientations idéologiques et politiques sur les rapports techniques et commerciaux avec les Etats-Unis, ces derniers ont pu avoir, de façon indirecte et nuancée, une relative influence, de nature positive, sur les relations au niveau politique, incitant à une reprise entre les deux pays. Dès lors, si le découplage existe, il n'est pas strict et hermétique. Des effets de transmission peuvent parfois se faire jour, de façon plus ou moins prononcée.

Les relations diplomatiques seront donc rétablies fin 1974. Les Etats-Unis désigneront comme Ambassadeur à Alger Richard Parker (il le sera jusqu'en 1977, avant d'être Ambassadeur au Liban et au Maroc). Alger ne désignera qu'un chargé d'affaires à Washington. Un Ambassadeur ne sera désigné qu'en 1977, sous Carter, en la personne de M. Mâaoui. L'Algérie n'aura donc pas d'Ambassadeur dans la capitale américaine pendant dix ans (de 1967 à 1977).

2.3. Le Nouvel Ordre Economique International et l'OPEP

Une autre problématique politico-idéologique méritant une certaine attention dans le cadre des relations entre l'Algérie et les Etats-Unis est celle de la conception des rapports économiques à l'échelle mondiale et dans ce cadre du rôle de l'OPEP en tant qu'organisme rassemblant des pays en voie de développement (PVD). Les perspectives des deux pays seront en contradiction importante, et l'intensité du débat sera des plus

prononcées.

Rappelons ici que la politique extérieure algérienne était souvent vue comme une projection de sa politique intérieure et que certaines des idées-forces de la diplomatie algérienne seront fortement inspirées par les expériences et difficultés internes. Dès lors on pourra percevoir un certain parallélisme entre les initiatives algériennes sur la scène internationale et les évolutions internes.

2.3.1. La réunion du Groupe des 77 à Alger (1967)

L'engagement de l'Algérie dans le cadre de la problématique générale du développement est ancien et s'inscrit dans la logique et la continuité de sa lutte de libération nationale. Il lui apparaissait en effet que l'indépendance politique n'était pas une finalité en soi, mais une étape vers l'accomplissement de l'indépendance totale, qui nécessite l'indépendance économique. Le nationalisme algérien se voulait donc émancipateur du joug colonial, mais aussi des liens de dépendance économique et d'exploitation créés par les colonisateurs. Dès lors, la lutte pour une organisation plus juste de la scène économique internationale et une meilleure distribution des ressources apparaissait comme un élément indissociable de l'entreprise menée par l'Algérie au plan interne¹⁹.

Après 1965, la première manifestation importante de cet état de fait fut la réunion à Alger, au mois d'octobre 1967, du groupe dit des 77 (G-77)²⁰, en préparation de la 21ème Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) qui allait se tenir à New Delhi en février-mars 1967. Le G-77, constitué en 1964, regroupe les PVD en vue notamment d'élaborer des positions communes sur les grands dossiers économiques internationaux.

La réunion d'Alger permit de donner une impulsion et une vitalité nouvelle au G-77 et déboucha sur l'adoption de la Charte

d'Alger, comprenant, sur base de certaines propositions présentées par l'Algérie au début de la réunion, la mise en évidence des principales thèses du Tiers Monde sur l'état des règles régissant l'économie internationale. Cette élaboration, sous forme concrète et explicite, de la position des PVD pouvait donner l'espoir d'une évolution positive dans le cadre de la CNUCED. Cependant les réunions de New Delhi ne débouchèrent sur rien de substantiel.

L'Algérie n'en continua pas moins d'exercer une activité importante dans le cadre de la CNUCED qui représentait à l'époque une enceinte importante pour faire valoir les thèses du Tiers Monde, si longtemps ignorées ou même méprisées.

2.3.2. La 4^{ième} Sommet des Non-Alignés - Alger, Septembre 1973

Mais l'action algérienne s'articula autour d'autres organisations. Un moment spectaculaire fut l'organisation à Alger du 4^{ième} Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays Non-Alignés en septembre 1973. L'affluence au plus haut niveau fut impressionnante, la quasi-totalité des "grands ténors" avait fait le déplacement. Les capacités humaines, techniques, matérielles et autres de l'Algérie furent mobilisées pour faire de cette conférence un événement réussi. Ce sommet marqua un moment significatif dans la redéfinition des objectifs du mouvement des Non-Alignés, ajoutant aux revendications d'ordre politique des considérations plus économiques²¹.

L'Algérie présenta des documents de travail pour organiser la discussion et l'orienta en vue de la formulation de propositions structurées et articulées. Les idées d'une nouvelle organisation de la scène économique internationale, plus équilibrée et mieux adaptée aux nécessités du développement des pays du Sud furent formulées. Cette conférence marqua un nouveau démarrage du mouvement des Non-Alignés et imprima sa marque sur les années suivantes dans de multiples réunions internationales.

Si la constitution d'un ensemble relativement cohérent de pays du Tiers Monde ne pouvait pas vraiment satisfaire les autorités américaines (un "front uni" du Sud ne présentant pas des perspectives très rassurantes pour les "acquis" occidentaux), les Soviétiques ne furent pas non plus enchantés par le déploiement d'énergie des Algériens. En effet, l'URSS trouvait la diffusion de l'idée de clivage Nord/Sud dangereuse, car amoindrissant le clivage vu par eux comme essentiel, en l'occurrence Est/Ouest. Dès lors, une crispation soviétique certaine s'exprima avant la conférence. La division Nord/Sud fut qualifiée d' "absurde et malfaisante" par les Isvestia²² et Brejnev envoya une lettre plutôt cassante à ce sujet au Président Boumédiène. Devant ces manoeuvres soviétiques, les Algériens réagirent avec fermeté. La lettre de Brejnev, normalement courrier confidentiel, fut publiée par la presse algérienne. De plus, lors du sommet, le Président algérien réaffirma l'attachement de l'Algérie aux principes du non-alignement actif.

Ainsi l'Algérie voulut se détacher clairement de toute affiliation possible, afin de réaffirmer ses propres visions de la réalité internationale. Tout au plus une certaine convergence d'intérêts, parfois limitée, pouvait-elle parfois exister, avec des votes concordants avec ceux de l'URSS au niveau des Nations Unies, notamment. Mais là encore, il faut resituer cela dans le cadre de la problématique du Tiers Monde, et se demander qui finalement suivait l'autre. En effet il est arrivé plus d'une fois que l'URSS vote de façon similaire à certains pays du Sud afin d'obtenir les appuis nécessaires pour d'autres votes la concernant plus ou moins directement. Ainsi l'ancien Ambassadeur des Etats-Unis à Alger R. Parker écrit-il:

There is a frequent congruence of positions, if not interests, between the two, and the Soviets hope for Algerian support on major issues at the United Nations. They are less ^{interested} with regard to Morocco and Tunisia, but the latter also support Soviet positions when they coincide with those of the non-aligned states. (Since non-aligned issues predominate at the UN, all of the North African states, including Morocco and Tunisia, vote much more often with the Soviets than they do with the United States.) The Algerian role in promoting such coincidence is often critical,

but it very frequently is a case of the Soviets aligning themselves with the Third World rather than vice-versa. If anyone is leading in this relationship it is the Algerians, not the Soviets ²³.

Par ailleurs le Président Boumédiène exprima souvent son inquiétude face à la mise en oeuvre d'une coexistence pacifique entre les deux Grands se faisant aux dépens et "sur le dos" des pays du Sud. Les éléments précédents étaient utiles à souligner pour indiquer le fait que les oppositions avec les Etats-Unis n'impliquaient nullement, loin s'en faut, des convergences notables avec les thèses soviétiques.

2.3.3. L'OPEP entre en scène

La problématique Nord/Sud va prendre une nouvelle ampleur peu après le sommet d'Alger. En effet, en octobre 1973 se déroule la quatrième guerre israélo-arabe suivie de décisions importantes au plan pétrolier. D'abord, dans le cadre de l'OPEP, des mesures d'augmentation des prix du pétrole sont décidées, renversant la tendance des vingt dernières années qui voyait une détérioration très nette, en termes réels (dollars constants), du pétrole vendu par les pays producteurs. D'autre part, un embargo arabe est décidé à l'encontre des Etats-Unis, afin de persuader Israël de la nécessité d'évolutions concrètes et constructives dans le dossier moyen-oriental²⁴.

L'Algérie se trouva en première ligne dans le processus de prise de décision, mettant parfois même de côté des impératifs de développement interne. Sur ce sujet, de façon très visible, l'Algérie et les Etats-Unis vont se trouver à la tête de deux camps antagonistes.

En effet, dans une optique de représailles contre l'action de l'OPEP, H. Kissinger va faire preuve d'un activisme peu commun pour, d'une part, tenter de déstabiliser et d'affaiblir de l'intérieur cette organisation, en agissant par l'intermédiaire de certains pays membres de l'OPEP proches des Etats-Unis- politiquement, économiquement, au plan de leur sécurité- pour

créer des diversions et autres scissions. D'autre part, il va méthodiquement essayer de diviser le Tiers Monde en distinguant les pays OPEP et non-OPEP, les premiers ayant le rôle du "grand méchant loup". Enfin, il va organiser à grands moyens le rappel des pays occidentaux sous la bannière américaine pour faire obstacle à l'OPEP, avec la création de l'Agence internationale pour l'énergie (AIE), chargée d'élaborer des combinaisons et mécanismes permettant de casser la dynamique lancée par les pays de l'OPEP.

Il est sans doute utile de souligner que divers éléments indiquent que, malgré leurs dénégations plus ou moins énergiques et convaincantes, les milieux gouvernementaux et pétroliers américains semblent ne pas avoir été particulièrement opposés à une certaine hausse des prix pétroliers. Certains ont même suggéré, de façon documentée et argumentée, que certaines "inspirations" seraient tout simplement d'origine américaine²⁸.

Pour ce qui est du premier point signalé, c.à d. la division inter-OPEP, il a déjà été signalé auparavant le renversement de la situation qui s'opéra au sein de l'organisation avec l'assassinat du Roi Fayçal en 1975. L'axe moteur de l'organisation Boumédienne-Fayçal ayant disparu, la politique de l'OPEP en subit une inflexion significative. Le prince héritier Fahd d'Arabie Saoudite (Roi en 1982) orienta la politique extérieure et pétrolière de son pays, et indirectement celle de l'OPEP, vers une tendance nettement pro-américaine et pro-occidentale. Un renversement de priorités est perceptible, les préoccupations des pays industrialisés devenant un élément important des positions saoudiennes.

Le deuxième élément, visant à diviser les pays du Sud, fut poursuivi avec beaucoup d'assiduité. Cela fut particulièrement perceptible durant le dialogue Nord/Sud (sur lequel nous reviendrons dans les pages suivantes). Finalement, troisième objectif américain, la création de l'AIE fut menée à terme, avec comme clair objectif la remise en cause des quelques acquis

conquis par les pays de l'OPEP.

2.3.4. Le débat dans le cadre de l'ONU (1974)

L'étape suivante fut la session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur les problèmes du développement d'avril-mai 1974 à New York, convoquée à l'initiative du Président algérien agissant en tant que Président en exercice du mouvement des Non-Alignés. A cet occasion, l'Algérie présenta un mémoire volumineux et très détaillé intitulé Le pétrole, les matières de base et le développement²⁴, indiquant certaines des positions algériennes relatives à cette problématique complexe et cruciale. Dans son discours d'ouverture le 10 avril 1974 le Président Boumédiène aborda les grandes questions liées à ces éléments.

Les principaux éléments de son discours s'articulaient autour de cinq points majeurs:

- 1) "la prise en main par les pays en voie de développement de leurs ressources naturelles" [impliquant] "la nationalisation de l'exploitation de ces ressources et la maîtrise des mécanismes régissant la fixation de leurs prix";
- 2) "le lancement d'un processus de développement cohérent et intégré comportant, notamment, la mise en valeur de toutes les potentialités agricoles et la mise en oeuvre d'une industrialisation en profondeur";
- 3) "la mobilisation, dans un vaste élan de solidarité entre les peuples, de l'aide de la communauté internationale, reposant essentiellement sur l'apport (...) des pays riches et développés à ceux dont le développement est à promouvoir";
- 4) "la suppression, ou tout au moins l'allègement, des fardeaux et l'atténuation des phénomènes qui pèsent actuellement sur les pays en voie de développement";
- 5) "l'élaboration et la mise en exécution d'un programme spécial" pour les pays les moins avancés²⁵.

Comme nous l'avons déjà signalé, certaines expériences de politique intérieure algérienne apparaissent en filigrane (spécialement concernant la question des nationalisations)²⁶. Les discussions furent riches et intenses²⁷, mais aucun consensus entre PVD et pays industrialisés ne put être trouvé. Les points de désaccord étaient en effet nombreux. Ils portaient

notamment sur la problématique générale des nationalisations et de l'indemnisation, sur les relations entre groupements de pays producteurs et pays acheteurs, sur les mesures envisagées vis-à-vis des firmes multinationales et sur l'idée d'un dédommagement des pays anciennement colonisés par leurs colonisateurs pour le préjudice subi³⁰. Le débat était ouvert mais aucun réel terrain d'entente ne fut trouvé.

La même difficulté se produisit à nouveau lors de la session ordinaire de 1974, présidée par le Ministre des Affaires étrangères algérien A. Bouteflika. Fut proposée et adoptée par l'Assemblée générale une Charte des droits et devoirs économiques des Etats. Elle fut adoptée par 120 voix pour, 6 contre et 10 abstentions. La composition de ces deux dernières catégories est intéressante. Parmi les six contre, on trouve les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la RFA; parmi les dix abstentions, le Japon, le Canada, l'Italie, les Pays-Bas et la France³¹. Les conceptions de l'organisation économique du monde telles que conçues par l'Algérie et les Etats-Unis semblaient bien ne pas devoir se concilier.

En mars 1975, se déroule à Alger le premier Sommet des Chefs d'Etat et Souverains des pays membres de l'OPEP. L'Algérie présente à nouveau un mémoire volumineux et dense³². Elle y propose des avancées significatives en vue d'une institutionnalisation poussée de l'organisation, afin de lui donner une plus grande cohérence d'action et de coordination. Cependant, les intérêts différents et divergents des pays membres se font sentir et le résultat final n'est pas à la hauteur des espoirs algériens³³.

2.3.5. Le dialogue Nord/Sud: l'opportunité non concrétisée

C'est dans ce contexte que se déroule à Paris en avril 1974 une réunion préparatoire en vue de la tenue d'une conférence internationale sur l'énergie. Cette initiative n'aboutira finalement pas du fait du manque de flexibilité de la délégation

américaine qui voudra imposer un ordre du jour très restrictif à la future conférence (quasi-exclusivement axé sur la seule question pétrolière)³⁴. Les Algériens quant à eux, dans la logique de la session spéciale de l'ONU, favorisaient plutôt l'idée d'une conférence plus globale, traitant des matières premières et du développement.

C'est plus dans cette optique que fut conçue la Conférence sur la coopération économique internationale (CCEI) tenue à Paris de mai 1975 à juin 1977 (aussi dénommée par le nom générique de "dialogue Nord/Sud"). Participèrent à cette conférence 19 pays du Tiers Monde et 8 pays industrialisés, dont l'Algérie et les Etats-Unis. Les travaux étaient divisés en quatre commissions: énergie, matières premières, développement et finances³⁵.

Assez vite, l'Algérie et les Etats-Unis représentèrent les chefs de file de deux camps plutôt divergents. Du fait de la relative dureté des positions américaines et du manque d'enthousiasme prononcé de nombreuses autres délégations des pays industrialisés, fort peu de progrès substantiels furent enregistrés, les Etats-Unis recourant même à des tentatives de division du camp des PVD (en faisant des propositions sélectives et "attrayantes" à certains d'entre eux). Espérant que peut-être une meilleure volonté de compromis pourrait apparaître avec l'arrivée du Président Carter à la Maison-Blanche, les discussions se poursuivront jusqu'au début du mois de juin 1977. Sans résultats. La CCEI se conclût donc sur un échec³⁶.

Les années suivantes marqueront une perte de vitesse très notable de la dynamique Nord/Sud. La décennie 1970 peut donc être aujourd'hui considérée comme celle des occasions perdues. Cependant nombreux furent les observateurs algériens et du Tiers-Monde à souligner que la perpétuation d'un "ordre" ancien favorable à une minorité au détriment de la grande majorité est économiquement malsaine et politiquement dangereuse, soulignant que ce qui a parfois l'apparence d'être positif aujourd'hui pourra se révéler négatif demain et désastreux après-demain. A

force d'avoir des visions réductrices et sans perspective historique de la réalité, on en arrive parfois à des situations périlleuses. L'échec du dialogue Nord/Sud et la situation présente du Tiers Monde n'en sont que des exemples parmi d'autres.

Une dernière réflexion s'impose ici concernant le Nouvel ordre économique international (NOEI). Cette notion a été vigoureusement combattue par la diplomatie américaine pendant toute la décennie 1970, celle-ci étant vue comme inacceptable, contraire aux principes du libre-échange". Certains y voyaient même pas moins qu'une sorte de "socialisme à l'échelle mondiale"! Dès lors toute initiative en vue de progresser quelque peu vers cette notion était combattue avec une vigueur peu commune. Il n'est que plus ironique de constater qu'une notion qui ne lui est pas très éloignée, à savoir le "Nouvel ordre mondial", ait été, il y a peu, un des slogans préférés du Président Bush". En caricaturant, on constate que la disparition d'un adjectif -économique- a permis de faire passer en un clin d'oeil une notion du stade de "néfaste et dangereuse" à celui de "positive et utile". La mutation méritait d'être soulignée...

Indiquons aussi que l'Algérie et les Etats-Unis s'opposeront aussi dans le cadre de l'UNESCO, au sujet de l'idée de Nouvel ordre mondial...de l'information. Cette notion sera vigoureusement combattue par les officiels américains. La délégation algérienne mena aussi le camp du Tiers Monde dans le cadre de la Conférence sur la population de Bucarest en 1974.

2.4. La question du Sahara occidental

2.4.1. Le soutien algérien aux mouvements de libération

Le troisième dossier politico-stratégique (se rattachant plus spécifiquement à l'axe 4, stratégique) facteur de tension entre les deux pays fut celui du soutien algérien aux mouvements de libération nationale, et, de façon plus générique, à des mouvements de contestation de l'ordre établi. On retrouve ici la filiation historique avec le passé révolutionnaire et anti-colonialiste de l'Algérie (avec les motivations telles que décrites précédemment à propos de la question palestinienne). Par ce biais, on comprend mieux le soutien apporté par l'Algérie aux mouvements de libération nationale en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

L'opposition algérienne à l'intervention américaine au Vietnam, et en Asie en général, fut claire, ferme et continue. L'Algérie dénonça avec la plus grande vigueur les actions américaines en Asie du Sud Est et ne ménagea pas son soutien diplomatique au Vietnam du Nord et au Viêtcong. Les autorités américaines ont toujours eu une réelle difficulté pour saisir la nature et l'intensité de l'opposition algérienne. La virulence de la presse algérienne (sur ce sujet et d'autres relatifs aux Etats-Unis) semble souvent avoir été un élément de crispation tout à fait sérieux⁴⁰.

Un autre élément d'irritation pour le gouvernement américain était constitué par le soutien à des mouvements revendicatifs américains tels que les "Black Panthers". Au début des années 1970, des dirigeants de cette organisation ainsi que divers Américains considérés comme "radicaux" par leur gouvernement séjournèrent ou "s'exilèrent" pour des durées variables à Alger. Cela n'était bien évidemment pas vu positivement par le Département d'Etat⁴¹. Alger était d'ailleurs vue à cette époque comme la plaque tournante des mouvements de libération du monde, et l'activisme intense qui y régnait n'était pas très rassurant

pour les tenants de "l'ordre établi".

2.4.2. Les évolutions de la situation au Sahara occidental

L'Algérie soutenait également les mouvements de libération en Afrique (Afrique du Sud, Rhodésie/actuel Zimbabwe, Namibie). Mais l'élément qui eût le plus d'impact sur les relations avec les Etats-Unis fut la question du Sahara occidental. Sans rentrer dans toutes les subtilités et complexités de cette question¹², nous indiquerons ici les principaux éléments ayant une pertinence avec l'objet de notre étude.

Le Sahara occidental est un territoire de 266 000 km², peuplé par les Sahraouis, et ayant deux longues frontières avec le Maroc au Nord et la Mauritanie au Sud, ainsi qu'une petite frontière à l'Ouest avec l'Algérie. Ce territoire était une colonie espagnole depuis 1884-86, la frontière avec le Maroc fut délimitée en 1912 par un traité franco-espagnol (le Maroc étant devenu un protectorat français en 1912).

A partir des années 1960, des mouvements sahraouis de résistance à l'occupant espagnol se manifestèrent. En 1973 fut créé le Front populaire pour la libération du Saguïet El Hamra et du Rio de Oro/Front Polisario, qui lança sa première attaque contre les troupes espagnoles le 20 mai 1973. Sur cette question assez classique de décolonisation va venir se greffer une problématique beaucoup plus complexe.

En effet, quand l'Espagne déclara son intention de mettre en oeuvre le processus de l'autodétermination du peuple sahraoui, le Roi Hassan II du Maroc réactiva des prétentions déjà formulées dans une première mouture dans les années 1950. A cette époque, le Parti de l'Istiqlal avait promu l'idée d'un "Grand Maroc" couvrant une partie de l'Algérie de l'Ouest, le Sahara occidental, la Mauritanie et une partie du Mali. D'ailleurs lorsque la Mauritanie avait accédé à l'indépendance en 1960, le Maroc ne l'avait pas reconnue et il avait fallu attendre 1969

pour que le processus de reconnaissance soit engagé.

Fin 1974 le Maroc et, curieusement¹³, la Mauritanie revendiquent donc le Sahara occidental. Afin de bloquer le processus enclenché par les Espagnols (prévoyant un référendum début 1975), le Roi obtint que la Cour Internationale de Justice (CIJ) de La Haye se saisisse du dossier et formule un avis. Une commission d'enquête de l'ONU fut envoyée sur le terrain en mai 1975, concluant à la volonté d'indépendance des Sahraouis et à un large soutien au Front Polisario. Par la suite, le 16 octobre 1975, la CIJ rendit son avis qui stipulait:

Les éléments et renseignements portés à la connaissance de la Cour démontrent l'existence, au moment de la colonisation espagnole, de liens juridiques d'allégeance entre le sultan du Maroc et certaines des tribus vivant sur le territoire du Sahara occidental. Ils montrent également l'existence de droits, y compris certains droits relatifs à la terre, qui constituaient des liens juridiques entre l'ensemble mauritanien, au sens où la Cour l'entend, et le territoire du Sahara occidental. En revanche, la Cour conclut que les éléments et renseignements portés à sa connaissance n'établissent l'existence d'aucun lien de souveraineté territoriale entre le territoire du Sahara occidental d'une part, le Royaume du Maroc ou l'ensemble mauritanien d'autre part. La Cour n'a donc pas constaté l'existence de liens juridiques de nature à modifier l'application de la résolution 1514(XV) quant à la décolonisation du Sahara occidental et en particulier l'application du principe d'autodétermination grâce à l'expression libre et authentique de la volonté des populations du territoire¹⁴.

Cependant le Roi déclara que l'avis de la CIJ lui donnait entièrement raison et qu'il va lancer une marche en direction du territoire sahraoui (la Marche verte). Fin octobre 1975 des troupes marocaines entrent au Sahara occidental et font face à une opposition de la part du Front Polisario. Début novembre, en coordination avec les autorités espagnoles, la Marche verte effectue une petite percée symbolique sur le territoire sahraoui. A ce moment la situation en Espagne est des plus incertaines du fait de la transition qui se prépare au niveau institutionnel en raison de l'agonie de Franco (tombé dans le coma à la mi-octobre, il décède le 20 novembre). Et c'est ainsi que le 14 novembre 1975

un accord tripartite Espagne-Maroc-Mauritanie est signé à Madrid accordant les deux tiers Nord du territoire au Maroc et le tiers Sud à la Mauritanie.

Dans la foulée, le 27 février 1976, le Front Polisario proclame la République arabe sahraouie démocratique (RASD), qui fut reconnue quelques jours plus tard par l'Algérie. La Mauritanie et le Maroc rompirent alors avec cette dernière. Les violents combats entre troupes sahraouies et marocaines qui se déroulèrent à partir de cette période forcèrent de nombreux Sahraouis à fuir leur territoire et à se diriger vers des camps de réfugiés vers l'Algérie. Se référant à nouveau à son passé, l'Algérie se sentit moralement engagée à soutenir les Sahraouis en lutte pour leur indépendance. Bien que la position algérienne ait semblé quelque peu hésitante pendant une certaine période, et pouvant même prêter à des interprétations diverses⁴⁵, à partir de 1976, le soutien au Front Polisario et à la RASD furent clairs, notamment au niveau humanitaire, logistique et diplomatique.

2.4.3. Le Sahara occidental, l'Algérie et les Etats-Unis

Le Président Boumédiène fut visiblement très touché par toute cette affaire. Il y voyait d'ailleurs une implication américaine très prononcée; pour lui, les Etats-Unis étaient, du moins en partie, acteur réel dans le processus, notamment par France interposée. De plus, il lui apparaissait que les Etats-Unis avaient fait pression sur l'Espagne pour que celle-ci accède aux exigences marocaines. Des révélations récentes viennent corroborer cela. Ainsi il est aujourd'hui quasiment établi que, sur instruction du Secrétaire d'Etat Kissinger (très porté sur la diplomatie secrète), le Directeur-adjoint de la CIA, le Général V. Walters, effectua en 1975 une visite clandestine en Espagne pour demander aux dirigeants de ce pays d'accéder aux demandes marocaines.

Ainsi R. Parker écrit:

An article in The New York Times (December 6, 1981), reports "Congressional sources" as saying that then

deputy director of the CIA, Vernon Walters, was sent to Spain by Secretary of State Kissinger in late 1975 to convince Juan Carlos to accede to Moroccan desires in the Sahara. There is circumstantial evidence, including U.S. lack of support for UN resolutions against the Green March, that lends credence to the allegation “.

L'importance géostratégique du Maroc pour les Etats-Unis”, les difficultés rencontrées par les officiels américains dans les arènes internationales du fait des initiatives algériennes (et le ressentiment qui pu en être dérivé), l'inquiétude face à la consolidation politique et économique du régime en Algérie, un certain nombre de liens personnels entre le Roi Hassan II et de nombreuses personnalités américaines peuvent partiellement expliquer les motivations américaines. Il est à cet égard ici utile de souligner l'importance du lien entre le Général V. Walters et le Roi Hassan II”. B. Woodward, actuel rédacteur en chef-adjoint du Washington Post, et un des journalistes les mieux informés de la capitale américaine (il fut avec son collègue C. Bernstein à l'origine de l'affaire du Watergate) écrivait en 1987 à ce propos:

One such covert assistance program was in place in Morocco, where for years the CIA has provided technical assistance, training and liaison to King Hassan II. (During World War II, a young U.S. military officer, Vernon Walters, had met the young Crown Prince Hassan, who then was age thirteen. That began a friendship that extended to the period 1972-76, when Walters was DDCI”, and was considered the King's case officer.) The CIA assistance program had helped keep Hassan in power since 1961, his twenty-two-year rule one of the longest of any African state. In return, Hassan allowed the CIA and the NSA⁵⁰ virtually free run of his country. Extensive, sensitive U.S. intelligence operations with sophisticated advanced technologies were set up in Morocco. This was particularly important given Morocco's strategic location at the Straits of Gibraltar, controlling the western entrance to the Mediterranean Sea. In effect the United States and the CIA station in Morocco -and dozen of other countries- were saying, "We are your friend and we want to take care of you." In highly volatile domestic environments, this CIA assistance could mean survival⁵¹.

Dès lors, le soutien américain, plus ou moins affiché, au

Maroc sur la question du Sahara occidental, fut une pomme de discorde constante dans les rapports avec l'Algérie. Les Etats-Unis, malgré une neutralité officielle de façade, soutiendront l'effort de guerre marocain avec assiduité, et, malgré une petite période passagère de "flottement" sous l'administration Carter, l'appui de l'Exécutif américain au souverain alaouite ne se démentira pas⁵². Cela n'est néanmoins pas valable pour tous les milieux politiques, et certaines personnalités influentes auront une attitude plus mesurée sur ce dossier. Mais cela n'affectera pas substantiellement la politique générale des Etats-Unis.

C'est ici qu'il faut brièvement revenir sur l'importance, déjà signalée, que revêt le Maroc aux yeux de certains milieux américains. A la politique de non-alignement de son père, le Roi Mohamed V, le Roi Hassan II substitua rapidement après son arrivée au pouvoir en 1961 une attitude pro-américaine et pro-occidentale. La monarchie marocaine se voulut membre de la sphère occidentale et s'identifia à de nombreux objectifs de la diplomatie américaine⁵³.

Concernant la question moyen-orientale, le Roi Hassan II opta pour une attitude très prudente au niveau officiel et de contacts discrets avec Israël au niveau officieux. Le souverain joua d'ailleurs un rôle dans les contacts israélo-égyptiens menant aux accords de Camp David⁵⁴. Les contacts avec Israël ont été développés, et cela de façon assez précoce, notamment avec les services israéliens du Mossad dans des cadres divers (affaire Ben Barka, entraînement de la garde personnelle du souverain, soutien dans l'affaire du Sahara occidental⁵⁵) .

De son côté, le souverain marocain ne mesura pas son soutien aux intérêts américains et occidentaux dans les enceintes internationales et sur le terrain en Afrique. Il participa ainsi en 1977 et 1978 au "sauvetage" du régime de Mobutu au Zaïre⁵⁶, notamment en coordination avec la France giscardienne⁵⁷, qui, en retour, le soutint activement contre les Sahraouis.

2.5. Algérie- Etats-Unis / 1965-1978: un dialogue difficile mais dense

Ainsi qu'il est possible de le constater par ce qui a été décrit dans les pages précédentes, les éléments de divergence entre les politiques étrangères de l'Algérie et des Etats-Unis ne manquaient pas et chaque domaine recelait des potentialités significatives de friction, et ce même sur les questions de démographie. Ainsi lors de la conférence sur la population de Bucarest en 1974, la délégation américaine fut pour le moins "surprise" de voir ses thèses battues en brèche à l'initiative des délégués algériens, qui réussirent à réunir autour d'eux un groupe suffisamment nombreux pour remettre en cause des positions à l'origine vues comme acquises⁸⁸.

Régulièrement, les axes politico-idéologique et stratégique - constituant la catégorie générique politico-stratégique - fournirent, au fil des années, maints sujets de divergence au mieux, de rupture au pire, d'opposition en général. Dès lors, si l'on se limitait à l'étude de ces aspects, on pourrait hâtivement conclure à des relations pour le moins mauvaises et offrant peu d'opportunités pour des évolutions favorables.

Cela ne correspond pas à la réalité, et pour diverses raisons. D'abord, malgré la rupture des relations diplomatiques, les contacts entre les deux parties ne furent jamais interrompu, et ce divers canaux: sections des intérêts dans les capitales respectives, consulats américains en Algérie et, à haut niveau, des rencontres dans le cadre des réunions internationales (notamment lors des sessions de l'ONU⁸⁹) .

Ensuite, malgré de très sérieuses divergences, les relations entre les deux pays étaient empreintes de respect mutuel et de grande considération. Ainsi, en dépit de toutes les positions algériennes sur la question vietnamienne et de l'absence de relations diplomatiques à ce moment-là, les Etats-Unis avaient, pour discuter avec le Nord Vietnam, marqué une

préférence pour... Alger (!) par rapport à Paris. Et ce sont les Vietnamiens qui ont insisté pour que les discussions se tiennent à Paris (du fait de la présence de la presse internationale, de leurs relations anciennes avec la France, au demeurant membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU). Sur ce dossier, comme sur d'autres, la divergence algérienne, parfois exprimée de façon très prononcée, et l'idéalisme algérien (consistant à défendre des "causes justes" sans avoir les moyens et les ambitions d'une grande puissance et mettant parfois en jeu ses relations avec des partenaires puissants) étaient finalement respectés par les autorités américaines⁶⁰.

D'autant plus que, comme il a déjà été indiqué, cette attitude de "fierté ombrageuse" de l'Algérie n'était pas à géométrie variable, mais bien basée sur des principes et s'appliquait à tous les interlocuteurs de l'Algérie. De plus, il est important de souligner que, au-delà de sérieuses divergences d'appréciation sur de nombreux dossiers de politique internationale, il n'y avait pas d'animosité de principe vis-à-vis des Etats-Unis de la part des dirigeants algériens.

Ainsi si l'Ambassadeur américain à Alger de fin 1974 à début 1977 mit 19 mois (et beaucoup de persévérance !) avant de rencontrer l'ensemble des ministres algériens et ne put obtenir de rendez-vous avec le Ministre des Affaires étrangères, les autres Ambassadeurs n'avaient pas droit à un quelconque traitement de faveur. De plus, fait assez rare pour être noté, notamment du fait de sa connaissance poussée de la langue arabe, il avait par contre accès direct au Président Boumédiène, pourtant homme très réservé. La situation est assez exceptionnelle pour être relevée et appréciée à sa juste valeur⁶¹.

Il apparaît donc que, au-delà des divergences et oppositions, des relations de respect réciproque existaient, surtout à partir de 1975. Néanmoins le poste d'Alger était considéré au Département d'Etat comme très difficile (et les

faits semblent démontrer que c'était le cas). De plus, il apparaît qu'un certain simplisme d'analyse et une certaine superficialité de jugement régnaient dans des milieux influents à Washington. L'Algérie était vue comme un pays "radical" donc "pro-soviétique" et "anti-américain". De telles allégations ne résistent bien évidemment pas à la moindre analyse sérieuse et cohérente. Mais, en politique, comme en bien d'autres domaines, l'important n'est pas tant ce que les choses sont mais bien ce que les gens pensent qu'elles sont. Or ces clichés faciles avaient cours et il était donc difficile de faire valoir une perspective un peu plus représentative de la réalité concrète²¹.

Mais, au-delà des dossiers politiques, c'est sous le Président Boumédiène que le concept de découplage prend tout son sens. En effet, les contacts commerciaux et techniques seront, durant cette même période, des plus fructueux.

3. LES RAPPORTS TECHNICO-COMMERCIAUX: UNE COOPERATION FRUCTUEUSE

Les rapports aux niveaux commercial et technique entre l'Algérie et les Etats-Unis revêtent plusieurs aspects qui constituent, pour chacun d'entre eux, un indice permettant de comprendre l'état d'esprit dans lequel ils étaient conçus et mis en oeuvre. Les ambiguïtés existaient, mais ces rapports furent, et notamment à partir de 1969, importants et prometteurs.

3.1. La stratégie de développement algérienne et les Etats-Unis

Signalons d'emblée que l'idée du découplage telle que décrite précédemment ne doit pas être comprise de façon stricte ou hermétique, et que des influences réciproques existaient. Cependant il n'en reste pas moins qu'une certaine autonomie est assez clairement décelable (entre le politico-stratégique et le technico-commercial), et que cela correspondait finalement assez bien avec la volonté des deux partenaires en présence.

Il importe ici de dire que les interlocuteurs n'avaient pas le même statut des deux côtés de la table (ou de l'Atlantique). En effet, d'une part, on trouve un pays neuf, aux options politiques et socio-économiques s'inspirant en partie des idées de type socialiste (ou socialisante), avec la perspective d'une structure étatique forte dans le domaine économique. D'autre part, on trouve un pays "installé", prônant les principes de la libre-entreprise, et où, malgré une intervention étatique plus substantielles que certains veulent le croire ou le faire croire (l'ampleur des déficits budgétaires en est un indicateur intéressant), les entreprises privées sont les véritables acteurs de la vie économique, financière et commerciale.

Dès lors, les interlocuteurs des entreprises américaines étaient pendant cette période soit des ministères algériens, et plus particulièrement un ministère, celui de l'Energie et de l'Industrie, soit des sociétés nationales (publiques), très

souvent sous la tutelle administrative du sus-dit ministère.

Il en découlait une certaine capacité, notamment pour la partie algérienne, de traiter ces relations de façon relativement "dépolitisée", permettant de conclure des accords sans se soucier du problème du contenu politique. Cette subtilité s'avéra fort utile, permettant une grande souplesse réciproque. Pour mieux comprendre les évolutions durant cette période (1965-1978), et les motivations de la politique algérienne dans le domaine technico-commercial, il convient d'exposer brièvement quelques principes organisateurs de la stratégie de développement algérienne.

Cette stratégie de développement fut généralement symbolisée par celui qui fut Ministre de l'Energie et de l'Industrie de 1965 à 1977, et des Industries légères de 1977 à 1979, Belaïd Abdesselam. Il fut d'ailleurs dénommé le "Père de l'industrialisation algérienne". Celui-ci avait été auparavant le premier directeur de la Sonatrach en 1964 et chargé du dossier gazier en 1963. En 1962, il avait été responsable des affaires économiques dans le cadre de l'Exécutif provisoire qui assura la transition de l'Algérie vers l'indépendance à partir de mars 1962.

Tout en ayant clairement à l'esprit les risques de raccourcis, mais par souci de concision, nous nous contenterons d'exposer ici très brièvement les principaux éléments de cette stratégie ainsi que la façon dont elle s'harmonisait avec une participation américaine¹.

Considérant l'état de sérieux sous-développement économique, et particulièrement industriel, dans lequel se trouvait l'Algérie du fait de la période coloniale, la stratégie de développement qui va être progressivement élaborée à partir de 1965 va consister à promouvoir un ambitieux programme d'industrialisation. Cette dernière avait comme objectif de constituer par étapes un tissu industriel relativement cohérent

afin de donner une assise solide et structurée au développement algérien. Elle sera basée non pas sur les besoins présents, mais sur les projections des besoins futurs de la population algérienne, afin de construire des unités pouvant répondre à longue échéance aux exigences futures. L'optique était de créer des pôles industriels qui permettraient, par effet de ruissellement et cumulatif, de compléter le tissu déjà préalablement constitué. Les points de démarrage étaient vus comme devant être plus spécifiquement axés sur l'industrie lourde (pour en arriver graduellement à l'industrie légère)².

Par conséquent, dans de nombreux domaines étaient requis des investissements importants (et parfois même considérables) avec l'achat d'une technologie et de matériels de haut niveau. C'est dans ce cadre que des éléments relevant de l'historico-politique vont intervenir. En effet, la volonté de nombreux dirigeants algériens de cette période va être de tout faire pour se désengager de l'encombrante dépendance par rapport à la France. Le souhait de "casser" les liens trop étroits avec la France était très réel à cette époque et la volonté de progresser vers une situation de progressive indépendance économique était sérieuse.

Dans ce contexte, les possibilités de diversification des partenaires de l'Algérie n'étaient pas très nombreuses, pour des raisons financières, d'avancement technologique et de capacité industrielle. Seuls quelques pays étaient réellement à même de répondre, de façon plus ou moins satisfaisante d'ailleurs, aux nécessités algériennes, en l'occurrence le Japon, la RFA, les Etats-Unis et l'URSS.

Pour ce qui est de l'Union Soviétique, les possibilités dans de nombreux domaines étaient réduites du fait d'un niveau d'avancement technique pas toujours très convaincant. A cet égard, dans bien des cas, l'URSS avait recours à des technologies occidentales. L'URSS intervint cependant dans le cadre de la sidérurgie (complexe d'El Hadjar), de l'assistance dans le

domaine des hydrocarbures et de la formation d'ingénieurs et de techniciens. Dans les cas du Japon et de l'Allemagne, des questions telles que les capacités de financement offertes par ces pays ou la disponibilité des technologies recherchées, en faisaient certes des options intéressantes mais parfois limitées.

Dès lors, le pays offrant, dans le cadre de la stratégie de développement algérienne, les possibilités les plus intéressantes ainsi que les assises financières et techniques les plus convaincantes, se trouvait être les Etats-Unis. Dans ce contexte, il est intéressant de souligner le fait que, dans certains milieux français (notamment pétroliers), les prospections algériennes vers les pays occidentaux provoquaient une grande suspicion et une méfiance prononcée, car certains esprits n'avaient pas accepté le désengagement des liens par rapport à la France, malgré l'accession à l'indépendance politique de l'Algérie. Par contre, les recherches algériennes vers l'URSS induisaient des réactions plus sereines, ces milieux percevant les risques pour les positions françaises comme bien moins dangereux.

3.2. Un début difficile suivi d'améliorations sensibles

3.2.1. La rupture de 1967 et la relance

Après avoir ainsi brièvement planté les principaux éléments du décor, nous pouvons à présent nous intéresser plus spécifiquement aux relations algéro-américaines. Jusqu'à la rupture de 1967, celles-ci ne revêtaient pas un aspect très significatif. Les quelques liens existants n'étaient pas très importants, et la dégradation du climat politique entre les deux pays ne fit rien pour améliorer la situation. Cependant des contrats et contacts existaient avec la création de sociétés dans le domaine des services, des sociétés de forage et de géophysique. Mais le contexte politique n'est pas propice aux échanges. C'est ainsi que le 31 mai 1967, le gouvernement

algérien décide d'interrompre les négociations (d'ailleurs en phase finale) avec les Etats-Unis concernant des contrats alimentaires.

La situation va se complexifier du fait du conflit israélo-arabe. En effet dans la foulée de la rupture des relations diplomatiques de juin 1967, le gouvernement algérien décide de faire passer sous son contrôle, avant de les nationaliser, les sociétés pétrolières américaines opérant en Algérie, notamment les "indépendantes" Getty et El Paso³. Ces sociétés ont bien naturellement protesté mais sont néanmoins restées. La proposition algérienne était la suivante: soit vous entamez des choses nouvelles, sur des bases rénovées, avec nous; soit vous partez et on vous indemnise en conséquence. Certaines optèrent pour la solution de l'indemnisation, le Département d'Etat intervenant pour appuyer ces compagnies. Cependant celui-ci était parfois pris entre deux feux, en raison de demandes différentes formulées par d'autres entreprises pour travailler en Algérie, du fait des intéressantes perspectives d'avenir, d'où certaines pressions sur les compagnies nationalisées afin de ne pas se montrer trop exigeantes dans leurs demandes⁴.

En octobre 1968, un développement intéressant se produit, porteur de biens des conséquences pour la mise en oeuvre du processus de réappropriation par l'Algérie de ses richesses pétrolières. En effet est conclue une opération de la Sonatrach avec la compagnie Getty Petroleum. Les modalités méritent d'être indiquées: 51% des parts de la nouvelle compagnie revenaient à la société publique algérienne Sonatrach et 49% à Getty. La direction de la compagnie était algérienne et Getty s'engageait à fournir des fonds pour de nouvelles explorations. La souveraineté algérienne était ainsi reconnue sur son pétrole. Cette épisode de l'histoire pétrolière algérienne est important car, d'une part, il va conditionner de façon significative le comportement et la procédure algérienne en 1971 lors de la nationalisation des intérêts pétroliers français, et, d'autre part, il donne des clefs d'explication intéressantes pour

comprendre la façon dont les Algériens envisageaient leurs relations avec leurs partenaires américains dans la perspective de l'émancipation de la dépendance économique avec la France³.

De nombreux dirigeants algériens de l'époque⁴ soulignent le fait que l'attitude adoptée à l'égard des entreprises américaines constituait souvent un levier en vue d'élaborer une stratégie pour traiter avec les Français. Ainsi est décrit l'accord avec Getty Petroleum par B. Abdesselam: "Pratiquement, tout ce que nous allions réaliser en 1971 [année de la nationalisation des sociétés pétrolières françaises] se trouvait concrétisé, en modèle réduit avec Getty"⁵; sur les indemnisations il ajoute: "Les accords d'indemnisation que nous avons faits avec les Américains, nous les avons conçus, comme la préparation du dernier round qui allait nous opposer aux Français"⁶. Pour sa part W. Quandt écrit: "The Algerians were pleased with the terms of this joint venture [Sonatrach-Getty] and subsequently, in February 1971, imposed similar conditions on French oil companies operating in Algeria"⁷.

Cette optique de prendre appui sur les avancées obtenues avec les partenaires américains afin de faire prévaloir des solutions favorables aux intérêts nationaux algériens lors des discussions avec les sociétés françaises constitue un élément à ne pas négliger afin de bien saisir certaines des motivations profondes de la politique commerciale et économique des Algériens. Cela se reproduira dans d'autres contextes et selon des modalités différentes. Pour les Algériens un accord avec les Etats-Unis constituait une réussite importante, une consécration internationale avec reconnaissance de la crédibilité des négociateurs algériens.

Ces évolutions positives (sur des dossiers au départ conflictuels) influenceront de manière favorable sur le niveau des échanges entre les deux pays, faisant progressivement des Etats-Unis un des principaux partenaires commerciaux de l'Algérie.

3.2.2. Le contrat gazier Sonatrach - El Paso (1969)

L'évolution la plus spectaculaire fut la signature en 1969 d'un très important contrat de livraison de gaz naturel liquéfié (GNL) de la Sonatrach à la société El Paso Natural Gas. Ce contrat portait sur la livraison annuelle de 10 milliards de m³ sur une période de 25 ans. Ce contrat est particulièrement important car il va marquer une étape nouvelle tout à fait spécifique dans les relations entre les deux pays. Il va être, en Algérie, le symbole politique d'une époque, et, à ce titre, par la suite, célébré par les uns, dénigré par les autres.

Quelques éléments de cet important dossier sont utiles à indiquer afin de comprendre le cadre général. Ce contrat marque une étape importante dans le processus de développement algérien ainsi que dans la démarche émancipatrice algérienne afin d'acquérir une position souveraine sur le marché gazier international¹⁰. Ainsi il permet notamment à l'Algérie de se défaire du mythe néfaste selon lequel son gaz serait "captif" du marché européen, et plus spécifiquement français¹¹. Mais le parcours d'obstacles à surmonter avant de faire accepter le contrat ne fut pas aisé.

Deux éléments majeurs se trouvaient sur la voie de la concrétisation finale. D'une part, la nécessité de l'acceptation de l'importation du gaz algérien par l'autorité officielle américaine, la Federal Power Commission (FPC); d'autre part, le dossier du financement. Il importe par ailleurs d'avoir à l'esprit que, à cette période, les relations diplomatiques entre les deux pays étaient rompues.

Dans ce cadre, des gestes de bonne volonté algérienne se manifestèrent sur le plan politique. Fut notamment entamé un processus d'apurement du contentieux portant sur l'indemnisation des sociétés américaines nationalisées. Le règlement final avec l'ensemble des compagnies américaines sera réalisé en 1971. Cela permit le déblocage du dossier du financement des installations

nécessaires en Algérie pour mener à bien le projet gazier. Ce financement sera finalement permis grâce à un important prêt de l'établissement de crédit semi-public américain Export-Import Bank (Exim Bank). Le président de cet organisme visita Alger en février 1971 et rencontra les principaux dirigeants algériens, dont le Président Boumédiène. C'est dans la foulée de cette visite que le dossier des indemnisations fut apuré. Peu après l'Exim Bank annonça sa disponibilité à financer par un prêt les coûts à la charge de l'Algérie, avec la nécessité d'acquisition de matériel américain¹².

Ce prêt sera particulièrement significatif tant par la somme que par les modalités l'entourant. Ainsi B. Abdesselam écrit:

Les Etats-Unis (...) nous avaient accordé un prêt de 300 millions de dollars pour la réalisation de l'usine GNL I dont la construction avait été prise en main par une société américaine, alors que nos relations diplomatiques avec Washington étaient rompues depuis la guerre de juin 1967 au Proche-Orient. Ce prêt attribué pour moitié et garanti dans sa totalité par l'Exim-Bank représentait, alors, le montant le plus élevé jamais atteint par un emprunt consenti et garanti par l'organisme américain d'assurance crédit¹³.

Le contrat de prêt sera finalement signé vers la mi-1973. Le délai par rapport aux premières déclarations d'intention américaines de 1971 est dû à la volonté des dirigeants algériens de ne pas accepter certaines conditions vues comme discriminatoires que l'Exim Bank voulait imposer à l'Algérie, et qui avait presque amené à la renonciation algérienne du contrat¹⁴.

Par ailleurs, dans le cadre de la crise qui éclata avec la France en février 1971 suite à la nationalisation des intérêts pétroliers français, la France interrompit brutalement ses achats de pétrole en Algérie et tenta d'influencer les pays susceptibles d'acheter le pétrole algérien en diffusant le slogan du pétrole algérien comme étant un "pétrole rouge" ainsi que des menaces de poursuites¹⁵, cela dans le contexte de l'indemnisation des sociétés pétrolières françaises, et plus spécifiquement la CFP

(Compagnie française des pétroles) et l'Erap (Entreprise de recherches et d'activités pétrolières). En effet, certains milieux pétroliers français tentèrent de faire pression sur les interlocuteurs américains de la Sonatrach, et tout particulièrement l'Exim Bank, afin de faire échouer le contrat avec El Paso. Mais les manoeuvres françaises résultèrent en un renversement de la situation leur étant fort peu favorable.

En effet, au début du mois de juin 1971, l'Exim Bank informa officiellement les dirigeants algériens de son accord pour le financement de l'usine de liquéfaction de gaz, mais assorti d'une demande de garder la nouvelle secrète pendant une quinzaine de jours, délai nécessaire afin que la CFP reprenne contact avec les autorités algériennes et aboutisse à un accord. Ainsi l'annonce du financement américain apparaîtrait publiquement comme venant après l'accord avec la compagnie française, permettant ainsi de "sauver la face" aux intérêts français. La pression était donc forte pour la CFP de conclure, afin de gagner ce qui pouvait encore l'être, avant qu'il ne soit trop tard et avant que l'annonce du prêt soit rendue publique, indiquant de façon claire que le contentieux avec les entreprises françaises n'entravait nullement les relations commerciales entre l'Algérie et les Etats-Unis. Et ce fut ce scénario qui sera mis en oeuvre, permettant à tout le monde d'être satisfait¹⁶.

De plus, du fait du contentieux pétrolier algéro-français et de la décision française de drastiquement réduire ses achats en Algérie, d'importantes quantités de pétrole (auparavant achetées par la France) deviennent disponibles. Les entreprises américaines vont alors acquérir une proportion significative, et croissante, du pétrole algérien à partir de 1971-72, faisant que les Etats-Unis vont devenir progressivement le plus important client de la Sonatrach.

D'autre part se déroula le processus visant l'approbation par la FPC du contrat. Là aussi la démarche ne fut pas aisée, de nombreux groupes de pression s'employant à faire obstacle au

projet. Certaines oppositions étaient internes aux Etats-Unis, notamment certains producteurs de gaz et de pétrole américains ainsi que des sphères hostiles à un contrat de cette envergure entre un pays arabe et les Etats-Unis. D'autres oppositions étaient externes, tout spécialement des milieux français: d'une part, les compagnies pétrolières françaises nationalisées en février 1971 et qui essayaient de bloquer les débouchés des productions algériennes; d'autre part, certains milieux très soucieux de voir l'Algérie parvenir à casser certains liens de dépendance par rapport à la France. Finalement, après de longues démarches et une défense assidue du dossier auprès des autorités compétentes, le contrat est approuvé en 1973.

Du fait de problèmes dans le cadre de la construction de l'usine GNL I, le début de la livraison du gaz dans le cadre du contrat El Paso n'eut lieu que début 1978. La première société américaine chargée de la construction de l'usine, Chimico, s'étant rendue coupable de graves malversations, en plein cours de construction, la Sonatrach décida de prendre sous sa direction la mise en oeuvre du processus avec la coopération de la société d'ingénierie américaine Bechtel.

D'autres contrats portant sur le gaz seront également conclus avec des sociétés américaines. Ainsi est obtenue une décision positive en mai 1977 sur un contrat portant sur 4.5 milliards de m³ sur 20 ans avec la société Trunkline-Panhandle, et en janvier 1978 portant sur 0.75 milliard de m³ avec la société Distrigas Boston (faisant monter à 1.2 milliard de m³ les engagements totaux avec cette compagnie). Le total des exportations escomptées vers les Etats-Unis s'élevaient donc à 15.7 milliards de m³/an.

D'autre part, deux autres importants contrats, portant chacun sur 10 milliards de m³ sur 20 ans avaient été signés, en 1978, respectivement avec El Paso (contrat dit El Paso 2) et avec Tenneco. Malgré le déplacement aux Etats-Unis et le vibrant plaidoyer en décembre 1978 devant le congrès des "gaziers"

américains du Vice-président de la Sonatrach, N. Aït Laoussine, le Département de l'Energie américain n'accorda pas son autorisation (arguant notamment des considérations de prix)¹⁷.

Nous avons tenu à développer cette partie se rapportant aux contrats gaziers de l'Algérie avec les Etats-Unis pour plusieurs raisons. D'abord parce que le contrat avec El Paso fut central dans toute la stratégie gazière algérienne jusqu'au décès du Président Boumédiène et qu'il va être au centre d'une très sérieuse controverse après la disparition de celui-ci. Dès lors il nous a semblé utile d'en donner les principaux tenants et aboutissants.

Ensuite parce que ces contrats illustrent de façon éloquentes l'idée du découplage effectué entre les considérations relevant du politique et celle relevant du technico-commercial. Dans ce cadre il est intéressant de rapporter l'esprit des propos tenus par le Président Boumédiène au président de l'Exim Bank lorsque celui-ci lui avait fait part du risque de coupure de gaz en cas de divergences politiques graves. Le Chef de l'Etat algérien lui avait répondu en lui indiquant que, effectivement, sur certains problèmes internationaux des désaccords existaient, mais que l'Algérie voulait faire des affaires avec les Etats-Unis. Donc que les Etats-Unis fassent leur politique sur le plan international, que l'Algérie fasse la sienne, mais que cela n'influe pas sur le plan commercial¹⁸.

Finalement ces développements s'imposaient car pour comprendre les évolutions importantes qui vont avoir lieu en Algérie à partir de début 1979 avec l'arrivée d'une nouvelle équipe au secteur énergétique (suivant l'accession au pouvoir de Chadli Bendjedid) il est nécessaire de bien saisir les déterminants et les principes organisateurs en vigueur sous le Président Boumédiène et son équipe.

3.2.3. Les relations dans le cadre de la Banque Mondiale

La Banque Mondiale constitua un autre domaine où les relations de l'Algérie avec les Etats-Unis se manifestèrent de façon significative (la France intervenant également). Cet organisme, dont le siège se trouve à Washington (la localisation n'est pas accidentelle), est, du fait du système de vote qui y est en application (les droits de vote sont attribués au prorata de la contribution financière des Etats¹⁹), une structure où les prises de décision sont sous contrôle occidental et plus particulièrement américain²⁰.

Deux problèmes se posaient pour ce qui est des relations avec la Banque Mondiale, l'un relevant des conceptions idéologiques de l'économie en vigueur au sein de cette institution, l'autre étant lié aux contentieux avec la France. D'abord, la Banque Mondiale estimait ne pas devoir prêter son concours financier pour certains projets industriels ceux-ci étant, selon elle, du ressort du secteur privé (et devant donc être financés par des banques privées au profit d'entrepreneurs privés). Pour la Banque il apparaissait que de nombreux projets présentés par les autorités algériennes ne devaient pas relever du secteur public et n'étaient par conséquent pas susceptibles de bénéficier de sa participation.

Un problème très sérieux fut l'attitude française qui consista à faire de l'obstruction dans le contexte de la Banque afin d'obtenir l'indemnisation qu'elle estimait lui revenir suite aux nationalisations de 1963²¹. Dès lors les autorités françaises pesaient de tout leur poids afin de bloquer toute ligne de crédit à destination de l'Algérie. Les Américains étaient au début sensibles aux thèses françaises. La position algérienne a alors été de souligner les paradoxes de la situation. En effet les Français empêchaient la Banque Mondiale de financer des projets en Algérie mais eux accordaient des crédits liés, forçant par conséquent l'Algérie à acheter en France -perpétuant ainsi les liens de dépendance. L'argument

commença à porter et le processus va continuer à s'améliorer avec l'arrivée de R. Mac Namara à la direction de la Banque.

La position de R. Mac Namara était que pour ce qui concernait les biens dits "vacants" et agricoles, le dossier pouvait être plus ou moins "oublié" mais que quelque chose de substantiel devait être entrepris concernant les industries nationalisées. L'Algérie était favorable à une telle approche mais demanda à R. Mac Namara de faire entendre raison aux dirigeants français afin qu'ils cessent d'avoir des revendications totalement "exorbitantes".

R. Mac Namara agit en ce sens et demanda finalement aux Algériens de simplement ouvrir des négociations avec les Français, cet acte suffisant pour que la Banque puisse commencer à accorder des crédits à l'Algérie (il n'était pas nécessaire pour l'Algérie d'aboutir à des accords d'indemnisation afin d'entamer le processus)²².

Et ce fut effectivement ce schéma qui fut mis en oeuvre. La Banque, conformément à ses principes idéologiques ne finança pas de projets industriels, mais des ouvrages non-industriels (tels que des projets agricoles, des routes, l'hydraulique et même, finalement, des services publics de type industriel comme une centrale électrique ou une cimenterie).

3.2.4. La coopération technique

Par ailleurs, la coopération entre les Etats-Unis et l'Algérie va être particulièrement dense dans le domaine technique. Nous avons déjà souligné les contrats signés dans le cadre de différents accords, notamment sous la forme d'installations de liquéfaction de gaz en vue de la production de GNL. Mais cela va aller bien au-delà et dans des domaines très divers. Nous avons indiqué que, dès le milieu des années 1960, une coopération avait été entamée avec des sociétés d'ingénierie américaines. La décennie 1970 va donner une nouvelle impulsion

aux relations techniques entre les firmes des deux pays.

La coopération dans le domaine gazier fut substantielle. Ainsi la Sonatrach s'est-elle associée aux sociétés De Goyler et Mac Naughton pour la réalisation d'un important Rapport sur les réserves de l'Algérie en pétrole, gaz, condensat et gaz de pétrole. Ce document servira de base de travail à la Sonatrach et à la société Bechtel pour établir les Projections financières 1976-2000. Ces deux imposants instruments de travail étaient destinés à donner aux futurs partenaires économiques, financiers et commerciaux de l'Algérie des éléments solides d'analyse sur la stratégie de développement mise en oeuvre par les dirigeants algériens.

Dans cette optique et dans le cadre du plan de "valorisation des hydrocarbures" (dit plan Valhyd), des sociétés américaines seront associées à des programmes de mise en valeur de gisements d'hydrocarbures. La pétrochimie fut aussi l'occasion d'une coopération fructueuse (usines d'ammoniac).

Dans le domaine électrique et électronique, la coopération prit plusieurs formes. La filiale espagnole d'ITT a construit une unité de production de téléphones à Tlemcen; General Telephone & Electric (GTE) International a pris en charge la construction d'une usine de postes radio et téléviseurs à Sidi Bel Abbès. Par ailleurs, la société "Education Development Center" a créé les infrastructures pour l'Institut national d'électricité et d'électronique à Boumerdès (où l'enseignement est donné en anglais). La coopération engloba aussi le domaine agricole pour quelques projets de grande envergure²³.

La multiplication de ces liens techniques et commerciaux et leur intensification eurent évidemment des implications diverses. L'une d'entre elles fut l'accroissement des échanges en termes de personnes, de plus en plus d'Américains se rendant pour affaires en Algérie et de plus en plus d'Algériens allant effectuer des études aux Etats-Unis (notamment pour se

spécialiser dans les domaines où les Américains fournissaient des équipements en Algérie). Le rétablissement des relations diplomatiques eut bien évidemment un impact positif sur la mobilité en termes de personnes.

Au niveau des étudiants algériens aux Etats-Unis, leur nombre passent d'environ une cinquantaine en 1973 à approximativement 200 (envoyés pour la plupart par la Sonatrach) en 1975²⁴ et 3000 (dont un millier de la Sonatrach) en 1979²⁵. L'évolution est plutôt spectaculaire. Il apparaît clairement que lorsque ces étudiants retournèrent en Algérie ils stimulèrent un approfondissement des relations avec les Etats-Unis avec lesquels ils étaient maintenant familiers tant au niveau culturel que technique. Cet aspect humain ne doit pas être négligé.

C'est dans ce cadre général que N. Aït Laoussine, à l'époque Vice-président de la Sonatrach, estimait en 1978 "à plus de mille les sociétés américaines travaillant en Algérie et ajout[ait] que la liste de celles qui collabore avec la Sonatrach est un véritable 'Who's Who' du monde des hydrocarbures"²⁶.

3.3. Les relations commerciales et leur signification

Quelques chiffres vont finalement nous permettre d'illustrer l'importance prise par les Etats-Unis dans les échanges algériens sous le Président Boumédiène, qu'il sera pertinent de mettre en relation avec le désengagement par rapport à la France. Cela sera d'ailleurs plus flagrant dans le cas des exportations algériennes vers les Etats-Unis²⁷.

3.3.1. Les exportations algériennes: la place progressivement prépondérante des Etats-Unis

Les évolutions au niveau des exportations (principalement des hydrocarbures) sur la période 1966-1979 sont très intéressantes, en termes de valeurs absolues, mais surtout en

termes de proportion (notamment en comparaison par rapport au commerce avec la France). Signalons que l'année 1966 a été retenue car elle marque au sens effectif la première année complète du Président Boumédiène à la direction de l'Algérie, celui-ci étant arrivé au pouvoir en juin 1965; l'année 1979 a pour sa part été retenue car le Chef de l'Etat algérien étant mort en décembre 1978 et la nouvelle équipe étant entrée en fonction en mars 1979, et malgré des premières modifications, cette année reste encore marquée du sceau de la période précédente, 1980 marquant la première année pleine de Chadli Bendjedid au pouvoir.

De 1966 à 1970, les exportations algériennes vers les Etats-Unis tournent autour de 0.2 et 0.8%, autant dire des quantités insignifiantes (concernant la France les proportions sont décroissantes passant de 67.5% en 1966 à 53.6% en 1970, le processus de désengagement se déroule donc, mais les partenaires sont à l'époque principalement européens). 1971 marque la première année de modification, bien qu'encore modeste: la part des USA passe à 1.8 %; en 1972 elle grimpe à 8.5% et atteint 11.1% en 1973 (la part de la France plonge à 23.6% en 1971 et à 22.3% en 1973).

L'année 1974 (année à la fin de laquelle les relations diplomatiques seront rétablies) est décisive, la part américaine dans les exportations algériennes passant à 24.5% et surtout les Etats-Unis devenant le premier client de l'Algérie (avant la...RFA -22.4%- et la France -18%). L'objectif des dirigeants algériens de l'époque est donc atteint à partir de 1974, la France devenant un client parmi d'autres, sans statut particulier. La tendance va se poursuivre: la part des Etats-Unis passe à 26.8% en 1975, effectue un nouveau bond à 42.5% en 1976, augmente encore de façon sensible à 51.8% en 1977, se stabilise à 50.7 % en 1978 et culmine à 52.3% en 1979 (la part française passe de 18% en 1974 à 13.7% en 1979). Signalons que les données sont croissantes de façon continue en termes monétaires de 1970 à 1979, passant de 8.2 millions de \$ en 1970 à 5.1 milliards de

\$ en 1979.

3.3.2. Les importations algériennes et la balance commerciale

Du côté des importations algériennes (produits agro-alimentaires et biens d'équipement) provenant des Etats-Unis, la situation est plutôt différente. Les proportions restent assez similaires durant la période d'analyse. En effet, les Etats-Unis représentent entre 7 et 9.6% du total entre 1966 et 1973, entre 10 et 11.9% de 1974 à 1976, et de 8.8% à 6.5% entre 1977 et 1979. Si la part de la France diminue ici aussi de façon très notable (passant de 68.7% en 1966 à 18.3% en 1979), cela se fait au bénéfice d'une gamme variée de pays, notamment européens (RFA et Italie) ainsi que le Japon. Ainsi, en 1979, la RFA fait quasiment jeu égal avec la France (18.2%). Donc, si l'objectif (de désengagement de la dépendance) est le même pour les dirigeants algériens, sa mise en oeuvre en termes de pays est différente.

Les indications données précédemment permettent de percevoir que la balance commerciale avec les Etats-Unis va passer de déficitaire pour l'Algérie dans les années 1960 et le début des années 1970 à excédentaire. Le déficit était de 58 millions de \$ en 1966 et 92.5 millions de \$ en 1970. L'excédent va passer de 25 millions de \$ en 1973 à pas moins de 4.6 milliards de \$ en 1979.

Ces éléments sont d'autant plus significatifs que le commerce du Maroc, principal allié des Etats-Unis dans la région, était tout à fait minime (quelques centaines de millions de \$ tout au plus) comparé au commerce algéro-américain. Mais, par contre, le Maroc effectuait des échanges de plus en plus importants avec...l'URSS, notamment dans le domaine des phosphates (un important contrat dans ce domaine fut signé en 1978). Sans vouloir faire des supputations imprudentes, il semblerait que l'idée du découplage, sur base d'axes relativement voisins à ceux utilisés ici, puisse aussi donner un cadre

d'analyse relativement pertinent pour étudier ce que furent les relations entre le Maroc et l'URSS.

Signalons pour finir, que si le commerce avec les Etats-Unis représentait une part très significative des échanges extérieurs algériens (notamment au niveau des exportations algériennes: plus de 50% à la fin des années 1970), ce n'était bien évidemment pas le cas pour les Etats-Unis, pour qui les échanges avec l'Algérie ne représentait qu'une petite partie de leur commerce extérieur (de l'ordre de 2% de leurs importations et de 0.2 % de leurs exportations à la fin des années 1970). Les positions relatives de départ sont donc fort contrastées.

Ce passage en revue des principaux aspects des relations techniques et commerciales entre les deux pays a permis d'en saisir les "tendances lourdes" et de voir dans quelle mesure elles s'appliquaient à l'idée du découplage. Les années qui vont suivre, et qui font l'objet des chapitres suivants, seront dès lors intéressantes à étudier afin de saisir les continuités et les ruptures dans les relations entre les deux pays.

PARTIE III:

L'ALGERIE SOUS CHADLI: LE RENFORCEMENT DE CERTAINES CONVERGENCES

1. DES POSSIBILITES D'UN RAPPROCHEMENT ET DE CERTAINES DE SES RAISONS

Après avoir étudié certains des principaux aspects des relations algéro-américaines sous le Président Boumédiène, il est maintenant intéressant de passer à l'étude de la période Chadli, partant de l'élection de celui-ci à la Présidence de la République (février 1979) jusqu'à la veille de la crise du Golfe (août 1990)¹. Les axes retenus précédemment restent ceux de notre analyse présente: commercial (axe 1), technico-développementiste (2), politico-idéologique (3) et stratégique (4). Les dossiers demeurent souvent les mêmes.

1.1. Les modifications sur la scène politico-diplomatique algérienne à partir de 1979

Durant cette période les politiques appliquées de part et d'autre vont changer. Pour ce qui est de l'Algérie, l'arrivée de Chadli Berdjédid au pouvoir va, progressivement, marquer une modification substantielle de l'équipe dirigeante, et de la politique appliquée. Ainsi, plusieurs des principaux responsables de l'équipe Boumédiène vont, d'une façon ou d'une autre, être éloignés de la scène politique algérienne. On parlera d'ailleurs rapidement en Algérie d'"ancienne équipe" et de "nouvelle équipe", ainsi que d'un mécanisme de "déboumédiénisation".

Par un processus assez typique dans un pays du Tiers Monde, selon de nombreux observateurs, et malgré les professions de foi concernant l'attachement à perpétuer l'héritage du disparu, l'un des objectifs des nouveaux dirigeants sera de faire oublier le passé et de démontrer que le présent est meilleur. Un certain nombre de ténors de la période précédente vont, par divers moyens, être écartés des postes de responsabilité.

Le symbole de la diplomatie algérienne, le Ministre des Affaires étrangères A. Bouteflika est remplacé à ce poste par M.

Benyahia (auparavant Ministre des Finances). Il est nommé Ministre-Conseiller auprès du Président (poste au contenu très incertain) ainsi qu'au Bureau Politique (BP) du FLN. Il restera quelque temps en fonction, avant de perdre son poste ministériel, d'être exclu du BP et du Comité central (CC) du FLN. Le Ministre des Industries légères et grand ordonnateur de la politique d'industrialisation sous Boumédiène, Belaïd Abdesselam, deviendra membre du BP, Président de la commission des affaires économiques du FLN; il sera progressivement dépossédé de toutes ses attributions. Ils seront tous deux sérieusement "inquiétés".

Le Ministre de l'Energie, S.A. Ghozali, passe, dans le premier gouvernement Chadli, à l'Hydraulique. Son parcours est d'ailleurs très symbolique de l'histoire politique de l'Algérie à partir de 1979, et mérite à cet égard que l'on s'y intéresse, d'autant que l'intéressé deviendra (en 1989) Ministre des Affaires étrangères -ainsi que Premier Ministre en juin 1991- et que le dossier énergétique est central pour cette période.

En octobre 1979, constatant les effets vus comme néfastes de la politique pétrolière et surtout gazière appliquée par celui qui lui a succédé à l'Energie, S.A. Ghozali met fermement en cause cette politique et ses effets, et demande un débat national sur la question. Il est alors limogé par le Chef de l'Etat. S'ensuit une longue "traversée du désert" de 5 ans, pendant laquelle les gouvernants du moment essaient de trouver, en vain, des dossiers accusateurs à son encontre. Finalement, en septembre 1984, il est envoyé en "réserve de la République" en tant qu'Ambassadeur à Bruxelles, Représentant Permanent auprès des Communautés Européennes. Il y restera jusqu'aux émeutes d'Alger d'octobre 1988.

Sachant la crédibilité dont il bénéficie dans les milieux financiers internationaux et ses qualités de gestionnaire professionnel (il a été PDG de la Sonatrach de 1966 à 1979), et au vu de l'état critique de la situation économique du pays, il est rappelé en tant que Ministre des Finances dans le nouveau

gouvernement formé en novembre 1988. C'est seulement alors que celui qui lui avait succédé à l'Energie quitte le gouvernement (il est d'ailleurs le seul Ministre à avoir fait partie de tous les gouvernements de mars 1979 à novembre 1988). Certains relèveront l'ironique paradoxe qui veut que S.A. Ghozali soit rappelé en 1988 pour réparer, notamment, les conséquences négatives d'une politique qui avaient déjà été prévues par lui dès 1979. Entre-temps l'Algérie se trouvait confrontée aux effets d'une profonde crise économique et sociale, menant à l'explosion d'octobre 1988.

Par la suite, S.A. Ghozali sera nommé en septembre 1989 Ministre des Affaires étrangères, notamment en charge de certains dossiers économiques et financiers internationaux. Finalement, face à de nouveaux mouvements d'agitation sociale, il est nommé Premier Ministre en juin 1991. Ce rapide passage en revue permet de saisir certaines des péripéties de la scène politique algérienne et de situer l'atmosphère générale.

Au niveau du Ministère des Affaires étrangères, la mobilité sera importante et le contraste évident par rapport à la période précédente. Notre période d'analyse (1979-1990) comprend quatre Ministres: M. Benyahia (de mars 1979 à mai 1982), A. Taleb (de mai 1982 à novembre 1988), B. Bessaïeh (de novembre 1988 à septembre 1989) et S.A. Ghozali (de septembre 1989 à juin 1991); L. Brahimi est en fonction depuis juin 1991. Le premier changement est dû à la disparition de M. Benyahia et d'une équipe composée d'importants diplomates algériens dont l'avion sera abattu, dans des circonstances encore mal élucidées, alors qu'ils étaient au Moyen-Orient pour une mission de bons offices entre l'Iran et l'Irak en guerre. Le Ministère sera très durablement affecté par ces disparitions tragiques et brutales. Les autres changements sont politiques.

Ces modifications à la tête du Ministère apparaissent comme ayant grandement affecté son homogénéité et sa cohérence. En effet, il apparaît que progressivement celui-ci va être, surtout

dans les échelons supérieurs (et notamment au niveau des Ambassadeurs), soumis à des influences et des entrées de personnes assez éloignées de la sphère diplomatique pour qui la voie diplomatique deviendra un moyen de reconversion². Ainsi de nombreux membres des échelons supérieurs du parti FLN, des wilayas (préfectures), de l'Armée et d'organismes étatiques vont faire leur apparition, dans des proportions nouvelles, au sein du corps diplomatique algérien.

Une autre caractéristique du corps diplomatique algérien durant cette période va être une certaine instabilité au niveau de la durée d'exercice des Chefs de mission. En effet, la période précédente était marquée par une grande continuité, certains Ambassadeurs restant en poste pour des durées allant jusqu'à neuf ans. Cela permettait de donner une importante cohérence à la politique appliquée. La période commençant en 1979 va elle être beaucoup plus mouvante, certains Ambassadeurs ne restant parfois en poste, cas extrêmes, que quelques mois. Cela ne constituait évidemment pas la norme (heureusement!) mais était symptomatique d'un nouvel "état d'esprit".

1.2. Les nouvelles orientations de la diplomatie algérienne et leur impact sur les dossiers politico-stratégiques

1.2.1. Les questions "multilatérales"

La politique étrangère de l'Algérie sera marquée par le contexte international ainsi que par sa situation interne en évolution rapide, souvent saccadée et même parfois mouvementée (notamment à partir de la fin 1988). Pour ce qui est des axes politico-idéologique et stratégique, il va rapidement apparaître que certains grands dossiers de l'époque précédente vont perdre de leur importance.

Ainsi la problématique du dialogue Nord/Sud et celle du non-alignement ne seront plus des thèmes porteurs de la vie

internationale. L'échec de la Conférence sur la coopération économique internationale, se concluant en juin 1977 sur un constat de désaccord, va marquer le déclin de cette question. La dernière manifestation importante de ce dossier sera le sommet de Cancun (Mexique) en octobre 1981 regroupant les leaders de 22 Etats développés ou en voie de développement (les Chefs d'Etat algérien et américain seront présents); aucun résultat substantiel ne sera noté. Le mouvement des Non-Alignés va perdre de sa cohérence et des événements comme la guerre Iran-Iraq vont l'affaiblir encore plus.

Pour ce qui est du Moyen-Orient, à partir de novembre 1977 (visite de Sadate à Jérusalem) le monde arabe sera déstabilisé et n'arrivera pas à trouver d'équilibre. Juin 1982 sera marqué par l'invasion israélienne du Liban et le départ, peu après, des combattants palestiniens. L'Algérie continuera à marquer son engagement par rapport à la cause palestinienne par la tenue à Alger de nombreux Conseils Nationaux Palestiniens (CNP-Parlement palestinien en exil), dont celui du 15 novembre 1988 où fut proclamé l'Etat indépendant de Palestine (l'Algérie étant le premier pays à le reconnaître).

Le dossier du Sahara occidental gardera une certaine importance dans les premières années de la nouvelle présidence, mais, progressivement, l'intérêt par rapport à celui-ci va décliner jusqu'à finalement le faire passer au second plan, la dynamique maghrébine étant vue comme, d'une part, prioritaire, et, d'autre part, susceptible, par effet de synergie, d'apporter une solution à ce délicat dossier. Ce point de vue prévaudra de façon nette avec le rétablissement des relations diplomatiques avec le Maroc en mai 1988 et le premier sommet maghrébin de Zéralda (Algérie) en juin 1988³. Il faut ici signaler que cette optique était plutôt celle du Président algérien, et pas nécessairement celle de certains importants responsables algériens, notamment au niveau des Affaires étrangères, posant le règlement de la question sahraouie comme préalable nécessaire.

La nouvelle optique de la politique algérienne sera souvent qualifiée de "pragmatique", moins idéologisée, malgré le maintien de l'attachement à certains principes de base. Il semblerait que l'Algérie ait progressivement adopté un "profil discret", nettement moins "incisive", plus intégrée dans le circuit international, en bref "plus acceptable". R. Parker écrit à ce sujet:

Under Benjedid, there has been a substantial moderation of policies followed by Boumedienne, particularly in the economic and social fields, but also in the field of foreign affairs. (...) he seems to be considerably more pragmatic and less ideological than Boumedienne, and Algeria under his leadership is playing a perceptibly less dynamic role in Third world politics. Compared to its revolutionnary past, Algeria has become something of a status quo power³.

1.2.2. La bilatéralisation des rapports et certaines de ses raisons

La politique étrangère de l'Algérie sera donc durant cette période nettement moins antagoniste par rapport à celle des Etats-Unis, du fait de cette volonté affichée de pragmatisme. Trois événements vont marquer l'apparition d'un nouveau climat dans les relations entre les deux pays. En 1980-1981, l'Algérie joue un rôle central dans la négociation entre les autorités américaines et iraniennes menant à la libération des otages américains à Téhéran. Même si cela n'a pas d'impact substantiel au niveau des relations entre les deux pays (le changement d'administration, de Carter à Reagan, faisant que le second ne se sent nullement engagé par les actes du premier), cela introduit néanmoins un élément nouveau dans les relations entre les deux pays.

En septembre 1983, le Vice-Président Bush, dans le cadre d'une tournée dans la région, effectue une visite à Alger qui crée un nouveau contact. Cette visite, bien que ne débouchant pas sur des résultats concrets immédiats, semble avoir permis une meilleure connaissance mutuelle ainsi que la création d'affinités

personnelles⁴.

Finalement, en avril 1985, le Président algérien effectue une visite officielle aux Etats-Unis (la première d'un Chef d'Etat algérien). Cette visite sera décrite de part et d'autre comme un succès⁵ et l'une des preuves les plus tangibles sera l'inscription (juste avant la visite) de l'Algérie sur la liste des pays susceptibles d'acquérir du matériel militaire américain. Le contexte régional maghrébin recèle certaines indications sur cette évolution. En effet, en août 1984, le Roi du Maroc, traditionnel allié des Etats-Unis dans la région, a signé un traité d'union, qualifié par de nombreux observateurs de "contre-nature", avec le Colonel Kadhafi, traditionnelle "bête noire" des autorités américaines, et ce au grand mécontentement de ces dernières. Les motivations de ce curieux traité conjoncturel entre deux dirigeants que presque tout oppose se trouvent bien évidemment dans le conflit du Sahara occidental. Dès lors, les Etats-Unis souhaiteront quelque peu équilibrer certains aspects de leur politique dans la région; de son côté l'Algérie souhaitait progressivement diversifier ses fournisseurs en termes d'équipement de défense. Ainsi, les évolutions des uns et des autres militaient en faveur d'un relatif rapprochement.

Il est intéressant de noter que la période 1979-1990 est ainsi marquée, aux niveaux politico-idéologique et stratégique, par une certaine "bilatéralisation" des relations entre les deux pays. Plusieurs facteurs l'expliquent. D'abord, comme nous l'avons déjà indiqué, la baisse d'intensité de la position de l'Algérie par rapport à certains dossiers multilatéraux. Ensuite, la présence d'Ambassadeurs dans les deux capitales (ce qui n'était pas le cas de 1967 à 1977⁶) va faire que les contacts pourront se faire de façon directe et à un niveau de responsabilité diplomatique et politique substantiel, et moins dans le cadre de confrontations au sein des enceintes internationales (sur certains grands dossiers, celles-ci subsisteront). Dans ce cadre les visites de délégations officielles, dans les secteurs les plus divers, vont se

multiplier.

Finalement, la volonté d'entamer un dialogue concret au niveau politique va se trouver renforcée par les évolutions internes que l'Algérie va connaître à partir de 1979. En effet, en parallèle avec le nouveau cours de la politique extérieure algérienne, les options internes de l'Algérie vont, par étapes, être modifiées. Comme la mise à l'écart des principaux responsables de la période précédente le laisse présager, les grands axes de la politique Boumédiennne vont être remis en cause. L'emphase sur l'industrie lourde est remis en cause, le rôle de l'Etat revu à la baisse, les grandes entreprises (et notamment la plus symbolique d'entre elles, la Sonatrach) sont morcelées en petites unités¹⁰. La politique de valorisation des hydrocarbures (notamment le plan dit Valhyd) sera remise en cause avec la perspective de "préserver les ressources énergétiques pour les générations futures"¹¹. Une plus grande emphase sera mise sur le secteur privé. Ces nouvelles orientations vont être traduites dans la version "enrichie" de la Charte Nationale telle qu'elle sera élaborée en 1986. Finalement la nouvelle Constitution adoptée en 1989 marque l'abandon définitif des options idéologiques passées.

Face à ces évolutions et à cette "bilatéralisation" de certains dossiers précédemment multilatéraux, nous nous intéresserons plus dans une perspective bilatérale aux relations entre les deux pays sur les axes 3 et 4.

1.3. Des relations commerciales troublées

Les évolutions internes de l'Algérie auront deux impacts significatifs sur les relations technico-commerciales avec les Etats-Unis. D'une part, les dirigeants américains marqueront leur satisfaction par rapport à l'abandon progressif par l'Algérie de certaines de ses options passées, notamment dans le domaine économique, le processus dit de "libéralisation économique"

correspondant mieux aux principes de l'idéologie américaine en matière économique. L'Algérie sera alors vue comme se dirigeant vers la "bonne voie".

D'autre part, le dossier énergétique, et plus particulièrement gazier, connaîtra des évolutions défavorables. En effet, l'arrivée d'une nouvelle équipe au Ministère algérien de l'Energie en mars 1979 va marquer un assez brusque changement de politique. En effet, le nouveau Ministre en charge de ce dossier, B. Nabi, va tenter d'imposer aux sociétés achetant du gaz algérien, notamment trois sociétés américaines, des exigences tarifaires, basées sur un nouveau type de calcul, qui seront considérées comme inacceptables par ces entreprises, ainsi que par le gouvernement américain, qui, fait exceptionnel, interviendra durant la négociation. Le résultat sera la rupture en 1981 du très symbolique et important contrat Sonatrach-El Paso de 1969, ainsi que du contrat avec Panhandle-Trunkline en 1983 et avec Distrigas-Boston en 1985. La perte pour l'Algérie sera très importante ainsi que pour les sociétés concernées¹².

Dans cette optique, on va également constater une baisse significative du commerce entre les deux pays à partir du début des années 1980. Deux causes peuvent être identifiées. La rupture des contrats gaziers ainsi que la relative baisse de la détermination des dirigeants algériens du moment de rompre les liens de dépendance économique avec la France sont des éléments importants pour ce qui est de la partie algérienne. On va ainsi constater que la part de la France dans les exportations algériennes va opérer une remontée sensible en 1982-83, tandis que celle des Etats-Unis diminue très nettement.

Une autre cause est d'origine américaine. L'arrivée de l'administration Reagan, la vision du monde à travers le prisme déformant de la guerre froide ("Vous êtes avec nous ou contre nous"), les liens de certains de ses membres avec le Roi du Maroc, font que l'Algérie sera vue durant une grande partie du premier mandat Reagan comme un pays antagoniste. Ce n'est que par

la suite que des jugements un peu plus mesurés et mieux représentatifs de la réalité seront portés. Toujours est-il que les effets se feront sensiblement sentir sur le commerce, les Etats-Unis réduisant leurs achats de pétrole algérien à partir de 1981.

Finalement l'idée du découplage semble garder une pertinence significative, mais de façon différente par rapport à la période précédente. Durant la période 1979-1990, on peut constater que, d'une part, une opération relativement spectaculaire -la libération des otages de Téhéran- n'aura pas d'effets positifs sur les relations économiques et commerciales entre les deux pays, et que c'est même dans les mois qui suivent que l'administration américaine décide de rompre les négociations sur le dossier gazier. D'autre part, on note que la perte d'importance réciproque au niveau commercial et technique ne va pas avoir d'effets défavorables sur les relations politiques entre les deux pays. On constate même une amélioration progressive de ces dernières, sensible à partir de la visite officielle de 1985.

Dès lors il apparaît que les relations entre les deux pays se normalisent et se "banalisent". De plus, la qualification de l'Algérie dans les milieux officiels américains se modifie sensiblement. De pays "radical" une décennie auparavant, l'Algérie devient pays "ami", certains parlant même, dans certains cas bien précis, de "complémentarité" entre les politiques étrangères des deux pays¹³. Le changement par rapport aux décennies 1960 et 1970 est très net.

Les évolutions internes de l'Algérie influent bien évidemment sur sa politique étrangère. Ainsi les problèmes économiques et sociaux auxquels elle va être confrontée (notamment avec la baisse des prix du pétrole) va se répercuter sur sa politique extérieure. Il n'est bien naturellement plus possible d'avoir une politique étrangère active quand on en a plus les moyens. De plus, le Ministère des Affaires étrangères

va perdre certains de ses plus brillants membres, soit lors d'événements tragiques (avion du Ministre et de ses collaborateurs abattu au Moyen-Orient en 1982), soit du fait de mises à l'écart à connotation politique. L'arrivée de certaines personnes non familières avec la fonction diplomatique va faire perdre une certaine cohérence à la diplomatie algérienne. Des restrictions budgétaires, parfois importantes, vont s'appliquer et réduire la capacité d'action des Ambassades¹⁴.

Finalement, à partir de fin 1988, l'Algérie entre dans une période nouvelle avec un processus dit de "démocratisation", jumelé avec une situation de crise économique et sociale profonde. Sur cela va se greffer la montée en puissance du mouvement islamiste. Dans ce cadre, les dirigeants algériens auront comme principale préoccupation, et y compris souvent le Ministère des Affaires étrangères, d'assurer la stabilité de l'Etat et la relance d'une économie très déstabilisée. Les dossiers de politique étrangère deviennent assez secondaires dans un tel contexte.

Par rapport aux évolutions ayant cours ces dernières années en Algérie, la position officielle américaine est double. D'une part, on note une satisfaction évidente pour le dit "processus de démocratisation", puisqu'il apparaît que les Etats-Unis suivent avec intérêt ces évolutions dans certains pays¹⁵. Mais, d'autre part, on remarque une inquiétude officielle face à la montée en puissance de mouvements vus comme anti-occidentaux et potentiellement hostiles aux intérêts et alliés américains dans la région (tout comme on a pu parler d'un syndrome vietnamien, on peut parler dans ce cas de "syndrome iranien")¹⁶.

Il existe donc ici une certaine ambivalence dans la perception et l'analyse américaine de la situation, comme le montre l'attitude officielle américaine par rapport à de nombreux pays arabes où la démocratie n'est pas à l'ordre du jour, mais où les régimes en place manifestent des tendances favorables à la puissance américaine. Le paradoxe (apparent) serait que les

pays qui iraient vers une plus grande participation populaire au processus de décision politique¹⁷ seraient ceux où les gouvernements auraient la coloration la moins pro-occidentale. Les événements du Golfe ont donné quelques indications intéressantes à cet égard. Cela pose d'ailleurs la question du degré réel de (non-)représentativité de certains dirigeants par rapport à leurs peuples. De plus, il semblerait qu'il existe certaines "nuances" entre les positions officielles et les attitudes ou contacts officieux américains.

2. LA NATURE CHANGEANTE DES RAPPORTS POLITICO-STRATEGIQUES

2.1. Les nouvelles perspectives des relations bilatérales

Sous Chadli Bendjédid les rapports dans les domaines politico-idéologique et stratégique vont aller, si l'on prend en considération les tendances longues, en s'améliorant (certains diront en se banalisant). Plusieurs facteurs sont utiles pour comprendre cette évolution. Ils ont déjà été évoqués au chapitre précédent pour la plupart¹. Il apparaît ainsi que la volonté du nouveau Président de faire preuve de plus de "pragmatisme" est centrale. En effet, à partir du moment où, d'une part, il est posé que la politique étrangère de l'Algérie sera moins militante concernant la défense^{de} certaines causes, et, d'autre part, que ces causes étaient, pour la plupart, des raisons de sérieuse divergence entre les deux pays, il était relativement prévisible que l'intensité du contraste entre les deux pays aille en diminuant.

Cette diminution de l'antagonisme précédent ira de pair avec les évolutions internes algériennes, faites notamment de la remise en cause des options idéologiques et économiques de la période précédente, pour aller vers une certaine "libéralisation économique". Les Etats-Unis voyaient évidemment positivement une telle évolution (l'"originalité" étant que cela s'accompagnera d'une nette détérioration des relations commerciales entre les deux pays).

Certaines initiatives algériennes en matière de politique étrangère (en plus de son relatif "adoucissement" de ton) vont également promouvoir une meilleure compréhension aux Etats-Unis de la nature du comportement algérien. L'un des éléments centraux sera l'affaire des otages de l'Ambassade américaine à Téhéran. Le rôle de médiateur actif, d'intermédiaire et de négociateur joué par l'Algérie dans cette affaire et le succès final de l'opération menée sous la supervision algérienne auront un impact réel auprès d'un certain nombre de décideurs américains. La vision de l'Algérie comme un pays "radical", voire hostile pour

certain, va s'estomper. Notons que, pour ce qui est de l'administration, ce ne sera pas le cas immédiatement après l'affaire des otages (pour des raisons qui seront exposées dans les pages qui vont suivre) mais plutôt dans les années suivantes.

Malgré le réchauffement graduel des relations entre les deux pays, marqué par la visite du Vice-Président Bush à Alger en septembre 1983 et celle du Président algérien aux Etats-Unis en avril 1985, ainsi que par l'intensification de visites à un haut niveau entre les deux pays, celles-ci resteront marquées par certaines divergences majeures sur des dossiers déjà développés dans la partie précédente, à savoir la question moyen-orientale et la situation au Sahara occidental.

Ainsi qu'il a été indiqué au chapitre précédent, l'étude des axes politico-idéologique et stratégique prendra une forme plus bilatérale durant cette période, les deux gouvernements exposant leurs arguments de plus en plus dans le cadre de rencontres entre responsables diplomatiques et politiques. Les deux questions abordées au paragraphe précédent (Moyen-Orient et Sahara occidental) sont quant elles plus "mixtes", avec une importante dominance multilatérale, le champ de discussion étant souvent les enceintes internationales. Rappelons ici que les sujets du Nouvel ordre économique international et du dialogue Nord/Sud avaient assez largement perdu de leur actualité durant les années 1980 et ne seront plus réellement au centre du débat.

2.2. L'affaire des otages américains à Téhéran

Avant de passer à l'analyse du rôle de l'Algérie dans le cadre de l'affaire des otages, il est utile de situer l'"atmosphère" des relations entre les deux pays suite au décès du Président Boumédiène et l'accession au pouvoir de Chadli Bendjedid². Ce dernier arrive à la Présidence de la République en février 1979, après avoir été désigné Secrétaire général du FLN³. Un nouveau gouvernement est formé en mars 1979. Celui-ci

marque assez nettement une rupture par rapport à la période précédente, des ministres importants de Boumédiène disparaissant (notamment B. Abdesselam et A. Bouteflika), d'autres étant orientés vers des postes moins significatifs (S.A. Ghazali passant de l'Energie à l'Hydraulique).

Petit à petit le "grignotage" va se poursuivre, l'"ancienne équipe" étant remplacée par une "nouvelle équipe", proche du Chef de l'Etat. Il résultera de cela une mise en cause, d'abord lente puis accélérée, de la période précédente, par le limogeage ou la mise à l'écart des anciens responsables ainsi que par des campagnes de presse ayant pour thèmes la "mauvaise gestion", la "mauvaise utilisation des capacités de production", le "gigantisme de certaines unités industrielles", ainsi que parfois même des "procès".

L'un des principaux effets de ces changements d'orientation sur les relations algéro-américaines sera le contentieux gazier qui sera traité plus en détail dans le chapitre suivant. D'autres évolutions se manifestèrent dont l'une des plus marquantes fut l'affaire des otages.

2.2.1. Le succès des négociateurs algériens

En septembre 1979, R. Malek arrive comme Ambassadeur d'Algérie à Washington, en pleine période de tension entre les Etats-Unis et l'Iran de Khomeiny au sujet notamment de l'accueil du Shah en territoire américain. La crise prend une tournure nouvelle quand le 4 novembre 1979 des étudiants iraniens prennent en otages les membres de l'Ambassade américaine à Téhéran; le Président Carter décrète alors le 14 novembre le gel des avoirs iraniens aux Etats-Unis.

A partir de ce mois de novembre 1979, l'affaire va prendre une ampleur considérable, focalisant progressivement les énergies de l'administration américaine. Dès la présentation des lettres de créance du nouvel Ambassadeur algérien, le Président Carter

s'enquiert de ce que pourrait faire l'Algérie⁴. L'Algérie va être rapidement impliquée dans le processus notamment du fait que l'Iran fait appel à elle pour la représenter à Washington après la rupture des relations diplomatiques de ce pays avec les Etats-Unis (en avril 1980). Dès lors, l'Ambassade d'Algérie à Washington effectua un suivi politique de l'affaire iranienne.

Etant donné que toute cette affaire était d'une actualité brûlante pour les Etats-Unis, eurent lieu des échanges de points de vue entre l'Ambassadeur d'Algérie avec les plus hauts responsables américains. Les autorités américaines étaient intéressées de connaître l'opinion algérienne (l'une de leur principale préoccupation étant d'évaluer les risques de basculement de l'Iran dans le camp soviétique...). Le gouvernement américain essaya de nombreux moyens pour obtenir une solution⁵. Toutes les alliances et influences des Etats-Unis furent mises en action par la Maison-Blanche afin de débloquer la situation. Mais rien de substantiel ne sera obtenu. L'Algérie pour sa part n'intervint pas dans cette première phase, se contentant d'un simple suivi politique et de consultations à un haut niveau.

La situation va se modifier suite à deux événements. D'abord le fiasco total d'un raid de sauvetage militaire américain lancé le 25 avril 1979, et qui résulta notamment en la mort de huit soldats américains suite à la collision de deux hélicoptères dans le désert iranien. Cette opération désastreuse, visiblement mal préparée, aura de nombreuses conséquences. L'une d'entre elles sera de prouver la réelle inanité d'une opération militaire. Une autre sera la démission, le 28 avril, du Secrétaire d'Etat Cyrus Vance pour protester contre l'utilisation de cette méthode dangereuse (cette démission datait d'avant le raid, mais elle ne sera rendue publique qu'après); il est remplacé par E. Muskie.

Il est ici utile de mettre en évidence la grande opposition qui, sous la Présidence Carter, existait entre le Secrétaire d'Etat C. Vance et le Conseiller pour les affaires de sécurité

nationale Z. Brzezinski. Les personnalités des individus étaient très différentes et finalement fort peu conciliables. Le Président Carter n'a pour sa part jamais vraiment voulu faire le choix entre ses deux collaborateurs, et il apparaît bien que, à la longue (la proximité quotidienne y étant pour quelque chose), ce soit Z. Brzezinski qui émergea comme victorieux. C'est ainsi que c'est ce dernier qui fut l'initiateur et le grand organisateur du raid raté en Iran. C'est pour marquer sa désapprobation face à cette formule, que C. Vance refusa d'assister à la réunion du Conseil pour la sécurité nationale préparatoire du raid et remit sa démission.

C. Vance, notamment en se basant sur certains avis algériens, croyait plus en une solution diplomatique, négociée. Z. Brzezinski avait une vision plus confrontationniste, privilégiant les solutions de force. Ces divergences entre les deux individus se retrouva dans de nombreux domaines, notamment dans le traitement de l'Union Soviétique. Il en résulta un assez flagrant manque de cohérence de la politique étrangère américaine sous le Président J. Carter.

Le second événement qui induisit une accélération sera le déclenchement le 22 septembre 1980 des hostilités entre l'Iran et l'Irak (certains auteurs suggèrent fortement que les Etats-Unis ne furent pas étrangers au déclenchement de ce conflit, et ce en vue de faire pression sur l'Iran pour qu'il libère les otages⁶). Les Iraniens se trouvaient donc engagés dans une affaire de dimension bien plus considérable. Le Premier Ministre iranien Radjaï va alors solliciter les autorités algériennes en vue d'entamer des négociations avec les autorités américaines; la réponse algérienne sera positive et celle des Etats-Unis, à la recherche depuis bien longtemps d'un négociateur, aussi. L'Algérie se retrouva donc déléguée par les deux parties en vue d'aboutir à un règlement négocié du contentieux (signalons que l'ex-Chah d'Iran est mort au Caire en juillet 1980), aucun autre pays ou organisme n'ayant pu se trouver en position de le faire.

A partir de novembre 1980 une équipe algérienne de trois personnes va mener la négociation, opérant un inlassable va-et-vient entre Alger, Téhéran et Washington⁷; cette équipe était composée des Ambassadeurs d'Algérie aux Etats-Unis et en Iran, respectivement R. Malek et A. Gheraieb, ainsi que du gouverneur de la Banque centrale d'Algérie (BCA), S. Mostefai. L'affaire était assurément laborieuse mais la ténacité algérienne prévalut. Les autorités américaines firent confiance aux négociateurs algériens et les approuvèrent pour la formulation de propositions de solutions; la partie iranienne fera également confiance aux Algériens, ce qui permettra une résolution positive de l'affaire.

Sans rentrer dans les détails techniques, indiquons cependant que le dénouement définitif sera retardé d'environ un jour du fait d'un revirement subit et de dernière minute...des banques américaines sur la question du remboursement des avoirs iraniens (une nouvelle version bancaire mettant en cause tout l'accord ayant été soumise). Il fallut toute l'énergie des négociateurs algériens -et notamment de R. Malek qui, de Téhéran, entra en contact avec le Ministre algérien des Affaires étrangères Benyahia pour lui demander d'agir auprès des autorités américaines- pour que ce blocage de dernière minute soit levé.

Le résultat est que les otages furent finalement libérés le 20 janvier 1981, après 444 jours de captivité, durant la cérémonie de passation des pouvoirs de Carter à Reagan. Ce succès diplomatique algérien mérite d'être analysé sous trois angles d'impact: symbolique, politique et commercial.

2.2.2. Les impacts du succès algérien

Au plan symbolique immédiat, le rôle joué par l'Algérie rencontra un grand écho à travers tous les Etats-Unis, induisant un grand prestige pour la diplomatie algérienne. Après la libération, dans certaines grandes capitales, les Ambassades américaines organisèrent des réceptions dont les Ambassadeurs algériens étaient les hôtes d'honneur. Les Présidents Carter et

Reagan adressèrent des lettres de remerciements très chaleureuses aux autorités algériennes.

Fait rare, les deux Chambres du Congrès votèrent des résolutions où il était, entre autre, fait mention du rôle joué par l'Algérie. Ainsi dans une résolution du 21 janvier 1981 le Sénat:

"Resolved further, That the Senate acknowledges the assistance in these negotiations rendered by the Government of Algeria, and offers thanks to the Government and people of that nation for helping to secure the safe release of the hostages".

Pour sa part, la Chambre des Représentants dans une résolution du 28 janvier 1981 déclara:

"The House further conveys its deep appreciation to the Algerian negotiators for the role which they played in resolving the crisis".

Diverses déclarations du même style furent faites à travers les Etats-Unis (on citera une résolution du Sénat de l'Ohio ainsi que de celui de l'Etat de Washington, une proclamation de Florida City), l'une des plus symboliques étant celle des "Veterans of Foreign Wars of the United States" qui décernèrent leur "Gold Medal of Merit" à l'Algérie ainsi qu'une citation qui mérite d'être citée:

In sincere appreciation and grateful recognition of the cool, effective, humane and determined negotiations which led to the release of 52 Americans held hostage by the Iranian Government. This citation and medal is presented to the Government of Algeria with the deep approval and enduring admiration of the Veterans of Foreign Wars of the United States for her courageous perseverance in America's behalf. When the chips were down, Algeria stood tall. The world is a better place because of her efforts.

Ces différents témoignages de reconnaissance¹, ainsi que les nombreuses lettres de citoyens américains, prouvent le prestige moral acquis aux Etats-Unis par l'Algérie suite à cette affaire. Les déclarations à ce propos, après le dénouement de l'affaire, devant les commissions du Congrès du principal acteur américain de l'affaire, Warren Christopher, ex-Sous-Secrétaire d'Etat, constituent d'autres éléments intéressants à prendre en considération pour évaluer l'impact aux Etats-Unis de cette histoire.

A cet égard, faisant rapport devant les commissions compétentes du Congrès, un représentant du Département d'Etat indiqua que l'Algérie ne parlait que pour elle-même, agissant en tant que pays indépendant et souverain; ce qui constituait une révision significative par rapport aux clichés de certains milieux en faisant un pays radical et "satellisé". L'Algérie acquit ainsi une réelle "respectabilité" et une notoriété dans les milieux washingtoniens², permettant d'envisager sous de nouveaux auspices les relations entre les deux pays.

C'est ici qu'il est alors intéressant de voir les impacts concrets en termes politiques. Ceux-ci ne furent pas, c'est le moins que l'on puisse dire, à la hauteur des espérances. En effet une des premières décisions de l'équipe Reagan après son entrée à la Maison-Blanche fut d'autoriser la vente au Maroc de matériel de guerre pour utilisation au Sahara occidental. Comme geste amical et de reconnaissance envers les efforts algériens des mois précédents, il y avait sans doute mieux...

Cette décision s'explique par plusieurs facteurs. D'une part l'arrivée de R. Reagan à la Présidence n'impliquait nullement pour celui-ci de se sentir lié par les faits et gestes de l'équipe précédente (de plus démocrate). Il est donc clair que celui-ci ne se considérait pas débiteur à l'égard des efforts algériens, qui finalement avaient été accomplis au bénéfice de quelqu'un d'autre, qui plus est un adversaire politique (signalons qu'à partir du moment où il sera élu en novembre 1980,

R. Reagan sera tenu au courant des évolutions de la situation). D'autre part, l'équipe qui prend possession du Département d'Etat, et plus spécifiquement A. Haig en tant que Secrétaire d'Etat, ont une vision très "guerre froide" de la scène internationale. Dès lors tout pays ayant une quelconque velléité d'indépendance ou de non-alignement est d'emblée suspecté de coupable complaisance vis-à-vis de l'Union Soviétique si honnie. L'Algérie ne pouvait donc que paraître éminemment suspecte à ces nouveaux "chevaliers" de la confrontation Est/Ouest.

Si l'on ajoute à cela la présence dans l'entourage immédiat de la Maison-Blanche et du Département d'Etat de diverses personnes liées au Palais royal marocain (H. Kissinger et le Général Walters notamment) ainsi que le fait qu'un des membres centraux de l'équipe de transition au Département d'Etat était R. Neumann, ancien Ambassadeur à Rabat et proche du Roi, on comprend mieux que le rôle de l'Algérie ait été quelque peu "oublié" par les nouveaux venus.

Finalement si l'on considère l'aspect commercial suite à l'affaire des otages, il est intéressant de constater que les négociations sur le contrat Sonatrach-El Paso entre les deux gouvernements¹⁰ seront rompues dans les semaines qui vont suivre la libération des otages. Le découplage fonctionna, si l'on ose dire, "très bien".

2.3. L'approfondissement progressif des relations bilatérales

2.3.1. Un départ plutôt tendu avec l'équipe Reagan

Il est maintenant intéressant de voir les principales évolutions des relations entre les deux pays après l'arrivée de R. Reagan au pouvoir. Le climat assez "particulier" des relations bilatérales est illustré par le fait que l'Ambassadeur américain à Alger U. Haynes quitte son poste en décembre 1980 et que son successeur, M. Newlin, n'arrive qu'en septembre 1981, plus de

neuf mois plus tard. Visiblement le climat n'est pas au beau fixe.

De plus l'administration américaine prend nettement partie pour le Maroc dans l'affaire du Sahara occidental. Les années 1981 et 1982 verront se succéder un nombre important de visites à très haut niveau (politique, économique et militaire) entre les Etats-Unis et le Maroc. L'"apothéose" sera la signature en mai 1982 d'un important accord de coopération militaire entre ces deux pays, dont l'une des premières conséquences tangibles sera le bond impressionnant opéré par le montant de l'aide militaire américaine au Maroc: elle fait plus que tripler passant de 31 millions de dollars en 1982 à 101 millions de dollars en 1983.

Le Maroc acquiert ainsi officiellement (rendant ainsi explicite ce qui était encore du domaine de l'implicite) le statut de pays central dans le dispositif stratégique américain en Méditerranée, puisque, par exemple, la Force de déploiement rapide américaine (Rapid Deployment Force-RDF) est autorisée, maintenant officiellement, à utiliser des bases au Maroc. Par ailleurs, en plus de la collaboration d'officiers militaires ou du renseignement français, israéliens et sud-africains, le Maroc bénéficiera du soutien d'instructeurs américains pour sa guerre au Sahara occidental¹¹.

De façon intéressante, on peut concevoir que la signature de ce traité entre les Etats-Unis et le Maroc constitue un élément qui permettra un relatif déblocage des relations algéro-américaines. En effet, par ce traité, les Etats-Unis officialisaient leurs liens politiques et militaires avec le Maroc, dès lors il n'y avait plus de problèmes pour traiter de façon "sereine" avec l'Algérie, leur allié privilégié dans la région étant déjà clairement identifié¹². D'autres facteurs expliquent aussi le déblocage. La rupture des contrats gaziers, malgré tous les effets néfastes (qui seront abordés au chapitre suivant), permit de mettre fin au contentieux, faisant passer ce dossier par "pertes et profits". De plus, l'évolution économique

interne du régime algérien était vue favorablement à Washington.

2.3.2. Les premiers signes de détente

Le départ d'A. Haig le 25 juin 1982 (dans la foulée de l'invasion israélienne du Liban) et son remplacement au Département d'Etat par G. Shultz seront bénéfiques, à un double titre. D'abord par la mise à l'écart d'un individu très unilatéral et braqué sur une vision plutôt manichéenne et confrontationniste de la réalité. Ensuite, par l'arrivée d'une personne qui, en tant qu'ancien haut responsable de la société d'ingénierie Bechtel, connaissait l'Algérie, au-delà de quelques clichés ecclésiastiques et simplistes. Un nouveau climat s'instaure donc peu à peu, grâce à la disparition progressive de certains obstacles significatifs. Les visites à un niveau ministériel vont commencer.

Au niveau algérien, signalons que R. Malek est nommé à Londres en septembre 1982 et lui succède à Washington L. Yaker (auparavant en poste à Moscou). Certains observateurs regrettèrent son départ en soulignant que R. Malek avait acquis aux Etats-Unis un important prestige du fait de son rôle central dans l'affaire des otages et que son maintien était par conséquent des plus justifiables.

Du fait des évolutions à la tête du Département d'Etat décrites précédemment, un dialogue politique va être entamé entre les deux pays. Il commencera avec des entretiens entre l'Ambassadeur L. Yaker et le Sous-Secrétaire d'Etat L. Eagleburger. Un certain nombre de visites vont avoir lieu afin de constater ce qui pouvait être fait afin d'amener les relations bilatérales à un niveau qui soit plus conforme aux intérêts des deux pays¹³. Il apparut également que la partie algérienne était prête à poursuivre ces relations à un niveau plus élevé, afin d'entamer un dialogue équilibré entre les deux Grands de l'époque, et permettant ainsi de pouvoir parler directement avec l'interlocuteur américain, sans avoir à passer par le prisme

déformant de certains pays "frères" qui donnaient de l'Algérie une vision peu amène¹⁴.

C'est dans ce contexte nouveau qu'aura lieu, dans le cadre d'une tournée dans la région, la visite à Alger du Vice-Président Bush en septembre 1983. Cela constitua la visite du niveau le plus élevé en Algérie d'un officiel américain depuis l'indépendance algérienne. Cette visite sera qualifiée de part et d'autre comme un réel succès. Elle permit de prendre réellement contact et de créer une certaine "atmosphère". Un élément non négligeable à indiquer ici est la relation qui s'instaura entre le Président algérien et le Vice-Président américain à l'occasion de cette visite. En effet le Vice-Président Bush sera reçu à titre privé par le Chef de l'Etat algérien et il en garda un souvenir très positif¹⁵. Quand on connaît l'importance accordée par l'actuel Président américain aux relations personnelles, on perçoit que cet élément soit à prendre en considération pour saisir la nature des nouvelles relations entre les deux pays.

A partir de cette visite à Alger les relations vont s'intensifier et les visites augmenter de part et d'autre. De plus le rôle de l'Algérie va être positivement apprécié dans plusieurs cadres par les Etats-Unis: Maghreb, Proche-Orient, otages du Liban. Au niveau maghrébin, la politique pragmatique de l'Algérie sera vue favorablement, surtout par rapport aux attitudes libyennes, considérées avec horreur par l'administration américaine. Dans le cadre moyen-oriental, les prises de position de l'Algérie, la présence régulière de nombreux dirigeants palestiniens à Alger, la tenue de Conseils nationaux palestiniens dans cette ville, feront que les dirigeants algériens seront considérés comme des interlocuteurs significatifs pour ce qui est de ce dossier (le rapprochement avec la période Nixon-Kissinger vient ici à l'esprit).

La situation des otages occidentaux au Liban verra aussi l'Algérie concernée, les pays occidentaux impliqués lui demandant

d'intervenir, autant que faire se peut, pour trouver une issue positive à ce douloureux dossier. L'Algérie fera ce qui est possible pour agir dans cette voie, mais tiendra à clairement être dissociée des autres participants (individus, groupes locaux ou pays) impliqués dans ce dossier, afin d'éviter toute confusion abusive sur la nature de son rôle et surtout de son implication, les amalgames étant parfois si faciles¹⁶.

Ces diverses tendances vont se trouver affirmées au fur et à mesure les années suivantes. Au bout de deux ans de mission à Washington, succède à L. Yaker en septembre 1984 M. Sahnoun (auparavant Représentant permanent auprès des N.U. à New York). Celui-ci connaissait les Etats-Unis de longue date. En effet il avait effectué durant la guerre de libération nationale une partie de ses études aux Etats-Unis, il fut membre de la délégation algérienne à l'ONU lors de l'admission de l'Algérie en 1962 ainsi que de la délégation qui rencontra le Président Kennedy. Sa familiarité avec les Etats-Unis et ses institutions était donc réelle. Il se trouva en poste à Washington à un moment important de l'évolution des relations entre les deux pays.

2.4. La visite du Président algérien aux Etats-Unis (avril 1985) et ses suites: un nouveau départ

2.4.1. Le contexte bilatéral et régional préalable

Une modification qualitative significative de la teneur de ces relations aura lieu avec la visite officielle du Président algérien aux Etats-Unis, première du genre, en avril 1985. Cette visite, en plus de la volonté mutuelle de faire progresser les relations à un niveau rénové, est aussi la conséquence d'autres éléments. On signalera notamment le souhait algérien de diversifier ses sources d'approvisionnement en terme de matériel militaire, celui-ci étant jusqu'à là fournit en majeure partie par les Soviétiques. La diversification et la modernisation de ce matériel était un souhait assez net des officiers algériens.

Les possibilités occidentales n'étaient pas très nombreuses, surtout si l'on considère le souhait de ne pas acquérir du matériel français (pour des raisons déjà exposées à de nombreuses reprises auparavant dans l'étude du domaine technico-commercial - réduction de la dépendance et diversification des partenaires - mais qui avaient une valeur encore plus symbolique concernant le domaine militaire). Dès lors les Etats-Unis apparaissaient comme l'interlocuteur logique.

Un développement surprenant de la scène régionale stimulera également cette évolution. En effet, à la surprise générale, le 13 août 1984 le Roi Hassan II et le Colonel Kadhafi signent à Oujda (Maroc) un traité d'union. Ce traité entre deux personnalités quasi-antinomiques surprendra bien des analystes avisés. On comprend mieux sa finalité quand on apprend que le "chef de l'Etat libyen s'engage à ne plus fournir aucune aide au Polisario"¹⁷. Ce traité éminemment conjoncturel ne donnera pas de résultats concrets et sera rompu par le Roi le 29 août 1986 suite à un communiqué syro-libyen condamnant la "trahison" du Roi Hassan II du fait de sa rencontre avec le Premier Ministre israélien S. Pérès à Ifrane (Maroc) le 23 août 1986¹⁸.

Aux Etats-Unis, ce traité aura plutôt "mauvaise réputation" et l'administration Reagan sera pour le moins échaudée de voir son fidèle allié dans la région pactiser avec leur "bête noire". Elle en tiendra d'ailleurs rigueur au souverain marocain pendant la durée d'existence du traité, les relations ne se réchauffant substantiellement qu'après la rupture de celui-ci. Certains observateurs interprétèrent d'ailleurs l'invitation au Premier Ministre israélien comme une tentative du monarque marocain de "reconquérir les bonnes grâces américaines".

Dès lors, en 1984, l'administration américaine souhaitera quelque peu équilibrer ses relations avec les pays du Maghreb, et plus spécifiquement vis-à-vis de l'Algérie. Une visite du Chef de l'Etat algérien ne pouvait donc que satisfaire les deux parties. Celle-ci eut lieu du mardi 16 au lundi 22 avril 1985,

les quatre premiers jours dans le cadre d'une visite d'Etat dans la capitale américaine, les suivants en Californie. La couverture de la presse américaine fut significative avant et durant la visite. Celle-ci fut précédée notamment d'une interview de plus d'une heure et demie du Chef de l'Etat algérien au Washington Post, dont de larges extraits seront reproduits dans le numéro du dimanche 14 avril 1985 de ce journal¹⁹.

2.4.2. La visite et ses conséquences

La visite fut précédée par l'annonce, la veille de l'arrivée du Président algérien, que l'Algérie était désormais inscrite sur la liste des pays susceptibles d'acquérir du matériel^{militaire} américain, évolution très significative pour les deux parties et illustrant avec force la nature nouvelle des relations entre les deux pays. La visite proprement dite se déroula dans de fort bonnes circonstances, le Chef de l'Etat algérien rencontrant de nombreux officiels américains (en plus du Président R. Reagan, il rencontra le Vice-Président G. Bush, le Secrétaire d'Etat G. Shultz, les Secrétaire à la Défense C. Weinberger, au Commerce M. Baldrige, à l'Energie J. Herrington et à l'Agriculture J. Block²⁰) ainsi que des membres du Congrès et des milieux d'affaires.

Les conversations entre les deux Présidents abordèrent de nombreux sujets, notamment le Moyen-Orient et le Sahara occidental (ces aspects seront évoqués plus spécifiquement dans les sections suivantes concernant ces dossiers). La volonté sera claire de part et d'autre d'entamer un dialogue substantiel et approfondi dans l'intérêt des deux partenaires. Cependant Washington avait également à l'esprit de ne pas altérer (malgré le "coup de froid" dû au traité avec la Libye) ses relations privilégiées avec le souverain marocain. Ainsi "A senior administration official, seeking to reassure Morocco, said Tuesday that Washington did not see its relation with the two rival African states as 'a zero-sum game' where improved

relations with one side would mean a deterioration with the other"²¹. Il n'était donc nullement question de remettre en cause quoi que ce soit concernant les rapports des Etats-Unis avec le Maroc, mais seulement d'entamer un processus de rééquilibrage des relations avec un autre important pays du Maghreb.

Autre élément intéressant à signaler, la relation entre C. Bendjédid et G. Bush se renforça à l'occasion de cette visite, le Vice-Président américain recevant en famille le Chef de l'Etat algérien et son épouse²². Il est important de noter ici que durant cette période ce fut le Vice-Président Bush qui, en plus des structures "classiques" (Département d'Etat et de la Défense, CIA), était au sein de l'administration américaine chargé du dossier "Maghreb" (avec une attention particulière pour la "question libyenne"). Le suivi attentif du dossier et des évolutions de la situation dans la région par celui-ci était très réel²³; il n'est ainsi pas fortuit que ce soit lui qui ait effectué la visite de septembre 1983 (et non pas le Secrétaire d'Etat comme on aurait pu s'y attendre).

L'expérience de M. Bush dans le domaine diplomatique (il a été Représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU de 1971 à 1973 et Responsable de la mission diplomatique américaine en Chine populaire en 1974-75) et du renseignement (il était à la tête de la CIA en 1976-77) n'est probablement pas étrangère à son suivi régulier dans le cadre de ses tâches à la Maison-Blanche de cette région importante pour la stratégie américaine qu'est la rive sud de la Méditerranée. Le Vice-Président était aussi en charge du très sensible dossier "terrorisme".

Sans avoir d'effets concrets immédiats, la visite du Président algérien à Washington (ainsi qu'en Californie où il put prendre connaissance des réalisations américaines dans de nombreux domaines, notamment dans le secteur agricole) aura un effet d'entraînement dynamique et synergique sur les relations bilatérales. Celles-ci vont passer à la "vitesse supérieure", les

deux partenaires discutant alors sans intermédiaires, ni réel contentieux majeur.

Il est significatif de noter le changement de perception de l'Algérie, notamment dans le milieu des médias (processus déjà entamé avec l'affaire des otages de Téhéran), ce qui n'ira pas sans quelques qualifications parfois simplistes et caricaturales de la politique étrangère algérienne sous H. Boumédiène.

Les relations bilatérales vont donc trouver une vitesse de croisière et progressivement se "normaliser", les évolutions économiques internes de l'Algérie (allant vers plus de libéralisme) favorisant une telle évolution. Ce nouvel état d'esprit permettra même parfois, et dans des circonstances spécifiques, une relative "complémentarité" des diplomaties. Ainsi dans le cadre maghrébin, les politiques algériennes et américaines par rapport à la Libye peuvent être vues respectivement comme celles de la "carotte et du bâton"; celle de l'Algérie contribuant à canaliser certaines énergies du leader libyen dans le cadre du Maghreb, alors que celle des Etats-Unis constitue une approche plus conflictuelle, et faisant prévaloir les rapports de force²⁴.

Par ailleurs, les Etats-Unis recoureront à l'aide de l'Algérie dans le cadre de plusieurs affaires où les vies de citoyens américains seront en jeu. On citera notamment les otages américains au Liban, pour lesquels, dans la mesure de ses moyens et de ses contacts dans la région, l'Algérie s'efforcera, discrètement, de trouver une solution à ce dossier humainement révoltant. Egalement par souci humanitaire, l'Algérie acceptera aussi d'intervenir dans le cadre de prises d'otages aériennes, à la demande des Etats-Unis, et malgré de très sérieuses réticences à se trouver associée de quelque manière que ce soit à ce genre d'affaires, les amalgames caricaturaux et mal intentionnés de certains milieux ne se faisant pas attendre. L'Algérie agit ainsi pour un dénouement heureux lors du détournement du vol 847 de la TWA à la mi-juin 1985²⁵.

Les relations vont clairement aller en se réchauffant, y compris au niveau des échanges militaires, la présence d'officiers supérieurs algériens lors des réceptions à l'Ambassade des Etats-Unis étant vue comme une chose normale, situation tout simplement inconcevable une dizaine d'années auparavant²⁶. Les temps ont décidemment bien changé...

2.5. Les évolutions politiques algériennes à partir de 1988 et leurs impacts sur les relations bilatérales

Au niveau diplomatique, en 1985 est nommé Ambassadeur des Etats-Unis à Alger L.C. Johnstone, puis en 1988 C. Ross, qui arrive lors d'une année décisive pour l'Algérie. En effet début octobre 1988 éclatent à Alger et dans de nombreuses villes d'Algérie des émeutes particulièrement violentes. A la demande expresse du Président algérien, l'Armée intervient et réprime les émeutiers. Le bilan officiel fait état de 159 morts (des bilans officieux avançaient quant eux le chiffre de 500 morts ou plus). L'Algérie est en état de choc. A l'intérieur même du pouvoir certains incitent le Chef de l'Etat à démissionner, ou du moins à dissoudre le Parlement (l'Assemblée Nationale Populaire-APN) totalement issu du parti unique discrédité et d'entreprendre un processus de rénovation totale -si pas même de disparition pure et simple- du FLN au pouvoir depuis 26 ans²⁷. Celui-ci n'en fera rien.

Il désignera un nouveau Premier Ministre, K. Merbah, chargé de former un nouveau gouvernement. Ce qui fut fait en novembre, avec un nouveau titulaire des Affaires étrangères, B. Bessaïeh (ancien Ambassadeur et Ministre). Le nouveau gouvernement est partiellement composé de personnalités "nouvelles", c-à-d. n'ayant pas fait, pour la plupart, partie des gouvernements des dernières années. Le numéro deux du FLN (le numéro un étant le Président) ainsi que le responsable de la sécurité militaire sont limogés par le Chef de l'Etat; nombreux sont ceux qui virent là des "boucs émissaires faciles". Par la suite, alors que de

nombreux Algériens demandaient une clarification de la situation et surtout qu'un bilan soit fait de la période précédente afin d'établir les responsabilités ayant mené aux émeutes d'octobre, le Président se lance dans un processus dit de "démocratisation", que des observateurs algériens qualifieront de "fuite en avant" et de "dérobade".

A part quelques-uns d'entre eux, la plupart des anciens ministres de l'équipe "démissionnée" seront nommés Ambassadeurs, ce qui n'ira pas sans provoquer de sérieux grincements de dents au sein de la population²⁹, qui trouve que, décidément, "la potion est amère"... En plus du fait que certains n'avaient pas d'expérience diplomatique préalable³⁰ -augmentant la caractéristique déjà soulignée de manque de cohérence au sein du Ministère algérien des Affaires étrangères- un certain nombre de diplomates de carrière estimèrent que ces "parachutages" en tant qu'Ambassadeurs de personnes qui n'avaient pas fait leurs preuves à la tête de leurs ministères n'étaient vraiment "ni justifiés, ni justifiables"³⁰.

Les Etats-Unis observèrent bien évidemment avec grande attention les évolutions de la politique interne algérienne après les tragiques événements d'octobre 1988. Comme la plupart des gouvernements occidentaux, les Etats-Unis semblèrent soutenir le Président algérien, surtout lorsque celui-ci s'engagea dans le sus-dit processus de "démocratisation". Au préalable celui-ci était "réélu" (il était le seul candidat) à la Présidence en décembre 1988. En février 1989, une nouvelle Constitution est approuvée par référendum. Aboutissement d'un processus déjà entamé, elle supprime toute référence au socialisme. De plus, elle introduit le multipartisme. Ces évolutions ne pouvaient apparemment que satisfaire les dirigeants américains.

Au niveau diplomatique, M. Sahnoun quitte Washington et est nommé Ambassadeur au Maroc en janvier 1989, succédant à A. Mehri³¹ en poste à Rabat depuis le rétablissement des relations diplomatiques de l'Algérie avec le Maroc en mai 1988 et nommé

Secrétaire général du FLN. Lui succède à Washington A. Bensid (auparavant Ambassadeur en Inde).

Les évolutions vont se poursuivre à grande vitesse en Algérie. Une cinquantaine (!) de partis apparaissent et vont être progressivement légalisés. Entre-temps, début septembre 1989, le Président algérien limoge K. Merbah et nomme comme nouveau Premier Ministre un proche, M. Hamrouche, son ancien chef du protocole (ce qui n'ira pas sans provoquer certains sarcasmes au sein de la population et dans les milieux politiques). Dans le nouveau gouvernement, S.A. Ghazali devient Ministre des Affaires étrangères. Quelques jours plus tard, décision d'une grande importance, le Président algérien décide de légaliser un parti islamiste, le "Front islamique du salut" (FIS)²².

Aux élections municipales et régionales de juin 1990, et pour des raisons multiples (profonde crise économique et sociale, chômage croissant, inflation importante, "ras-le-bol" face à la classe dirigeante et au parti FLN, participation faible, boycott de certains partis, manipulations électorales), ce parti remporte un nombre important des municipalités et réclame des élections législatives et présidentielles anticipées. Le Président algérien acceptera d'organiser des législatives dans les six mois. La crise du Golfe mettra en cause ce scénario. En juillet 1990, le Chef de l'Etat choisit un Conseiller diplomatique (fonction inoccupée depuis quelque temps) en la personne de M. Sahnoun.

Le 2 août 1990, avec l'invasion irakienne du Koweït, l'attention mondiale va se focaliser pour de longs mois sur le Moyen-Orient. L'Algérie essaiera, en vain, de jouer un rôle modérateur afin d'éviter le pire. Nous évoquerons celui-ci dans le cadre de l'épilogue et notamment l'interaction (ou plutôt son absence) avec les objectifs de la diplomatie américaine dans la région du Golfe à partir du mois d'août 1990.

Il est à présent intéressant de s'intéresser aux rapports de l'Algérie avec les Etats-Unis sur deux dossiers qui furent

particulièrement importants durant les décennies précédentes, à savoir, d'une part, le Moyen-Orient et, d'autre part, le Sahara occidental.

2.6. Les discordances persistantes sur le Moyen-Orient et certaines concordances partielles

2.6.1. Les principaux points de désaccord

La divergence entre l'Algérie et les Etats-Unis sur le dossier du Moyen-Orient sera une constante de cette période comme elle l'avait été de la précédente. Les Algériens se garderont bien de faire une quelconque surenchère mais se voudront toujours des soutiens actifs et résolus de la cause palestinienne. Ils voudront également jouer un rôle réconciliateur au sein du mouvement palestinien en restant en permanent contact avec les différentes composantes de l'OLP.

L'arrivée de C. Bendjédid à la Présidence algérienne en février 1979 se déroule à la même période que la signature du traité de paix entre l'Egypte et Israël du 26 mars 1979 (faisant suite aux accords de Camp David d'avril 1978). L'Algérie avait rompu dès 1977 ses relations avec l'Egypte pour protester contre la mise en oeuvre d'un processus de paix séparé, risquant selon elle d'occulter purement et simplement les droits des Palestiniens (l'Algérie fut alors membre du front dit de la fermeté). Le traité de 1979 fut donc vu comme l'aboutissement d'un processus séparatiste et motivé par des finalités très limitées. L'Egypte va être mise à l'écart du monde arabe pour de longues années, rompant ce qui pouvait encore rester de la très relative homogénéité de celui-ci.

Autant dire que, au vu des principes et déterminants de la politique extérieure algérienne dans la région, la politique moyen-orientale du Président Carter ne sera que très modérément appréciée par les dirigeants algériens. L'arrivée du Président

Reagan à la tête des Etats-Unis, l'optique de la guerre froide à tout crin imprégnant fortement l'équipe l'entourant lors de son premier mandat, les visions parfois simplistes prévalant sur le dossier israélo-arabe et un monde arabe destabilisé depuis la "cassure égyptienne" feront d'Israël un allié plus que jamais essentiel des Etats-Unis dans la région. Durant les huit années du mandat Reagan, les relations, à tous les niveaux (politique, économique, commercial, militaire, services secrets), entre les Etats-Unis et Israël s'accroîtront de façon considérable".

L'invasion israélienne du Liban qui commence le 6 juin 1982 (faisant suite à celle de 1978), l'expulsion des combattants palestiniens fin août-début septembre 1982, les massacres dans les camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila le 15 septembre 1982 et les diverses "manoeuvres américaines" subséquentes (notamment le plan dit Reagan) ne feront rien pour rapprocher les positions officielles algériennes et américaines. Les principes de base des deux politiques étrangères inconciliables depuis l'indépendance de l'Algérie le resteront.

Cependant cela n'empêcha pas le maintien d'un dialogue et d'un échange de vues entre les deux pays sur ce sujet si complexe et délicat. Il y a à cela plusieurs raisons. Notamment, héritage de la guerre de libération nationale algérienne et du rôle joué par l'Algérie dans la région dans les années 1960 et 1970, le fait que l'Algérie avait des relations avec les acteurs arabes, et plus particulièrement les diverses composantes du mouvement palestinien. Autre élément significatif, le souhait de l'Algérie de jouer un rôle moteur afin de faire progresser les perspectives de solution pacifique, avec comme pierre angulaire la réalisation pleine et entière des aspirations du peuple palestinien, et cela sans interférer dans les débats internes palestiniens mais en essayant d'agir pour réconcilier ses nombreuses tendances.

C'est ainsi que lors de la visite du Président algérien à Washington en avril 1985, les Etats-Unis exprimeront leur souhait de voir l'Algérie jouer un rôle, notamment vis-à-vis de la Syrie

(le rapprochement avec les initiatives de Kissinger en 1973-74 est ici intéressant) et de l'OLP. On apprend ainsi que:

The Reagan administration is hoping that Algeria will play a more active role in the Middle East peace process, supporting recent moves by Jordan and Egypt to get negotiations going again and helping to neutralize Syria's opposition. Algeria long has been on good terms with Syria and with all parties in the faction-ridden Palestine Liberation Organization³⁴.

D'autre part, on peut aussi lire que:

For the United States, the visit (...) is seen as an opportunity to reinforce Algeria's role as a force for greater moderation in the Middle East. Although Algeria has not endorsed the Camp David peace process, President Bendjedid recently broke ranks with radical Arab states that oppose the United Nations Resolution 242 as the basis for Middle East peace.

US officials also say Algeria's reputation as an effective mediator of inter-Arab disputes could make Bendjedid an asset to the Mideast peace process.

"Algeria's a country that talks to everybody" says one State Department source. "Bendjedid's not in anybody's camp. For that reason, Algeria could be key to helping mobilize moderate Arab support behind the recent peace plan announced last month by Jordan's King Hussein. As a key swing state, Algeria is important in this regard"³⁵.

Dans le cadre des conversations bilatérales les sujets seront nombreux, le Moyen-Orient étant bien évidemment en haut de l'ordre du jour. Le Président algérien réaffirmera en privé et en public l'importance primordiale et la nécessité absolue du règlement de la question palestinienne³⁶. A cet égard, le Président Reagan dira à son homologue algérien une phrase très révélatrice quant au comportement de certains dirigeants arabes en lui faisant part que: "C'est la première fois que des responsables arabes me disent à moi ce qu'ils disent à la presse"³⁷.

L'engagement très prononcé de l'administration américaine aux côtés d'Israël ne permettra pas vraiment de réaliser des déblocages substantiels sur ce dossier. Ainsi, suite au

bombardement israélien des bureaux de l'OLP dans la banlieue de Tunis le 1er octobre 1985 (occasionnant environ soixante morts palestiniens et tunisiens), les Etats-Unis furent le seul pays à s'abstenir au Conseil de sécurité le 4 octobre lors du vote de la résolution condamnant le raid israélien (leur éventuel veto aurait provoqué la rupture des relations diplomatiques avec la Tunisie, pays traditionnellement proche des positions occidentales³⁴). Une telle abstention ne pouvait pas favoriser une amélioration du dialogue à ce sujet.

Cependant l'Algérie restait clairement impliquée dans cette problématique, notamment par la tenue dans sa capitale d'un important sommet arabe en juin 1988 (où les pays arabes, suite au déclenchement de l'Intifada réaffirmeront leur soutien à l'OLP et au peuple palestinien) et de nombreuses sessions du Conseil National Palestinien/CNP. On mettra particulièrement en évidence le CNP se terminant le 15 novembre 1988 avec la proclamation de l'Etat indépendant de Palestine par Y. Arafat (le premier Etat à le reconnaître sera l'Algérie, juste après la proclamation). L'Algérie se félicitera de l'ouverture du dialogue direct entre l'organisation palestinienne et les autorités américaines à partir de décembre 1988, suite aux diverses déclarations de Y. Arafat notamment en Scandinavie et à Genève.

2.6.2. Les positions respectives sur la question libanaise

Sans qu'il soit possible de parler d'une "convergence de vues", il apparaît cependant que les oppositions entre les deux diplomaties n'empêchent plus des possibilités éventuelles d'actions en vue de faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient. Cela ne se matérialisera pas concernant la question palestinienne sous le Président Reagan; mais au sujet de la situation au Liban, après l'arrivée de G. Bush à la Présidence des Etats-Unis, des évolutions positives méritent d'être relevées.

En effet, en mai 1989, la Ligue arabe va charger un comité

tripartite, composé de l'Algérie, de l'Arabie Saoudite et du Maroc, de proposer un plan de règlement de la question libanaise (entrée dans une phase très violente à la suite de l'impossibilité à désigner un Président pour succéder à A. Gemayel et à la coexistence de deux gouvernements virulemment opposés à partir du 22 septembre 1988). Après de nombreuses difficultés, ce comité élabore un plan rendu public le 16 septembre 1989 qui débouche sur les accords de Taëf (Arabie Saoudite) en octobre. La mise en application de ces accords est confiée par le comité tripartite à L. Brahimi, diplomate algérien très connu et respecté au Moyen-Orient, expert des questions inter-arabes et Secrétaire général adjoint de la Ligue arabe⁹⁹.

Le 5 novembre 1989 le Président R. Moawad est élu par les députés libanais; il est assassiné le 22 novembre. Les députés élisent alors le 24 novembre le Président E. Hraoui. Le 21 août 1990 le Parlement libanais entérine les accords de Taëf. Tout ce processus s'effectuera avec le soutien des Etats-Unis qui seront favorables aux efforts de paix du comité tripartite ainsi qu'à l'accord de Taëf et à ses modalités d'application¹⁰⁰.

La crise et la guerre du Golfe vont alors faire réapparaître au grand jour un certain nombre d'incompatibilités de fond entre les positions de l'Algérie et des Etats-Unis.

2.7. Le Sahara occidental et certaines évolutions des positions algériennes et américaines

2.7.1. Quelques "variations" au Congrès américain mais la même politique au niveau de l'exécutif

La question du Sahara occidental sera aussi à l'ordre du jour durant toute la période d'analyse. L'Algérie, par fidélité à ses principes et à ses engagements ainsi que par conviction, ne pouvait abandonner le peuple sahraoui en lutte pour son

autodétermination. Les Etats-Unis de leur côté n'avaient pas l'intention de ménager leurs efforts à leur allié marocain⁴¹. Ainsi que nous l'avons indiqué dans la partie précédente, l'administration Carter fera preuve de quelques hésitations pour ce qui est du soutien au Maroc, notamment en 1978 (avec une provisoire suspension de certaines livraisons d'armes au souverain chérifien). Mais dès 1979, avec la chute du Shah, des défaites militaires marocaines face au Front Polisario⁴² et d'un rapport particulièrement alarmiste de la CIA prédisant un possible renversement du Roi⁴³, le renforcement du lien militaire entre les Etats-Unis et le Maroc sera réaffirmé publiquement et les livraisons d'armes iront en s'accéléralant très fortement, surtout à partir de 1980.

A ce sujet, au Congrès, quelques voix s'élèveront pour mettre en doute le bien fondé de telles décisions. Ce fut notamment le cas du Représentant S.J. Solarz (Démocrate, New York), qui était à l'époque le Président du Sous-comité sur l'Afrique de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des Représentants. Représentant influent (à l'époque, et encore aujourd'hui), il publia, suite à une visite dans la région, dans la revue Foreign Affairs⁴⁴ un long article au titre révélateur "Arms for Morocco?" où il examine la position américaine concernant le conflit du Sahara occidental et l'opportunité de livrer des armes au souverain marocain.

Quelques-uns de ses propos méritent d'être cités:

(...) I came away from my trip persuaded that the proposed sale of offensive arms to Morocco for use in the Western Sahara would have significantly negative consequences for U.S. foreign policy and that the advantages cited in behalf of such a course of action are either minimal or nonexistent (p. 286). Under existing circumstances the sale of counter-insurgency military equipment to Morocco for use in its war of annexation in the Western Sahara is compatible neither with our ideals nor our interests (p.299).

Néanmoins ces quelques voix "discordantes" au sein du Congrès n'entamèrent pas la détermination de l'administration

Carter, puis Reagan, de soutenir l'effort de guerre marocain. Les principales motivations du comportement ont été exposées dans la première section de ce chapitre ainsi que dans la section sur le Sahara occidental dans le chapitre 2 de la partie précédente.

Comme nous l'avons déjà indiqué le soutien de l'administration Reagan fut particulièrement massif et "sans états d'âme", renforcé au niveau institutionnel par l'accord signé entre les deux pays en mai 1982. Lors de la visite du Chef de l'Etat algérien à Washington, celui-ci indiquera son souhait de voir les Etats-Unis jouer un rôle positif et constructif pour le règlement de la question sahraouie. Les liens américains avec le Maroc, malgré le traité de 1984 avec la Libye, ne permirent aucun progrès réel sur ce dossier. On pouvait ainsi à cet égard lire dans la presse:

Washington support Morocco in the war, which has been going on since 1976 (The Washington Times, April 9, 1985)⁴⁵.

(...) Mr Reagan has given Morocco's King Hassan II uncritical support, both in military aid and in diplomatic battles at the UN over ownership of the Western Sahara (The Christian Science Monitor, February 5, 1985)⁴⁶.

Il était dès lors clair que l'administration Reagan ne pouvait envisager de modifier son attitude vis-à-vis du monarque alaouite et de sa politique concernant le Sahara occidental.

2.7.2. Les évolutions sur les scènes régionale, internationale et américaine

A partir de mai 1988, les données dans la région vont être quelque peu modifiées par le rétablissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc⁴⁷, suivies en juin 1988 par le sommet maghrébin de Zéralda (Algérie)⁴⁸ et la signature du Traité instituant l'Union du Maghreb Arabe (UMA) à

Marrakech (Maroc) en février 1989. Le Roi Hassan II avait pour sa part reçu une délégation du Front Polisario début janvier 1989.

C'est dans ce contexte que le 30 août 1988 le Maroc et le Front Polisario acceptent un plan de paix proposé par le Secrétaire général de l'ONU (prévoyant notamment un référendum d'autodétermination). Ce plan est adopté par le Conseil de sécurité de l'ONU le 20 septembre 1988, les Etats-Unis soutenant le processus engagé. Ce processus va alors s'enliser du fait de diverses manoeuvres dilatoires. La crise et la guerre du Golfe (1990-91) vont faire passer ce dossier à l'arrière-plan. Ce n'est que le 29 avril 1991 que le Conseil de sécurité approuva la mise sur pied de la Mission des Nations Unies pour le Référendum au Sahara occidental (MINURSO). Etait prévu un cessez-le-feu pour début septembre 1991 et le référendum devait se tenir en janvier 1992⁴⁹.

Le plan ne put être respecté, et le référendum n'a pas encore eu lieu à ce jour (mars 1992), notamment du fait de revendications du Roi Hassan II d'augmenter le nombre des votants en vue d'y intégrer des personnes vivant depuis longtemps en territoire marocain. S'ajouta à cela la non-approbation par le Conseil de sécurité le 31 décembre 1991 du rapport présenté par le Secrétaire général le 19 décembre, celui-ci étant vu comme se ralliant aux thèses du souverain sur l'identification des votants. Le représentant du Secrétaire général pour la mise en oeuvre du référendum a pour sa part démissionné fin 1991 (le premier représentant avait déjà été remplacé) et de nombreux scandales et irrégularités ont sérieusement entaché le processus⁵⁰.

Si les autorités officielles américaines soutiennent depuis septembre 1988 le processus entamé au Sahara occidental, une tendance encore plus prononcée se manifeste au niveau du Congrès. Ainsi dans une lettre du 25 septembre 1991 adressée au Président Bush, juste avant une visite du Roi Hassan II à Washington, et

signée par 15 membres (Démocrates et Républicains) de la Chambre des Représentants, on peut lire:

Particular emphasis should be placed on stressing the need for a fair referendum and the acceptance of international independent observers, so this process will be free of coercion, intimidation and administrative or military constraint. Only through adherence to this guidelines can this referendum be duly recognized as the true expression of self-determination ⁵¹.

Par ailleurs, à la veille de la même visite, les deux co-présidents du "Congressional Human Rights Caucus" adressèrent à leurs collègues une lettre à l'intention du Président Bush évoquant les questions des droits de la personne au Maroc⁵² et du Sahara occidental où il est écrit:

In addition, we have received unconfirmed reports that the prison of Tazmamart has been closed, an act which we would consider to be highly positive and desirable. We remain hopeful as we await confirmation of this account, as well as information about the whereabouts and condition of those who have been imprisoned in Tazmamart. In particular, we look forward to confirming the status of as many as 61 military men who had been sentenced to prison terms (and has long since served them) in Tazmamart. Half of the prisoners are said to have died and the others have reportedly been held in the most appalling of conditions with little food, no sunlight, no visitors, and rampant illness. We hope that you can raise this issue and confirm that the prison of Tazmamart has been closed and that the family members be notified about the status of those detained.

Finally, the upcoming referendum in Western Sahara is viewed by many as an important demonstration of the use of democratic and peaceful means to resolve conflict in Africa. We urge you to strongly promote this effort which is being moderated by the United Nations and to support full cooperation by Morocco⁵³.

Finalement, le 2 octobre 1991 une résolution⁵⁴ au sujet du Sahara occidental est adoptée par la Chambre des Représentants soutenant fermement le processus menant à un référendum; il est notamment indiqué:

Resolved by the House of Representatives (the Senate concurring), That the Congress - (...)

(4) calls upon the President to -

(A) continue the current United States policy of strong

advocacy, within the United Nations and bilateral relationships, of the peace plan;

(B) ensure that independent international observers be allowed to monitor the referendum until its results have been published; and

(C) take appropriate steps to ensure that the Security Council takes firm action in the event of any failure to comply with, or attempt to delay, the peace plan which has been adopted.

Le dernier paragraphe prend un relief particulier (et "prémonitoire") au vu des évolutions des derniers mois.

2.8. Algérie- Etats-Unis / 1979-1990: des rapports complexes et banalisés

Après ce passage en revue des principales évolutions de 1979 à 1990 (et un peu plus pour la question sahraouie), il apparaît que si les relations algéro-américaines se sont assez nettement "réchauffées", des obstacles se sont maintenus, empêchant de dépasser un seuil qualitatif. Ainsi l'affaire de l'Irangate, et toute ses ramifications, sera vue en Algérie, de même que dans le monde arabe en général, comme une preuve de la duplicité et du double langage de l'administration américaine pour ce qui est de sa politique moyen-orientale. Le bombardement américain de Tripoli en 1986 sera aussi vu comme une opération absolument inacceptable, introduisant des moeurs de "loi de la jungle". Les divergences apparaîtront à nouveau de façon claire dans le cadre de la crise et de la guerre du Golfe durant lesquelles les deux diplomaties se trouveront en positions discordantes prononcées. Cette question sera abordée dans l'épilogue.

D'autres dossiers seront également durant les années 1980 des éléments de discordance sérieux. On citera notamment la situation en Afrique australe et plus particulièrement en Afrique du Sud, la position complaisante de l'administration Reagan par rapport au régime de l'apartheid étant vue comme particulièrement "négative" par la diplomatie algérienne, très en pointe sur ce dossier et dans la dénonciation du régime ségrégationniste de

Pretoria. Les évolutions internes de l'Afrique du Sud, notamment la libération de Nelson Mandela -qui effectuera une visite triomphale à Alger-, vont diminuer la divergence sur ce dossier.

Les manoeuvres des Etats-Unis en Amérique latine (et notamment le minage des ports nicaraguayens) seront aussi vues comme inacceptables par la diplomatie algérienne.

Malgré ces divergences significatives, les relations iront en s'améliorant de façon concomitante avec les évolutions sur la scène politico-économique algérienne. L'affaiblissement de l'Algérie sur la scène internationale, déjà perceptible à partir du milieu des années 1980, flagrant à partir de la fin 1988, aura pour conséquence la perte d'influence de ce pays dans les enceintes mondiales et dès lors la diminution sensible de son potentiel et de ses capacités d'action. Dans ce cadre, les relations avec les Etats-Unis se banaliseront, faisant de l'Algérie un partenaire normal, pour ne pas dire tout simplement quelconque; à la différence de la situation prévalant dans les années 1970, où l'Algérie jouait un rôle international majeur et était un acteur incontournable.

Il importe finalement de brièvement aborder certaines positions des Etats-Unis concernant la situation interne de l'Algérie. Si officiellement les autorités américaines affichent une grande prudence, les positions "officieuses" apparaissent plus complexes, notamment vis-à-vis des mouvements islamistes. Pour comprendre certaines "subtilités" un petit "circuit" s'impose. Concernant le financement extérieur du Front islamique du salut (FIS), des informations multiples -y compris des déclarations publiques de hauts responsables saoudiens- ont établis que l'Arabie saoudite (et les monarchies du Golfe) en étaient les principaux et plus anciens bailleurs de fond, les dirigeants iraniens en étant un plus récent (l'appui logistique étant fourni par les autorités soudanaises). A cet égard, et sous la reproduction d'un chèque d'un million de dollars américains, un journaliste français écrivait récemment:

Qui finance le Fis ? Il semble qu'aujourd'hui les dollars saoudiens coulent de nouveau à flot dans les caisses des mouvements islamistes. En effet, ce chèque tiré à l'ordre du Saoudien Yousef Jameel a été finalement endossé au bénéfice d'une petite association, Abbad islamique, de Saint-Ouen dans la Seine-Saint-Denis. Le président de cette association, Ahmed Sinozrog, n'est autre que le propre avocat d'Abassi Madani, le président du Fis aujourd'hui en prison. La boucle est bouclée⁵⁵.

De nombreux observateurs ont souligné la grande "proximité" entre l'Arabie saoudite et les Etats-Unis (illustrée avec force avec les événements du Golfe) et le fait que ces derniers étaient nécessairement au courant de ces connexions, et que, visiblement, jusqu'à preuve du contraire, celles-ci se déroulent avec l'assentiment américain. A quoi s'ajoute des éléments encore plus directs. Ainsi une information publiée sous le titre "Le FIS et la CIA" par le service des affaires politiques de l'hebdomadaire français Le Nouvel Observateur indiquait que :

La majorité des quelque mille "vétérans d'Afghanistan" qui constituent l'aile la plus radicale du FIS algérien a été entraînée au Pakistan par des experts de la CIA. Recrutés il y a quelques années dans les mosquées algériennes, ces islamistes ont reçu au Pakistan une formation de guérilleros. Ils seraient responsables de plusieurs attaques lancées ces dernières semaines contre l'armée et la police algériennes.⁵⁶

Est-il vraiment nécessaire de dire qu'il est bien entendu impossible d'obtenir auprès des autorités officielles américaines des informations à ce sujet ? Toujours est-il que, au-delà de la position officielle, il est établi certains "préparent l'avenir" et envisagent toutes les possibilités, juste "au cas où"...

Nous allons maintenant nous intéresser aux évolutions dans le domaine technico-commercial de 1979 à 1990 , fort intéressantes par rapport à ce que furent les relations politiques pendant la même période et de la situation des rapports technico-commerciaux sous le Président Boumédiène.

3. LES VOLETS TECHNICO-COMMERCIAUX: UN CONTENTIEUX DOMMAGEABLE

3.1. Les principales évolutions

Les relations entre l'Algérie et les Etats-Unis dans le domaine technico-commercial de 1979 à 1990 présentent des aspects fort intéressants. Elles seront caractérisées par plusieurs phases, ponctuées de ruptures significatives, celles-ci étant souvent le reflet des évolutions politiques internes des deux pays. L'arrivée de C. Bendjédid au pouvoir en Algérie en février 1979 puis celle de R. Reagan aux Etats-Unis en janvier 1981 vont constituer deux ruptures importantes aux impacts notables sur les rapports entre les deux pays au niveau commercial.

Un des dossiers principaux, et ce à l'instar de la période précédente, sera celui des contrats gaziers et des différentes péripéties de leurs renégociations, et finalement de leur rupture. Nous lui consacrerons donc une attention particulière, d'autant plus que ce dossier permet de mieux comprendre certaines des évolutions économiques et sociales de l'Algérie jusqu'à la période présente.

Au niveau des évolutions globales, plusieurs tendances peuvent être brièvement signalées concernant cette période. D'abord, dans la première moitié des années 1980, une baisse considérable de la place des Etats-Unis dans les exportations algériennes (suite notamment à la rupture des importants contrats gaziers). Ensuite, et de manière concomitante, on constate une remontée importante de la position française dans ces mêmes exportations, ce qui laisse apparaître un déclin de la volonté algérienne affichée lors de la période précédente de s'affranchir de la dépendance par rapport à l'ancien colonisateur. Enfin, à partir de 1986, une timide remontée de la position américaine se manifeste (la visite du Président algérien aux Etats-Unis n'étant pas étrangère à cette évolution).

Néanmoins, il apparaît avec netteté que les échanges, tant au niveau quantitatif que qualitatif, entre les deux pays se sont

dégradés durant cette période, et que des évolutions difficilement réversibles ont été accomplies, ne permettant plus de revenir sur des décisions lourdes de conséquences, notamment en termes de coûts financiers pour l'Algérie. Remarquons ici que le concept de "découplage" semble à la fois perdre et garder un certain degré de congruence avec la réalité analysée. En effet, les dossiers commerciaux, et tout particulièrement celui du gaz, vont être plutôt politisés, ne serait-ce que par le fait que les gouvernements vont intervenir activement dans le processus de négociation. Mais, d'autre part, les répercussions sur les relations politiques entre les deux pays des ruptures commerciales ne seront pas significatives (la structure du système économique américain permettant d'opérer le découplage).

3.2. Le dossier gazier

Les négociations sur le gaz et le contexte politique qui va les entourer (notamment en Algérie) méritent une attention soutenue. Les principaux éléments initiaux de ce dossier ont été exposés dans le chapitre 3 de la partie précédente. Les changements à la tête de l'Etat algérien vont induire de nombreuses évolutions nouvelles¹.

3.2.1. Les modifications de la scène politique algérienne et leurs premières conséquences

Dès l'arrivée du nouveau pouvoir en février-mars 1979, un net changement va être mis en oeuvre par les gouvernants algériens. Un des éléments centraux sera le remplacement à la tête du Ministère de l'Energie de S.A. Ghozali, qui occupait cette fonction depuis 1977, en combinaison avec le poste de PDG de la Sonatrach (depuis 1966) par B. Nabi. Des éléments de politique interne algérienne sont ici indispensables à rappeler. S.A. Ghozali représentait, avec B. Abdesselam, un des symboles de la politique des hydrocarbures algérienne des années précédentes. Ses succès répétés à la tête de la Sonatrach

(notamment le contrat avec El Paso et les autres compagnies américaines) représentaient parmi les plus beaux fleurons de la politique commerciale boumédienniste. Dès lors il semble que de tels contrats représentaient des "cibles" de choix en cas de volonté de remise en cause d'une politique.

Or il semble bien selon de nombreux analystes qu'un processus concret de remise en cause des acquis de la période précédente ait été rapidement mis en oeuvre. Une observation rapide des faits, gestes et discours apportent des éléments utiles à cet égard. D'abord, dans un premier temps, comme il a déjà été indiqué, B. Abdesselam et S.A. Ghozali sont éloignés de leurs postes de responsabilité: le premier quitte les Industries légères pour aller présider la nouvelle "Commission des affaires économiques" du FLN (aux pouvoirs et attributions pour le moins incertains); le second passe de l'Energie à l'Hydraulique (évolution quelque peu surprenante pour un spécialiste reconnu internationalement dans le domaine des hydrocarbures). Il est remplacé à l'Energie par B.Nabi. Ce dernier n'était pas spécialement connu pour ses compétences dans le domaine concerné. Dès lors une telle évolution ne pouvait manquer de signaler une volonté de rupture pour le moins potentialisée².

D'autre part cette potentialité de changement symbolisée par les nouveaux ministres se traduira concrètement dans les politiques mises en oeuvre. Nous nous intéresserons ici plus spécifiquement à la nouvelle politique gazière et en particulier ses conséquences sur les contrats avec les compagnies américaines.

Pour saisir certaines spécificités du marché gazier international, il s'impose ici d'indiquer brièvement quelques-unes de ses caractéristiques principales. D'abord, concernant la fixation du prix du gaz, celui se fait sur base de deux éléments principaux, à savoir le prix de base et une indexation de celui-ci selon des formules diverses. A cela s'ajoute la fixation d'un prix plancher, afin d'éviter une dégradation incontrôlable des

revenus des producteurs ainsi que des clauses en vue de la réévaluation à intervalles réguliers des prix. Ces différents éléments permettent notamment de combiner les intérêts des deux parties³.

Traditionnellement, la fixation du prix de base se fait en comparaison avec des produits pétroliers raffinés substituables (en l'occurrence les fuels et le gasoil); l'indexation se fait sur base de l'évolution de ces mêmes produits substituables au gaz naturel ainsi que parfois, notamment par le passé, de certains indicateurs relatifs à la situation de l'économie considérée (comme le taux d'inflation ou l'évolution du prix de certaines productions industrielles). Ces formules correspondent aux normes appliquées sur le marché international du gaz et d'habitude réciproquement bien acceptées.

Par ailleurs, au niveau des hydrocarbures en général, le gaz se présente dans une position plus "rigide" que le pétrole, notamment du fait des procédures relativement coûteuses de transport qu'il implique, sous la forme de gazoducs ou de gaz naturel liquéfié/GNL transporté par méthaniers avec des usines de liquéfaction dans le pays producteur et de regazéification dans le pays acheteur, installations coûteuses. Dès lors il en résulte une rigidité et une dépendance chez les deux partenaires concernés, le producteur ne pouvant réorienter brutalement ses installations et ses ventes vers d'autres acheteurs (une cargaison pétrolière est ainsi beaucoup plus flexible) et l'acheteur ayant des installations spécifiques et des livraisons déterminées à prendre en charge, sur base d'un arrangement clair avec le producteur. Les questions de confiance mutuelle et de bonne entente réciproque revêtent par conséquent une acuité particulière dans un tel contexte⁴.

Après avoir indiqué ces quelques éléments contextuels, il est maintenant possible d'étudier les évolutions concrètes à partir de début 1979. On va constater, comme indiqué auparavant, une nette volonté algérienne de remise en cause des options ayant

prévalu jusqu'à là. Et il semble que la volonté d'affirmation du nouveau pouvoir soit pour beaucoup dans cette évolution⁹. W. Zartman et A. Bassani résument ainsi la situation:

In mid-1979 Algeria totally reevaluated its natural gas trade policy. Instead of tinkering with the formula in place, the government tossed it out and demanded a total revision of all its contracted gas prices and the basis on which these were calculated. The decision to do so was both economic and political. In January a new president, Colonel Chadli BenJedid, had come to power on the death of president Boumedienne, and in March he appointed a new energy minister, Belqassim Nabi. Nabi's new policy was a response to a decade of favorable economic conditions riding on an unprecedented oil price boom, and it was also the new administration's attempt to discredit and outperform its predecessor. Nabi's own prestige and position hung on the new policy as well⁶.

Le contexte est donc établi, les exigences du nouveau Ministre méritent maintenant d'être décrites. Celles-ci (intégrées peu après dans ce qui sera appelé par lui la "bataille du gaz") voulaient obtenir la fixation des prix du gaz sur base d'une équivalence calorifique du gaz par rapport au pétrole, donc un alignement des prix gaziers sur ceux du pétrole, selon le principe qu'une thermie de gaz devait être vendue à un prix équivalent à celui d'une thermie de pétrole (ce au mépris des spécificités et des rigidités du gaz). Ainsi:

"A therm is a therm," said Nabi, "and there is no reason to make one therm of hydrocarbons less expensive than another.... The precise aim of the negotiation is to see how we can find temporary solutions to reach an objective that is now shared across the globe, namely that the price of gas should very quickly align itself on the price of oil"⁷.

Ne tenant pas compte des formules figurant dans les contrats signés⁸, le nouveau Ministre va demander un alignement du gaz sur les prix du pétrole, avec un prix s'établissant de ce fait à 6.11\$ par million de BTU-MBTU⁹ f.o.b.¹⁰, par rapport à un prix moyen à l'époque de 2.11\$/MBTU¹¹. Le caractère pour le moins exorbitant de ces nouvelles revendications fut relevé par de nombreux observateurs algériens et internationaux. De plus la nouvelle direction algérienne du secteur énergétique pris un certain nombre de décisions graves pour faire prévaloir son point

de vue. Ainsi certaines livraisons furent ralenties ou même non accomplies. De tels comportements furent fort mal perçus par les partenaires américains de la Sonatrach. Ainsi "El Paso representatives charged Sonatrach officials with placing Algeria's 'world credibility on the line by unilaterally demanding modifications to a contract which had just been approved' "¹².

Dans ce contexte, des considérations politiques internes vont venir se surajouter. Ainsi le débat interne algérien s'alourdira quand le nouveau Ministre de l'Energie mettra en cause la gestion de son prédécesseur en termes de pertes financières pour l'Algérie:

The dissatisfaction came to a head when the new minister, in accusing his predecessor of having underpriced natural gas, revealed to the National Assembly (...) that prior to the modification of the El Paso I contract Algeria had a loss of about \$290 million on LNG shipments to the United States¹³.

Au vu des évolutions de la situation, S.A. Ghozali demande un débat national sur ce dossier, si vital pour le futur de l'Algérie. Il est immédiatement limogé de son poste de Ministre de l'Hydraulique par le Chef de l'Etat, en octobre 1979 (il élabora par la suite un document de travail mettant en lumière les incohérences de la politique de son successeur à l'Energie). Il effectuera pendant cinq ans une "traversée du désert", durant laquelle il sera à de nombreuses reprises sérieusement inquiété quant à sa liberté de mouvement. Il deviendra, avec B. Abdesselam, une des cibles privilégiée du nouveau pouvoir dans sa remise en cause des réalisations de la période Boumédiène. Pour sa part, B. Abdesselam sera également écarté de ses fonctions de responsabilité.

On perçoit donc que le débat se politisa très vite en Algérie, en fait dès mars 1979 avec le changement d'équipe dirigeante (et par conséquent d'options), et devint un enjeu hautement symbolique dans le cadre de l'affirmation du nouveau pouvoir. Signalons ici à ce sujet que les cadres du Ministère de

l'Energie (et d'autres Ministères) identifiés avec l'"ancienne équipe" seront pour certains d'entre eux inquiétés, qu'un nombre important s'expatriera, que certains s'installeront à leur propre compte au niveau international et que d'autres seront rapidement engagés par des Etats ou des firmes à l'étranger.

Il est maintenant utile de voir quelles vont être les évolutions dans le cadre des trois contrats de la Sonatrach avec des firmes américaines, à savoir avec El Paso, Trunkline-Panhandle et Distrigas-Boston (portant à eux trois sur un volume de 15.7 m³/an). Dans ce cadre, nous donnerons les principales évolutions des négociations avec les firmes américaines, puis nous nous intéresserons au bien-fondé économique de l'idée de la fixation du prix du gaz sur base de l'équivalence calorifique avec le pétrole.

3.2.2. Les contrats avec les entreprises américaines: des ruptures très préjudiciables

En décembre 1979¹⁴, les nouveaux dirigeants de la Sonatrach (le nouveau Ministre de l'Energie était également PDG de la Sonatrach) demandèrent qu'El Paso paie, sans phase transitoire, le gaz qui lui était livré sur base de la parité thermique avec le pétrole (de plus avec le pétrole algérien, de haute qualité et donc plus coûteux), ce qui faisait aboutir le prix f.o.b. du gaz algérien à 6.11\$/MBTU (contre un prix moyen du gaz à cette période de 2.11\$/MBTU, et en contradiction avec un prix de 1.75\$/MBTU établi en mai 1979 par contrat avec cette société par le même Ministre).

Les négociations reprirent en janvier 1980. Signalons que, fait rare, le gouvernement américain va négocier avec celui d'Algérie au nom d'El Paso, indiquant par là l'importance accordée à ce contrat pour ce qui est des relations entre les deux pays. La position américaine était de maintenir le prix f.o.b. aux alentours de 4\$/MBTU et d'opter pour une formule d'indexation par rapport à des fuels et le pétrole brut. Les

craintes américaines étaient de voir l'acceptation du prix algérien faire augmenter de façon sensible le coût des gaz importés du Canada et du Mexique. Les négociateurs algériens maintenant leurs exigences, le gouvernement américain décida le 31 mars 1980 de suspendre les enlèvements de gaz. Les négociations reprirent en avril, avec l'espoir de nouvelles livraisons dans un futur proche. Pendant ce temps "The plant at Arzew [the major Algerian liquefaction base] ceased receiving deliveries from the fields and shut down with its tanks filled to capacity and no outlet"¹⁵.

Vu une telle situation, très préjudiciable aux intérêts algériens ainsi que de la firme partenaire de la Sonatrach, certains s'attendaient à une plus grande flexibilité et à un plus grand réalisme de la position algérienne, mais il n'en fut rien. Il importe de souligner que les partenaires américains de la Sonatrach étaient assez réticents à répondre favorablement aux demandes algériennes, cela -en plus de raisons liées à la maximisation des profits- du fait de nouvelles régulations internes américaines restreignant leur marge de manoeuvre et favorisant la production locale (tel que le "Natural Gas Policy Act" de 1978).

Les négociations entre les deux gouvernements se prolongèrent durant l'année 1980, les deux parties n'arrivant pas à se mettre d'accord sur un prix mutuellement acceptable. Entre-temps les élections présidentielles américaines produisirent un changement d'administration avec l'arrivée de nouveaux responsables aux affaires. L'administration Reagan proposa, dans une tentative présentée comme étant celle de la toute dernière chance, une offre pour un prix de 4\$/MBTU f.o.b., à quoi s'ajoutaient les frais de transport et de regazéification, donnant un prix c.i.f. de 5.50 \$/MBTU. Mais, aussi "surprenant" que cela puisse paraître, le Ministre de l'Energie algérien refusa cette offre. En effet "Although this was a slightly higher c.i.f. price than the United States paid to Mexico and Canada (...), the Algerians did not take it, despite mounting losses on

both sides"¹⁶.

Le résultat sera alors prévisible: le contrat Sonatrach-El Paso sera définitivement rompu en février 1981, l'administration Reagan n'étant d'ailleurs pas disposée à faire preuve d'une quelconque patience ou bonne volonté à l'égard d'un pays nullement considéré comme proche. Les pertes de part et d'autre furent considérables et irrémédiables à bien des niveaux. Ainsi:

The interruption of LNG deliveries from Arzew, whose terminal was run by El Paso technicians according to the terms of parallel contract, represented a loss to Algeria of about \$1 billion in 1980. El Paso faced similar difficulties with its regasification terminal and its giant tankers forced into inactivity. After ten months with no deliveries El Paso put its six-tanker fleet up for sale and wrote off its \$365 million investment. Its clients were left with their new expensive infrastructures but with no gas. (...) El Paso suffered severely commercially, and Algeria also lost substantially, not only in its export revenues but also in terms of reputation and the underutilization of its export plant facilities."¹⁷

Comme on peut le constater la rupture du contrat Sonatrach-El Paso se traduit par des pertes substantielles des deux côtés, laissant notamment l'Algérie avec des installations sous-utilisées, un manque à gagner de grande ampleur, une perte de marché étranger substantielle et une crédibilité largement entamée, pour ne pas dire quasi-disparue¹⁸.

Après l'arrêt en 1981 du contrat avec El Paso, deux contrats avec des sociétés américaines subsistaient encore, celui avec Panhandle-Trunkline (portant sur 4.5 milliards de m³/an) et avec Distrigas-Boston (1.2 milliard de m³/an). Les mêmes problèmes se posèrent à nouveau sur la définition d'un nouveau prix et d'une nouvelle formule d'indexation.

En 1980, année de début prévu des livraisons à Panhandle-

Trunkline (contrat signé en 1977), la partie algérienne demanda la renégociation du prix sur base de l'équivalence thermique, ce que la firme américaine refusa; d'où le refus de livraison par la Sonatrach. Au milieu de l'année 1982 la compagnie américaine porta le différend devant la Chambre de commerce internationale. Un accord sera trouvé en août 1982 sur un prix de 3.94\$/MBTU (effectif au 1er juillet 1983). Finalement le premier méthanier chargea sa cargaison de gaz en septembre 1982, qui coûtait aux Etats-Unis, après transport et regazéification, 7.13\$/MBTU. Les conséquences pour Panhandle étaient pour le moins défavorables; en effet "Algerian gas constituted half Panhandle's costs and only a quarter of its supplies; Panhandle's product was more expensive than any of its local competitor, and its sales dropped almost by half from 1981 to 1983"¹⁹.

Il est assez logique qu'une telle situation ne pouvait prévaloir indéfiniment, Panhandle ne pouvant plus assumer la vente d'un gaz facturé trop cher. C'est ainsi que celle-ci décida de suspendre ses enlèvements en décembre 1983. Les coûts pour les deux partenaires seront élevés:

The break caused Algeria serious financial problems. Sonatrach had in fact undertaken considerable investments in the development of the gas field of Hassi Rmel. Thus the decision of the U.S. company cost Algeria about \$500 million in 1984, but it also cost Panhandle the price of its Lake Charles, Louisiana, terminal and pipeline and its two tankers²⁰.

Sonatrach présenta le dossier en vue d'une procédure d'arbitrage devant la Chambre de commerce internationale en mars 1984. Les sommes en jeu étaient de l'ordre de 14 milliards de dollars U.S. Bien qu'un arrangement soit très nettement dans l'intérêt de tous et "Although both sides said they were willing

to continue talks toward resumption of the trade, there was too much Algerian bureaucratic commitment behind the price formula to allow any business compromise"²¹. Les partenaires américains firent d'ailleurs remarquer que les nouveaux gisements américains produisaient du gaz pour environ 3\$/MBTU et que le Canada proposait son gaz pour 3.15\$/MBTU, nettement en dessous des exigences algériennes. En août 1986, un arrangement résultant de l'arbitrage est trouvé sur une somme de 600 millions de dollars.

Il ne restait donc plus qu'un petit contrat avec une compagnie américaine, à savoir celui avec Distrigas-Boston, en cours depuis 1972. Sans rentrer à nouveau dans les détails techniques (avec notamment l'intervention en 1984 de la "Federal Energy Regulatory Commission"), un certain nombre de péripéties mèneront à une conclusion fâcheuse pour les deux parties en 1985 car "On September 30 Distrigas filed for bankruptcy, ending the last U.S. contract for Algerian LNG"²².

Ainsi donc des 15.7 milliards de m³ annuels de gaz naturel de 1979 à livrer par l'Algérie aux Etats-Unis, il ne restait donc plus rien fin 1985. Une timide reprise eut lieu à partir de 1987 avec la signature en avril d'un contrat avec Panhandle prévoyant la livraison de 4.5 milliards de m³/an sur 20 ans, puis, en février 1988 (après un compromis en novembre 1987), d'un contrat avec Cabot/ Distrigas-Boston pour la livraison de 2.5 milliards de m³ sur 15 ans; les conditions de fixation des prix et d'indexation étant celles habituellement en vigueur sur le marché mondial²³.

Avant de faire une estimation des pertes occasionnées, il est intéressant de s'intéresser rapidement au bien-fondé économique de la volonté de l'équipe arrivée à la direction du secteur algérien de l'énergie en 1979 de vouloir obtenir la parité entre le gaz et le pétrole.

3.2.3. Le bien-fondé de certaines revendications algériennes

Les exigences algériennes à partir de la fin de 1979 apparaissent comme particulièrement importantes. En effet, le principe de la parité du gaz avec le pétrole est très coûteux pour l'acheteur, d'autant que cette parité était, d'une part, demandée au port d'embarquement algérien (donc f.o.b., sans les coûts de transport et de regazéification, assez substantiels), et, d'autre part, avec des pétroles algériens, plutôt chers car d'un degré de pureté élevé. Un tel gaz devenait donc plus cher que les autres sources d'énergie concurrente une fois arrivé sur le marché de consommation final (sans oublier que le transport et les procédures de transformation du gaz impliquaient des investissements et des rigidités que ces sources alternatives, et notamment le pétrole, ne devaient pas supporter). Autant dire qu'une telle exigence n'était que fort peu acceptable d'un point de vue strictement économique pour les firmes américaines partenaires de la Sonatrach (les coûts occasionnés par de telles demandes ont été indiqués dans les pages précédentes).

De plus, les formules d'indexation demandées par la nouvelle direction de la Sonatrach prenait en compte les modifications en termes absolus et non pas relatifs des prix du pétrole, avec pour résultat un effet amplificateur des variations (à quoi on peut ajouter le fait que les révisions étaient effectuées tous les trois mois, par rapport à tous les six mois pour les contrats précédents)²⁴.

Signalons aussi que, selon la nouvelle formule, du fait d'un prix de base assez peu "cohérent", si le prix du baril de pétrole était descendu à 7\$, l'Algérie aurait dû vendre son gaz pour... 0\$!!²⁵ Et, aussi surprenant que cela puisse paraître, aucune clause de prix-plancher ne figurait dans les nouveaux contrats, ce qui rendait l'éventualité décrite à la phrase précédente beaucoup plus probable qu'une simple "hypothèse d'école".

La combinaison de tous ces facteurs faisait que la nouvelle

formule (faite principalement d'une équivalence entre les prix f.o.b. du gaz et du pétrole et d'une formule d'indexation sur les évolutions des prix du pétrole), en plus d'être peu acceptables à court terme pour les partenaires étrangers de l'Algérie en 1979-80 (période de prix du pétrole élevés), était susceptible de s'avérer, à moyen et à long terme très risquée pour l'Algérie en cas de retournement de la conjoncture pétrolière. En effet, la nouvelle formule avait un effet amplificateur qui jouait tout autant à la baisse. Dès lors si certains bénéfices hypothétiques pouvaient être escomptés durant la phase d'euphorie pétrolière (bénéfices au demeurant non concrétisés du fait de la rupture des contrats), il était pour le moins naïf de penser que les prix du pétrole allaient augmenter de façon continue (selon le principe du bon sens élémentaire qui fait que "les arbres ne montent pas jusqu'au ciel"...).

3.2.4. Tentatives d'estimation des effets et des conséquences financières pour l'Algérie

Or, à partir de 1982, un mouvement baissier des prix pétroliers va se mettre en marche, allant en s'accroissant dans les années suivantes. Dès lors la formule mise en oeuvre auprès de certains acheteurs de gaz algériens (en l'occurrence ceux qui n'ont pas rompu leurs contrats pour des raisons diverses, notamment politiques) va se retourner contre l'Algérie. Et c'est ainsi que:

Although history has no endings, there is an ironic sequel to this series of negotiations. In the mid-1980s crude oil prices fell as precipitously as they had risen in the 1970s. The Algerian formula of LNG-crude oil equivalence worked both ways, bringing down LNG prices as soon as the series of contracts was put on the new indexation formula. The balloon to which the price was indexed suddenly turned to a millstone. (...)

Throughout 1986 all partners pressed for renegotiation of the indexation formula to take it back to refined oil substitutes, and this time it was Algeria that had to give in to save its markets.²⁶

Pour sa part la spécialiste du domaine de l'énergie du quotidien Le Monde, V. Maurus, écrivait, à propos des évolutions du marché gazier, dans le Bilan économique et social 1984 de ce journal:

Le cas de l'Algérie est particulièrement parlant. La nouvelle politique commerciale mise en oeuvre au début de 1980 par les autorités algériennes, et qui visait à accroître la valorisation des ressources en gaz, a été totalement prise à revers par le retournement du marché. La nouvelle formule appliquée aux contrats signés alors, notamment avec la France, était indexée sur les prix officiels d'un panier de bruts, de telle manière qu'elle amplifiait, à la hausse comme à la baisse, des évolutions de ceux-ci.²⁷

Elle indique par ailleurs dans le même article que, avec un prix plus compétitif internationalement, l'ancienne formule aurait "placé l'Algérie dans une bonne situation concurrentielle" et que "le pays a perdu sur tous les tableaux". Les conséquences pour l'Algérie sont claires, notamment "d'énormes difficultés pour obtenir le respect de ses contrats et une chute des ventes importante. Les compagnies américaines El Paso puis Panhandle ont interrompu leurs enlèvements"²⁸.

Elle indique par ailleurs que progressivement l'Algérie s'est vue forcée de revenir sur ses exigences antérieures, imposées avec pertes et fracas aux partenaires étrangers de la Sonatrach, ainsi:

Les autorités algériennes paraissent elles aussi disposées à mettre de l'eau dans leur vin. (...) De même, la nomination en 1984 à l'ambassade de Bruxelles de M. Ghazali, ancien ministre de l'énergie jusqu'en 1979, mis à l'écart depuis, a-t-elle été interprétée par les observateurs comme un signe précurseur d'une possible inflexion de la politique gazière bien que les autorités algériennes s'en soient vivement défendues.²⁹

En fait il faudra attendre encore quelques années avant une réelle remise en cause de la politique gazière mise en oeuvre à partir de la fin 1979. Ce n'est qu'en novembre 1988, après le violentes émeutes du mois précédent, que celui qui était en charge du domaine énergétique algérien depuis mars 1979 (et

d'ailleurs seul Ministre à avoir fait partie de tous les gouvernements pendant cette durée de plus de neuf ans et demi) sera finalement remplacé.

Certains observateurs se sont étonnés du fait du maintien pendant une si longue période, et à un secteur clé pour l'activité économique algérienne, d'une personne qui visiblement n'avait pas donné des résultats très probants. Il semblerait qu'un élément d'explication se trouve dans le fait que, suite à la mise en cause -et à l'écart- du tandem Abdesselam-Ghozali, de leurs politiques et de leurs orientations économiques par le Chef de l'Etat et ses fidèles à partir de 1979, il ait été pour lui très difficile de désavouer pendant de longues années son Ministre de l'Energie sans donner alors l'impression d'admettre implicitement (si pas explicitement) une erreur dans la désignation de celui-ci en 1979 et donc dans le limogeage de S.A. Ghozali en 1979 et la mise à l'écart de B. Abdesselam en 1980. Et ce n'est donc qu'au vu de l'extrême gravité de la situation suite aux émeutes d'octobre 1988 que le Président algérien se décida à prendre des mesures adéquates.

Le processus sera bouclé quand S.A. Ghozali, limogé par le Chef de l'Etat en 1979, deviendra successivement Ministre des Finances (en novembre 1988), des Affaires étrangères (en septembre 1989) et finalement Premier Ministre, et que, lors de la formation de son gouvernement en juin 1991, il nommera Ministre de l'Energie N. Aït Laoussine qui était Vice-Président de la Sonatrach jusqu'en 1979 et qui sera écarté de cette position par l'équipe qui prendra en charge le dossier énergétique cette année là.

Pour finir sur cet important dossier, est-il possible d'en établir un bilan ? Certains auteurs ont essayé et leurs conclusions méritent d'être citées. Ces estimations portent sur l'intégralité des contrats gaziers algériens³⁰. Sur une période allant de 1980 à 1987, B. Abdesselam estime la perte annuelle comme variant dans une fourchette allant de 2.28 à 3.04 milliards

de dollars par an (selon que l'on prenne comme base de calcul un prix moyen de 1.5 ou 2 \$/MBTU), le chiffre de 2.5 milliards de dollars/\$ lui apparaissant comme assez représentatif de la réalité. Cela donne une perte d'environ 20 milliards de dollars de 1980 à 1987. Signalons que B. Abdeslam effectue aussi des calculs plus globaux sur la politique pétrolière et gazière en général depuis 1980 et qu'il arrive à une perte annuelle d'environ 5 milliards de dollars, qui, cumulativement, sur la période 1980-1987, donne une perte d'environ 40 milliards de \$ (il considère à cet égard que, quelles que soient les minoration applicables, il serait difficile de passer sous la barre des 35 milliards de \$ de pertes pour cette période d'analyse)²¹.

Dans le document inédit d'un expert sur le domaine des hydrocarbures, d'ailleurs intitulé Le débat sur le gaz algérien: bilan d'une décennie, et sur la période d'analyse 1980-1989, les pertes pour l'Algérie sont évaluées à environ 28 milliards de \$. Au vu des chiffres cités précédemment, il est sans doute opportun d'indiquer ici que le montant de la dette algérienne est estimé aujourd'hui à environ 26 milliards de \$²².

A ce sujet, il est intéressant de souligner que les pertes occasionnées par la rupture des contrats se traduisent en deux types d'impacts négatifs: d'une part des pertes financières immédiates directes, d'autre part des pertes indirectes du fait des frais à supporter en raison de la non ou sous-utilisation de structures coûteuses. De plus, l'absence des revenus escomptés se traduit par deux effets défavorables au niveau de la dette: d'abord cette absence empêche le remboursement de la dette (service et intérêts), ensuite cela nécessite des emprunts supplémentaires qui alourdissent d'autant la charge à supporter par l'Algérie.

On peut ajouter à cela des éléments comme la vente à des prix "défiant toute concurrence" de matériels devenus inutilisables suite à la rupture des contrats: ainsi, du fait de leur non-utilisation, des méthaniers acquis par l'Algérie environ

120 millions de \$ ont été soldés à 4-5 millions de \$. On ajoutera à ce tableau la perte de crédibilité sévère subie par la Sonatrach sur le marché gazier international, son sérieux et sa compétence étant durablement mis en cause .

Finalemeⁿt l'Algérie sera le seul pays producteur de gaz a avoir perdu des marchés durant les années 1980, la plupart de ses concurrents en profitant pour récupérer les marchés délaissés". Faisant le lien entre la dégradation de la position algérienne sur le marché gazier international durant les années 1980 et l'enlisement présent de l'Algérie dans une profonde crise économique et sociale, un journaliste du quotidien français Le Monde écrivait récemment:

La leçon est encore plus cruelle pour l'Algérie. Son combat pour aligner le prix du gaz sur celui du pétrole a tourné court. Alger, qui avait investi des milliards de dollars dans des installations de liquéfaction, y a perdu plusieurs clients, notamment américains. Quelques années après, l'Algérie semblait dans une crise dramatique dont elle n'est sans doute pas près de sortir."

3.2.5. Essais d'explication

Il nous a semblé utile de traiter longuement de ce dossier gazier car d'abord il met en oeuvre un aspect très significatif des relations commerciales entre l'Algérie et les Etats-Unis, ensuite ce dossier reste d'actualité, et enfin parce que celui-ci semble donner des clefs d'explication intéressantes sur la situation économique que connaît aujourd'hui l'Algérie.

C'est ici qu'il est sans doute nécessaire d'essayer d'apporter une tentative d'explication à un tel processus. Il existe d'abord certains éléments à prendre en considération du côté américain, notamment la mise en oeuvre de certaines législations ne favorisant pas l'importation de gaz étrangers, les pressions de groupes gaziers américains, la nouvelle administration Reagan plutôt "réticente" par rapport à l'Algérie. Ces divers éléments, et leur combinaison, ne faisaient évidemment pas des contrats avec la Sonatrach des éléments très populaires

aux Etats-Unis.

Du côté algérien, l'éclaircissement de ce qui pourrait apparaître parfois comme incompréhensible n'est certes pas très facile. Il faut cependant avoir ici à l'esprit le contexte politique interne algérien tel que décrit dans les pages précédentes, celui-ci fournissant quelques éléments pour comprendre un comportement et des exigences pouvant sembler de prime abord excessifs. A cet égard, B. Abdesselam fait une lecture très politique et politisée de toutes ces évolutions, et donne ainsi l'interprétation suivante de la rupture du contrat Sonatrach- El Paso en 1981 et des conditions y ayant mené:

Sans doute, l'aboutissement intervenu, c'est-à-dire la mise à mort du contrat Sonatrach - El-Paso, était bien celui qu'il [le Ministre de l'Energie] souhaitait et qui correspondait aux vœux de certains milieux pétroliers français. Pour ces derniers, le contrat Sonatrach - El-Paso demeurait comme un os au travers de leur gorge. Ils s'étaient promis de le mettre en échec. Celui qui avait été leur complice contre nous en 1967 leur apporta ce résultat sur un plateau d'argent.³⁵

Par ailleurs il écrit (dans la présentation de son ouvrage sur le gaz écrite en septembre 1989):

(...) le cours que suivent les choses actuellement en Algérie, tend à établir que notre pays a été effectivement l'objet d'une véritable agression inspirée et menée de l'extérieur pour le conduire à la situation de crise profonde qui assaille notre peuple dans tous les domaines. (...) la crise que subit en ce moment l'Algérie a été sciemment provoquée pour affaiblir notre pays et liquider sa Révolution. (...) Ceux qui ont visé à affaiblir l'Algérie et à liquider sa Révolution ont saisi qu'il fallait l'atteindre dans sa politique de développement en s'attaquant aux ressources financières qu'elle tire de l'exploitation de ses richesses en hydrocarbures.³⁶

Il écrit également:

(...) il y a eu effectivement une action nocive, consciemment menée contre les intérêts du pays, apparemment pour assouvir de bas sentiments de rancune subjective, mais en réalité, aussi, pour obéir à des consignes de maîtres extérieurs acharnés à atteindre l'Algérie dans les éléments vitaux de sa puissance en tant que nation renaissante, en voie de développement

accélééré, et en tant que Révolution en plein épanouissement. Comme beaucoup de faits, survenus par la suite, tendent à l'établir clairement, le but du nouveau ministre, en 1979, n'était pas de servir l'intérêt de l'Algérie et, à cet effet, d'améliorer dans un sens favorable à nos intérêts le contrat signé avec El-Paso en 1969, mais de dévaloriser la politique menée sous l'égide du président Boumédiène et dont ce contrat était, à la fois, l'un des résultats et l'un des symboles insignes de ses réalisations."

D'ailleurs, au niveau de l'interprétation de ces évolutions, soulignons que B. Abdesselam met cela clairement en rapport avec les relations (politiques, commerciales et autres) avec la France et tout particulièrement à partir de mai 1981 avec le nouveau pouvoir mitterrandiste, qui avait bien des motifs de faire "oublier" un passé finalement assez proche où le Président français lorsqu'il était Ministre de l'Intérieur puis de la Justice (1954-1957) avait laissé un "souvenir" plutôt douloureux ("L'Algérie c'est la France", "La seule négociation, c'est la guerre" en novembre 1954, premier Ministre de la Justice à signer des arrêts de condamnation à mort par la guillotine de combattants algériens"). Cette lecture politique des événements est analysée en détail dans son livre et a induit un débat important en Algérie du fait de l'influence de B. Abdesselam dans la vie politique algérienne, des hautes fonctions qu'il a occupé pendant de longues années et de la ligne politique qu'il continue d'incarner. Le débat reste très ouvert.

Il est aussi utile de donner quelques éléments supplémentaires pour apprécier le contexte des négociations. Un certain nombre de personnes ont souligné le caractère pour le moins excessif des revendications algériennes à partir 1979, et le comportement jugé "agressif", "hautain", si pas même "arrogant" des négociateurs envoyés par le nouveau responsable de la politique gazière algérienne de 1979". A cet égard il est intéressant de citer les réflexions de certains responsables américains au sujet de la rupture du contrat Sonatrach-El Paso que l'on trouve dans le livre de A. Layachi, The United States and North Africa; ainsi J.E. Treat, ancien fonctionnaire du

Département de l'Energie et qui se rendit à Alger pour négocier à propos de ce contrat

(...) argued that a deadlock was reached in the last round of negotiations because of differing American and Algerian perceptions of the new market conditions, Algeria's failure to appreciate that oil and gas were different commodities, and the coming to power of a new group of Algerian technocrats - led by Minister Nabi - that stimulated a policy shift characterized by a high level of Algerian political egotism⁴⁰.

Par ailleurs, un autre officiel du Département de l'Energie (qui désira préserver l'anonymat) donna un certain nombre d'éléments intéressants (intégré par A. Layachi dans le cadre d'une carte cognitive, sur base de variables identifiées par des C suivies d'un chiffre):

In this map, a personality factor is highly emphasized. It is that of the new energy staff that took over after the death of President Boumediene. The coming to power of a new Algerian team of technocrats, and its achievement motives (C32-C35 and C37), contributed to the bargaining failure. (...) The failure of the project hurts Algeria's attempt at diversifying its trading partners (C44), making that country having to face a European gas cartel whose bargaining position is strengthened by the stalemate in the negotiations with the United States (C48). Also, Sonatrach's great commercial reputation is damaged by the setback (C45). Overall, Algeria's utility is expected to suffer (C49)⁴¹.

3.3. Les échanges commerciaux et techniques: la dégradation et le redémarrage

3.3.1. Les exportations algériennes: le déclin de la position américaine et ses corollaires

C'est ici qu'il devient alors opportun de s'intéresser aux évolutions du commerce extérieur entre les deux pays durant la période 1980-1987 (1980 a été retenue car elle constitue la première année de pouvoir plein du nouveau chef de l'Etat algérien, 1987 constituant la dernière année pour laquelle nous disposons de données complètes⁴²). Les évolutions des

exportations algériennes (hydrocarbures de toutes sortes⁴³ en quasi-totalité) vers les Etats-Unis en valeur absolue mais surtout en termes de proportion sont particulièrement révélatrices. En effet, de 1980 à 1985 on constate un mouvement de baisse significatif. Les Etats-Unis étaient le premier client de l'Algérie en 1980 achetant 48.1% des exportations, ce chiffre passe à 32.4% en 1981 (les Etats-Unis restant le premier client) et 14.8% en 1982 (les Etats-Unis passant alors après la France et l'Italie). Durant la même période la France opère une remontée spectaculaire passant de 13.4% en 1980 à 30.6% en 1982, retrouvant ainsi sa prééminence passée (elle n'avait pas atteint un tel niveau depuis 1971), sa position de premier client de l'Algérie (position perdue en 1974 au profit des...Etats-Unis) et donc son influence technico-commerciale sur l'Algérie.

Les années suivantes vont marquer un approfondissement de ces tendances. Ainsi si la part des Etats-Unis remonte à 22.7% des exportations en 1983 (celle de la France s'établit alors à 34%), elle rechute à 21.7% en 1984 et s'effondre à 10% en 1985 (soit environ son niveau de 1973), devenant cette année-là le troisième client de l'Algérie derrière la France (avec 29.8%) et l'Italie. Si, de 1980 à 1985, la chute est particulièrement marquante en pourcentage, elle l'est tout autant en valeur absolue, les exportations algériennes passant de 7,509 milliards de \$ en 1980 à 1,010 milliards en 1985 (soit une détérioration pour le moins impressionnante de 6,5 milliards de \$).

Par la suite, notamment après la visite du Président algérien aux Etats-Unis de 1985, la position des Etats-Unis va quelque peu se raffermir passant à 17.4% en 1986 et 19.2% en 1987, ce qui en fera le deuxième client de l'Algérie (la France restant le premier avec 22.1% en 1987). Mais les Etats-Unis ne retrouve pas même le niveau qui était le leur en 1974 (24.5%).

Les chiffres qui viennent d'être exposés semblent indiquer que la volonté très nette de désengagement par rapport à la dépendance française qui s'était manifestée, et concrétisée,

durant la période 1966-1979, s'est nettement affaiblie durant la période 1980-87, la France redevenant assez clairement un "partenaire privilégié". La baisse de la position américaine s'explique évidemment en grande partie par la rupture des contrats gaziers, culminant en 1985 avec la rupture du dernier contrat existant. La redémarrage en 1987 de certaines relations dans le domaine gazier explique la reprise constatée dans les années suivantes.

Il faut aussi signaler qu'au début des années 1980, avec l'arrivée de l'équipe Reagan au pouvoir, les achats de pétrole algérien vont être substantiellement réduits, et ce, notamment, pour des "raisons" idéologiques.

3.3.2. Les importations algériennes, la balance commerciale et la coopération technique

Pour ce qui est des importations algériennes en provenance des Etats-Unis (principalement des produits agro-alimentaires, des pièces détachées et des biens d'équipement), la situation n'est pas très différente de ce qui se passait durant la période précédente. De 1980 à 1987, la part des Etats-Unis tourne autour de 6 à 8.1% (durant la période précédente, variations entre 6.5 et 11.9%). Durant la même période, la part de la France varie entre 18.5 et 26% repositionnant ce pays en position nettement prééminente (par exemple en 1986 la France fournit 26% des importations algériennes, le second fournisseur, la RFA, seulement 11.3%; il est intéressant de constater que, dans la période précédente, la part de la France déclinait régulièrement et était quasiment similaire à celle de la RFA en 1979, avec 18.2% pour cette dernière et 18.3% pour la France). De la même façon que pour les exportations algériennes, il apparaît que la volonté algérienne de diversifier ses partenaires et de s'émanciper des liens de dépendance post-coloniaux s'est plutôt affaiblie.

Ainsi que nous pouvons le constater par ce qui a été décrit

dans les pages précédentes, les évolutions négatives des contrats gaziers entre les deux pays se répercutèrent assez fortement sur l'ampleur des relations commerciales. L'année 1985 marque le "creux de la vague", celle qui vont suivre pouvant être considérées comme celles de la "réparation des dégâts".

Signalons ici que durant cette période la balance commerciales de l'Algérie sera excédentaire vis-à-vis des Etats-Unis, mais que l'excédent va diminuer de façon spectaculaire, passant de 6,76 milliards de \$ en 1980 à 3,39 en 1981 et 0,88 en 1982. Il va remonter à 1,19 et 1,99 milliards de \$ en 1983 et 1984 pour rechuter à 0,36 en 1985. Un mouvement lent de remontée va à nouveau se dessiner avec 0,64 et 1,08 milliards de \$ d'excédent en 1986 et 1987. Mais le niveau du début des années 1980 ne sera donc pas retrouvé.

Il importe d'indiquer que, à partir de 1985, et de façon concomitante avec les évolutions internes de l'Algérie, la nature et le contenu des contacts dans le domaine technico-commercial avec les Etats-Unis vont se diversifier. On signalera la constitution d'une "U.S.-Algerian Joint Economic Commission" dont la première réunion eut lieu à Alger en 1986; la participation de l'Algérie à l'"Export Enhancement Program" du Département de l'Agriculture américain (l'"U.S. Feed Grains Council" a par ailleurs ouvert un bureau à Alger fin 1985); l'Exim Bank est engagée dans le cadre de prêts à l'Algérie et un accord dans le cadre de l'"Overseas Private Investment Corporation/ OPIC" a été signé. D'autre part, environ un millier d'étudiants algériens étaient inscrits aux Etats-Unis au milieu des années 1980".

On constate donc que les relations commerciales et techniques entre les deux pays durant notre période d'analyse connurent en fait deux périodes assez distinctes. D'abord, de 1979 à 1985, une dégradation continue avec la rupture des contrats gaziers et la remise en cause assez générale de ce qui avait été fait durant la décennie précédente. Ce qui n'empêcha pas, découplage aidant, la visite du Président algérien à

Washington en avril 1985, année du "creux". La deuxième période, se concrétisant en termes commerciaux à partir de 1986, va être marquée par un lent rétablissement des relations commerciales et techniques entre les deux pays ainsi que par une diversification de celles-ci.

EPILOGUE: LES RELATIONS ALGERO-AMERICAINES DANS LE CADRE DES EVENEMENTS DU GOLFE

Au terme de ce travail qui se proposait d'analyser l'évolution des relations de l'Algérie avec les Etats-Unis, en vue d'en faire ressortir les principales composantes de continuité et de rupture sur base de l'analyse par axes et de l'hypothèse du découplage, il est intéressant de brièvement mettre en perspective ces relations dans le cadre de la crise et de la guerre du Golfe (août 1990-mars 1991). Cette période est fort articulée aux précédentes car elle met en jeu de nombreuses composantes des relations entre les deux pays telles que décrites auparavant, tout spécialement concernant le traitement du dossier moyen-oriental.

L'Algérie dès le début de ces événements eut une position claire. Elle condamna l'invasion irakienne en termes fermes et fit rapidement valoir son souhait d'une solution arabe au différend irako-koweïtien. Son Ministre des Affaires étrangères, S.A. Ghazali, indiqua clairement que l'Algérie désirait jouer un rôle moteur en vue d'obtenir un règlement négocié de la situation. D'autre part, il réaffirma la nécessité d'un règlement de la question palestinienne et tout particulièrement la nécessité impérieuse de l'application des résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU à ce sujet. Finalement, l'Algérie fit savoir son souhait de voir préserver les populations civiles de la région.

La position américaine était toute autre. Selon de nombreux observateurs arabes et occidentaux, il apparaît maintenant avec clarté que, dès l'entrée des troupes irakiennes au Koweït -dans le contexte de signaux fort ambigus émanant des officiels américains dans les semaines et jours précédents'- le Président américain ait décidé de la nécessité d'une opération militaire de grande envergure, le reste n'étant plus qu'un "habillage" médiatique à destination de l'opinion publique et des membres de la coalition en formation². Dès lors, et avec l'aide de certains dirigeants arabes, toute solution arabe fut découragée ou

écartée. D'autre part, l'administration américaine se refusa à admettre un quelconque lien avec la question palestinienne -et aux résolutions onusiennes afférentes-, reportant aux lendemains de la guerre contre l'Irak le traitement de ce dossier. Finalement, avant le déclenchement des hostilités, les dirigeants américains étaient décidés à agir pour stopper un maximum de livraisons (y compris alimentaires) à l'Irak.

Dès lors l'opposition des deux diplomaties sera irréconciliable, comme le démontreront les événements. Ainsi l'Algérie, par l'entremise des actions de son Président et de son Ministre des Affaires étrangères notamment, essaiera de promouvoir une issue négociée et honorable pour toutes les parties. En décembre 1990 le Président algérien va entamer deux tournées au Moyen-Orient afin de faire avancer les possibilités de paix. Cette démarche sera infructueuse, le Roi Fahd d'Arabie Saoudite refusant même de le recevoir.

Il apparaît que les initiatives en faveur de la paix entreprises par l'Algérie étaient vues comme déplacées et même potentiellement "dangereuses" par les plus hautes autorités américaines dont la détermination à aller vers le conflit se renforçait de jour en jour. La conclusion de la démarche algérienne sera plutôt humiliante, les dirigeants américains faisant savoir au Chef de l'Etat algérien, à quelques heures de son départ vers Washington pour une tentative de la dernière chance, que sa venue n'était pas souhaitée.

En fait, les dés étaient déjà jetés depuis fort longtemps. On a ainsi appris depuis que des plans pour le déploiement rapide d'un dispositif militaire américain au Moyen-Orient face à l'Iraq avaient été élaborés dès le mois de juillet 1990, avant l'invasion du Koweït, et que le Président américain avait décidé du jour et de l'heure des premières attaques américaines le 29 décembre 1990, avant la rencontre T. Aziz-J. Baker de Genève du 9 janvier 1991; de plus, le 8 novembre 1990, après les élections américaines pour le Congrès (la décision ayant été prise

auparavant), le Président américain doubla les effectifs armés des Etats-Unis et évoqua la possibilité d'une action offensive (les troupes arrivées jusqu'à ce moment étant officiellement chargées d'une mission défensive)³.

Dans un tel contexte et face à une telle volonté d'en découdre, les initiatives algériennes en faveur d'une solution négociée ne cadraient bien évidemment pas avec la stratégie américaine depuis le 2 août 1990. Il en résulta un très sérieux "coup de froid" entre les deux pays. Le déclenchement des hostilités le 17 janvier 1991 accroîtra le fossé. Les réactions populaires dans tout le Maghreb furent très vives, de nombreuses manifestations de solidarité avec le peuple irakien et de condamnation des bombardements massifs étant organisées. Les cinq pays de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) essaieront à plusieurs reprises d'agir dans le cadre de l'ONU en janvier et février 1991; leurs initiatives seront régulièrement torpillées. Les Etats-Unis avaient une guerre à mener, des objectifs à atteindre, une réputation à défendre, une fierté à retrouver; de quel poids pouvait être face à cela la volonté de paix de cinq pays en voie de développement ?

Signalons que les mises en cause de la politique américaine tant d'aller à la guerre que de la mener iront bien au-delà des populations et de certains dirigeants arabes (d'autres dirigeants arabes, pour des raisons "diverses" et intéressées, se rangeant rapidement sous la bannière américaine, quant à savoir l'avis de leurs populations, c'est là une autre affaire...). Ainsi aux Etats-Unis le Sénat ne vota qu'à une faible majorité le soutien à la démarche belliciste (le très influent Président de la Commission des Forces armées, S. Nunn, vota contre)⁴, que de nombreuses personnalités et organisations religieuses exprimèrent officiellement leur opposition à l'entrée en guerre (dont P. Buchanan, actuel concurrent du Président Bush pour la nomination républicaine, ainsi que J. Carter, Z. Brzezinski, G. Ball, C. Vance, A. Schlesinger et d'importantes personnalités militaires en retraite⁵) et que, on ne l'a appris qu'après la

fin des hostilités, des membres influents de l'administration Bush, tels que le Secrétaire d'Etat J. Baker ou le Chef d'Etat-major C. Powell étaient en faveur des sanctions économiques⁶.

Le Pape Jean-Paul II effectua de multiples interventions publiques en faveur d'un règlement pacifique de la crise et exprimera à de nombreuses reprises sa claire désapprobation de la démarche armée ("curieusement" ses propos seront souvent occultés par les médias...). Dans plusieurs pays occidentaux membres de la coalition des manifestations pacifistes de grande ampleur eurent lieu et des dissensions apparaîtront aux plus hauts échelons. En Italie, le Chef d'Etat-major de la Marine démissionna. En Turquie, deux Ministres des Affaires étrangères et le Chef d'Etat-major démissionnèrent. En France, le 29 janvier 1991, le Ministre de la Défense remit également sa démission pour protester contre le tournure prise par les événements⁷; des membres du Parti socialiste au pouvoir, des personnalités politiques et intellectuelles (dont certaines proches de l'Elysée) exprimeront assez vivement leurs divergences face à la politique officielle française⁸.

Ces quelques exemples indiquent que la contestation ne se limitait aux populations des pays arabes non-membres de la coalition américaine mais allait bien au-delà. Même au niveau des pays arabes membres de la coalition, certaines populations parvinrent à exprimer leurs réels sentiments. Ainsi, si le Roi Hassan II a envoyé 1200 soldats en Arabie saoudite, le 3 février 1991 eut lieu à Rabat une manifestation regroupant environ 300 000 personnes -la plus importante depuis l'indépendance du pays en 1956- en solidarité avec le peuple irakien et réclamant le retrait des troupes envoyées dans le Golfe.

En plus des importantes recompositions sur la scène régionale (repositionnement, implicite ou explicite, dans le camp américano-occidental de la Syrie et de l'Iran; réaffirmation de la dépendance des monarchies pétrolières vis-à-vis des Etats-Unis pour leur sécurité; aggravation de la position des Palestiniens;

modification de certaines des priorités américaines dans la région) et de ses divers corollaires (notamment, au niveau du Maghreb, relative suspension du financement en provenance des monarques du Golfe des mouvements islamistes, du fait de l'attitude pro-irakienne de ces derniers durant la crise et la guerre), les événements dans le Golfe laissèrent des stigmates très nets au niveau des populations arabes mais aussi des dirigeants qui avaient essayé de faire prévaloir une issue pacifique. Le sentiment d'être insulté, humilié, tenu pour négligeable et insignifiant sera souvent exprimé avec force.

D'autant que le dossier le plus brûlant, à savoir celui des Palestiniens, reste en suspens et que les dernières évolutions n'ont pas été au-delà du symbolique. Le Moyen-Orient reste donc résolument un sérieux point de divergence entre l'Algérie et les Etats-Unis, et, étant donné les tendances des deux diplomaties sur la question, il ne semble pas, sauf retournement spectaculaire, que des rapprochements substantiels puissent être prévisibles.

CONCLUSION

Dans le cadre de cette thèse, les relations de l'Algérie avec les Etats-Unis étaient vues comme s'articulant autour de quatre logiques/axes qui s'entrecoupaient: 1) commercial, 2) technico-développementiste, 3) politico-idéologique, et 4) stratégique. Les deux premiers axes (1 & 2) étaient qualifiés d'axes à prédominance convergente/coopérative, renforçant les tendances à un rapprochement entre les deux Etats. Les deux autres (3 & 4) étaient quant à eux qualifiés d'axes à prédominance divergente/conflictuelle, induisant des facteurs de tension (et même de rupture).

L'axe commercial (1) prenait en compte le fait que le commerce entre eux avait un sens (les deux pays ont des produits à s'échanger, une certaine complémentarité existe). Ce qui conduira les Etats-Unis à occuper une place significative dans les échanges algériens.

L'axe technico-développementiste (2) soulignait que, dans le cadre de sa stratégie de développement, l'Algérie avait besoin d'acquérir des techniques et technologies occidentales. Les Etats-Unis présentaient à cet égard une opportunité fort intéressante.

L'axe politico-idéologique (3) prenait en considération le fait que l'Algérie "progressiste et révolutionnaire" ne pouvait être qu'en situation divergente face aux Etats-Unis, superpuissance occidentale. Cet axe trouvera souvent les deux pays dans des camps plutôt opposés (et parfois même à la tête de ces camps antagonistes), notamment sur la conception des rapports économiques internationaux (Nouvel Ordre Economique International, dialogue Nord/Sud) et sur la question pétrolière (l'Algérie jouant un rôle actif au sein de l'OPEP). Les deux pays avaient des visions idéologiques et politiques fort contrastées quant aux modalités d'organisation et de fonctionnement de la scène économique et

politique mondiale.

L'axe stratégique (4) est probablement celui ayant occasionné les tensions les plus réelles (parfois jusqu'à la rupture). Les thèmes de friction et de confrontation étaient nombreux (Moyen-Orient, mouvements de libération nationale, autodétermination du Sahara occidental). Les événements récents dans le Golfe ont illustré à nouveau cet état de fait.

De façon générale, on peut percevoir, dans ses relations avec les Etats-Unis, une volonté de l'Algérie de sortir des relations bilatérales de dépendance avec la France. Il en résulte une certaine orientation vers les Etats-Unis pour plusieurs motifs (notamment ceux des axes 1 & 2), mais sans jamais s'en rapprocher de façon décisive du fait d'oppositions significatives (particulièrement celles signalées sur les axes 3 & 4). Le résultat est, la plupart du temps, une relative neutralisation des forces agissant sur les différents axes.

Par ailleurs les quatre axes ont pu être regroupé sous deux grands intitulés: les deux premiers formant le volet "technico-commercial", les deux autres le volet "politico-stratégique". Le premier volet se rattache plutôt au cadre des relations bilatérales, le second s'intégrant plus dans l'ensemble multilatéral. Il était dès lors possible, au vu de ce que nous venons de développer, d'analyser comme hypothèse de travail l'idée selon laquelle il peut exister dans le contexte des relations entre Etats une possibilité (plus ou moins prononcée) de "découplage" entre le bilatéral et le multilatéral. Dans le cadre des relations de l'Algérie avec les Etats-Unis, on se trouverait dans une situation où les relations bilatérales seraient plus coopératives que conflictuelles (axes 1 et 2), mais, dans le cadre multilatéral, les relations sont alors plus conflictuelles que coopératives (axes 3 et 4).

A l'issue du travail, il est apparu que l'hypothèse du découplage sur base d'axes avait gardé sa pertinence pour les deux principales périodes étudiées (1965-1978, 1979-1990), selon des modalités spécifiques à chacune d'entre elles. Cette approche semble pouvoir permettre de rendre compte des nombreuses complexités et subtilités des relations de l'Algérie avec les Etats-Unis, tout comme certaines possibilités de généralisation apparaissent envisageables (notamment pour l'étude des relations entre -ce qui était- les "superpuissances" et les pays du Tiers Monde d'une certaine "dimension" politico-économique ainsi que pour certains autres cas de relations interétatiques)

Dans sa conception et sa réalisation, ce travail s'est voulu à la fois de science politique, mais aussi d'histoire contemporaine (et parfois même immédiate) et de réflexion politique, cette approche combinée permettant de multiplier de façon dynamique les éclairages.

Au niveau des grandes problématiques "multilatérales" abordées, si le dossier moyen-oriental reste encore à prédominance conflictuelle, la plupart des autres points de divergence entre l'Algérie et les Etats-Unis ont été, en trente ans, relativement "aplanis": disparition du débat Nord/Sud, normalisation ou régularisation des principales causes tiers-mondistes, "assagissement" de l'OPEP, question sahraouie enlisée. Les modifications politico-institutionnelles et économiques de l'Algérie depuis 1979 lui ont valu le qualificatif de pays "ami" des Etats-Unis contrastant avec celui de pays "radical" en vigueur dans les années 1960 et 1970.

Le "découplage" entre la sphère politico-stratégique et la sphère technico-commerciale apparaît comme ayant gardé tout le long de la période d'analyse (1965-1990) une cohérence certaine avec les faits étudiés, permettant d'une part, la signature du contrat El Paso-Sonatrach en 1969 après la rupture des relations

diplomatiques de 1967, et, d'autre part, la visite officielle du Président algérien aux Etats-Unis en avril 1985 alors que deux contrats gaziers sur trois étaient déjà rompus (avec El Paso en 1981 et Panhandle en 1983) et que le troisième allait l'être peu après. Sans se transformer en cloisonnement, diverses passerelles existant, le découplage a permis une vie autonome des deux sphères génériques sus-citées, les contre-coups négatifs dans une sphère n'ayant qu'une influence limitée sur l'autre, et réciproquement.

On peut même déceler dans les moments de rupture (tant politiques que commerciales) dans une sphère des éléments annonciateurs des évolutions favorables dans l'autre. Ainsi l'Algérie ayant été jusqu'au bout au niveau politique avec la rupture de ses relations diplomatiques avec les Etats-Unis en 1967, il devenait alors possible sans aucun "complexe" ou inquiétude de se lancer dans de profitables affaires commerciales, étant bien entendu que celles-ci ne revêtaient aucun caractère politique.

De même les ruptures de contrats gaziers (de 1981 à 1985) indiquaient la possibilité d'entamer un dialogue politique sans donner l'impression que cela soit lié en aucune façon à des intérêts d'ordre financier. Les deux parties se présentaient comme des interlocuteurs politiques traitant exclusivement de dossiers de ce ressort et entamant un rapprochement nullement motivé par des liaisons pécuniaires. Dès lors la reprise de contrats gaziers (à partir de 1987) pu se faire dans un climat très différent.

Le point de vue assez spécifiquement "algérien" adopté pour la réalisation de cette thèse implique une asymétrie de traitement quasi-structurelle, et au demeurant pleinement assumée. La perspective "américaine" reste encore une voie à explorer.

Les relations de l'Algérie avec les Etats-Unis donnent assurément matière à réfléchir tant elles apparaissent à l'analyse bien plus complexes que l'on pourrait le supposer. Pendant quelques

années, conjonction de circonstances favorables, d'une volonté politique bien articulée et d'hommes déterminés, l'Algérie a pu jouer sur la scène internationale un rôle largement supérieur à sa puissance réelle. Certains ont même pu penser un moment qu'elle était sur la voie de la réelle émancipation économique, de la sortie de la dépendance et de la marche vers le développement.

Mais, progressivement, résultat d'un retournement de la conjoncture, d'une politique parfois incertaine dans ses réels objectifs et d'une instabilité des responsables prononcée, l'Algérie s'est progressivement effacée de la scène internationale. De façon concomitante, la situation économique et sociale interne s'est dégradée sérieusement, les principales composantes de la dépendance sont revenues en force et le processus de développement semble enlisé dans les sables de l'Histoire.

NOTES PARTIE I - CHAPITRE 1.

1. Cf S. Chikh, L'Algérie en armes, OPU, Alger, 1981;
P. Eveno & J. Planchais (éd.), La guerre d'Algérie, La Découverte/ Le Monde, Paris, 1989;
P. Montagnon, La Guerre d'Algérie, Pygmalion/ Gérard Watelet, Paris, 1984;
J. Planchais, L'empire embrasé, 1946-1962, Denoël, Paris, 1990.

2. Cf L. Johnson, America as a World Power. Foreign Policy in a Constitutional Framework, McGraw Hill, New York, 1991, particulièrement pp. 99-125 & 126-159 (Ch. 5 & 6).

3. Sur cette question de la position américaine durant la guerre d'Algérie, on soulignera ici la grande qualité de deux articles parus dans l'excellent recueil La guerre d'Algérie et les Français, par J-F. Rioux (éd.), Fayard, Paris, 1990:

P. Mélandri, "La France et le "jeu double" des Etats-Unis", pp. 429-450;

M. Valisse, "La guerre perdue à l'ONU ?", pp. 451-462.

Ces articles nous ont été tout particulièrement utiles, nous ont très souvent inspirés et nous leur en sommes donc largement redevable.

Nous ont été aussi fort utiles les ouvrages suivants:

M. Alwan, Algeria before the United Nations, Robert Speller & Sons, New York, 1959;

A. Horne, A Savage War of Peace, Viking, New York, 1977;

C. Sulzberger, Les derniers des géants, Albin Michel, Paris, 1972.

4. Ainsi l'article 6 du Traité de l'Atlantique Nord du 4 avril 1949 indique:

"Pour l'application de l'article 5, est considérée comme une attaque armée contre une ou plusieurs des parties: une attaque armée contre le territoire de l'une d'elles en Europe, en Amérique du Nord, contre les départements français d'Algérie (...)"

dans les nouveaux textes, une note indique:

"Le 16 janvier 1963, le Conseil de l'Atlantique Nord a entendu une déclaration du Représentant de la France qui a rappelé que, par le scrutin d'autodétermination du 1er juillet 1962, le peuple algérien s'est déclaré en faveur de l'indépendance de l'Algérie en coopération avec la France. En conséquence, le 3 juillet 1962, le Président de la République Française a solennellement reconnu l'indépendance de l'Algérie. Il résultait de cet état de choses que les départements français d'Algérie n'existaient plus en tant que tels et que tombaient du même coup les conséquences qu'impliquaient la mention qui en est faite dans le Traité de l'Atlantique Nord.

A la suite de cette déclaration, le Conseil a constaté que toutes les dispositions du Traité de l'Atlantique Nord qui concernent les anciens départements français d'Algérie sont devenues sans objet à dater du 3 juillet 1962" (in OTAN, L'Alliance Atlantique. Structure, Faits et Chiffres, Service de l'information de l'OTAN, Bruxelles, 1981, p. 287).

5. Cf P. Mélandri, op. cité, p. 445.

6. Interviews de MM. Abdesselam, Bouteflika et Sahnoun, notamment

7. A posteriori, quand on connaît la décision du FLN au début de la guerre d'Algérie à n'accepter en son sein des ex-militants du Parti Communiste Algérien (PCA) qu'à simple titre individuel et non pas à titre collectif, ces allégations apparaissent d'autant plus ridicules et sans fondement.

8. American Federation of Labor- Congress of Industrial Organizations.

9. Interview M. N. Aït Laoussine.

10. Concernant ce sujet, l'ouvrage le plus symbolique reste celui d'Henri Alleg, La Question, Editions de Minuit, Paris, 1958. Ayant été saisi et interdit en France, le livre fut édité dans d'autres pays européens. Il fut d'ailleurs le premier d'une longue série d'ouvrages à être saisi par les autorités françaises. Le même phénomène de censure se produisit avec un certain nombre de films, et ce même après la fin de la guerre d'Algérie.

Sur cette question de la torture durant la guerre d'Algérie, on pourra se référer aux ouvrages de P. Vidal-Naquet, notamment:

L'affaire Audin, Editions de Minuit, Paris, 1958;

La Raison d'Etat, Editions de Minuit, Paris, 1962;

La Torture dans la République, Editions de Minuit, Paris, 1972;

Face à la raison d'Etat, La Découverte, Paris, 1989.

On pourra également se référer à P. Eveno & J. Planchais, op. cité, pp. 123-153 (Ch. 7: "La torture"), ainsi que pp. 97-101 et pp. 157-158 (article sur le Général J. Paris de Bollardière, qui, pour avoir fait publier une lettre dans L'Express du 27 mars 1957 sur ce même sujet, sera relevé de son commandement, soumis pendant deux mois aux arrêts de forteresse et verra sa brillante carrière brisée);

cf aussi J. Planchais, op. cité, pp. 262-264 ("La gangrène de la torture"), 420-422 (lettre de démission de M. P. Teitgen, secrétaire général de la préfecture d'Alger, 24 mars 1957, suite à la généralisation des méthodes de torture).

11. Ce qui permet le retour des délégués français.

12. P. Mélandri, op. cité, p. 436; M. Vaïsse, op. cité, pp. 452-453.

13. Extrait de la résolution 1012 (XI):

" The General Assembly (...)

Expresses the hope that, in spirit of co-operation, a peaceful, democratic and just solution will be found, through

appropriate means, in conformity with the principles of the Charter of the United Nations" (in: M. Alwan, op. cité, p. 87).

14. Extrait de la résolution 1184 (XII):

" The General Assembly, (...)

3. Expresses the wish that, in a spirit of effective co-operation, pourparlers will be entered into, and other appropriate means utilized, with a view to a solution, in conformity with the puposes and principles of the Charter of the United Nations" (in: M. Alwan, op. cité, p. 89).

15. Cf A. Horne, op. cité, pp 245-247.

16. Cf P. Mélandri, op. cité, pp. 437-438. Voir aussi à ce sujet R. Nurse, "Critic of Colonialism: JFK and Algerian Independence", The Historian, Vol 34, n.2, 1977, pp. 307-326 ainsi que A. Schlesinger, Jr, Les 1000 jours de Kennedy, Denoël, Paris, 1966, pp.498-500.

17. Interviews de MM. Abdesselam, Bouteflika et Sahnoun, notamment.

18. Signalons que ces dernières années la commémoration de cet événement était devenu le symbole de la solidarité tuniso-algérienne et même maghrébine.

19. C'est la politique de la chaise vide que la France gaulliste utilisera aussi par la suite dans le cadre de la CEE en 1966, sur la question du mode de prise de décision au sein des institutions européennes.

20. P. Mélandri, op. cité, p. 442.

21. P. Mélandri, op. cité, p. 443; M. Vaïsse, op. cité, p. 457.

22. Extrait de la résolution : The General Assembly recognises: " The right of the Algerian people to self-determination and independence.

The imperative necessity for adequate and effective guarantees to assure successfully the just application of the principle of free determination, on the basis of the territorial unity and integrity of Algeria.

The responsability of the United Nations to contribute to the success of implementing this principle" (in: A. Horne, op. cité, pp. 464-465).

23. Cf C. Sulzberger, op. cité, pp. 28-36.

24. Sur ce sujet complexe, voir, entre autres:

W. Blum, The CIA: A Forgotten History. US Global Interventions since World War II, Zed, Londres & New Jersey, 1986, pp. 165-170;

A. Horne, op. cité, pp. 445-446, 497-498;

P. Mélandri, op. cité, pp. 446-449;

T. Powers, The Man Who Kept the Secrets, Simon & Schuster, New York, 1981, pp. 73, 433;

J. Ranelagh, The Agency. The Rise and Decline of the CIA, Simon

- & Schuster, New York, 1986, p.20;
M. Vaïsse, 1961. Alger. le putsch, Complexe, Bruxelles, pp. 124-125.
25. D. Vergin, The Prize, Simon & Schuster, New York, 1991, pp. 526-527.
26. Cf P. Mélandri, op. cité, p.449.
27. J. Lacouture, De Gaulle. 3. Le souverain (1958-1970), Seuil, Paris, 1986, pp. 245-246.
28. Cf Public Papers of the President. J.F. Kennedy 1962, Doc.97 "Statement by the President on the French-Algerian Cease-Fire Agreement. March 18, 1962", p. 246.
29. Idem, Doc. 277, "Statement by the President on the Occasion of Algerian Independence. July 3, 1962", p. 536.

NOTES PARTIE I - CHAPITRE 2.

1. Gouvernement Provisoire de la République Algérienne
2. Membre extérieur du Comité d'unité et d'action/CRUA fondé en mars 1954 puis membre extérieur FLN qui lança la guerre de libération le 1er novembre 1954. Emprisonné d'octobre 1956 à mars 1962 dans les prisons françaises.
3. Armée de Libération Nationale
4. Membre extérieur du CRUA puis du FLN, emprisonné en France d'octobre 1956 à mars 1962. Entra rapidement en opposition au pouvoir et créa le Front des forces socialistes (F.F.S.).
5. Interviews de MM. Bouteflika & Sahnoun.
6. Cf Public Papers of the President of the United States. John F. Kennedy 1962,
 Doc. 464: "Remarks of Welcome to Prime Minister Ben Bella of Algeria on the South Lawn at the White House. October 15, 1962", pp.784-785;
 Doc. 465: "Toasts of the President and Prime Minister Ben Bella. October 15, 1962", pp.785-786;
 Doc. 466: "Joint Statement Following Discussions with Prime Minister Ben Bella. October 15, 1962", p.786.
 Au niveau protocolaire, signalons qu'un nouveau mode de réception des Chefs d'Etat à la Maison-Blanche fut mis en place pour la première fois durant cette visite.
7. Cf notamment C. Delmas, 1961-1962. Crises à Cuba, Complexe, Bruxelles, 1983, pp. 123-124.
8. Cf W. Quandt, "Can We Do Business with Radical Nationalists? Algeria: Yes.", in Foreign Policy, n. 7, Summer 1972, pp. 112-114.
 Interview de M. Bouteflika.
9. Pour reprendre la formulation de Nicole Grimaud dans son ouvrage La politique extérieure de l'Algérie, Karthala, Paris, 1984, p. 146.
10. Ibid.
11. Arthur M. Schlesinger, Jr., Les 1000 jours de Kennedy, Denoël, Paris, 1966, p. 509.
12. C. Sulzberger, Les derniers des géants, Albin Michel, Paris, 1972, pp. 428-429.
13. Reproduits en annexe.
14. In "Subject: Discussion of Strategy and Action Plan for Algeria
 Reference: NSAM [National Security Action Memorandum]

No. 211 of December 14, 1962", pp. 3-4.

(bien que ne comprenant pas d'indication précise à ce sujet, ce document semble pouvoir être daté du 2 février 1963 et avoir accompagné le "Memorandum for the President/ Subject: Plan of Action for Algeria" du Secrétaire d'Etat D. Rusk de cette date, également reproduit en annexe).

Sur l'attitude de la France on peut lire:

"Because of French intentions to retain military bases, commercial privileges, and cultural presence in Algeria, the GOF [Government of France] will look with disfavor on military, cultural, or commercial activities of third countries which would seriously encroach upon the special status of the French in these matters" (page 3).

15. Document reproduit en annexe.

16. Cf W. Quandt, article cité, pp. 114-115.

17. C.F. Gallagher, Morocco and Its Neighbors, Part IV: Morocco and the United States (sic), American Universities Field Staff Reports, North Africa Series, Vol. XIII, N. 5, May 1967, p.9.

On trouve dans le même article des éléments intéressants sur la visite du Roi Hassan II à Washington en 1963 et la nature des contacts du souverain marocain avec les autorités américaines, dont le passage suivant:

"Relations were further improved and reinforced by the visit of Hassan II to Washington in March-April 1963. A good deal of credit must be given to the many-faceted character of the King and the diversity of styles which he affects under varying circumstances. A traditional Muslim ruler to many of his humbler, rural subjects, he is equally at home in French society and thought, and he has a true admiration for things and techniques American. This last was proved by the shopping sprees he indulged during his visit to New York, when royal palaces were provided with an extraordinary abundance of American products, ranging from Cadillacs and mechanical gadgets to sheets bought by the hundreds at Macy's. As Prince, he had been close enough to a showmanlike American naval officer from Texas, then stationed at the Kenitra base, to have him installed as an unofficial aide in his cabinet offices- thus provoking an outcry from opposition political figures. Similarly, he quickly took to the Kennedy charm. (...) Yet, he is perhaps one of a minority of royalty who finds the incumbent American President very much to his taste, and after the United States has been represented in his kingdom by a succession of distinguished diplomats -Messrs. Porter, Yost, Bonsal, and Ferguson would stand out in most company- who did their job with efficiency and discretion, but perhaps without that personal touch the King was seeking, he asked and was given an ambassador with whom he could relax and go fishing" (pp. 8-9).

18. Le récit qui suit est basé notamment sur l'interview de M. Bouteflika.

19. Cf N. Grimaud, op. cité, p.12;

A. Francos & JP Sereni, Un Algérien nommé Boumédienne, Stock, Paris, 1976, pp. 142-146.

20. Cf W. Quandt, article cité, p. 115; N. Grimaud, op. cité, p. 148.
21. Cf "La visite du Président Ben Bella en URSS. 27 avril- 7 mai 1964", in Maghreb, n.4, Juil-Août 1964, pp.4-6;
F. Abbas, L'indépendance confisquée, Flammarion, Paris, 1984, pp. 20 & 96;
Le Point, n.913, 19 mars 1990, p. 67.
22. Ces développements sur la position algérienne par rapport au Moyen-Orient sont notamment basés sur l'interview de M. Bouteflika. On trouvera des éléments intéressants dans A. Francos & JP Sereni, op. cité; N. Grimaud, op. cité, et J-P. Chagnollaud, Maghreb et Palestine, Sindbad, Paris, 1977.
23. Interviews de diplomates américains.
24. Regroupant les mouvements "progressistes" des trois continents, Afrique, Amérique latine et Asie.
25. Enlevé le 13 octobre 1965 en plein Paris, il ne reparut jamais. En 1967, la justice française condamna le ministre marocain de l'Intérieur, le Général Oufkir, à la détention perpétuelle par contumace. Les circonstances exactes de la disparition de M. Ben Barka n'ont pas, à ce jour, été élucidées.
- A ce sujet, cf J. Lacouture, De Gaulle. 3. Le souverain (1958-1970), Seuil, Paris, 1986, pp. 628-632, 647-652;
B. Violet, L'affaire Ben Barka, Fayard, Paris, 1991.
26. A. Schlesinger, Jr, op. cité, p. 920.
27. Citations extraites de A. Schlesinger, Jr. op. cité, p. 509.
28. Ibid.
29. Le développement qui suit sur l'aspect économique est basé notamment sur l'interview de M. B. Abdesselam.

NOTES PARTIE II - CHAPITRE 1.

1. Ministre de la Défense à partir de 1962 et qui le restera après 1965.
2. La perspective de son probable limogeage en juin 1965 par A. Ben Bella fut un des éléments qui précipita la mise à l'écart de ce dernier.
3. Pour reprendre l'expression de P. Balta & C. Rulleau, L'Algérie des Algériens, Editions ouvrières, Paris, 1981, p. 191.
4. Quelques autres exemples (valables en mars 1992):
l'actuel Ministre des Affaires étrangères, L. Brahimi, a été Ambassadeur au Caire et à Londres, il a aussi été Secrétaire Général adjoint de la Ligue Arabe;
l'actuel Ambassadeur à Moscou, M. Hadj Yala, a été Ministre des Finances et Ministre de l'Intérieur et avait été auparavant Ambassadeur en Afrique;
l'actuel Ambassadeur à Tunis, H. Khediri, a été Ministre des Transports et Ministre de l'Intérieur;
l'actuel Ambassadeur à Berne, B. Bessaïeh, a été Ministre des Affaires étrangères, Ministre de l'Information et de la Culture et Ministre des Postes et Télécommunications, il avait été auparavant Ambassadeur à Bruxelles et à Koweït;
l'actuel Représentant permanent auprès de l'UNESCO à Paris, M. Rahal, a été Ministre de l'Intérieur et Ministre de l'Enseignement supérieur et avait été auparavant Représentant permanent auprès de l'ONU à New York;
la liste présente n'est qu'un échantillon très réduit des diverses connexions politico-diplomatiques en Algérie.
5. En 1977, ce "super-ministère" fut divisé en trois:
B. Abdesselam prenant en charge les Industries légères,
S.A. Ghazali l'Energie et la Pétrochimie et M. Liassine l'Industrie lourde.
6. P. Balta & C. Rulleau, op. cité, p. 193.
7. N. Grimaud, La politique extérieure de l'Algérie (1962-1978), Karthala, Paris, 1984, p. 17.
8. P. Balta & C. Rulleau, op. cité, p.192.
9. P. Balta & C. Rulleau (textes rassemblés et présentés par), La stratégie de Boumediène, Sindbad, Paris, 1978, p. 229 (recueil de textes de discours et déclarations du Président Boumédiène).
10. Ibid (c'est nous qui soulignons).
11. La même année une nouvelle Constitution fut adoptée et des élections présidentielles eurent lieu, H. Boumédiène étant officiellement élu à la Présidence de la République.

12. L'avant-projet fut élaboré par un petit groupe comprenant notamment un ancien Ambassadeur, Ministre de l'Enseignement Supérieur au moment de la rédaction, M. Benyahia (il fut par ailleurs nommé Ministre des Affaires étrangères en 1979) et un Ambassadeur en poste (à Moscou), R. Malek (Ministre de l'Information et de la Culture de 1977 à 1979). Le Ministre de l'Energie et de l'Industrie, B. Abdesselam, fut aussi un des rédacteurs de l'avant-projet.

13. P. Balta & C. Rulleau, L'Algérie..., p. 194.

14. Bien que ce terme de Tiers-Monde soit aujourd'hui quelque peu démodé, nous l'emploierons à l'occasion car, d'une part, il recouvre une réalité assez clairement matérialisable (ou du moins imaginable), et, d'autre part, concernant la période qui nous intéresse pour le moment, celui-ci a un degré de pertinence relativement élevé.

15. On peut trouver de larges extraits de ce discours dans G. Corm, Le Proche-Orient éclaté 1956-1991. Folio-Gallimard, Paris, 1991, pp. 485-511; ainsi que dans P. Balta & C. Rulleau, La stratégie..., pp. 316-329.

16. On signalera à ce sujet l'ouvrage de l'ancien Ministre et Ambassadeur algérien M. Bedjaoui, actuel Juge à La Cour Internationale de Justice à La Haye, intitulé Pour un Nouvel Ordre Economique International, UNESCO, Paris, 1979.

17. Cf notamment A. Francos & JP. Sereni, Un Algérien nommé Boumédiène, Stock, Paris, 1976, pp.266-276, 303-313.

18. N. Grimaud, op. cité, p. 151.

19. N. Grimaud, op. cité, p. 150.

20. Interview de M. B. Abdesselam.

21. Des questions sur ce sujet ont été posées à toutes les personnes interviewées, qu'elles aient occupées ou occupent encore des fonctions politiques, diplomatiques, économiques et/ou académiques.

22. In P. Balta & C. Rulleau, La stratégie ..., p. 255 (c'est nous qui soulignons).

23. Ibid.

24. Idem, p. 256.

25. B. Abdesselam, Le gaz algérien. Stratégies et enjeux, Bouchene, Alger, 1990, p. 68.

26. Interviews de diplomates américains.

NOTES PARTIELL - CHAPITRE 2.

1. Cf W. Quandt, "Can We Do Business With Radical Nationalists ? Algeria: Yes", Foreign Policy, n. 7, Summer 1972, p. 118.
2. Document reproduit en annexe.
3. L'ouvrage de J-P. Chagnollaud, Maghreb et Palestine, Sindbad, Paris, 1978, est à cet égard particulièrement éclairant.
4. H. Laurens, Le Grand Jeu. Orient arabe et rivalités internationales, Armand Colin, Paris, 1991, p. 270.
5. Cf A. & L. Cockburn, Dangerous Liaison, HarperCollins, New York, 1991, pp. 314.
6. Il semblerait que ce soit le Maréchal A. Amer, ministre égyptien de la Défense, qui ait formulé cette demande, par l'intermédiaire du Chef d'Etat-major, sans réellement en informer Nasser.
7. P. Hazan, 1967. La guerre des six jours, Complexe, Bruxelles, 1989, pp. 18-19.
8. A l'inverse du mythe très répandu attribuant à l'Egypte la responsabilité du déclenchement des hostilités.
A ce sujet, cf:
I. Black & B. Morris, Israel's Secret Wars, Grove Weidenfeld, New York, 1991, pp. 222-225;
P. Hazan, op. cité, pp. 36-37;
H. Laurens, op. cité, p.209-211;
Le Monde-Dossiers et documents, L'Histoire au jour le jour (1944-1985) Tome III "Les printemps éphémères" (1963-1973), Le Monde, Paris, 1986, p. 128
("Lundi 5 juin [1967:]
- Ouverture des hostilités peu avant 7 heures, Le Caire et Jérusalem s'accusant mutuellement de les avoir déclenchées. Mais c'est de l'armée israélienne qu'est partie l'offensive").
9. Un embargo ^{pétrolier} arabe vis-à-vis de certains pays occidentaux, dont les Etats-Unis, sera mis en oeuvre, mais, vu la situation du marché et la domination américaine de celui-ci, il restera lettre morte.
10. Cf P. Balta & C. Rulleau, La stratégie de Boumedienne, Sindbad, Paris, 1978, pp. 294-296.
11. Notamment à la conférence israélo-arabe de Genève de la fin de l'année 1973.
12. Cf à ce sujet H. Kissinger, Les années orageuses, volume 2, Fayard, Paris, 1982, pp.935-941, ainsi que, notamment, pp. 1152-1154, 1271-1273.

13. Interview M. W. Quandt.
14. P.Terzian, L'étonnante histoire de l'OPEP, Jeune Afrique, Paris, 1983, pp.241-242.
15. L'Algérie jouera aussi un rôle dans l'adoption de la résolution 3379 de l'Assemblée Générale de l'Onu de 1975 assimilant le sionisme à une forme de racisme.
16. Avec l'OLP, la Libye, l'Iraq et le Yémen du Sud.
17. In P. Balta & C. Rulleau, op. cité, p.295.
18. P. Terzian, op. cité, pp. 246-248, écrit:
 "Mais l'hypothèse qui est citée avec le plus d'insistance suppose une action américaine se greffant sur un conflit de famille. On révèle, ainsi, que l'émir Fayçal Ibn Mussaed [assassin du Roi Fayçal] a vécu plusieurs années aux Etats-Unis et que son frère, intégriste musulman, est tué en 1971 à Riyad lors d'une manifestation contre l'introduction de la télévision en Arabie Saoudite, autorisée par le Roi Fayçal en 1966. Le jeune homme a donc des raisons personnelles d'en vouloir au roi. Or, ce dernier exaspère justement les Américains en insistant sur la nécessité du retour de Jérusalem sous la souveraineté arabe, rendant ainsi impossible tout progrès vers un règlement du conflit israélo-arabe tel qu'il est souhaité à Washington. 'Je veux prier à la mosquée d'Al Aqsa [à Jérusalem] avant de mourir', disait Fayçal à tous ses interlocuteurs américains, notamment Nixon et Kissinger" (...) "Tous ces faits portent de nombreux observateurs arabes à estimer que la disparition de Fayçal ne pouvait qu'arranger les Américains. L'homme de confiance de ces derniers à Riyad, le prince Fahd, devient l'homme fort du royaume saoudien"(...) " Que vaut l'hypothèse américaine? On n'en saura rien, rien de certain en tout cas, avant longtemps. En ce qui nous concerne, force est de reconnaître au moins que la mort de Fayçal met brutalement fin à des relations privilégiées entre l'Algérie de Boumédiène et l'Arabie Saoudite".
19. B. Abdesselam (entretiens avec, par M. Bennoune & A. El-Kenz), Le Hasard et l'Histoire, ENAG, Alger, 1990, volume 2, pp. 357-358.
20. Le groupe comprend aujourd'hui plus de 120 pays, mais le nom originel a été conservé.
21. R. Mortimer, The Third World Coalition in International Politics, Westview, Boulder & Londres, 1983, pp. 38-41.
22. Cf E.Jouve, Le Tiers Monde, PUF, Paris, 1988, p. 5.
23. R.Parker, North Africa. Regional Tensions and Strategic Concerns, Praeger, New York, 1987, pp. 150 & 152.
24. Du fait de l'attitude vue comme provocatrice à l'égard des positions arabes du gouvernement hollandais, les Pays-Bas furent aussi soumis quelque temps à embargo.

25. A cet égard cf, notamment, P. Terzian, op. cité, chapitre 9, intitulé "OPEP-US: même combat", pp. 231-248.

26. Cf Le pétrole, les matières de base et le développement. Mémoire présenté par l'Algérie à l'occasion de la session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies, Avril 1974. Le mémoire de synthèse comprend le discours du Président Boumédiène devant l'AG du 10 avril 1974, ainsi que le mémoire proprement dit composé de 102 sections développant les idées abordées dans le discours et 12 annexes (principalement d'analyse statistique).

27. Cf, notamment, Nations Unies, Assemblée Générale, Sixième session extraordinaire. Documents officiels, 2208e séance plénière, Mercredi 10 avril 1974, New York, "Allocution de M. Houari Boumédiène, président du Conseil de la Révolution et président du Conseil des Ministres de la République algérienne démocratique et populaire", p. 6, paragraphes 83 à 88.

28. Cf à cet égard les paragraphes 43 à 49 de l'allocution du Président Boumédiène.

29. Certains passages de l'allocution du Président Boumédiène gardent, près de vingt plus tard, une grande actualité. Ainsi, par exemple, on peut citer:

"Quant aux pays développés, ils doivent, eux aussi, se sentir concernés par la nécessité impérieuse que constitue l'accès de chaque pays du tiers monde au développement, c'est-à-dire au monde moderne, et ce, pour au moins deux raisons fondamentales. La première est que cette nécessité s'impose au nom de l'équité et de la paix du monde; la deuxième est qu'en se développant, les pays du tiers monde feront se déclencher un processus cumulatif dans l'expression des besoins, qui se traduira par une expansion considérable des marchés qui s'offrent aux pays développés" (paragraphe 118, pp. 8-9);

"En outre, pour ne pas peser lourdement sur la balance des paiements des pays pauvres, l'aide devrait comporter une part beaucoup plus importante de concours non-remboursables. A ce propos, l'examen du problème de la dette actuelle des pays en voie de développement serait hautement souhaitable; cet examen devrait envisager l'annulation de la dette dans un grand nombre de cas et, dans d'autres cas, sa recapitalisation à de meilleures conditions en matière de remboursement, de différés ou de taux d'intérêt" (paragraphe 136, pp. 9-10);

"Pour les pays développés, il s'agit de savoir s'ils ont pris conscience de ce que leur avenir ne saurait être dissocié de celui des peuples du tiers monde. Si c'est le cas, il leur revient d'assumer les responsabilités qu'implique, pour eux, une telle prise de conscience. En particulier, détenant actuellement les leviers de la puissance économique, ils doivent accepter, comme une exigence du maintien de la paix et comme tribut au progrès, que les pays en voie de développement récupèrent et assument la part qui leur revient dans l'animation et la direction des activités économiques mondiales. En d'autres termes, ils doivent accepter les conditions de l'émancipation économique des peuples du tiers monde et admettre les

transformations que cette émancipation comporte pour l'ordre économique actuellement établi dans le monde" (paragraphe 151, p.11).

Plus ça change, plus c'est la même chose...

30. Cf N. Grimaud, La politique extérieure de l'Algérie, Karthala, Paris, 1984, p. 311.

31. N. Grimaud, op. cité, p. 312.

32. Cf Mémoire présenté par l'Algérie à la Conférence des Souverains et Chefs d'Etat des Pays membres de l'OPEP, Alger-Mars 1975. Le mémoire de synthèse comprend les discours d'ouverture et de clôture du Président Boumédiène ainsi que le mémoire proprement dit, qui se compose de 16 chapitres (constituant un commentaire détaillé du discours d'ouverture) et de 14 annexes (10 annexes d'analyse statistique, juridique et politico-historique et 4 annexes documentaires, dont la Charte des droits et devoirs économiques des Etats).

33. P. Terzian, op. cité, chapitre 10: "L'occasion manquée du sommet d'Alger", pp. 249-266.

34. N. Grimaud, op. cité, p. 313.

35. L'Algérie était co-présidente (avec la CEE) de la commission développement.

36. R. Mortimer, op. cité, pp. 95-109.

37. Principes au demeurant parfois fort peu appliqués par les pays industrialisés lorsque ceux-ci sont affectés dans certains de leurs intérêts.

38. Interviews de diplomates américains.

39. M-C. Smouts, "L'ordre neuf du président Bush", Esprit/ Les Cahiers de l'Orient, n.6, Juin 1991, pp. 181-188.

40. Cf W. Quandt, article cité, pp. 117-118, rapportant la démarche de l'Ambassadeur Jernegan en 1967 et la réaction algérienne; élément aussi souligné par l'ancien Ambassadeur à Alger de 1974 à 1977 R. Parker lors de son interview, et lors d'interviews avec des diplomates américains au sujet de cette période.

41. Il s'avéra par la suite que certains de ces "radicaux" avaient des liens assez prononcés avec la CIA... Ce que certains officiels du Département d'Etat n'étaient pas obligatoirement sensés savoir...

42. Un certain nombre de publications diverses en font une analyse approfondie. Citons notamment:

M. Barbier, Le conflit du Sahara occidental, L'Harmattan, Paris, 1982;

J. Damis, Conflict in Northwest Africa: The Western Sahara

Dispute, Stanford (CA), Hoover Institution, 1983;
 T. Hodges, "The Western Sahara File", in Third World Quarterly, vol. 6, n.1, January 1984, pp. 74-116;
 T. Hodges, Sahara occidental. Origines et enjeux d'une guerre du désert, Paris, L'Harmattan, 1987;
 C. Roosens, Le conflit du Sahara occidental. Bibliographie-Documents- Chronologie, Cahiers n. 72-73, CERMAC (Centre d'Etudes et de Recherches sur le Monde Arabe Contemporain), Louvain-la-Neuve, 1990, 77p.;
 D. Seddon, "Morocco and the Western Sahara", in Review of African Political Economy, n. 38, April 1987, pp. 24-47;
 T. Smith (ed), numéro spécial Africa Today, "Western Sahara: Africa's Forgotten War", Vol. 34, n.3, 1987-3rd Quarter.

43. Car la Mauritanie était elle-même contestée dans sa réalité nationale quelques années auparavant.

44. Citation extraite du Document de base consacré à la "Question du Sahara occidental" publié le 25 août 1988 par le Département de l'information des Nations Unies (pp. 5-6), et contenant la proposition de paix du Secrétaire général de l'ONU, une chronologie des événements et le texte de la résolution 42/78 de l'AG du 4 décembre 1987.

45. Interview M. R. Parker.

46. R. Parker, op. cité, p. 126 (note 7); lors d'une interview avec M. R. Parker la même affirmation fut réitérée de façon encore plus claire; de plus d'autres personnes interviewées confirmèrent le niveau élevé de crédibilité de cette information.

47. Interview M. P. Sebastian.

48. Elément souligné par de nombreuses personnes interviewées, dont Mme T. Smith de Cherif, MM. W. Quandt et R. Parker.

49. Deputy Director of Central Intelligence, numéro deux de la communauté du renseignement américaine et de la CIA.

50. National Security Agency, très importante agence de renseignement, notamment chargé des opérations de décodage et de décryptage, ainsi que de la protection des communications. Au sujet des bases d'écoute de la NSA au Maroc (Sidi Yahia et Kenitra), cf F. Calvi & O. Schmidt, Intelligences secrètes, Hachette, Paris, 1988, pp. 152-155.

51. B. Woodward, Veil: The Secret Wars of the CIA 1981-1987, Simon & Schuster, New York, 1987, p.308.

52. Cf L. Kamil, Fueling the Fire. U.S. Policy and the Western Sahara Conflict, Red Sea, Trenton (NJ), 1987.

53. Cf A. Berramdane, Le Maroc et l'Occident, Karthala, Paris, 1987.

54. Cf J. Derogy & H. Carmel, Israel ultra-secret, Robert Laffont, Paris, 1989, pp. 24-26, 39-45, 200, 288, 292;
M. Handel, The Diplomacy of Surprise, Center for International Affairs, Harvard, 1981, pp. 303, 305-306, 337-338.

55. Cf A. Bensimon, Hassan II et les Juifs, Seuil, Paris, 1991;
A. Berramdane, op. cité, pp. 334-336;
I. Black & B. Morris, Israel's Secret Wars, Grove Weidenfeld, New York, 1991, pp. 174-182, 202-204, 325, 503;
A. & L. Cockburn, op. cité, pp. 132, 162-163;
H. Carmel & J. Derogy, op. cité, pp. 34-35.

56. C. Braeckman, Le dinosaure. Le Zaïre de Mobutu, Fayard, Paris, 1992, p. 298.

57. Sur les relations entre le souverain marocain et les autorités françaises, cf C. Ockrent & A. de Marenches [responsable des services secrets français sous les Présidents Pompidou et Giscard], Dans le secret des princes, Stock, 1986, pp. 172-180.

58. Interview de M. R. Parker.

59. Interview de M. A. Bouteflika.

60. Interview de M. A. Bouteflika.

61. Interview de M. R. Parker.

62. La description de l'état d'esprit de certains milieux américains est basée sur les commentaires à ce sujet de M. W. Quandt, article cité, et l'interview de M.R.Parker (ces personnes ne partageaient pas ces opinions mais donnent une description très éclairante de ce que certains pensaient).

NOTES PARTIE II - CHAPITRE 3.

1. La description qui va suivre est notamment basée sur les ouvrages de B. Abdesselam (entretiens avec, par M. Bennoune & A. El-Kenz), Le Hasard et l'Histoire (Tomes 1 & 2), ENAG, Alger, 1990, et sur des interviews avec celui-ci.

2. Au niveau théorique des élaborations ont été effectuées autour du concept d'"industries industrialisantes" notamment par G. de Bernis.

3. Sur ces évolutions, cf notamment B. Abdesselam, op. cité, tome 1, pp. 361, 375-387.

4. Interview de M. B. Abdesselam.

5. L'importance de cet accord est soulignée par de nombreux auteurs. Un acteur principal, M. B. Abdesselam, op. cité, tome 1, écrit à ce sujet:

"On a créé une nouvelle société avec 51% des parts pour Sonatrach et 49% pour Getty. Getty, après un nouvel engagement dans la recherche, accordait environ deux millions de dollars de bonus. On lui a accordé une zone de recherche supplémentaire pour laquelle il s'est engagé à dépenser quatre ou cinq millions de dollars. Je ne me souviens pas du chiffre exact. On a fait rentrer dans l'association la petite part qu'il détenait dans le gisement où il était intéressé auparavant et sur lequel la Sonatrach prenait, ainsi, une participation de 51%. La direction de la société revenait à l'associé algérien, la Sonatrach. De la sorte, ont [sic] avait créé le modèle qu'on recherchait depuis longtemps. L'accord conclu avec Getty reconnaissait à l'Algérie le droit de fixer souverainement les prix ." (pp. 383-384)

6. Interviews de MM. B. Abdesselam & A. Bouteflika notamment.

7. B. Abdesselam, op. cité, tome 1, p. 384.

8. Idem, p. 385 (tome 1). Ailleurs il indique:

"(...) les premières firmes avec lesquelles nous avons signé des accords d'indemnisation ont été des sociétés américaines: Esso, Mobil, Phillips, Procter and Gamble, Shell, etc. Et ce sont les indemnisations accordées à ces sociétés qui nous ont servi, ensuite, de base pour le calcul de l'indemnisation des sociétés françaises . (...) Ce fut, également, de la même manière, c'est-à-dire en prenant appui sur les montants acceptés par des sociétés américaines similaires, que nous avons réussi à réduire l'indemnisation des sociétés françaises industrielles, autres que pétrolières, de quelques trois cent milliards de centimes à dix milliards de centimes algériens" (p. 361, tome 1). De plus, concernant des négociations en 1970 avec Gaz de France, il écrit:

"On a pris la formule convenue dans l'accord El Paso et on l'a reconduite pour l'accord avec Gaz de France. C'est donc l'accord passé avec El Paso qui nous a permis de régler définitivement le

5. On peut citer, en vrac, des hommes d'affaires argentins, des avocats français, le Secrétaire général de l'ONU, etc.

6. Cf notamment A. & L. Cockburn, Dangerous Liaison, HarperCollins, New York, 1991, pp. 316-323, ainsi:

"As Brzezinski's deputy for Iranian matters, Gary Sick, later recalled, Brzezinski thought that 'Iran should be punished from all sides. He made public statements to the effect that he would not mind an Iraqi move against Iran.' But the U.S. did more than simply encourage Saddam to start his war. According to Saudi and United Nations sources, the Iraqis received U.S. intelligence data transmitted by way of the Saudis about the wretched state of Iran's defense"(...)

"Once the fighting had begun, the Carter administration moved to reap the benefits by publicly denouncing the invasion it had so recently encouraged and privately suggesting to the Iranians that the U.S. would ship them desperately needed supplies in exchange for the hostages" (p.318).

7. Comme la date d'entrée en action des négociateurs algériens l'indique, ceux-ci n'eurent à connaître de façon active de l'affaire qu'après l'échec de J. Carter lors des élections présidentielles de novembre 1980. Il en découle que le débat qui se développe depuis quelques mois aux Etats-Unis à propos de l'"October Surprise" (à savoir la libération des otages juste avant les présidentielles, en octobre) et du rôle de l'équipe républicaine (G. Sick, membre du Conseil National de Sécurité sous J. Carter, a mis en cause notamment G. Bush et W. Casey comme ayant passé un accord avec les Iraniens visant à retarder la libération après les élections) ne s'applique pas à la démarche algérienne, postérieure aux élections. L'ancien Président Carter a demandé que soit ouverte une enquête au Congrès pour déterminer les responsabilités à ce sujet.

8. On trouvera en annexe les copies de ces divers documents (les originaux sont dans le bureau de l'Ambassadeur d'Algérie à Washington, D.C.).

9. Cette évolution de la perception américaine de l'Algérie du fait de l'affaire des otages est soulignée par de nombreuses personnes interviewées, dont MM. Parker, Sebastian, les Professeurs Entelis, Quandt et Zartman ainsi que par d'actuels diplomates américains et fonctionnaires du Département d'Etat.

10. Cette particularité au vu du système économique américain, le gouvernement américain négociant au nom d'une compagnie privée, sera abordée au chapitre suivant.

11. Cf à ce sujet T. Hodges, "The Western Sahara File", Third World Quarterly, Vol. 6, n. 1, pp. 111-114;
D. Seddon, "Morocco and the Western Sahara", Review of African Political Economy, n.38, April 1987, pp. 28-30 & 33-34;
J. Derogy & H. Carmel, Israël ultra-secret, Robert Laffont, Paris, 1989, pp. 34-35.

27. Signalons ici un petit élément d'ordre statistique. Les données qui seront utilisées dans le texte sont celles du International Trade Statistics Yearbook / Annuaire statistique du commerce international, United Nations/ Nations Unies, New York (publication annuelle). L'autre source officielle utilisée fut Statistical Abstract of the United States, Department of Commerce- Bureau of the Census, Washington, D.C. (publication annuelle). Cependant les données de ces deux sources, du fait, notamment de méthodes de calcul différentes et de l'impact différentiel des frais de transport et d'assurance, divergent de façon plus ou moins significative. Dès lors par souci de clarté et d'homogénéité nous avons préféré nous en référer à la source onusienne, d'autant que celle-ci donne les données à partir de l'Algérie, permettant ainsi d'apprécier le poids relatif des Etats-Unis dans les échanges algériens. Notons par ailleurs que c'est cette source (ou des dérivés et/ou composantes de celle-ci) qui est utilisée par diverses publications, notamment L'état du monde (La Découverte, Paris).

NOTES PARTIE III - CHAPITRE 1.

1. Signalons que C. Bendjédid a démissionné de la Présidence de la République algérienne le samedi 11 janvier 1992 et qu'il a été remplacé par un "Haut Comité d'Etat" de cinq membres dont le Président est M. Boudiaf, chef historique de la guerre de libération nationale et qui était depuis 1963 opposant en exil.
2. Interviews de diplomates algériens.
3. Dans la foulée du Sommet arabe d'Alger du même mois.
4. Si tant est que le "pragmatisme" puisse faire office de politique.
5. R. Parker, North Africa. Regional Tensions and Strategic Concerns, Praeger, New York, 1987, p.40; dans une note relative à ce passage, l'auteur ajoute:
"While this is generally ascribed to Bendjedid's desire to follow more moderate policies, there is also a theory that it reflects his lack of interest in and knowledge of foreign affairs" (p.52).
6. Interviews d'officiels algériens et américains.
7. Les rencontres de 1962, Ben Bella-Kennedy, et de 1974, Boumédiène-Nixon, n'étaient pas des visites officielles; la première s'est déroulée juste après l'admission de l'Algérie aux Nations Unies, la seconde dans le contexte de la session extraordinaire de l'ONU sur les matières premières et le développement.
8. Interviews de diplomates algériens et américains.
9. L'Algérie ne désignant d'Ambassadeur à Washington qu'en 1977.
10. La Sonatrach, qui était une des plus importantes entreprises du Tiers Monde et avait atteint une dimension la rendant concurrentielle à l'échelle internationale, sera divisée en 10 unités autonomes.
11. La politique agricole (notamment celle dite de la "Révolution agraire") sera aussi mise en question.
12. Les principaux éléments de ce dossier complexe seront traités dans le chapitre 3 de cette partie.
13. Interview d'un diplomate américain en poste à Alger.
14. Interviews de diplomates algériens.
15. Ce n'est cependant pas valable, apparemment, pour tous les pays, le Machrek semblant bénéficier d'une plus grande tolérance américaine quant à la subsistance, et même la restauration (ou la "libération"), de régimes non-démocratiques ou même tout simplement autocratiques.

16. Interviews de diplomates américains.

17. L'idée de "participation populaire au processus de décision politique" semble constituer un concept un peu moins "fumeux" et un peu plus palpable que celui de "démocratie", dont il n'est pas évident de trouver une définition partagée.

NOTES PARTIE III - CHAPITRE 2.

1. Notamment pour ce qui est des évolutions du contexte international (effacement de la problématique Nord/Sud, OPEP moins active, monde arabe affaibli).

2. A propos de la disparition subite du Président Boumédiène, B. Abdesselam dit dans Le Hasard et l'Histoire, Enag, Alger, 1990 (tome 2):

"Boumédiène était conscient qu'il devait faire très attention. Finalement, le mur de sécurité dressé autour de lui s'est révélé infranchissable et difficile à percer. Le roi Fayçal d'Arabie Saoudite s'est révélé plus vulnérable, de ce côté-là. Mais, qui sait si une main traîtresse, à l'intérieur ou bien au cours d'un voyage à l'étranger, n'a pas réussi à atteindre Boumédiène sur le plan de la santé ? Il y a eu des choses troublantes au cours des derniers temps, qui ont précédé sa disparition" (p.247);

"Puis, fin 1974, Boumédiène apprit, d'une source sérieuse, que sa vie était en péril, une puissance étrangère s'étant juré de travailler et de parvenir à sa liquidation physique" (p. 278);

"Il est mort des complications d'une maladie qu'on présente comme très rare et d'une forme encore plus rare de cette maladie. En fait, tout semble indiquer que le diagnostic du mal qui a emporté Boumédiène n'a pas été établi clairement. La cause réelle de sa mort demeure encore un mystère, sauf, peut-être, pour ceux qui l'auraient préméditée et perpétrée" (pp.284-285).

3. La désignation de C. Bendjédid comme Secrétaire général du FLN, et donc candidat unique à la Présidence, se déroula dans des conditions particulières:

"The FLN congress convened on January 27, 1979, assembling 3,000 party delegates, of whom about one-third were army officers. A long and acrimonious debate on the succession, closed to outside observers, ensued. The congress was divided between nominating Colonel Mohamed Salah Yahiaoui, the party executive secretary who had strong backing from the radical faction of the FLN, and Western-oriented Foreign Minister Bouteflika, who commanded an equal measure of support from the party's moderates. The military delegates were believed to have the deciding voice in breaking the deadlock, proposing Colonel Chadli Bendjedid, a man little known to the Algerian public, as a compromise candidate to avoid a serious split in party ranks" (R. Rinehart, "Historical Setting", in H.D. Nelson (ed.), Algeria, a country study, The American University/ U.S. Government-Secretary of the Army, Washington, D.C., 1985, pp. 95-96).

Il était auparavant responsable de la 21ème région militaire (Oran) et un des derniers membres encore en activité du Conseil de la révolution de 1965; il fut d'ailleurs désigné en partie du fait qu'il était alors l'officier le plus âgé dans le grade le plus élevé de ce Conseil.

4. La description de l'affaire des otages est en partie basée sur l'interview de M. R. Malek, Ambassadeur d'Algérie à Washington de septembre 1979 à septembre 1982 et un des principaux acteurs algériens de la négociation ayant mené à leur libération.

5. On peut citer, en vrac, des hommes d'affaires argentins, des avocats français, le Secrétaire général de l'ONU, etc.

6. Cf notamment A. & L. Cockburn, Dangerous Liaison, HarperCollins, New York, 1991, pp. 316-323, ainsi:

"As Brzezinski's deputy for Iranian matters, Gary Sick, later recalled, Brzezinski thought that 'Iran should be punished from all sides. He made public statements to the effect that he would not mind an Iraqi move against Iran.' But the U.S. did more than simply encourage Saddam to start his war. According to Saudi and United Nations sources, the Iraqis received U.S. intelligence data transmitted by way of the Saudis about the wretched state of Iran's defense"(...)

"Once the fighting had begun, the Carter administration moved to reap the benefits by publicly denouncing the invasion it had so recently encouraged and privately suggesting to the Iranians that the U.S. would ship them desperately needed supplies in exchange for the hostages" (p.318).

7. Comme la date d'entrée en action des négociateurs algériens l'indique, ceux-ci n'eurent à connaître de façon active de l'affaire qu'après l'échec de J. Carter lors des élections présidentielles de novembre 1980. Il en découle que le débat qui se développe depuis quelques mois aux Etats-Unis à propos de l'"October Surprise" (à savoir la libération des otages juste avant les présidentielles, en octobre) et du rôle de l'équipe républicaine (G. Sick, membre du Conseil National de Sécurité sous J. Carter, a mis en cause notamment G. Bush et W. Casey comme ayant passé un accord avec les Iraniens visant à retarder la libération après les élections) ne s'applique pas à la démarche algérienne, postérieure aux élections. L'ancien Président Carter a demandé que soit ouvert une enquête au Congrès pour déterminer les responsabilités à ce sujet.

8. On trouvera en annexe les copies de ces divers documents (les originaux sont dans le bureau de l'Ambassadeur d'Algérie à Washington, D.C.).

9. Cette évolution de la perception américaine de l'Algérie du fait de l'affaire des otages est soulignée par de nombreuses personnes interviewées, dont MM. Parker, Sebastian, les Professeurs Entelis, Quandt et Zartman ainsi que par d'actuels diplomates américains et fonctionnaires du Département d'Etat.

10. Cette particularité au vu du système économique américain, le gouvernement américain négociant au nom d'une compagnie privée, sera abordée au chapitre suivant.

11. Cf à ce sujet T. Hodges, "The Western Sahara File", Third World Quarterly, Vol. 6, n. 1, pp. 111-114;
D. Seddon, "Morocco and the Western Sahara", Review of African Political Economy, n.38, April 1987, pp. 28-30 & 33-34;
J. Derogy & H. Carmel, Israël ultra-secret, Robert Laffont, Paris, 1989, pp. 34-35.

12. Ce raisonnement est basé sur l'interview de M. A. Layachi, ainsi que sur un article inédit écrit en 1990 par celui-ci et par M. Y. Zoubir intitulé "The Superpowers and the Maghreb: Readjustments in a Changing World".
13. Interviews de MM. Parker et Sebastian.
14. Interview avec un ancien haut responsable de la diplomatie algérienne.
15. Cet élément a été souligné par divers officiels algériens et américains.
16. Interview d'un actuel haut responsable de la diplomatie algérienne.
17. Le Monde-Dossiers & documents, L'Histoire au jour le jour (1944-1985). Tome IV: Une aussi longue crise (1974-1985), Le Monde, Paris, 1986, p.157.
On soulignera ici la très grande utilité des quatre volumes (Tome I: Les Années froides (1944-1954), Tome II: Le Temps des ruptures (1955-1962), Tome III: Les printemps éphémères (1963-1973)) de cette série composés d'une chronologie détaillée et d'articles du Monde, soit d'époque, soit écrits pour l'occasion. Le Tome V: Le retour des nations (1986-1991) (Le Monde, Paris, 1992) vient de paraître.
18. JC. Santucci (éd.), Vers le Grand Maghreb, Problèmes politiques et sociaux n. 626, La Documentation Française, Paris, Mars 1990, p. 12.
19. Ainsi que dans le numéro du 16 avril 1985 de l'International Herald Tribune.
20. The Washington Post, Thursday April 18, 1985.
21. The Washington Post, April 20, 1985. Lors de l'interview de M. P. Sebastian, le même souci fut réaffirmé, dans des termes assez comparables.
22. Interviews de membres algériens de la délégation.
23. Interviews de hauts responsables diplomatiques algériens actifs durant cette période.
24. Interview d'un important diplomate américain en poste à Alger.
25. Cf The Washington Post, June 17, 1985, article "The Anxious Vigil Over Flight 847" sur l'action de l'Ambassadeur M. Sahnoun durant ce détournement, et où celui-ci déclare:
"We are not very keen on having the plane land in Algeria, but we did not want to shrug off our humanitarian responsibilities".
26. Interview de M. R. Parker.

27. Certains souligneront à cette occasion l'anachronisme du sigle même du parti unique au pouvoir s'appelant encore, 26 ans après l'indépendance, Front de libération nationale, signe de sclérose y compris dans les termes.

28. Les nominations des Ambassadeurs sont publiés par certains journaux algériens, notamment lors de l'agrément des nouveaux Ambassadeurs par les gouvernements étrangers.

29. Ce n'était pas le cas de tous, certains venant du corps diplomatique avant d'obtenir un portefeuille ministériel.

30. Interviews de diplomates algériens.

31. Ambassadeur à Paris de 1984 à 1988

32. Cela provoquera la colère des dirigeants tunisiens. D'abord, parce que le Chef de l'Etat algérien avait auparavant demandé aux autorités de Tunisie de ne pas autoriser leur parti islamiste et, ensuite, parce que le Président algérien ne prit même pas la peine d'informer son homologue tunisien de sa décision. Elément d'autant plus surprenant que, d'une part, depuis son arrivée au pouvoir le 7 novembre 1987, le Président tunisien Ben Ali était justement en train de "gérer" de façon assidue ce "dossier", et que, d'autre part, les deux pays étaient membres (avec la Mauritanie, le Maroc et la Libye) de la toute récente Union du Maghreb Arabe (UMA), créée en février 1989, prévoyant le dialogue, la concertation et la coopération entre les membres...

33. Cf A. & L. Cockburn, op. cité.

34. The Washington Post, April 20, 1985.

35. The Christian Science Monitor, April 17, 1985.

36. Pour ce qui est des entretiens privés bilatéraux:
"The Algerian leader was quoted as saying that 'the key question is the legitimate rights of the Palestinians'" (dépêche Associated Press/AP reprise par la presse américaine du 18 avril 1985).

Durant les échanges de toasts lors du dîner officiel:
"Bendjedid reaffirmed his position that self-determination for the Palestinian people 'is at the heart' of the problem in the Middle East and sounded a call for the elimination of apartheid in South Africa and independence for Namibia" (dépêche United Press International/ UPI reprise par la presse américaine du 18 avril 1985).

37. Propos rapporté par un membre important de la délégation algérienne.

38. Selon des informations concordantes, la décision de rupture était déjà prise par le Président H. Bourguiba en cas de veto et il fallut tout l'entregent de nombreuses personnalités tunisiennes ayant de nombreux contacts avec les milieux officiels américains (dont le fils du Président, M. H. Bourguiba Jr, ancien

Ambassadeur de Tunisie à Washington) pour éviter ce veto.

39. Il devient Ministre des Affaires étrangères en juin 1991, et avait été Ambassadeur en Egypte de 1963 à 1970 et Ambassadeur en Grande-Bretagne de 1970 à 1979.

40. Les indications chronologiques et factuelles sur la situation libanaise peuvent être trouvées notamment dans Le Monde-Dossiers et documents/Numéro spécial, Proche-Orient. De la guerre à la paix ?, Le Monde, Paris, Novembre 1991, pp. 64-85 et sur la question palestinienne, pp. 86-110.

On pourra également consulter avec grand profit Le Monde-Dossiers et documents/Numéro spécial, L'état des conflits dans le monde, Paris, Novembre 1988, pp. 100-109 sur la problématique palestinienne et pp. 110-119 sur la situation au Liban (les deux publications sus-citées, ainsi que la suivante, comprennent principalement des articles "d'époque" du quotidien Le Monde, quelques articles inédits ainsi que des chronologies) ; on pourra aussi se référer aux sections "Relations internationales" et "Proche et Moyen-Orient" dans les volumes, déjà cités, de la série L'Histoire au jour le jour.

Cf également G. Corm, Le Proche-Orient éclaté 1956-1991, Folio/Gallimard, Paris, 1991, pp. 329-345.

41. Sur la position américaine sur ce dossier, cf notamment T. Hodges, Sahara occidental. Origines et enjeux d'une guerre du désert, L'Harmattan, Paris, 1987, pp. 477-487.

42. C. Roosens, "L'Algérie entre les deux Grands. Une ambiguïté ? (1962-1978)", Studia Diplomatica, Vol. XXXIV, n. 5, 1981, p. 600.

43. T. Hodges, op. cité, p. 482.

44. S.J. Solarz, "Arms for Morocco", Foreign Affairs, Vol. 58, n.2, Winter 1979/80, pp. 278-299.

45. Cette appréciation est particulièrement intéressante émanant d'un journal (financé par la secte Moon) très proche de la Maison-Blanche durant la période Reagan.

46. La première partie du passage indiquait " President Carter tried to keep an evenhanded policy between Algeria and Morocco but Mr Reagan has given ..."; cette appréciation est clairement remise en cause par les faits et notamment les livraisons d'armes américaines sous l'administration Carter et les multiples déclarations officielles de nombreux membres de cette même administration. Il reste cependant vrai que le soutien de l'équipe Reagan sera plus visible et plus vocal.

47. Cette décision paraît avoir été prise par le Président algérien en désaccord avec un certain nombre de dirigeants algériens, notamment au niveau d'échelons très élevés du Ministère des Affaires étrangères. La thèse de ceux-ci était que le règlement de la question sahraouie devait être un préalable

au rétablissement des relations diplomatiques avec le Maroc (et non pas l'inverse). Il apparaît que ces personnes furent globalement tenues à l'écart du processus par le Président algérien.

48. Suite au Sommet arabe d'Alger.

49. Cf T.K. Smith de Cherif, "An Opening for Peace in Western Sahara", The Christian Science Monitor, May 13, 1991.

50. Cf notamment Le Monde, 21 décembre 1991; interviews avec de hauts fonctionnaires de l'ONU à New York.

51. Cette lettre est reproduite en annexe.

52. Cf Amnesty International, Maroc, Editions francophones d'Amnesty International, Paris, 1991;

A. Sanguinetti (éd.), Le livre blanc sur les Droits de l'Homme au Maroc, Etudes & Documentation internationales/Ligue des Droits de l'Homme, Paris, 1991;

C. Daure-Serfaty, Tazmamart, Stock, Paris, 1992;

M. Diouri, Réalités marocaines, L'Harmattan, Lausanne, 1987;

M. Diouri, A qui appartient le Maroc ?, L'Harmattan, Paris, 1992;

G. Perrault, Notre ami le roi, Gallimard, Paris, 1990.

53. Lettres reproduites en annexes.

54. Reproduite en annexe.

55. Paris-Match, 23 janvier 1992, p. 31.

56. Le Nouvel observateur, 5-11 mars 1992, p. 45.

Récemment un hebdomadaire algérien indiquait sur cette question: "Le péril devait s'amplifier lorsque parallèlement la preuve de la présence d'une légion islamique à la frontière pakistano-afghane était apportée. Mise sur pied par des pays musulmans et quelques organisations internationales, avec bien entendu l'aval des USA, cette armée, forte de 10 000 volontaires issus essentiellement des pays arabes, paraissait destinée à première vue à la lutte contre le régime de Kaboul, que soutenaient les troupes soviétiques. Insurgés afghans et moudjahidine arabes bénéficiaient d'une aide substantielle de l'Arabie saoudite ainsi que de quelques pays du Golfe, mais aussi de fonds collectés par un homme d'affaires saoudiens, Osama Ben Hadin, ou encore de la contribution de mouvements fondamentalistes" (Révolution Africaine, n. 1460, 20-26 février 1992, p. 42).

NOTES PARTIE III - CHAPITRE 3.

1. Sur ce dossier complexe, nous avons recouru, notamment, et en plus des interviews avec d'anciens ou d'actuels responsables algériens et américains, aux publications suivantes:

B. Abdesselam, Le gaz algérien, Bouchène, Alger, 1990 (texte d'août 1988, complété par une présentation de septembre 1989); Le débat sur le gaz algérien: bilan d'une décennie, Février 1990, (document inédit écrit par un expert international dans le domaine des hydrocarbures, exerçant actuellement de hautes responsabilités gouvernementales en Algérie);

L'état du monde, La Découverte, Paris (annuel);

A. Layachi, The United States and North Africa, Praeger, New York, 1990 (et notamment pp. 30-52, et chapitre 4: "The Cognitive Dimension of Foreign Economic Policy: The Case of U.S.-Algerian Liquified Natural Gas Trade", pp. 137-170);

J-M. Martin, L'économie mondiale de l'énergie, La Découverte, Paris, 1990;

Le Monde/ Dossiers et documents, Bilan économique et social, Le Monde, Paris (annuel);

I.W. Zartman & A. Bassani, The Algerian Gas Negotiations, Foreign Policy Institute-School of Advanced International Studies/The Johns Hopkins University, Washington, D.C., 1987.

2. A cet égard, dans son ouvrage Le Hasard et l'Histoire, ENAG, Alger, 1990 (tome 2), B. Abdesselam évoque ainsi sa réaction à la formation du premier gouvernement Chadli:

"Ensuite, les contacts se sont pratiquement rompus jusqu'au jour où on m'a présenté la liste du nouveau gouvernement: tel à l'Energie, tel autre aux Finances, tel autre encore au plan, tel autre aux Transports... J'avais compris que c'était fini. On a eu beau m'affirmer que ce n'était pas vrai, que c'est toujours la continuité, etc. Mais, non! J'avais compris; c'était fini."(p. 300).

3. Sur cette question des prix du gaz, cf notamment:

B. Abdesselam, Le gaz..., pp. 73-89; Le débat sur..., pp. 1-4;

W. Zartman & A. Bassani, op. cité, pp. 5 & 8.

4. B. Abdesselam, Le gaz..., pp. 43-49;

W. Zartman & A. Bassani, op. cité, pp. 4-7.

5. A quoi il faut sans doute ajouter des considérations plus personnelles, de type revanchisme et petites vengeance.

6. W. Zartman & A. Bassani, op. cité, p. 18 (c'est nous qui soulignons; et, sauf mention contraire, il en est de même pour ce qui est des citations suivantes).

7. "Belqassim Nabi, interview in OAPEC Bulletin, 11:18 (September 1980)", in W. Zartman & A. Bassani, op. cité, p. 18.

8. Nous nous intéresserons ici aux contrats avec les sociétés américaines, et le plus symboliques d'entre eux Sonatrach-El Paso, mais signalons que des problèmes assez similaires avec ceux

qui vont être ici décrits se produiront concernant les autres contrats signés sous le Président Boumédiène (on citera les contrats avec Distrigaz-Belgique, Enagaz-Espagne, Ruhrgas-RFA & associés européens, SNAM-Italie).

9. British Thermal Unit; correspond à 25 m³ de gaz.

10. F.o.b.: free on board, c.à.d. franco à bord/f.à.b., sans donc y inclure les frais de transport et d'assurance (dans ce dernier cas on parle alors de prix c.i.f.: cost, insurance and freight, en français c.a.f.: coût, assurance et fret).

11. W. Zartman & A. Bassani, op. cité, pp. 18-19.

12. Idem, p. 19; le "contrat qui vient juste d'être approuvé" fait référence à un accord conclu entre le nouveau Ministre algérien et El Paso en mai 1979 et remis en cause par celui-ci dès l'été 1979, dans le cadre de la sus-dite "bataille du gaz" visant à obtenir la fixation des prix du gaz sur la base de la parité calorifique avec le pétrole. Il est utile de noter que le contrat, de révision, signé avec El Paso le 14 mai 1979, ne comportait pas cette idée et fixait à cette date un prix applicable à El Paso (1.75\$/MBTU) pour le 1er juillet 1979; vu la tendance du marché durant cette période (qui était d'ailleurs assez aisément prévisible), cela résulta en une différence de 0.15\$/MBTU en faveur d'El Paso (le prix s'établissant dans les faits à 1.90\$/MBTU au 1er juillet 1979). Ce n'est que par la suite que la volonté de parité avec le pétrole sera mise en exergue. Cf B. Abdesselam, Le gaz..., pp. 34-41.

13. W. Zartman & A. Bassani, p. 19.

14. Les indications chronologiques et factuelles sont basées notamment sur W. Zartman & A. Bassani, op. cité, pp. 19-22 et 37-40; ce livre analyse aussi de façon détaillée les négociations gazières algériennes avec ses autres partenaires et il est très utile de s'y référer pour saisir les diverses positions sur le sujet.

15. W. Zartman & A. Bassani, op. cité, p. 20.

16. W. Zartman & A. Bassani, op. cité, p. 22.

17. Ibid.

18. Ces différents éléments se retrouvent dans les interviews avec un certain nombre de responsables algériens et américains ayant eu à traiter, à un moment ou à un autre, de ce dossier.

19. W. Zartman & A. Bassani, op. cité, p. 38.

20. Idem, p.39.

21. Ibidem.

22. Idem, pp. 39-40.

23. Cf "Gaz algérien: l'enjeu", in Marchés tropicaux, 22 janvier 1988, pp. 169-174.

24. B. Abdesselam, Le gaz..., p.93; Le débat sur..., p. 11.

25. B. Abdesselam, Le gaz..., pp. 93-94; Le débat sur..., p. 10.

26. W. Zartman & A. Bassani, op. cité, p.40.

27. Le Monde-Dossiers et documents, Bilan économique et social 1984, Le Monde, Paris, 1985, p. 139.

28. Ibidem.

29. Idem, p. 140.

30. Et donc pas seulement avec les Etats-Unis.

31. Cf B. Abdesselam, Le gaz..., op. cité, pp. 289-313 (Chapitre 20 intitulé: "Bilan financier de la 'bataille du gaz' et bilan global de la politique pétrolière et gazière suivie depuis 1979").

32. Le débat sur..., pp. 14, 21, 24.

Ainsi, par exemple, pour l'année 1986, les exportations prévues étaient de 62 milliards de m³, les exportations réalisées de 21 milliards de m³, occasionnant un manque à gagner de 4 milliards de \$. Sur la période 1980-1989, les exportations prévues étaient de 463 milliards de m³, elles ne seront en réalité que de 183 milliards de m³ (p. 21), la différence étant donc de l'ordre de 280 milliards de m³. La méthodologie de calcul est traitée pp. 13-14 et dans les annexes du document ("Détail des calculs du bilan").

Concernant la question de la dette, l'auteur indique:

"Le manque à gagner représente un montant largement supérieur à la dette extérieure actuelle de l'Algérie ou encore l'équivalent de quinze années d'importations alimentaires algériennes au rythme de 1989. (...) Sans la 'bataille' du gaz, l'Algérie n'aurait probablement plus de dette extérieure aujourd'hui" (p. 17).

33. Le débat sur..., pp. 9-10.

34. J-P. Turquoi, "Quand le gaz avait une odeur de scandale", Le Monde, 22-23/3/1992, p. 24.

35. B. Abdesselam, Le gaz..., p. 147.

36. Idem, p. 13.

37. Idem, p. 38.

38. Il est intéressant de signaler que, près de trente ans après la fin de la guerre d'Algérie, celle-ci reste encore largement un sujet tabou ou occulté en France, y compris dans les manuels scolaires (cf Le Monde, 27 février 1992), le paradoxe avec le

traitement de la guerre du Vietnam aux Etats-Unis est frappant (signalons que, dans les textes officiels français, la guerre d'Algérie n'a jamais existé; étant donné que l'on parlait des "opérations de maintien de l'ordre dans les départements français d'Algérie"). D'autre part, il est significatif que lors des débats ayant suivi la sortie d'un film titré très opportunément La Guerre sans nom (fait de témoignages d'appelés de la guerre d'Algérie), des citoyens français y ayant participé ont demandé s'il n'était peut-être pas temps que, à l'instar du geste de M. W. Brandt par rapport aux Polonais, certains dirigeants français (et en l'occurrence M. F. Mitterrand, surtout au vu de ses responsabilités durant cette période) présentent des excuses aux Algériens par rapport à ce qui avait été fait durant la guerre d'Algérie (ces réflexions ont été faites notamment lors d'une émission télévisée sur FR3 "La marche du siècle" le 12 février 1992, et d'une émission radiophonique sur France-Inter "Le téléphone sonne" le 13 février 1992). Pour le moment, rien n'indique que quoi que ce soit de ce genre soit à l'ordre du jour...

39. Termes et adjectifs utilisés par des personnes interviewées et ayant eu à connaître, à divers titres, de ce dossier.

40. A. Layachi, op. cité, p. 156.

41. Idem, p. 159.

42. Nous utilisons les données de l'Annuaire statistique du commerce international (dernière édition à notre disposition: 1988).

43. Pétrole, gaz naturel liquéfié/GNL, condensat, fuels, butane, propane.

44. Informations tirées de United States Department of State / Bureau of Public Affairs, Background Notes: Algeria, Washington, D.C., November 1988.

NOTES DE L'EPILOGUE

1. On citera la rencontre de l'Ambassadeur américain A. Glaspie avec le Président irakien le 25 juillet 1990 et les propos de J. Kelly, Sous-Secrétaire d'Etat chargé du Moyen-Orient du 31 juillet 1990 devant le sous-comité sur le Moyen-Orient de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des Représentants.

2. Sur ce dossier encore obscur, et les principaux tenants et aboutissants, de la crise et du conflit dans le Golfe, cf, entre autres:

A. Darwish & G. Alexander, Unholy Babylon, St Martin's, New York, 1991;

C-P. David, La guerre du Golfe, Art global, Montréal, 1991;

A. Gresh & D. Vidal, Golfe. Clefs pour une guerre annoncée, Le Monde, Paris, 1991;

C. Haghighat, Histoire de la crise du Golfe, Complexe, Bruxelles, 1992;

E. Laurent, Tempête du désert, Olivier Orban, Paris, 1991;

C. Le Borgne, Un discret massacre, François Bourin, Paris, 1992; Le Monde, Golfe, la guerre, Numéro spécial, Le Monde, Paris, Février 1991;

Le Monde-Dossiers et Documents, Proche-Orient. De la guerre à la paix ?, Numéro spécial, Le Monde, Paris, Novembre 1991;

Le Monde diplomatique, Proche-Orient. Une guerre de cent ans, Collection "Manière de voir" n.11, Le Monde diplomatique, Paris, 1991;

D. Oberdorfer, "Was War Inevitable ? Missed Signals In the Middle East", The Washington Post Magazine, March 17, 1991, pp. 19-23 & 36-41;

P. Salinger & E. Laurent, Guerre du Golfe, le dossier secret, Olivier Orban, Paris, 1990 (signalons que la version américaine de cet ouvrage, riche en "révélation" diverses, pourtant écrit par un célèbre journaliste américain, n'est parue qu'après la fin de la guerre du Golfe...);

H. Sidey, "'Twas a Famous Victory", Time, January 6, 1992, pp. 54-55;

J. Smith, "George Bush's war: a storm with a silver lining", The Globe and Mail, January 16, 1992, p. A 15;

B. Woodward, Chefs de guerre, Calmann-Lévy, Paris, 1991 (édition américaine originale: The Commanders, Simon & Schuster, New York, 1991).

Un certain nombre de remarques et commentaires sur la crise et la guerre du Golfe sont basés sur des propos tenus lors d'interviews avec des diplomates et officiels algériens et américains (ayant dans ce cas précis requis l'anonymat quant à l'attribution nominative de leurs réflexions).

3. Cf, entre autres, E. Laurent, op. cité et B. Woodward, op. cité.

4. 52 oui, 47 non au Sénat. Le Président américain avait par ailleurs laissé entendre que, si nécessaire, il se passerait de l'accord du Sénat, malgré le prescrit constitutionnel.

5. Cf C-P. David, op. cité, pp. 123-124.

6. Cf B. Woodward, op. cité.

7. Celui-ci vient d'ailleurs de publier un livre consacré au sujet:

J-P. Chevènement, Une certaine idée de la République m'amène à..., Albin Michel, Paris, 1992 (le titre correspond aux premiers mots de sa lettre de démission).

Celui-ci ayant été Ministre français de la Défense (depuis mai 1988) durant toute la crise du Golfe et pendant la guerre jusqu'au 29 janvier 1991 (et bénéficiant à ce titre d'informations très confidentielles), certains de ses propos sur les conditions de déclenchement de la crise méritent d'être cités:

"Le 9 août se tint le deuxième Conseil restreint. Les informations dont je disposais montraient les Américains résolus à en découdre et peut-être même ayant contribué à faire tomber l'Irak dans un piège" (p. 38);

"Dès le début août, les services dont c'est le métier émettaient l'hypothèse que les Etats-Unis avaient décidé de purger 'l'abcès Saddam Hussein' en raison du risque évolutif considérable que le régime irakien représentait pour la stabilité du Moyen-Orient, le marché du pétrole et la sécurité d'Israël. Selon les mêmes sources, il n'était pas impossible que les Etats-Unis aient quasiment incité Saddam Hussein à 'dépasser la ligne rouge'. A l'appui de cette thèse: l'intense campagne anti-irakienne menée depuis plusieurs mois contre le 'petit Hitler' (affaire des 'canons géants', puis des 'détonateurs'), arrogance des Koweïtiens dans les discussions bilatérales, décalage des réactions américaines après l'invasion." (p. 39).

Sur les objectifs du conflit il écrit:

"L'objectif réel de la guerre était pour le Président Bush de casser l'Irak, et ainsi de refonder le leadership américain, de donner aux Etats-Unis le contrôle des ressources pétrolières du Golfe, et sans doute, accessoirement, de délivrer Israël du seul pays arabe ayant échappé au sous-développement et qui eût pu constituer un contrepoids dans la région" (p. 116).

Sur la vision américaine des mouvements islamistes, il indique: "L'intégrisme religieux, surtout arabo-musulman, n'est pas forcément une menace pour l'empire américain. Tout au plus pour l'Europe méditerranéenne. En effet, il n'est pas un concurrent pour le "Système". C'est un isolat régressif, un repoussoir. Il peut même être un allié objectif. L'obscurantisme des masses ne fut-il pas longtemps encouragé par leurs maîtres ?

Un intégrisme bien réactionnaire peut fournir un cadre utile pour sous-traiter l'hétérogénéité du monde et dévier la révolte des peuples" (p. 125).

8. On citera les anciens ministres (et actuellement députés européens) C. Cheysson, M. Gallo, le député J. Dray (qui publia un livre intitulé La guerre qu'il ne fallait pas faire, Albin Michel, 1991), le journaliste D. Jamet (qui publia La partie de Golfe, Régine Deforges, Paris, 1991), l'ancien chargé de mission auprès du Président français R. Debray (qui fit paraître dans Le Nouvel Observateur du 14-20 février 1991 un retentissant article intitulé "Lettre ouverte aux socialistes", pp. 60-65).

QUELQUES NOTES BIOGRAPHIQUES

Pour situer quelque peu le rôle joué par certaines personnes interviewées ou indiquer à quel titre elles ont eu à connaître les relations algéro-américaines on trouvera ci-dessous des indications biographiques succinctes sur quelques-unes d'entre elles. Ne sont bien évidemment pas citées ici les personnes ayant pas requis l'anonymat (diplomates et officiels algériens et américains, fonctionnaires des Nations-Unies).

ALGERIE:

Belaïd ABDESSELAM:

Délégué aux Affaires économiques au sein de l'Exécutif provisoire (mars 1962-septembre 1962). Président de la Sonatrach (1964-1966), Ministre de l'Industrie et de l'Energie (1965-1977), Ministre des Industries légères (1977-1979). Membre du Bureau Politique et Président de la Commission des Affaires économiques du FLN (1979-1980).

Interviews: 4/8, 5/8 et 6/8/1991.

Nourredine AIT LAOUSSINE:

Conseiller au Ministère de l'Energie et de l'Industrie. Directeur et Vice-Président de la Sonatrach (jusqu'en 1979). Directeur de la société de consulting international en hydrocarbures Nalcosa-Genève. Ministre de l'Energie (depuis 1991).

Interview: 10/8/1991.

Abderahmane BENSID:

Ambassadeur en Inde, aux Etats-Unis (1989-1991).

Interview: 17/10/1991.

Abdelaziz BOUTEFLIKA:

Ministre de la Jeunesse et des Sports (1962-1963), Ministre des Affaires étrangères (1963-1979), membre du Conseil de la Révolution (1965-1979). Membre du Bureau Politique et Ministre conseiller à la Présidence de la République (1979-1980).

Interviews: 11/8 et (entretien téléphonique) 13/8/1991.

Lakhdar BRAHIMI:

Ambassadeur en Egypte (1963-1970), en Grande-Bretagne (1970-1979), Secrétaire général adjoint de la Ligue Arabe, délégué du Comité tripartite arabe sur la paix au Liban. Ministre des Affaires étrangères (depuis 1991).

Interview: 30/8/1991.

Rédha MALEK:

Porte-parole et membre de la délégation algérienne aux négociations d'Evian (1961-1962). Ambassadeur en Yougoslavie (1963-1965), en France (1965-1970), en URSS (1970-1977). Ministre de l'Information et de la Culture (1977-1979). Ambassadeur aux Etats-Unis (1979-1982), participant aux négociations menant à la libération des 52 otages américains en Iran (Novembre 1980-Janvier 1981). Ambassadeur en Grande-Bretagne (1982-1984).

Interview: 2/8/1991.

Mohamed SAHNOUN:

Secrétaire général adjoint de l'Organisation de l'Unité Africaine (1963-1974), Ambassadeur en RFA, en France, Représentant permanent auprès de l'ONU à New York, Ambassadeur aux Etats-Unis (1984-1989), au Maroc (1989-1990), Conseiller diplomatique du Président de la République (1990-1992).

Interview: 13/8/1991.

Ahmed TALEB:

Ministre de l'Education nationale, de l'Information et de la Culture (1965-1977), Ministre conseiller à la Présidence de la République (1977-1982), Ministre des Affaires étrangères (1982-1988). Membre du Bureau Politique du FLN (1982-1988).

Interviews: 28/8 et 29/8/1991.

ETATS-UNIS:

John P. ENTELIS:

Professeur à la Fordham University (New York)

Plusieurs publications dont:

-Algeria, the Revolution Institutionalized, Westview & Croom Helm, Londres & Sidney, 1986.

Interview: 15/10/1991.

Richard B. PARKER:

Chargé d'affaires au Maroc (1970-1974), Ambassadeur en Algérie (1975-1977), au Liban (1977-1978), au Maroc (1978-1979). Ancien rédacteur en chef du Middle East Journal, Vice-Président du Middle East Institute.

Publications:

North Africa: Regional Tensions and Strategic Concerns, Praeger, New York, 1987 (2de éd.).

Interview: 8/1/1992.

William B. QUANDT:

Membre du National Security Council/NSC (1972-1974), Directeur adjoint Moyen-Orient/Afrique du Nord au NSC (1977-1979). Membre de la Brookings Institution (Washington, D.C.)

Nombreuses publications dont:

-Revolution and Political Leadership: Algeria, 1954-1968, MIT, Cambridge, 1969;

-"Can We Do Business with Radical Nationalists? Algeria, Yes", Foreign Policy, 7, Summer 1982, pp. 108-131.

Interview: 18/10/1991.

Peter SEBASTIAN:

Chargé d'Affaires au Maroc, Ambassadeur en Tunisie

Interview: 7/1/1992.

Teresa SMITH de CHERIF:

Manager, Senior Editor, Africa Bureau Information Center, Academy for Educational Development, Washington, D.C.

Publications diverses dont:

Guest Editor, Africa Today, numéro spécial "Western Sahara: Africa's Forgotten War", Vol. 34, n.3, 3rd Quarter 1987.

Interview: 7/1/1992.

I. William ZARTMAN:

Professeur à la School of Advanced International Studies (SAIS) de la Johns Hopkins University (Washington, D.C.).

Nombreuses publications, dont:

-(ed.), Political Elites in Arab North Africa, Longman, New York, 1982;

-"L'élite algérienne sous la présidence de Chadli Bendjedid", Maghreb-Machrek, n.106, Oct-Dec. 1984, pp. 37-53.

Interview: 18/10/1991.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages

- ABBAS Ferhat, Autopsie d'une guerre, Garnier, Paris, 1980.
- ABBAS Ferhat, L'indépendance confisquée, Flammarion, 1984.
- ABDESSELAM Belaid, Le gaz algérien. Stratégies et enjeux, Bouchene, Alger, 1990.
- ABDESSELAM Belaid (entretiens avec, par BENNOUNE Mahfoud & EL-KENZ Ali), Le Hasard et l'Histoire (tomes 1 & 2), Enag, Alger, 1990.
- AGERON Charles-Robert, Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II : De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954), PUF, Paris, 1979.
- ALIA Josette & CLERC Christine, La guerre de Mitterrand. La dernière grande illusion, Olivier Orban, Paris, 1991.
- ALWAN M., Algeria before the United Nations, Robert Speller, New York, 1979.
- AMNESTY INTERNATIONAL/AI, Maroc: torture, "disparitions", emprisonnement politique, Editions francophones d'AI, Paris, 1991.
- ASSIDON Elsa, Sahara occidental : un enjeu pour le nord-ouest africain, Maspero, Paris, 1978.
- BABINET Christophe, Le devoir de vigilance, Denoel, Paris, 1992.
- BAUDRILLARD Jean, La guerre du Golfe n'a pas eu lieu, Galilée, Paris, 1991.
- BALTA Paul & RULLEAU Claudine (éd.), La stratégie de Boumediène, Sindbad, Paris, 1978.
- BALTA Paul & RULLEAU Claudine, L'Algérie des Algériens, Editions ouvrières, Paris, 1981.
- BALTA Paul (avec la collaboration de Claudine RULLEAU), Le grand Maghreb. Des indépendances à l'an 2000, La Découverte, Paris, 1990.
- BARAKAT Halim (ed.), Contemporary North Africa, Croom Helm, Londres, 1985.
- BEARMAN Jonathan, Qadhafi's Libya, Zed, Londres, 1986.
- BEDJAOUI Mohamed, Pour un Nouvel Ordre Economique International, UNESCO, Paris, 1979.
- BENSIMON Agnès, Hassan II et les Juifs, Seuil, Paris, 1991.

- BERQUE Jacques, Maghreb, histoire et société, Duculot & SNED, Gembloux & Alger, 1974.
- BERQUE Jacques, L'intérieur du Maghreb XV-XIXème siècle, Gallimard, Paris, 1978.
- BERQUE Jacques, Le Maghreb entre deux guerres, Seuil, Paris, 1979.
- BERRAMDANE Abdelkhaleq, Le Maroc et l'Occident (1800-1974), Karthala, Paris, 1987.
- BESSIS Juliette, La Libye contemporaine, L'Harmattan, Paris, 1986.
- BLACK Ian & MORRIS Benny, Israel's Secret Wars, Grove Weidenfeld, New York, 1991.
- BLAIR John M., The Control of Oil, Macmillan, Londres, 1976.
- BLUM William, The CIA, Zed, Londres & New Jersey, 1986.
- BONTEMS Claude, La guerre du Sahara occidental, PUF, Paris, 1984.
- BOUTEILLER Georges de, Tiers-monde islamique, tiers du monde?, Economica, Paris, 1989.
- BRAECKMAN Colette, Le dinosaure. Le Zaire de Mobutu, Fayard, Paris, 1992.
- BURGAT François, L'islamisme au Maghreb, Karthala, Paris, 1988.
- BURLOT Joseph, La civilisation islamique, Hachette, Paris, 1982.
- CALVI Fabrizio & SCHMIDT Olivier, Intelligences secrètes. Annales de l'espionnage, Hachette, Paris, 1988.
- CAMAU Michel, La Tunisie, PUF(Que sais-je?), Paris, 1989.
- CAMAU Michel (éd.), Tunisie au présent. Une modernité au-dessus de tout soupçon ?, CNRS, Paris, 1987.
- CARMEL Hesi & DEROGY Jacques, Israel ultra-secret, Robert Laffont, Paris, 1989.
- CARTER Jimmy, The Blood of Abraham, Houghton Mifflin, Boston, 1985 (version française: Le sang d'Abraham, Londreys, Paris, 1986).
- CHEVALLIER Agnès & KESSLER Véronique, Economies en développement et défis démographiques: Algérie, Egypte, Maroc, Tunisie, Notes et études documentaires n. 4878, La Documentation Française, Paris, 1989.

- CHEVENEMENT Jean-Pierre, Une certaine idée de la République m'amène à..., Albin Michel, Paris, 1992.
- CLAISSE Alain & CONAC Gérard (éd.) , Le grand Maghreb . Données socio-politiques et facteurs d'intégration des Etats du Maghreb, Economica, Paris, 1988.
- COCKBURN Andrew & Leslie, Dangerous Liaisons, Harper & Collins, New York, 1991.
- COHEN William S. & MITCHELL George J. (U.S. Senators), Men of Zeal, Penguin, New York, 1989.
- CORM Georges, Géopolitique du conflit libanais, La Découverte, Paris, 1986.
- CORM Georges, L'Europe et l'Orient, La Découverte, Paris, 1989;
- CORM Georges, Le Proche Orient éclaté. 1956-1991, Folio/Gallimard, Paris, 1991.
- COUVROT Jean-François & PLESS Nicolas, La face cachée de l'économie mondiale, Hatier, Paris, 1988.
- CUBERTAFOND Bernard, L'Algérie contemporaine, PUF (Que sais-je?), Paris, 1988 (2è éd.).
- DAMIS John, Conflict in Northwest Africa . The Western Sahara Dispute, Hoover Institution Press, Stanford (Cal.), 1983.
- DARWISH Adel & ALEXANDER Gregory, Unholy Babylon, St. Martin's, New York, 1991.
- DAURE-SERFATY Christine, Tazmamart, Stock, Paris, 1992.
- DAVID Charles-Philippe, La guerre du Golfe, Art Global, Montréal, 1991.
- DELMAS Claude, 1961-1962. Crises à Cuba, Complexe, Bruxelles, 1983.
- DESSOUKY Ali Hillal and KORANY Baghat (ed.), The Foreign Policies of Arab States, Westview Press, Boulder (Col) & Londres, 1984.
- DIOURI Moumen, Réalités marocaines, L'Harmattan, Paris, 1987.
- DIOURI Moumen, A qui appartient le Maroc ?, L'Harmattan, Paris, 1992.
- DOUMOU Abdelali (éd), L'Etat marocain dans la durée (1850-1985), Codesria-Edino-Publisud, Dakar-Rabat-Paris, 1987.
- EL MALKI Habib, Trente ans d'économie marocaine 1960-1990, CNRS, Paris, 1989.

- ENTELIS John, Comparative Politics of North Africa. Algeria, Morocco and Tunisia, Syracuse University Press, Syracuse (NY), 1980.
- ENTELIS John, Algeria, the Revolution Institutionalized, Westview Press & Croom Helm, Londres & Sidney, 1986 .
- ENTELIS John, Culture and Counterculture in Moroccan Politics, Westview Press, Boulder (Col), 1989.
- ESS1D Hamadi & KLEIN Théo, Deux vérités en face, Lieu Commun, Paris, 1988.
- ETIENNE Bruno, L'islamisme radical, Hachette, Paris, 1987.
- EVENO Patrick & PLANCHAIS Jean (éd.), La guerre d'Algérie, La Découverte / Le Monde, Paris, 1989.
- FITZGERALD Garret, The Israeli-Palestinian Issue: a Report to the Trilateral Commission, The Trilateral Commission, New York-Paris-Tokyo, 1990.
- FRANCOS Ania & SERINI Jean-Pierre, Un Algérien nommé Boumédienne, Stock , Paris , 1976 .
- FULBRIGHT J. William, The Arrogance of Power, Random House, New York, 1966.
- FULBRIGHT J. William, The Crippled Giant, Random House, New York, 1972.
- FULBRIGHT J. William, The Price of Empire, Pantheon, New York, 1989.
- GHOSN Georges (éd.), Algérie, Publications Economiques Internationales, Paris, 1986.
- GRESH Alain & VIDAL Dominique, Proche-Orient: une guerre de cent ans, Messidor, Paris, 1984.
- GRESH Alain & VIDAL Dominique, Les Cent Portes du Proche-Orient, Autrement, Paris, 1989.
- GRESH Alain & VIDAL Dominique, Palestine 1947: un partage avorté, Complexe, Bruxelles, 1991.
- GRESH Alain & VIDAL Dominique, Golfe. Clefs pour une guerre annoncée, Le Monde, Paris, 1991.
- GRIMAL Henri, La décolonisation de 1919 à nos jours, Complexe, Bruxelles, 1985.
- GRIMAUD Nicole, La politique extérieure de l'Algérie (1962-1978), Karthala, Paris, 1984.

- HADRI Mohieddine, L'URSS et le Maghreb . De la Révolution d'octobre à l'indépendance de l'Algérie (1917-1962), L'Harmattan, Paris, 1985.
- HAGHIGHAT Chapour, Histoire de la crise du Golfe, Complexe, Bruxelles, 1992.
- HARBI Mohammed, Le FLN , mirage et réalité, Jeune Afrique, Paris, 1980.
- HARBI Mohammed, Les archives de la révolution algérienne, Jeune Afrique, Paris, 1981.
- HARKABI Yehoshafat, Israel's Fateful Hour, Harper & Row, New York, 1988.
- HAZAN Pierre, 1967. La guerre des six jours: la victoire empoisonnée, Complexe, Bruxelles, 1989.
- HELLER Mark A. & NUSSEIBEH Sari, No Trumpets, No Drums, Hill & Wang, New York, 1991.
- HERSH Seymour M., The Price of Power, Summit, New York, 1983.
- HERSH Seymour M., The Samson Option, Random House, New York, 1991.
- HODGES Tony, Historical Dictionary of Western Sahara, The Scarecrow Press Inc., Metuchen (N.J.) & Londres, 1982.
- HODGES Tony, Sahara Occidental . Origines et enjeux d'une guerre du désert, L'Harmattan, Paris, 1987.
- HORNE Alistair, A Savage War of Peace, Viking, New York, 1977.
- HOY Claire & OSTROVSKY Victor, By Way of Deception, Stoddart, Toronto, 1990 (version française: Mossad, Presses de la Cité, Paris, 1990).
- HUBERT Michel & SANTUCCI Jean-Claude, Le Maghreb dans le monde arabe ou les affinités sélectives, CNRS, Paris, 1987 .
- IHRAI Said, Pouvoir et influence. Etat, partis et politique étrangère au Maroc, Edino, Rabat, 1986.
- JAMET Dominique, La partie de Golfe, Régine Deforges, Paris, 1991.
- JEANSON Francis, Algéries, Seuil, Paris, 1991.
- JOHNSON Loch K., America as a World Power, McGraw Hill, New York, 1991.
- JULIEN Charles-André, L'Afrique du Nord en marche. Nationalismes musulmans et souveraineté française, Julliard, Paris, 1972.

- JULIEN Charles-André, Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome I: La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871), PUF, Paris, 1986.
- JULIEN Charles-André, Histoire de l'Afrique du Nord. Tome I: des origines à la conquête arabe (édition revue et mise à jour par Christian Courois) & Tome II: de la conquête arabe à 1830 (édition revue et mise à jour par Roger le Tourneau), Payot, Paris, 1986 (nouvelle impression).
- JULIEN Claude, L'Empire américain, Grasset, Paris, 1968
- KAMIL Léo, Fueling the Fire. U.S. Policy and the Western Sahara Conflict, The Red Sea Press, Trenton (New Jersey), 1987.
- KEMPE Frederick, L'affaire Noriega, Presses de la Renaissance, Paris, 1990.
- KENNEDY Paul, The Rise and Fall of the Great Powers, Random House, New York, 1987 (version française: Naissance et déclin des grandes puissances, Payot, Paris, 1989).
- KISSINGER Henry, A la Maison-Blanche, Fayard, Paris, 1979 (2 volumes).
- KISSINGER Henry, Les années orageuses, Fayard, Paris, 1982 (2 volumes).
- KODMANI-DARWISH Bassma (éd.), Maghreb, les années de transition, Masson/IFRI (Institut Français des Relations Internationales), Paris, 1990.
- KOLKO Gabriel, Confronting the Third World. United States Foreign Policy, 1945-1980, Pantheon, New York, 1988.
- LACOUTURE Jean, De Gaulle. 3: Le souverain (1959-1970), Seuil, Paris, 1986.
- LASSASSI Assassi, Non-Alignment and Algerian Foreign Policy, Avebury, Aldershot, 1988.
- LAURENT Eric, Tempête du désert, Olivier Orban, Paris, 1991.
- LAURENS Henry, Le Grand Jeu. Orient arabe et rivalités internationales depuis 1945, Armand Colin, Paris, 1991.
- LAWLESS Richard & MONAHAN Laila (ed.), War and Refugees. The Western Sahara Conflict, Pinter Publishers, Londres & New York, 1987.
- LAYACHI Azzedine, The United States and North Africa, Praeger, New York, 1990.
- LE BORGNE Claude, Un discret massacre, François Bourin, Paris, 1992.

- LECA Jean (éd.), Développements politiques au Maghreb, CNRS, Paris, 1979.
- LE TOURNEAU Roger, Evolution politique de l'Afrique du Nord musulmane 1920-1961, Armand Colin, Paris, 1962.
- LUCIANI Giacomo (ed.), The Arab State, Routledge, Londres, 1990.
- MAMOU Yves, C'est la faute aux médias, Payot, Paris, 1991.
- MARTIN Jean-Marie, L'économie mondiale de l'énergie, La Découverte, Paris, 1990.
- MANDOUZE André (éd.), La révolution algérienne par les textes, Maspero, Paris, 1961.
- MIEGE Jean-Louis, Le Maroc, PUF (Que sais-je ?), Paris, 1986.
- Le Monde-Dossiers et Documents, L'Histoire au jour le jour, Tomes I (1944-54), II (1955-62), III (1963-73), IV (1974-85) & V (1986-91), Le Monde, Paris, 1985-1986 & 1992.
- Le Monde-Dossiers et Documents, L'état des conflits dans le monde, Le Monde, Paris, 1988.
- Le Monde, Golfe, la guerre, Numéro spécial, Le Monde, Paris, Février 1991.
- Le Monde-Dossiers et Documents, Proche-Orient. De la guerre à la paix ?, Numéro spécial, Le Monde, Paris, Novembre 1991.
- Le Monde diplomatique, Proche-Orient. Une guerre de cent ans, Collection "Manière de voir" n.11, Le Monde diplomatique, Paris, 1991.
- MONTAGNON Pierre, La guerre d'Algérie. Genèse et engrenage d'une tragédie, Pygmalion/Gérard Watelet, Paris, 1984.
- MORTIMER Robert, The Third World Coalition in International Politics, Westview, Boulder(Col) & Londres, 1983.
- NELSON Harold D. (ed.), Algeria, a country study, The American University/Secretary of the Army- United States Government, Washington, D.C., 1985.
- NIXON Richard, Leaders, Plon, Paris, 1984.
- OCKRENT Christine & MARENCHES Alexandre de, Dans le secret des princes, Stock, Paris, 1986.
- OTAYEK René, La politique africaine de la Libye, Karthala, Paris, 1986.

- PARKER Richard, North Africa. Regional Tensions and Strategic Concerns, Praeger, New York, 1987.
- PERRAULT Gilles, Notre ami le roi, Gallimard, Paris, 1990.
- PHILIPS Kevin, The Politics of Rich and Poor, Random House, New York, 1990.
- PLANCHAIS Jean, L'Empire embrasé (1946-1962), Denoël, Paris, 1990.
- POWERS Thomas, The Man Who Kept the Secrets, Simon & Schuster, New York, 1981.
- PRIMAKOV Evguéni, Missions à Bagdad, Seuil, Paris, 1991.
- PUAUX François, La politique internationale des années quatre-vingt. De Reagan à Gorbachev, PUF, Paris, 1989.
- QUANDT William B., Revolution and Political Leadership: Algeria, 1954-1968, MIT, Cambridge, 1969.
- QUANDT William B., Decade of Decision, U. of California, Berkeley, 1977.
- QUANDT William B., Camp David, Brookings Institution, Washington D.C., 1986.
- QUANDT Willam B., The Middle East Ten Years after Camp David, Brookings Institution, Washington D.C., 1988.
- RANELAGH J., The Agency, Simon & Schuster, New York, 1986.
- RIDGEWAY James (ed), The March to War, Four Walls Eight Windows, New York, 1991.
- RIOUX Jean-Pierre (éd.), La Guerre d'Algérie et les Français, Fayard, Paris, 1990
- RUF Werner (éd.), Introduction à l'Afrique du Nord contemporaine, CNRS, Paris, 1975
- SALINGER Pierre & LAURENT Eric, Guerre du Golfe. Le dossier secret, Olivier Orban, Paris, 1990
(version américaine: Secret Dossier. The Hidden Agenda Behind the Gulf War, Penguin, New York, 1991).
- SAMPSON Anthony, The Seven Sisters, Bantam (édition de poche), New York, 1991.
- SANGUINETTI Antoine (éd.), Le livre blanc des Droits de l'Homme au Maroc, Etudes et documentation internationales/Ligue des Droits de l'Homme, Paris, 1991.

- SANTUCCI Jean-Claude (éd.) avec la collaboration de Eric GOBE & Jean-Pierre DAHDAH, Vers le Grand Maghreb, Problèmes politiques et sociaux n° 626, La Documentation française, Paris, 1990.
- SCHLESINGER Arthur M., Jr., Les 1000 jours de Kennedy, Denoël, Paris, 1966.
- SCHLESINGER Arthur M., Jr., The Imperial Presidency, Houghton Mifflin, Boston, 1973
(version française: La Présidence impériale, PUF, Paris, 1976).
- SIFRY Micah & CERF Christopher (ed), The Gulf War Reader, Random House, New York, 1991.
- SMITH Hedrick, The Power Game. How Washington Works, Random House (édition de poche: Ballantine), New York, 1988.
- STORA Benjamin, Les sources du nationalisme algérien, L'Harmattan, Paris, 1989.
- SULZBERGER Cyrus, Les derniers des géants, Albin Michel, Paris, 1972.
- TERZIAN Pierre, L'étonnante histoire de l'OPEP, Jeune Afrique, Paris, 1983.
- THOBIE Jacques, Ali et les 40 voleurs. Impérialismes et Moyen-Orient de 1914 à nos jours, Messidor, Paris, 1986.
- TILLMAN Seth, The United States in the Middle East, Indiana U., Bloomington, 1982.
- TOUMI Mohsen, Le Maghreb, PUF (Que sais-je), Paris, 1988.
- TOUMI Mohsen, La Tunisie de Bourguiba à Ben Ali, PUF, Paris, 1989.
- VAISSE Maurice, 1961. Alger, le putsch, Complexe, Bruxelles, 1983.
- VIDAL-NAQUET Pierre, L'affaire Audin, Minuit, Paris, 1958.
- VIDAL-NAQUET Pierre, La Raison d'Etat, Minuit, Paris, 1962.
- VIDAL-NAQUET Pierre, La Torture dans la République, Minuit, Paris, 1972.
- VIDAL-NAQUET Pierre, Face à la raison d'Etat. Un historien dans la guerre d'Algérie, La Découverte, Paris, 1989.
- VIOLET Bernard, L'affaire Ben Barka, Fayard, Paris, 1991.
- WOODROW Alain, Information Manipulation, Editions du Félin, Paris, 1991.

- WOODWARD Bob, Veil. The Secret Wars of the CIA 1981-1987, Simon & Schuster, New York, 1987
(Version française: CIA: guerres secrètes, 1981-1987, Stock, Paris, 1987)
- WOODWARD Bob, The Commanders, Simon & Schuster, New York, 1991
(version française: Chefs de guerre, Calmann Lévy, Paris, 1991).
- YERGIN Daniel, The Prize, Simon & Schuster, New York, 1991.
- ZARTMAN I. William & BASSANI Antonella, The Algerian Gas Negotiations, The Johns Hopkins Foreign Policy Institute-SAIS, Washington, D.C., 1987.
- ZARTMAN William, La résolution des conflits en Afrique, L'Harmattan, Paris, 1990.

2.Articles:

- ABRAMSON Gary, "Western Sahara. Saharan Statesmanship", Africa Report, Vol. 34, n°2, March-April 1989, pp.52-55.
- AIT CHAALAL Messaoud, "Le Maghreb: une nécessité de l'Histoire", Revue algérienne des Relations internationales, n° 3, 3ème trim. 1986, pp.53-58.
- BALTA Paul, "Réflexions sur un séisme", Cahiers de l'Orient, n. 14, 2ème trim. 1989, pp. 135-144.
- BEN SALEM Hatem, "Le Maghreb sur l'échiquier méditerranéen", Défense Nationale, Juillet 1989, pp.111-124.
- BESSIS Sophie, "Le Grand Maghreb sur le chemin des retrouvailles", Le Monde diplomatique, Septembre 1988, pp.5-7.
- BONNEFOUS Marc, " Le Maghreb dans la politique internationale", Défense Nationale, Mars 1990, pp.51-56.
- COSSE Marie-Chantal & DAOUD Zakya (éd.), "L'Algérie à l'heure des choix" (Dossiers et documents), Maghreb-Machrek, n.122, Oct-Déc. 1988, pp. 83-99.
- DAMIS John, "Les relations des Etats-Unis avec le Maroc", Maghreb-Machrek, n° 111, Jan-Mars 1986, pp.5-23.
- DAOUD Zakya (éd.), " La création de l'Union du Maghreb Arabe" (Dossiers et documents), Maghreb-Machrek, n.124, Avr-Juin 1989, pp.120-138.

- DEEB Mary-Jane, "Inter-Maghribi Relations since 1969: a Study of the Modalities of Unions and Mergers", The Middle East Journal, Vol. 43, n° 1, Winter 1989, pp.20-33 .
- ELMANDJRA Mahdi, "Maghreb 2000", Futuribles, n°58, Septembre 1982, pp.3-18.
- GALLAGHER C.F., Morocco and Its Neighbors, Part IV: Morocco and the United States, American Universities Field Staff Reports, North Africa Series, Vol. XIII, n. 5, May 1967.
- GHOZALI Sid Ahmed, "Maghreb-CEE : Enjeux et perspectives", Revue algérienne des Relations internationales n° 2, 2ème trim. 1986, pp. 57-77.
- GRIMAUD Nicole & LECA Jean (éd.), "L'Algérie face à un contre-choc pétrolier" (Dossiers et documents), Maghreb-Machrek, n.112, Avr-Juin 1986, pp. 94-101.
- GRIMAUD Nicole (éd.), "Sahara occidental:une issue possible ?" (Dossiers et documents), Maghreb-Machrek, N°121, Juil-Sept 1988, pp.89-113.
- HODGES Tony, "The Western Sahara File", Third World Quarterly, Vol 6 (1), January 1984, pp.74-116.
- KHADER Bichara, Le système arabe, la Ligue arabe et la question palestinienne 1947-87, Cahier n°55, CERMAC, Louvain-la-Neuve, 1987.
- KHADER Bichara , La scène pétrolière 1973-1986. Bilan et leçons pour l'avenir, Cahier n°46, CERMAC, Louvain-la-Neuve, 1987.
- La Lettre du CEPII, "L'Afrique du Nord à l'épreuve", Problèmes économiques, N°2126, 24 mai 1989, pp.15-17
- MARKS Jon, "The Historical Appeal and Economic Logic of Maghreb Unity", Arab Affairs, n°2, Winter 1986-87, pp.57-65.
- MARKS John, "Western Sahara. Africa's Forgotten War", Africa Report, Vol.32, n°5, Sept-Oct 1987, pp.16-19.
- MORTIMER Robert, "Maghreb Matters", Foreign Policy, n°76, Fall 1989, pp. 160-173.
- NURSE R., "Critic of Colonialism: JFK and Algerian Independence", The Historian, Vol. 34, n.2, 1977, pp. 307-326.
- QUANDT William B., "Can We Do Business with Radical Nationalists? Algeria: Yes", Foreign Policy, n.7, Summer 1972.
- RAMONET Ignacio, "Maroc. L'heure de tous les risques", Le Monde diplomatique, Janvier 1984, pp.7-11.

- RAVENEL Bernard, "Tunisie: le maillon faible ?", Politique étrangère, N°52 (04), 1987, pp.935-950.
- RONDOT Pierre, "Le Grand Maghreb arabe: espoirs et contradictions", Défense Nationale, Juillet 1985, pp.93-109.
- RONDOT Pierre, "Le Grand Maghreb arabe: un projet en lent mais sûr progrès", Défense Nationale, Juin 1988, pp.113-126.
- RONDOT Pierre, "Libye et Maghreb arabe", Défense Nationale, Septembre 1989, pp.117-142.
- ROOSENS Claude, "La question du Sahara occidental", Studia Diplomatica, Vol. XXXII, n°5, 1979, pp. 513-533.
- ROOSENS Claude, "L'Algérie entre les deux grands. Une ambiguïté? (1962-1978)", Studia Diplomatica, Vol. XXXIV, n°5, 1981, pp.591-608.
- ROOSENS Claude, Le conflit du Sahara occidental . Bibliographie - Documents - Chronologie, Cahier n° 72-73, CERMAC, Louvain-la-Neuve, 1990.
- SCHUMACHER Edward, "The United States and Libya", Foreign Affairs, Vol 65, n°2, Winter 1986-87, pp.329-348.
- SEDDON David, "Morocco and the Western Sahara", Review of African Political Economy, n°38, April 1987, pp.24-47.
- SOLARZ Stephen, "Arms for Morocco ?", Foreign Affairs, Vol.58, n°2, Winter 1979/80, pp.278-299.
- ZARTMAN William, "L'élite algérienne sous la présidence de Chadli Bendjedid", Maghreb-Machrek, n.106, Oct-Déc 1984, pp. 37-53.

3. Annuaires et publications annuelles:

- Amnesty international-AI, Rapport annuel, Editions francophones d'AI, Paris.
- Annuaire de l'Afrique du Nord, CRESM/CNRS, Paris.
- L'état du Maghreb, La Découverte, Paris, 1991.
- L'état du monde, La Découverte, Paris.
- L'état du tiers monde, La Découverte, Paris, 1989.
- The Middle East and North Africa, Europa, Londres.

- RAMSES-Rapport Annuel Mondial sur le Système Economique et les Stratégies ,IFRI(Institut français des relations internationales)/ Dunod , Paris
- SIPRI Yearbook: World Armaments and Disarmaments, Oxford University, Oxford.

4. Quotidiens, hebdomadaires et périodiques consultés:

4.1. Quotidiens:

El Watan
The Christian Science Monitor
Le Devoir
The Globe and Mail
International Herald Tribune
Libération
La Libre Belgique
Le Monde
The New York Times
Le Soir
The Washington Post

4.2. Hebdomadaires:

Le Canard enchaîné
The Economist
L'Événement du jeudi
Jeune Afrique
Newsweek
The New York Times Magazine
Le Nouvel Observateur
Time
Le Vif-L'Express
The Washington Post Magazine

4.3. Mensuels et autres périodiques:

Africa Confidential
Africa Contemporary Record
Africa Report
Africa Research Bulletin
Amnesty International Mensuel
Columbia Journalism Review
Croissance
Current History
Défense Nationale
Editorials on File
Facts on File

Foreign Affairs
 Foreign Policy
 Index of Censorship
 Keesing's Record of World Events
 Maghreb-Machrek
 Marchés tropicaux
 Middle East International
 The Middle East Journal
 Middle East Report
 Le Monde diplomatique
 Politique étrangère
 Politique Internationale
 Survival
 Third World Quarterly

5. Documents d'organisations internationales et documents officiels consultés:

5.1. Documents d'organisations internationales:

- Banque Mondiale, Rapport annuel, Banque Mondiale, Washington D.C.
- Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, Banque Mondiale, Washington, D.C.
- Nations Unies, Etude sur l'économie mondiale, Nations Unies, New York.
- United Nations/Nations Unies, International Trade Statistics Yearbook / Annuaire statistique du commerce international, U.N./N.U., New York.
- United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD), Trade and Development Report, United Nations, Geneva.
- United Nations Development Program - The World Bank, African Economic and Financial Data, The World Bank, Washington, D.C., 1989.

5.2. Documents officiels américains:

5.2.1 Présidents des États-Unis:

Public Papers of the President of the United States

5.2.2. Congrès des Etats-Unis:

Congressional Quarterly Weekly Report

Congressional Quarterly Almanac

Congressional Information Service-CIS
(Index, Abstracts et microfiches)

5.2.3. Département d'État:

Department of State Bulletin

Current Policy

GIST

COMPLEMENT A LA BIBILIOGRAPHIE

- BADUEL Pierre Robert (éd.), Crise du Golfe, la "logique" des chercheurs, Edisud/Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée, Paris, 1991.
- BARLETT Donald L. & STEELE James B., America: What Went Wrong ?, Andrews & Mc Meel, Kansas City, 1992.
- BURGESS Françoise (éd.), America, Autrement, Paris, 1992.
- CARRE Olivier, L'Orient arabe aujourd'hui, Complexe, Bruxelles, 1991.
- DUMONT René, Cette guerre nous déshonore, Seuil, Paris, 1992.
- ETIENNE Bruno & AL-AHNAF M., Ils ont rasé la Mésopotamie, Eshel, Paris, 1992.
- JOHNSON Loch K., America's Secret Power, Oxford University, Oxford & New York, 1989.
- GRAUBARD Stephen R., Mr. Bush's War, Hill & Wang, New York, 1992.
- KEPPEL Gilles, La revanche de Dieu, Seuil, Paris, 1991.
- LELLOUCHE Pierre, Le nouveau monde. De l'ordre de Yalta au désordre des nations, Grasset, Paris, 1992.
- MIMOUNI Rachid, De la barbarie en général et de l'intégrisme en particulier, Le Pré Aux Clercs, Paris, 1992.
- SFEIR Antoine (éd.), Les nouvelles questions d'Orient, Hachette/Les Cahiers de l'Orient, Paris, 1991.
- STORA Benjamin, La gangrène et l'oubli, La Découverte, Paris, 1991.
- RAVIV Dan & MELMAN Yossi, Tous les espions sont des princes, Stock, Paris, 1991.

ANNEXES

~~SECRET~~

Subject: Discussion of Strategy and Action Plan for Algeria

Reference: NSAM No. 211 of December 14, 1962

I. Problem

Ben Bella has requested that we explore with the Algerian Government the possibilities of U.S. aid directed toward Algerian recovery and development. During the next eighteen months, Algeria will be moving from the immediate post-war emergency through a period of rehabilitation and toward resumption of longer term development. To maintain the momentum of our developing good relations, it is essential that we anticipate the most effective role we can play in these stages of transition by realistic planning, keeping in mind that U.S. actions should be part of a total Free World effort in which France should carry the major aid responsibility, and that U.S. aid activities should be carried out in a way which recognizes and encourages this French role.

II. Background

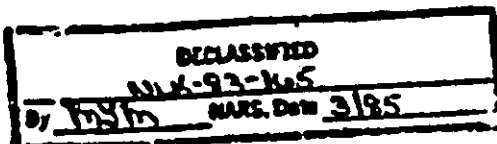
The opening currently available to us for useful action is considerable. The following are among the more important factors, both positive and limiting, which have a bearing on it:

(1) We have recently made an offer to Algeria of rural rehabilitation assistance, using food-for-work as the key element. The reaction to this was favorable. It is important that we follow up with effective implementation of such a program as quickly as possible.

(2) The Algerians/

This document consists of 14 page
Copy 1 of 12 copies, Series A.

~~SECRET~~



(2) The Algerians have thus far sought economic aid (including private investment) primarily from the West, the Arab nations, and the UN; but there have been reports, of a nature requiring further confirmation, that they will not seek military assistance from the French and may seek it from the Soviets. The only feeler toward the West for military aid has been a recent quest of uncertain authority for trucks from West Germany.

(3) Algerian negotiations with the French concerning future trade, aid, and other aspects of their new relationship got off to an auspicious start in December and appear to be continuing reasonably well in the hands of experts who concluded a number of economic and financial agreements for CY 1963 on January 19th. However, there are many points of difference to be resolved, and complete agreements, hopefully more or less along the lines envisaged at Evian, are not likely to be concluded until late spring 1963.

(4) Until it becomes more certain just what the nature of French aid (now reported at over \$200 million annually) will be, Algerian planning and aid from third countries must be essentially of an ad hoc nature, although it should contribute wherever possible to sound long-term development. West Germany has recently granted the GOA a long-term low-interest loan of over \$12 million.

(5) Algerian priorities appear to be concentrated on economic recovery and re-employment, but new development is not being ignored. Ben Bella and his economic experts have recently approached us for loan assistance with a variety of separate irrigation, water resources, and land improvement projects, many of which are labor intensive and all of which are said by the GOA to have high priority for longer term rural development. Aside from questions of feasibility, this could/

~~SECRET~~

-3-

this could pose a problem of aid magnitude, because each of these projects bears a cost estimate of between \$10 and \$15 million.

(6) The Algerians have pressed ahead with their own make-work campaigns of rural and urban recovery, but credit is seriously tight and managerial and technical skills are everywhere in gravely short supply.

(7) Internal security has improved, and opposition to the Ben Bella regime is weak and divided. While there remain many unknowns [of which the Army is the principal one] in the situation, and the final pattern for Algeria's future may not yet be clear, there is no visible alternative to the Ben Bella Government at this time, and no other combination inherently more promising from our viewpoint. From time to time, we must expect more statements and gestures unfavorable from the Western point of view because of the Algerian policy of non-alignment and the pressures under which this nationalist regime must operate. But the trend of basic policy and action has for the most part been pragmatic and promising.

(8) Because of French intentions to retain military bases, commercial privileges, and cultural presence in Algeria, the GOP will look with disfavor on military, cultural, or commercial activities of third countries which would seriously encroach upon the special status of the French in these matters.

III. U.S. Objectives in Algeria

Among the nations of Africa and the Near East, Algeria already has considerable influence. In potential for development, it ranks among the first of the new countries in these areas. Therefore, it remains our objective:

(1) to prevent significant influence or control within the bounds of Algeria or over Algerian external policies by communist, or any other powers hostile

to the/

~~SECRET~~

~~SECRET~~

-6-

to the United States, (2) to gain sufficient continuing influence in Algeria to prevent adoption of policies or actions on its part inimical to U.S. interests, and to promote those which directly or indirectly support our interests, (3) to extend and strengthen Algerian ties with the Free World, based to the extent possible upon development of a new relationship with France consistent with Algerian independence, and (4) to contribute to political stability, economic recovery, and progress toward sound development in Algeria.

IV. Political Strategy for Algeria

In what will continue to be a delicate period of developing new relations between Algeria and France, we should continue diplomacy and actions designed to display to each the extent to which our aims and actions are consistent with their basic interests. This will involve:

A. Prior consultation with France concerning projects we are contemplating in Algeria, and demonstration of our willingness to take French views into account as assurance of our desire to supplement, not supplant, French aid.

B. Re-enforcing the growing confidence of the Algerian Government that we support its major aims of economic recovery, stability, progress in development, and preservation of independence, and that we have no ulterior motives which conflict with its plans for the internal shaping of the Algerian society and economy.

C. Counseling moderation in our contacts with Algerian leaders as our pattern of aid develops in a variety of fields and our ability to exert influence increases, stressing its practical utility in terms of Algerian interests with regard to such problems as:

- (1) Nationalization of industry which, while it is a goal of the revolution/

~~SECRET~~

46

~~SECRET~~

-5-

the revolution, should be attempted gradually within clearly defined sectors, so as not to stifle the growth factors of efficient private enterprise, and ~~promote~~ foreign investment.

(2) Land reform, which should be carried out in such a way as to ~~enhance~~ rather than retard productivity by retaining large farms where useful, by ~~training~~ small farmers to make the most of their farms, by developing and ~~strengthening~~ cooperatives, extension services, and agricultural credit, and by ~~avoiding~~ the disadvantages and disappointments inherent in collectivized agriculture.

(3) Relations with France, which are not susceptible to becoming totally attuned to Algerian nationalist goals overnight and toward which, therefore, Algeria would be wise to make sufficient compromise to avoid depriving itself of French trade, aid, and technical help so crucially needed in the recovery and development period.

(4) Maghreb relations should move as soon as possible toward regional cooperation and planning which, while limited in immediate benefits, could provide the basis for sounder and more lasting economic and social development of the North African region, through specialization rather than uneconomic duplication of new industry, for example.

(5) Military reorganization, which should be governed by functional needs for internal security, and in a civic action capacity for economic reconstruction, and not allowed to burden the budget unnecessarily for prestige purposes. These points should be made in such a way as to avoid inviting requests for U.S. military assistance at this stage.

D. In general/

~~SECRET~~

4c

~~SECRET~~

-b-

D. In general, we should seek to re-enforce and encourage Ben Bella's current inclination to: (1) put first emphasis on economic recovery and development, (2) judge all potential sources of assistance objectively in the light of what they would really contribute, (3) brush aside doctrinaire slogans and systems in favor of pragmatic analysis of what will produce results, and (4) obtain the services in his government of more professionally and technically competent individuals for the formulation and management of economic development programs.

V. Action Recommendations

A. Subject to Immediate Implementation

Diplomatic

(1) Inform the French in advance about new Algerian projects we are contemplating, stressing our desire for cooperative discussions with them and pointing out that our aim is to shore up stability and create an atmosphere of confidence and progress in Algeria to an extent and in a manner which will re-enforce Western influence and preserve Franco-Algerian cooperation as the major element of that influence.

(2) As a follow-up to the successful discussion of our proposed rural rehabilitation program with Ben Bella on January 17, 1963, discuss with the GOA the other actions covered in this section of the plan.

(3) Continue the work, successfully advanced by our Embassy since Ben Bella's return from Cuba, of demonstrating to the Prime Minister, Foreign Minister, and other top officials, without polemic or propaganda, the rationale
A of our/

~~SECRET~~

~~SECRET~~

MC

-7-

of our foreign policies and the ways in which they coincide with or support Algerian interests.

(4) Make a concerted effort to increase useful contacts throughout the GOA and among leading groups and sectors of non-governmental activity, particularly labor (UGTA), students (UGEMA), press, radio, and T.V.

Economic

(1) Emergency Relief. For emergency feeding January through March, 120,000 tons of PL 480 commodities, mostly Title II wheat, have been authorized. Up to 100,000 tons additional may be required to continue necessary relief until the mid-summer harvest.

(2) Labor Intensive Food-Work Programs. (a) For rural rehabilitation and new reforestation food-work programs now being considered, it is estimated that PL 480 Title II tonnage of up to 30,000 tons per month may be required commencing in late spring or early summer, or approximately \$75 million (CCC value plus transport cost) for the first year.

(b) The rural rehabilitation program will also involve some tools, equipment, and other commodities from U.S. surplus stocks in Europe, local manufacture, and U.S. manufacture at estimated costs which might run \$2 to \$4 million for the first year. The GOA has accepted in principle our presentation, which envisages some GOA financial and logistic support. Details are yet to be worked out.

(c) Technical assistance will also be granted, consisting of a planning team of AID experts in rural rehabilitation and an adequate number of technicians in required fields to assist in the supervision and execution/

~~SECRET~~

46

~~SECRET~~

-8-

execution of rural recovery projects in four selected areas designed to put 15,000 laborers and farmers back into productive work in each area.

(3) Medical and Public Health. (a) Funds have been authorized and contract signed to continue the highly successful CARE-Medico team of U.S. doctors, nurses, and specialists in operation through June 1963. Ways and means of converting this to a continuing U.S. project more completely under private auspices are to be sought, but the project is not to be cut adrift from U.S. Government (AID) support in such a way as to be damaging to our interests.

(b) AID will explore the possibility of an impact project in the field of public health, utilizing the mobile health clinics presented to the Algerian Government by the U.S. at independence.

(4) Training in Needed Skills. The AID participants program of specific short-term technical training in the United States for individuals requiring it in key jobs in the administration or the economy is to be accelerated with the assignment to Algiers of a Training Officer. Target is 50 to 75 trainees over the next eighteen months. Also Commerce, Labor, and State will combine efforts to encourage private industry in the U.S. to provide on-the-job training to selected Algerians. It is understood that the AFL-CIO is prepared to cooperate with such efforts.

(5) Development Loans. AID is ready to send experts to examine the possibilities of development loan projects suggested by the GOA or the Embassy at such time as our Ambassador recommends.

(6) Other Technical Assistance. Embassy Algiers is to consider and make recommendations re other fields where limited U.S. technical assistance might/

~~SECRET~~

~~SECRET~~

-9-

might play a useful role in Algeria's recovery effort. For example, the various responsible U.S. Government agencies are prepared to consider recommendations to provide experts in manpower survey, self-help housing, employment service, technical and vocational training, translation into French of U.S. how-to-do-it technical books and pamphlets, and technical assistance to adult education programs. Such technical assistance should be related wherever possible to rural rehabilitation or other projects being given U.S. support.

(7) U.S. Private Investment. Embassy Algiers is in the process of negotiating an investment guaranty agreement with the GOA which should pave the way for industrial investment by U.S. firms, two of which are already actively interested in petro-chemical and fertiliser projects. When agreement has been reached, Commerce will assist in making investment opportunities more widely known.

Public Affairs and Cultural Activities

(1) Under the student exchange program, 36 scholarships for U.S. college study were granted to Algerians in FY 63. This program has been singled out by our Embassy as one of our most rewarding programs at this stage. Student selection has been very good, and they are concentrating on scientific and technical subjects of priority importance to Algerian development. Despite over-all budget difficulties, it is recommended strongly that sufficient priority be given to scholarships for Algeria to maintain all present scholarships and add an equivalent number of new students in FY 64.

(2) USIA plans to complete work on its new center in Algiers and establish branches in Constantine and Oran during the next few months. A basic guideline for USIS operations in Algeria is to seek to endow its

activities/

~~SECRET~~

~~SECRET~~

-10-

activities with a public service cast and to relate them to Algerian aspirations for accelerated social and economic development. Continuing priorities include (a) keeping Algerian leaders informed about major U.S. policies, and (b) making widely known the scope and nature of U.S. Governmental and private cooperation with Algeria. The assignment of two additional English language teachers, early installation of a teletyper, and the addition of three mobile units and an excellent film on Algerian independence will measurably increase the impact of various USIA programs. English language training classes are to be established at Algiers, Oran, and Constantine. Radio and T.V. shows will be adapted for local distribution.

(3) State and USIA are to continue to encourage private foundations and organizations to extend scholarships, study, travel, and seminar grants to Algerians.

Summation of Initial Action Period

In order to achieve maximum impact in the months immediately ahead, we should concentrate on a few key programs -- (a) emergency relief, including medical and possibly public health projects, (b) labor intensive food-for-work projects in rural rehabilitation and reforestation, and (c) scholarships and training in the U.S. -- and give them all the priority and support necessary for timely and effective execution. Total AID dollar costs in FY 63 will probably not exceed \$2 million. In addition, PL 480 commodities for the period January to June 1963 will have a value (CCC cost plus ocean freight) of around \$50 million. The review of development loan possibilities by U.S. experts will also be important in maintaining Algerian cooperation and interest, but as a practical matter most of these will not result in extension of loans until FY 64.

B. Tentative/

~~SECRET~~

B. Tentative FY 64 Actions

Emergency Phase-Out

- (1) Complete phasing out of emergency food program and its replacement with labor intensive food-work projects.
- (2) Continue CARE-Medico program or equally effective substitute under U.S. auspices.

Recovery and Development

- (1) Continue rural rehabilitation and reforestation work project
- (2) Activate several development loan projects in selected fields
- (3) Promote trade and private U.S. investment in sound industrial projects through various publication media of the Department of Commerce, including trade conferences, and publicity through Commerce regional field offices.
- (4) Activate additional technical assistance projects.
- (5) Prepare for appropriate U.S. participation in trade fair activities at times to be designated after further review.

Military Assistance

It is recommended that, given a continuation of the present circumstances, no U.S. initiative to offer MAP be taken during the period under consideration (FY 63 and FY 64). If the GOA requests U.S. military aid, we should, unless the prevailing situation clearly dictates otherwise, encourage Algeria to look first to France and other Western powers as sources of supply. If such alternatives prove unavailable, we should urge them to limit their military program to one oriented toward civic action, progressive reduction of armed forces, and internal security, and offer to help them along these lines

Only/

~~SECRET~~

-12-

Only if they show signs of seeking significant military assistance from the communist bloc should we consider the political desirability of taking the initiative in offering a MAP program. Defense should be authorized to do such planning as is necessary to meet these contingencies.

Public Affairs and Cultural Activities

- (1) Distribute daily news bulletin to Algerian media.
- (2) Bring 35 additional Algerian college-level students and 12 Algerian leaders to U.S. under the exchange program.
- (3) Offer one U.S. professor and one U.S. specialist to Algeria under exchange program.
- (4) Encourage private foundations to participate in programs of social rehabilitation and agricultural improvement as extension of U.S. Government efforts.
- (5) Encourage private foundations and organizations to extend scholarships, study, travel, and seminar grants.
- (6) USIA, with the Department of Commerce, is to prepare a U.S. National Exhibition, geared to Algerian interests and needs, for presentation at a date to be designated after further review.

Estimated FY 64 Costs

Total AID dollar costs for FY 64, including technicians, participants, supplies for the rural rehabilitation projects, and a few development loan projects, might run up to \$15 million. Development loan financing which would result in the undertaking of a substantially more significant role in the Algerian development effort should be assumed by the French or other free world sources. In addition to the foregoing, FL 480 commodities valued (CCC cost

plus/

SECRET

-13-

plus transport) at about \$75 million would be required.

Contingency and Longer Range Planning

As soon as over-all Franco-Algerian negotiations have been concluded and a more precise assessment of the nature of French aid to Algeria can be made, the United States (Embassy Algiers, AID, and State) should:

- (1) Assess Algerian progress in and needs for recovery and development.
 - (2) Assess trends in re-structuring of the Algerian economy along lines of national goals set by the GOA and the impact these have on trade relations, investment, and sound development prospects.
 - (3) Review position of Algeria with regard to EEC, which at this time is one of holding open the possibility of association pending later decision.
 - (4) Encourage GOA to seek an early basic economic survey in Algeria by IBRD or IMF.
 - (5) Take appropriate action to encourage increased assistance to Algeria from other Western or Free World countries, through OASD if so acceptable to the GOA, or bilaterally with provision for informal consultation among participants.
 - (6) Re-assess U.S. aid to Algeria for its adequacy in promoting achievement of our basic objectives in the light of all foregoing contingency factors.
- It should be noted in this connection that the possibility exists during this period that a clash of national interests between Algeria and France could result in sharp reduction or purposeful retardation of French aid during a crucial period in Algerian recovery and development. A major break would leave a serious gap open to exploitation by communist nations, unless effective action were taken to fill it by the U.S. and other Free World powers, in concert or separately. At present, the probability of such a development in

Franco-/

SECRET

Franco-Algerian relations appears slight. If it should threaten to occur, U.S. strategy and planning would have to be thoroughly reviewed and revised.

It should also be noted that there have been indications that the French will not plan their assistance to Algeria in advance, but instead will agree to an over-all amount each year to be used as and when the GOA comes up with acceptable projects. This probability, plus factors in other foreign policy areas which may adversely affect U.S.-French relations in the months ahead, could limit the extent to which the U.S. can engage in useful coordination with the GOA of longer-range planning for Algerian economic development and internal security.

Peace Corps

On January 17, Ben Bella personally requested our Ambassador to urge that the Peace Corps contribute to Algerian recovery efforts. He felt they would be an excellent example to Algerian youth and could make a valuable contribution.

No specific role for the Peace Corps has been indicated, because of its expressed desire to avoid participation in or identification with U.S. Government planning. Although the Peace Corps has a problem in meeting its current commitments in French-speaking areas, it was the general consensus that it would contribute considerably to U.S. influence and objectives in Algeria if a way could be found for the Peace Corps to respond positively and relatively soon to the Algerian Prime Minister's personal request for their help in rural rehabilitation. When a more specific request related to specific projects has been received from the GOA, it is understood that the Peace Corps will consider it.

THE SECRETARY OF STATE
WASHINGTON

~~SECRET~~

MEMORANDUM FOR THE PRESIDENT

Subject: Plan of Action for Algeria

Pursuant to National Security Action Memorandum No. 211 of December 14, 1962, the Department of State has coordinated the efforts of the recipients of NSAM No. 211, as well as several other agencies having interest in programs for Algeria, and now submits a Plan of Action for Algeria. Our Ambassador to Algeria, William J. Porter, also participated in the final deliberations. The Action Plan has been concurred in by all of the participating agencies.

Actions projected for the next seventeen months are predicated on the assumption that France and Algeria will by and large be successful in working out their new relationship as independent nations, and that France will continue to carry the major aid responsibility. U.S. strategy is to continue to encourage this trend through advance coordination with the French of planned U.S. actions in Algeria and encouragement of the Algerian Government to take a moderate course in balancing nationalist goals against the immediate necessity of constructive Franco-Algerian cooperation.

Basic U.S. objectives are: (1) to prevent significant communist bloc influence, (2) to promote U.S. influence, and Free World influence consonant with U.S. interests, and (3) to contribute to Algerian political stability, economic recovery, and progress toward sound development.

In order more effectively to pursue these objectives and to maintain and improve the reasonably good U.S.-Algerian relationship that has developed over the past year, it is recommended that the United States take the following actions in FY 63 and FY 64:

First/

~~SECRET~~

SANITIZED

This document consists of 13
Copy 1 of 13 copies, series

NLX-83-165

BY Tmf MAR 3/85

First, proceed with diplomatic efforts, which have already made considerable headway, to explain our foreign policies to the Algerian Government and to extend and strengthen contacts with influential elements in and out of Government;

Second, continue the emergency feeding program until the Algerian summer harvest and phase it out as soon as possible thereafter;

Third, proceed with U.S.-Algerian planning and implementation of a rural rehabilitation program which will require PL 480 food as partial wages, between \$2 and \$4 million for tools, equipment, and other commodities, and some U.S. technical assistance including planning experts and operational or middle-level manpower;

Fourth, explore with the Algerian Government other means of converting food-relief to food-work programs including extension of the reforestation program to other areas;

Fifth, continue AID support for the highly successful CARE-Medico teams of U.S. doctors and nurses at Algiers until ways and means can be found to convert this program to one supported by private U.S. resources without loss of impact;

Sixth, explore various possibilities for an AID-sponsored impact program in the field of public health designed to help alleviate emergency-type health problems and to train Algerians in the use of mobile health clinics;

Seventh, provide selected Algerians with training in the United States in technical and industrial skills through an accelerated AID participant program and encouragement of leading U.S. industries to provide some on-the-job training;

Eighth, at a time to be recommended by the U.S. Ambassador at Algiers send AID development loan experts to Algeria to review a series of development loan projects which the Algerian Government has proposed, with the purpose of being prepared to act upon a selected number as soon as possible in FY 64 within the framework of U.S. appropriations and, of a limited U.S. role in the Algerian development effort;

Ninth, Embassy Algiers is to consider and make recommendations concerning other fields where U.S. technical assistance is needed and would be effective;

Tenth, take appropriate action to promote U.S. private investment in Algerian development as soon as current negotiations to clarify Algerian policy in this field have been concluded;

Eleventh/

~~SECRET~~

-3-

Eleventh, continue all successful Algerian students currently enrolled in U.S. colleges under U.S. Government-sponsored scholarships, award new exchange scholarships in FY 64 in a number at least equivalent to those granted this year, and continue to encourage activity of private foundations and organizations in this field;

Twelfth, proceed with planned build-up of USIA programs and activities in Algiers, Constantine, Oran, and the countryside, endowing them wherever possible with a public service cast related to Algerian aspirations for economic and social development;

Thirteenth, promote U.S.-Algerian trade and general relations through planned future participation in Algerian international fairs, through a USIA Commerce sponsored U.S. National Exhibition, and through various Department Commerce media and meetings;

Fourteenth, limit action on military assistance to such planning primarily oriented toward civic action, reduction of armed forces, and internal security as may be necessary to meet the contingencies of (1) a GOM request for aid unavailable to them elsewhere in the West or (2) indications that the GOM may seek significant new assistance from the Communist bloc under circumstances which may make desirable US initiative in offering a MAP program;

Fifteenth, seek further information on the probable nature of French aid and Algerian economic planning, undertake a longer-term assessment of the Algerian economy as soon as possible, and take appropriate steps to encourage other Free World nations and international organizations to assist Algerian recovery and development.

Apart from the inter-agency Action Plan, it is recommended that further consideration be given here in Washington to the possibility of a positive and timely response to Prime Minister Ben Bella's recent request for Peace Corps assistance. It is felt that a Peace Corps contribution to Algeria in the near future would be very valuable.

The trend of policies and actions of the Ben Bella Government has been pragmatic and promising in terms of basic U.S. objectives. We must, however, remain alert to such contingencies as a rupture in the politico-military alliance which underpins current Algerian stability, or serious disagreement between Algeria and France leading to sharp reduction or retardation of French aid. In any event, constant re-assessment of the adequacy of U.S. actions projected in this plan will be required because of the transitional and quickly changing stage which Algeria will be going through in the period which this Action Plan embraces.

Dean Rusk
Dean Rusk

~~SECRET~~

THE WHITE HOUSE
WASHINGTON

~~SECRET~~

NATIONAL SECURITY ACTION MEMORANDUM NO. _____

MEMORANDUM FOR THE SECRETARY OF STATE
THE SECRETARY OF DEFENSE
THE DIRECTOR OF CENTRAL INTELLIGENCE
THE ADMINISTRATOR, AGENCY FOR
INTERNATIONAL DEVELOPMENT
THE DIRECTOR, US INFORMATION AGENCY
THE DIRECTOR, PEACE CORPS

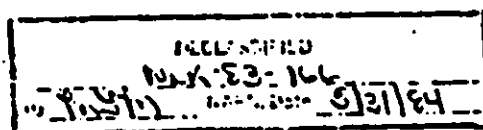
SUBJECT: U. S. Policy Toward Algeria

I generally approve the Plan of Action for Algeria in the
Secretary of State's memorandum to me of 2 February 1963,
responding to NSAM 211.

All concerned should bear in mind the need for a program commensurate with our policy interests in this key North African country. While we want France to shoulder the lion's share of the burden, we also want to increase our own influence. For example, I should like to be advised if it should appear highly desirable to exceed somewhat the \$15 million FY 1964 AID level currently projected.

Since Prime Minister Ben Bella has requested assistance from the Peace Corps and the Algerians need just the sort of help the Peace Corps is peculiarly suited to give, I hope it will be able to respond if other commitments permit.

cc: Director, Bureau of the Budget



~~SECRET~~

September 3, 1965

Friday/11:30 am

106

MEMORANDUM FOR THE PRESIDENT

Algeria is a special case under Title III PL 480, where we ought to go ahead as we are with other countries instead of lumping it with the India-Pak-UAR group.

We've been holding up \$14 million in voluntary agency requests until the Algerians indicated that they wanted US aid in general. They have now done so officially. Moreover, Boumedienne seems at least marginally better than Ben Bella, and we don't want to get him sore at us just before the potentially quite important Afro-Asian summit conference scheduled for 5 November in Algiers. So there's a good case for treating Algeria as one of the good guys until it demonstrates otherwise. *

R. W. Komer

R. W. Komer

incl. B.

Approve _____

I myself think

Disapprove _____

Title III should be

released to all, but I'll

do a separate memo on

DECLASSIFIED

~~SECRET~~

that.

incl. B.

File: NLS 84-145

no, NARS, Date 7-20-84.

In the Senate of the United States

January 21, 1981

Whereas 52 Americans were held hostage in Iran for 444 days in gross violation of international law;

Whereas during the period of the hostages' captivity the American people kept the plight of the hostages foremost among their concerns while the President, the Secretary of State, and numerous other United States Government officials expended considerable efforts to secure their release;

Whereas on January 20, 1981, the Government of Iran released the 52 Americans after having negotiated an agreement with the United States; and

Whereas the American hostages have arrived safely at a United States base in Wiesbaden, West Germany: Now, therefore, be it

Resolved, That (a) the Senate hereby expresses its jubilation at the release of the 52 American hostages held captive for more than 14 months in Iran and its profound sense of relief at their safe arrival at a United States base in Wiesbaden, West Germany.

(b) The Senate further expresses its deep appreciation for—

(1) the strenuous efforts of former President Carter, former Secretary of State Edmund Muskie, and for the around-the-clock personal negotiating efforts in Algeria of former Deputy Secretary of State Warren Christopher in breaking the impasse with the Government of Iran and bringing about a release of the 52 American hostages; and

(2) the dedication and efforts of the entire team of United States Government officials who monitored the crisis, kept the hostage families informed, assisted in the conduct of the negotiations, and made the preparations which now assure the comfort and care of the 52 Americans in West Germany as they adjust to their release from captivity.

Resolved further, That the Senate recognizes the patriotism of the American military personnel who attempted to rescue the hostages and the Senate pays special homage to those who gave their lives in that effort.

Resolved further, That the Senate acknowledges the assistance in these negotiations rendered by the Government of Algeria, and offers thanks to the Government and people of that nation for helping to secure the safe release of the hostages.

Attest:

William F. Hildebrand
Secretary.



Ninety-seventh Congress
in the
U.S. House of Representatives

January 28, 1981.

Whereas the 52 Americans who were held as captives of the Iranian Government for 444 days were set free on January 20, 1981; and

Whereas during the period of the hostages' captivity the American people kept the plight of the hostages foremost among their concerns; and

Whereas our Nation will always remember the supreme sacrifice made by the eight American servicemen who were killed in the April 1980 effort to rescue the American hostages; and

Whereas the persistent efforts of former President Jimmy Carter throughout the duration of the crisis resulted in all 52 Americans being released alive; and

Whereas the diligence and leadership exhibited by former President Carter, former Secretary of State Edmund Muskie, and former Deputy Secretary of State Warren Christopher were instrumental in securing the release of the hostages; and

Whereas the Algerian negotiators played a pivotal intermediary role in the final stages of the negotiations which led to the release of our citizens; and

Whereas President Reagan reflected the unity of the American people when he requested former President Carter to officially greet the hostages after their safe arrival in Wiesbaden, Federal Republic of Germany: Now, therefore, be it

Resolved, That the House of Representatives commends former President Jimmy Carter, former Secretary of State Edmund Muskie, and former Deputy Secretary of State Warren Christopher for their success in securing the release of the American hostages from captivity in Iran, for the diligence and leadership they exhibited in their efforts during the hostage crisis, and for their persistence in these efforts. The House further conveys its deep appreciation to the Algerian negotiators for the role which they played in resolving the crisis.

SEC. 2. The House of Representatives pays special tribute to the eight Americans who lost their lives during the heroic effort to rescue the American hostages.

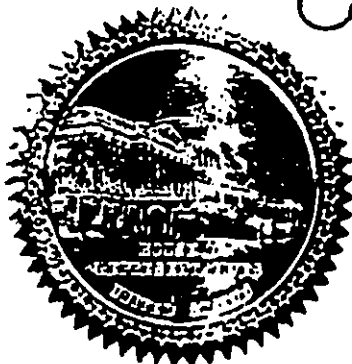
SEC. 3. The House of Representatives commends President Reagan for his warm gesture in recognition of former President Carter's significant contribution to the successful resolution of the hostage crisis.

SEC. 4. The House of Representatives welcomes the 52 Americans back to freedom and wishes them peace and happiness in the days ahead.

Attest:

Edmund L. Henshaw

Clerk.



Veterans of Foreign Wars of the United States



Gold Medal of Merit
and this citation awarded to

ALGERIA

In sincere appreciation and grateful recognition of the cool, effective, humane and determined negotiations which led to the release of the 52 Americans held hostage by the Iranian Government. This citation and medal is presented to the Government of Algeria with the deep approval and enduring admiration of the Veterans of Foreign Wars of the United States for her courageous perseverance in America's behalf. When the chips were down, Algeria stood tall. The world is a better place because of her efforts.

In Witness Whereof we have Affixed our
Signatures and the official seal of the Veterans
of Foreign Wars of the United States,
this 2nd day of March, 1981.

Commander-in-Chief
Deputy Commander-in-Chief
Adjutant General



ALGERIA

IN THE LEGISLATURE
of the
STATE OF WASHINGTON



SENATE RESOLUTION

1981-7

By Lieutenant Governor John Cherberg; Senators Guess, Bauer, Benitz, Bluechel, Bottiger, Charnley, Conner, Craswell, Deccio, Fleming, Fuller, Gallagher, Gaspard, Goltz, Gould, Haley, Hansen, Hayner, Hemstad, Hughes, Hurley, Jones, Kiskaodon, Lee, Lysen, McCaslin, McDermott, Metcalf, Moore, Newhouse, Patterson, Peterson, Pullen, Quigg, Rasmussen, Ridder, Scott, Sellar, Shipoch, Talley, Talmadge, Vognild, von Reichbauer, Williams, Wilson, Wojahn, Woody and Zimmerman; Sid Snyder, Secretary of the Senate; Bill Gleason, Assistant Secretary of the Senate; and Charlie Johnson, Sergeant at Arms

WHEREAS, Fifty-two American citizens were held hostage with no regard to international law and order; and

WHEREAS, The United States government, despite many attempts, was not able to negotiate directly for the release of the American hostages; and

WHEREAS, The government of Algeria did act as an intermediary in negotiating the release of the American hostages; and

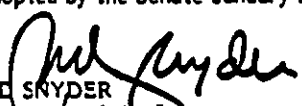
WHEREAS, In the course of the delicate and arduous negotiations, members of the government of Algeria provided fair and impartial communications under circumstances demanding the highest order of diplomacy; and

WHEREAS, The fair and impartial communications, upon which rested the future of orderly international relations, led directly to the release of the hostages;

NOW, THEREFORE, BE IT RESOLVED, By the Senate and House of Representatives of the State of Washington, that the Senators and Representatives of the State of Washington of the United States of America, elected to represent the people of the state, express their gratitude and appreciation to the people and government of Algeria for the heroic and humanitarian actions taken, leading to the release of American hostages; and

BE IT FURTHER RESOLVED, That the Secretary of the Senate shall transmit a copy of this resolution to the Algerian Ambassador to the United States.

I, Sid Snyder, Secretary of the Senate,
do hereby certify that this is a true and
correct copy of Senate Resolution 1981-7,
adopted by the Senate January 23, 1981.


SID SNYDER
Secretary of the Senate


JOHN A. CHERBERG
Lieutenant Governor



A Resolution

BY

MESSRS. MESHEL - ZIMMERS - BUTTS - BOWEN - JACKSON

Expressing gratitude to the people and government of Algeria
for their assistance in the successful
return of the American hostages.

WHEREAS, The members of the Senate of the 114th General Assembly of Ohio wish to express the gratitude of all Ohioans to the people and government of Algeria for their assistance in resolving the hostage crisis between Iran and the United States; and

WHEREAS, Sparing no efforts to achieve the release of the fifty-two Americans, Algerian foreign minister Mohammed Ben Yania and his diplomatic staff worked ceaselessly and displayed remarkable ingenuity in their efforts to diffuse the crisis; and

WHEREAS, Diplomacy is an art with roots as deep as mankind's civilization. Its successful use is perhaps the best hallmark of a commitment to the traditions of reason, persuasion and compassion. Algeria's willingness to get involved in the complex and seemingly intractable hostage crisis evidenced that government's deep commitment to the peaceful resolution of this dangerous situation. Algeria's detailed labor in acting as an intermediary, identifying roadblocks, sharpening issues, suggesting compromises and achieving a total resolution of the crisis indicated the high-level of diplomatic skill that government has at its disposal; and

WHEREAS, All Americans owe a debt of gratitude to the people and government of Algeria. By its efforts, Algeria has proven itself to be a humane, compassionate, responsible and farsighted member of the world community, and in so doing has helped to secure the safety of the American hostages; therefore be it

RESOLVED, That we, the members of the Senate of the 114th General Assembly of Ohio, in adopting this Resolution, express the gratitude of all Ohioans to the people and government of Algeria; and be it further

RESOLVED, That the Clerk of the Senate transmit duly authenticated copies of this Resolution to the government of Algeria and to the Youngstown Vindicator.

I, James R. Tilling, hereby certify that the
above is a true and correct copy of Senate Resolution
No. 90, adopted by the Ohio Senate, February 24, 1981.

James R. Tilling
James R. Tilling, Clerk of the Senate

Paul E. Gillmor
Senator Paul E. Gillmor
President of the Ohio Senate

Harry Meschel
Senator Harry Meschel



Proclamation

City of Florida City, Florida

" AMERICAN FREEDOM WEEK "

WHEREAS, the City of Florida City, Florida would like to take this opportunity to express its heartfelt gratitude for the safe release of the fifty-two American hostages being held captive in Iran; and

WHEREAS, the City of Florida City, Florida also wishes to recognize the fruitful efforts of the Algerian government and its peace negotiations team that was responsible for the imminent release of the American hostages; and

WHEREAS, the City of Florida City, Florida would like to recognize the unerring courage and dedication of these individuals during their 444 days of captivity; and

WHEREAS, it is with great pride that the City of Florida City, Florida honor the memory of the seven members of the Armed Forces who gave their lives during the attempt to rescue the American hostages that failed; and

WHEREAS, it is the City of Florida City's fervant wish that all fifty-two released captives will be able to make the transition necessary to return to a normal life style upon their return to American soil.

NOW, THEREFORE, BE IT HEREBY PROCLAIMED by the Mayor and the City Commission of the City of Florida City, Florida, that the week of January 20th through January 27, 1981, be hereby designated as

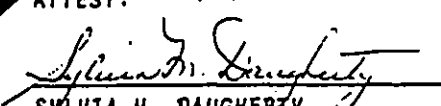
" AMERICAN FREEDOM WEEK "

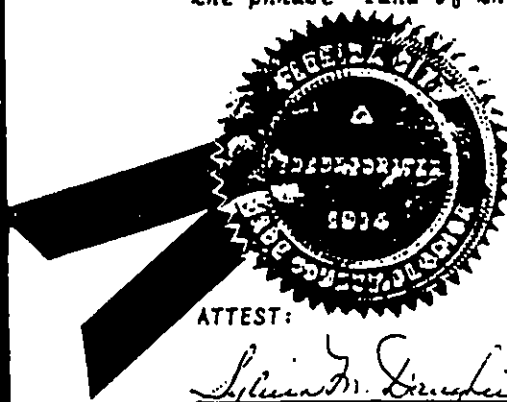
and respectfully request that all citizens of the City of Florida City, Florida recognize Sunday, January 25, 1981, as a day of prayer and thanksgiving, for never before has the phrase "Land of the Free" meant so much, to so many.

IN WITNESS WHEREOF, I have hereunto set my hand and caused the Great Seal of the City of Florida City, Florida to be affixed this 20th day of January, 1981.


MAYOR JOHN CALAUTTI

ATTEST:


SYLVIA M. DAUGHERTY
DEPUTY CITY CLERK



One Hundred Second Congress

Congress of the United States

Committee on Foreign Affairs

House of Representatives

Washington, DC 20515

JOHN HENRY CLAY, JR.
GUS F. STUBBS, PENNSYLVANIA
STEPHEN J. SOLARZ, NEW YORK
HOWARD WOLPE, MINNESOTA
SAM GLADSTONE, CONNECTICUT
LARRY M. DYKALSKI, CALIFORNIA
TOM LANTOS, CALIFORNIA
ROBERT C. TORRICELLI, NEW JERSEY
HOWARD L. BERNER, CALIFORNIA
BIL LEVINE, CALIFORNIA
EDWARD F. FEIGHAN, OHIO
TED WEISS, NEW YORK
GARY L. ACKERMAN, NEW YORK
JAMES B. FUSTER, FLORIDA
WAYNE OWENS, UTAH
HARRY JOHNSTON, ALABAMA
ELIOT L. ENGEL, NEW YORK
ERIC F. HALENKA, AMERICAN SAMOA
GERRY E. STUDIOS, MASSACHUSETTS
ALISTER J. MURPHY, PENNSYLVANIA
PETER H. ROSTMAYER, PENNSYLVANIA
THOMAS M. ROULETTA, PENNSYLVANIA
FRANK McCLOSKEY, INDIANA
THOMAS C. SAWYER, OHIO
DONALD M. PAYNE, NEW JERSEY
BILL DORTCH, UTAH
(VACANCY)

JOHN J. BRADY, JR.
Chief of Staff

BENJAMIN A. GILMAN, NEW YORK
ROBERT J. LAUDMAN, CALIFORNIA
WILLIAM F. GOODLING, PENNSYLVANIA
JIM LEACH, IOWA
TODD ROTH, WISCONSIN
OLYMPIA J. SNOWY, MISSOURI
KEITH J. HYLLE, ILLINOIS
DOUG BARNETT, MISSOURI
CHRISTOPHER M. SMITH, NEW JERSEY
DAN BURTON, INDIANA
JAN MYERS, KANSAS
JOHN MULLER, WASHINGTON
BEN BLAZ, OREGON
ELTON GALLEGLY, CALIFORNIA
AMO HOUGHTON, NEW YORK
PORTER J. GOSSE, IOWA
KLEA ROSENTHAL, ALABAMA

JOHN R. BANCLAR
Secretary Chief of Staff

September 25, 1991

President George Bush
The White House
Washington, D.C.

Dear Mr. President:

We are pleased to learn of the anticipated visit of the Moroccan Head of State, King Hassan II, on September 27 and 28, 1991, and of the bilateral talks scheduled between Morocco and the United States.

King Hassan's visit comes following the remarkable success of United Nations Secretary General Perez de Cuellar in negotiating a cease-fire between Morocco and the Polisario in order to fully implement the Peace Plan for the Western Sahara conflict. The Peace Plan, document S/22464 of April 19, 1991, calls for a free and fair referendum of self-determination for the Saharawi People, organized and supervised by the United Nations in cooperation with the Organization of African Unity.

This State visit provides a timely opportunity for the Administration to make clear to both parties, Morocco and the Polisario, its stand in support of the United Nations Peace Plan. Particular emphasis should be placed on stressing the need for a fair referendum and the acceptance of international independent observers, so this process will be free of coercion, intimidation and administrative or military constraint. Only through adherence to these guidelines can this referendum be duly recognized as the true expression of self-determination.

A successful referendum in the Western Sahara will not only reinforce the credibility of the United Nations Security Council, but also that of the United States which bears a heavy responsibility in resolving international and regional conflicts.

President George Bush
The White House
Washington, D.C.

We appreciate the continuing political and financial support given by your Administration to the efforts of the United Nations Secretary General in seeking a settlement of the conflict in the Western Sahara, and of the contribution and participation by the United States to the U.N. peacekeeping forces. We share in the belief that our Government should take the necessary steps to ensure the success of the referendum on self-determination in the Western Sahara.

Sincerely,

Mervyn M. Dymally

HON. MERVYN DYMALLY
U.S. Member of Congress

Stephen Solarz

HON. STEPHEN SOLARZ
U.S. Member of Congress

Jamie B. Fuster

HON. JAMIE B. FUSTER
U.S. Member of Congress

Ben Blaz

HON. BEN BLAZ
U.S. Member of Congress

Amo Houghton

HON. AMO HOUGHTON
U.S. Member of Congress

John E. Porter

HON. JOHN E. PORTER
U.S. Member of Congress

Frank Horton

HON. FRANK HORTON
U.S. Member of Congress

Dan Burton

HON. DAN BURTON
U.S. Member of Congress

Sam Sejdenson

HON. SAM SEJDENSON
U.S. Member of Congress

Howard Wolfe

HON. HOWARD WOLFE
U.S. Member of Congress

Edward Feighan

HON. EDWARD FEIGHAN
U.S. Member of Congress

Donald M. Payne

HON. DONALD PAYNE
U.S. Member of Congress

Robert J. Mrazek

HON. ROBERT MRAZEK
U.S. Member of Congress

Edolphus Towns

HON. EDOLPHUS TOWNS
U.S. Member of Congress

John Dingell

HON. JOHN DINGELL
U.S. Member of Congress

THE WHITE HOUSE
WASHINGTON

OCT 11 1991

September 25, 1991

BP

Dear Congressman Dymally:

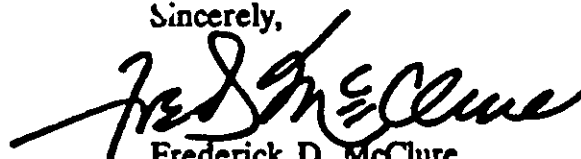
Thank you for your recent letter to the President, cosigned by 14 of your colleagues, suggesting that the President express our support for the United Nations Peace Plan in his discussions with King Hassan of Morocco.

We appreciate being advised of your interest in this matter. Please know that I have shared your comments with President Bush. In addition, I have provided your remarks to the President's national security and foreign policy advisors so that they, too, are aware of your recommendations.

Thank you again for your interest in writing.

With best regards,

Sincerely,



Frederick D. McClure
Assistant to the President
for Legislative Affairs

The Honorable Mervyn M. Dymally
House of Representatives
Washington, D.C. 20515

*** TIME SENSITIVE ***



Congressional Human Rights Caucus

U.S. House of Representatives

Washington, D.C. 20515

URGENT

MOROCCO:

CONFIRM POSITIVE HUMAN RIGHTS DEVELOPMENTS

SUPPORT DEMOCRATIC REFERENDUM

Dear Colleague:

Attached is a letter to President Bush urging him to raise the issue of Moroccan human rights during the upcoming visit of King Hassan. While the letter expresses support for several recent positive developments in Morocco, it asks President Bush to seek clarification on conflicting reports and raise remaining concerns about current human rights conditions.

International human rights organizations have for many years expressed concerns about human rights abuses in Morocco, including political imprisonment, "disappearances" and torture. However, in recent months the Moroccan government has taken several desirable steps to address these problems.

In the attached letter, we welcome the release of Abraham Serfaty, an Amnesty International prisoner of conscience who was the longest held prisoner in Africa, and we commend the release of political prisoners and formerly "disappeared" Sahwari (Western Saharan) prisoners. In addition, we ask for President Bush to seek clarification on unconfirmed reports that the Moroccan army has demolished the notorious dungeon prison of Tazmamart and to request that the family members of those detained at Tazmamart be notified as to the status of the detainees. Finally, we urge President Bush to promote the upcoming referendum in Western Sahara which is being moderated by the United Nations and ask him to support full cooperation by Morocco. The referendum is being viewed by many as an important demonstration of the use of democratic and peaceful means to resolve conflict in Africa.

If you would like to sign the attached letter, please contact Kristen Guida at the Congressional Human Rights Caucus, x6-4040 by Wednesday, September 25.

Sincerely,

Tom

**Tom Lantos
Co-Chairman**

CO-CHAIRMEN

Tom Lantos (CA)

John Edward Porter (IL)

EXECUTIVE COMMITTEE

Neil L. Abercrombie (HI)

Gary Ackerman (NY)

Les Aspin (WI)

Heien Delich Bentley (MD)

Ben Garrido Blaz (GU)

Thomas J. Bliley, Jr. (VA)

William S. Broomfield (MI)

Dan Burton (IN)

John Conyers, Jr. (MI)

C. Christopher Cox (CA)

Robert K. Dornan (CA)

Mervyn M. Dymally (CA)

Mickey Edwards (OK)

Dante B. Fascell (FL)

Hamilton Fish, Jr. (NY)

Thomas M. Foglietta (PA)

Thomas S. Foley (WA)

Richard A. Gephardt (MO)

Benjamin A. Gilman (NY)

Newt Gingrich (GA)

Paul B. Henry (MI)

Frank Horton (NY)

John R. Kasich (OH)

Joseph P. Kennedy II (MA)

Barbara B. Kennelly (CT)

William Lehman (FL)

Sander M. Levin (MI)

Mel Levine (CA)

John Lewis (GA)

Raymond J. McGrath (NY)

Michael R. McNulty (NY)

Ronald K. Machuley (RI)

Thomas J. Manton (NY)

Matthew G. Martinez (CA)

John Miller (WA)

Susan Molinari (NY)

James P. Moran, Jr. (VA)

Constance A. Morella (MD)

Wayne Owens (UT)

Nancy Pelosi (CA)

Dana Rohrabacher (CA)

Charlie Rose (NC)

Martin Olav Sabo (MN)

George E. Sangmeister (IL)

James H. Scheuer (NY)

Gerry Sikorski (MN)

Dick Swett (NH)

Guy Vander Jagt (MI)

Frank R. Wolf (VA)

OFFICE

Ford Building, Room H2-590

Washington, D.C. 20515

(202) 226-4040

**John Edward Porter
Co-Chairman**

September 25, 1991

The Honorable George Bush
President of the United States
The White House

Dear Mr. President:

We write to respectfully request that you raise the issue of human rights with His Highness, King Hassan of Morocco, when he visits Washington this month. We welcome recent changes in Morocco which we believe will advance the cause of human rights. It is in this spirit of optimism that we request that you seek to clarify conflicting reports and raise remaining concerns about current human rights conditions. Morocco is a valued friend to the United States and we look forward to a longstanding relationship between our two countries, based on a mutual respect for human rights.

We are greatly encouraged by recent human rights developments in Morocco, such as the release of political prisoners and formerly "disappeared" Sahwari prisoners. We are particularly pleased by the recent release of Abraham Serfaty who had been adopted by Amnesty International as a prisoner of conscience and was considered to be the longest held political prisoner in Africa.

In addition, we have received unconfirmed reports that the prison of Tazmamart has been closed, an act which we would consider to be highly positive and desirable. We remain hopeful as we await confirmation of this account, as well as information about the whereabouts and condition of those who have been imprisoned in Tazmamart. In particular, we look forward to confirming the status of as many as 61 military men who had been sentenced to prison terms (and had long since served them) in Tazmamart. Half of the prisoners are said to have died and the others have reportedly been held in the most appalling of conditions with little food, no sunlight, no visitors, and rampant illness. We hope that you can raise this issue and confirm that the prison of Tazmamart has been closed and that the family members be notified about the status of those detained.

Finally, the upcoming referendum in Western Sahara is viewed by many as an important demonstration of the use of democratic and peaceful means to resolve conflict in Africa. We urge you to strongly promote this effort which is being moderated by the United Nations and to support full cooperation by Morocco.

We thank you for your attention to these matters.

Sincerely,

102D CONGRESS
1ST SESSION

H. CON. RES. 214

Expressing the sense of the Congress with respect to the implementation of the United Nations peace plan for the Western Sahara.

IN THE HOUSE OF REPRESENTATIVES

OCTOBER 2, 1991

Mr. DYMALLY (for himself and Mr. PAYNE of New Jersey) submitted the following concurrent resolution; which was referred to the Committee on Foreign Affairs

CONCURRENT RESOLUTION

Expressing the sense of the Congress with respect to the implementation of the United Nations peace plan for the Western Sahara.

Whereas the United Nations, on April 19, 1991, adopted a peace plan calling for a free and fair referendum of self-determination in the Western Sahara;

Whereas it was also determined that a United Nations mission (MINURSO) should be established to organize and supervise the United Nations peace plan in the Western Sahara;

Whereas a cease-fire went into effect on September 6, 1991, between Morocco and the Polisario marking the first phase of the implementation of the peace plan;

Whereas the United States is playing an integral role in this process by participating in the United Nations peacekeeping forces in the Western Sahara and by making a significant financial contribution to this undertaking; and

Whereas a referendum conducted in accordance with the terms of the United Nations peace plan will reinforce the stability of the region as well as strengthen democratization efforts in Africa: Now, therefore, be it

1 *Resolved by the House of Representatives (the Senate*
2 *concurring)*, That the Congress—

3 (1) commends the President and executive
4 branch officials for their involvement in key dip-
5 lomatic initiatives within the United Nations and
6 their commitment in their bilateral relations to a
7 free and fair referendum for self-determination in
8 the Western Sahara;

9 (2) recognizes United Nations Secretary Javier
10 Perez de Cuellar's tireless efforts in negotiating the
11 terms of the peace plan adopted by the United Na-
12 tions relating to the Western Sahara;

13 (3) calls upon Morocco and the Polisario to
14 comply with the terms of the peace plan as endorsed
15 by the United Nations Security Council; and

16 (4) calls upon the President to—

17 (A) continue the current United States
18 policy of strong advocacy, within the United

1 Nations and bilateral relationships, of the peace
2 plan;

3 (B) ensure that independent international
4 observers be allowed to monitor the referendum
5 until its results have been published; and

6 (C) take appropriate steps to ensure that
7 the Security Council takes firm action in the
8 event of any failure to comply with, or attempt
9 to delay, the peace plan which has been adopt-
10 ed.

O

MOTS-CLEFS

Algérie

Etats-Unis

Politique étrangère

Relations internationales

Histoire

RESUME

Dans le cadre de cette thèse, les relations entre l'Algérie et les Etats-Unis seront vues comme s'articulant autour de 4 logiques/axes principaux qui s'entrecoupent: 1) commercial, 2) technico-développementiste, 3) politico-idéologique, et 4) stratégique. Les deux premiers axes (1 & 2) pourront être qualifiés d'axes à prédominance convergente/coopérative, renforçant les tendances à une coopération entre les deux Etats. Les deux autres (3 & 4) seront quant à eux qualifiés d'axes à prédominance divergente/conflictuelle, induisant des facteurs de tension (et même de rupture).

L'axe commercial (1) prend en compte le fait que les deux pays ont des produits à s'échanger, le commerce entre eux a un sens, une certaine complémentarité existe. Ce qui conduira les États-Unis à occuper une place significative dans les échanges algériens.

L'axe technico-développementiste (2) souligne que, dans le cadre de sa stratégie de développement, l'Algérie a besoin d'acquérir des techniques et technologies occidentales. Voulant sortir du face-à-face avec la France -avec laquelle, du fait de la colonisation, la dépendance est très marquée-, les Etats-Unis présentent une opportunité intéressante.

L'axe politico-idéologique (3) prend en considération le fait que l'Algérie "progressiste, révolutionnaire" et socialisante (jusqu'à une certaine époque) ne pouvait qu'être en situation divergente face aux Etats-Unis, superpuissance occidentale. Cet axe trouvera souvent les deux pays dans des camps plutôt opposés (et parfois même à la tête de ces camps antagonistes), notamment sur la conception des rapports économiques internationaux (Nouvel Ordre Economique International, dialogue Nord/Sud) et sur la question pétrolière (l'Algérie jouant un rôle actif au sein de l'OPEP). On se trouve là avec deux pays ayant des visions idéologiques et

politiques fort contrastées quant aux modalités d'organisation et de fonctionnement de la scène économique et politique mondiale.

L'axe stratégique (4) -compris ici comme le positionnement par rapport à des dossiers mettant en cause la sécurité et la défense d'un pays ou d'un groupement de pays (dont fait partie le pays étudié) ainsi que des positions de principe pour le soutien de certaines causes considérées comme importantes-, est probablement celui ayant occasionné les tensions les plus réelles (parfois jusqu'à la rupture). Les thèmes de friction et de confrontation sont nombreux: question moyen-orientale, soutien à des mouvements de libération nationale, position sur l'échiquier arabe et méditerranéen, rapports avec le Maroc, question de l'autodétermination du Sahara occidental. Les événements récents dans le Golfe ont illustré à nouveau cet état de fait.

De façon générale, on peut percevoir, dans ses relations avec les Etats-Unis, une volonté de l'Algérie de sortir des relations bilatérales avec la France. Il en résulte une certaine orientation vers les Etats-Unis pour plusieurs motifs (notamment ceux des axes 1 & 2), mais sans jamais (pouvoir et/ou vouloir) s'en rapprocher de façon décisive du fait d'oppositions significatives (particulièrement celles signalées sur les axes 3 & 4). Le résultat est, la plupart du temps, une relative neutralisation des forces agissant sur les différents axes.

Il est par ailleurs concevable de regrouper les quatre axes sous deux grands intitulés: les deux premiers peuvent former le volet "technico-commercial", les deux autres le volet "politico-stratégique". On remarquera que le premier volet se rattache plutôt au cadre des relations bilatérales, le second s'intégrant plus dans l'ensemble multilatéral. Il est dès lors possible, au vu de ce que nous venons de développer, d'analyser comme hypothèse de travail l'idée selon laquelle il peut exister dans le contexte des relations entre Etats une possibilité plus ou moins forte de

"découplage" entre le bilatéral et le multilatéral. Dans le cadre des relations de l'Algérie avec les Etats-Unis, on se trouverait globalement dans une situation où les relations bilatérales seraient beaucoup plus coopératives que conflictuelles (axes 1 et 2), mais, dans le cadre multilatéral, les relations sont alors plus conflictuelles que coopératives (axes 3 et 4).

Au niveau du découpage temporel, et après une analyse de la position américaine (et de ses nuances) durant la guerre d'Algérie (1954-1962) et pendant la période où A. Ben Bella était au pouvoir (1962-1965) [Partie I], le travail s'articulera principalement autour des deux Présidents qu'a connu l'Algérie de 1965 à 1991: H. Boumédiène (1965-1978) [Partie II] et C. Bendjédid (1979-1992¹) [Partie III], ainsi que des six Présidents des États-Unis en fonction depuis la même année: L.B. Johnson (1963-1969), R. Nixon (1969-1974), G. Ford (1974-1977), J. Carter (1977-1981), R. Reagan (1981-1989) et G. Bush (depuis 1989). Cela donnera la possibilité de mettre en lumière un certain nombre d'éléments caractéristiques de chaque période, l'apparentant ou la différenciant des autres, et d'ainsi mettre en lumière les éléments de continuité et ceux de rupture. La perspective adoptée, ainsi qu'il est indiqué dans le titre, sera spécifiquement celle des relations de l'Algérie avec les Etats-Unis, le "point de vue" étant donc assez essentiellement algérien.

Au niveau méthodologique, pour des raisons d'applicabilité la partie I ne prendra pas comme grille d'analyse la conception sur base d'axes et du découplage mais visera plutôt à situer les principaux éléments de la situation dans leur contexte. Les parties II et III (respectivement H. Boumédiène et C. Bendjédid) seront élaborées sur le même modèle: d'abord une exposition de la mise en application des axes et du découplage à la période étudiée (1965-1978 et 1979-1990) [Chapitre 1.], ensuite l'analyse des dossiers politico-stratégiques [Chapitre 2.] et enfin l'étude des questions technico-commerciales [Chapitre 3.]. Le point d'aboutissement,

traité en épilogue, sera la mise en perspective des relations de l'Algérie avec les Etats-Unis dans le contexte des événements du Golfe durant la période août 1990-février 1991, la crise et le conflit ayant eu de fortes répercussions sur les populations des pays arabes et les positions des diplomaties maghrébines par rapport aux États-Unis.

Les sources utilisées furent nombreuses. En plus du traitement d'un certain nombre de publications et sources documentaires "classiques" maghrébines, américaines et européennes consacrées, directement ou indirectement, à ce sujet (livres, revues, journaux), nous avons également recouru à des documents parfois inédits ou peu exploités (certaines remises par les personnes interviewées). Et, de façon encore plus sensible, ont été menées des entrevues avec des responsables politiques et diplomatiques (anciens ou actuels ministres, ambassadeurs, diplomates, fonctionnaires gouvernementaux) algériens et américains. Au total, une trentaine de personnes ont été interviewées à Alger, Washington, D.C., New York et Ottawa.

A l'issue du travail, il est apparu que l'hypothèse du découplage sur base d'axes a gardé sa pertinence pour les deux principales périodes étudiées, selon des modalités spécifiques à chacune d'entre elles. Cette approche semble pouvoir permettre de rendre compte des nombreuses complexités et subtilités des relations de l'Algérie avec les Etats-Unis.

Dans sa conception et sa réalisation, ce travail s'est voulu à la fois de science politique, mais aussi d'histoire contemporaine et de réflexion politique, cette approche combinée permettant de multiplier de façon dynamique les éclairages.